Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12397 – 4 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens – JEUDI 6 DÉCEMBRE 1984

Passation de pouvoir au Quai d'Orsay

La comédie est enfin finie : après des mois de rumeurs, souvent entretenues d'une manière malsaine par bon nombre de collaborateurs de l'Elysée, le départ de M. Claude Cheysson du Quai d'Orsay a été officiellement annoncé mardi 4 décembre à Dublin par M. Mitterrand. M. Cheysson, qui va retrouver les délices de la Commission européenne, où il était en charge, avant 1981, des questions de développement, sera bien remplacé, sans doute au lendemain du sommet franco-africain de Bujumbura, par M. Roland Dumas, affirme-t-on officieusement de très bonne source.

Le retour de M. Cheysson à Bruxelles est déjà accueilli par quelques ricanements. C'est injuste à l'égard d'un homme profondément intègre, qui n'a nullement démérité, mais qui a été victime, autant que de son franc-parler et d'un certain angélisme, d'un système de gouvernement parfois aberrant. Les institutions mises en place par le général de Gaulle, l'usage qu'il en fit et qu'en firent ses successeurs, ont rendu la fonction de ministre des affaires étrangères des plus aléatoires. Par tempérament comme par conviction, M. Cheysson n'a jamais voulu ou pu accepter cette conception croupion de son rôle. D'où ses manifestations d'individualisme, ses faux pas, d'autant plus visibles que le président de la République n'a jamais hésité, en cas de difficultés, à en faire un bouc émissaire.

C'est exactement ce qui est en train de se passer dans le fiasco que constitue la violation par Tripoli de l'accord franco-libyen sur l'évacuation concomitante de toutes les troupes étrangères du Tchad : M. Cheysson emportera avec lui à Bruxelles toute la responsabilité d'un échec de la diplomatie française, alors qu'en bonne logique elle aurait dû être partagée avec M. Roland Dumas et, pourquoi pas, avec le président de la République.

L'arrivée de M. Dumas au Quai d'Orsay mettra sans aucun doute un terme aux discordances avec l'Elysée. L'actuel ministre des affaires européennes est en effet un ami de longue date du chef de l'Etat, ce que n'était pas M. Cheysson, qui a toujours souffert de ne pas appartenir au « sérail ». M. Dumas est aussi un avocat expérimenté qui croit dans les vertus du compromis. Il ne faudra donc plus s'attendre à un concert de fausses notes. La cohérence de notre diplomatie devrait y gagner, mais M. Mitterrand perdra dans l'opération un « bouclier », puisque M. Dumas ne sera plus que le fidèle exécutant de décisions prises par l'Elysée. Il sera aussi – mais ne l'est-il pas déjà ? – le premier conseiller diplomatique du président.

L'orientation de notre politique étrangère sera-t-elle affectée par l'arrivée de M. Dumas au Quai d'Orsay ? D'aucuns s'inquiètent de certaines conceptions de M. Dumas, notamment en ce qui concerne les rapports Est-Ouest. N'a-t-il pas été l'un des rares socialistes à signer l'« appel des cent », qui prônait le renoncement aux fusées Pershing-2 et aux missiles de croisière ? Mais ces craintes ne sont-elles pas superflues, tant est grande la détermination de M. Mitterrand en ce domaine ?

Il est un autre domaine où la succession de M. Cheysson sera particulièrement exigeante. C'est celui de la défense tous azimuts des droits de l'homme. Là, M. Cheysson fut particulièrement exemplaire, suivant personnellement tous les dossiers sur lesquels on attirait son attention, n'hésitant pas parfois à bousculer les prudentes traditions de ses agents pour obtenir une libération, un visa, quitte à multiplier les interventions. On ne peut qu'espérer que cette nouvelle dimension de notre action diplomatique ne tombe pas en désuétude.

(Lire nos informations page 4.)

La catastrophe de Bhopal en Inde

- *Plus de mille personnes tuées par le gaz empoisonné, des dizaines de milliers atteintes*
- *La responsabilité des autorités locales et de la firme multinationale est mise en cause*

De notre correspondant

New-Delhi. – 1 000, 1 200, 1 500 ? *Mercredi matin 5 décembre,* quarante-huit heures après les premiers hurlements des sirènes d'alarme, personne à Bhopal ne savait plus très bien combien de personnes exactement avaient été tuées par le nuage de gaz empoisonné. Le bilan officiel, provisoire, était alors de 971 morts. De toute façon, alors que la police et l'armée s'emploient à déblayer les routes des carcasses d'animaux qui les encombrent, chacun s'accorde à penser que l'hécatombe n'est pas terminée. Des corps rigidifiés sont encore découverts ici et là à l'intérieur des cabanes de bois du bidonville, aujourd'hui, déserté qui borde l'usine. On rapporte également plusieurs dizaines de morts des localités voisines, parfois éloignées, où des dizaines de milliers de gens avaient fui aux premières heures du drame.

Mardi après-midi, des volontaires au volant d'autobus réquisitionnés ou tirant des charrettes à bras apportaient encore inlassablement dans les hôpitaux submergés des cargaisons de malades et de cadavres. Et les scènes hallucinantes se multipliaient autour des morgues et des centres hospitaliers, tandis qu'on allongeait côte à côte sur les pelouses des centaines et des centaines de corps gonflés. Les plus petits, ceux des enfants en bas âge, peut-être les plus nombreux, étaient parfois recouverts d'un linge blanc.

Des femmes affolées, les yeux rougis, allaient et venaient entre les morts, soulevant les voiles pour tenter de reconnaître l'un des leurs. Faute d'endroit adéquat pour les rassembler, deux cents à trois cents cadavres anonymes devaient être brûlés mercredi après-midi avant même d'avoir été identifiés. Dernière marque de respect, on tentera, après les avoir mis à nu, de reconnaître parmi eux ceux qui de leur vivant, avaient confié leur âme à l'islam. Conformément à leur religion, ceux-là ne seront pas consumés mais envoyés au cimetière musulman de Firdandaus Manzil, dans le cœur de la vieille cité. Près de quatre cents tombes y ont déjà été refermées en quarante-huit heures.

Sur le site de crémation hindou de Chora Vishram Ghar, cinq cents morts ont déjà été brûlés. Il n'y a plus de bois de santal, plus d'huile parfumée, plus de temps à perdre : mardi après-midi, cent trente-cinq dépouilles mortelles alignées sur un bûcher de vulgaire bois de chauffage ont été arrosées de kérosène domestique et enflammées par des volontaires. Dans un coin, les croquemorts, épuisés, avaient creusé des fosses communes pour y ensevelir les enfants les plus petits. Selon les vieux rites védiques, ceux-là non plus, quelle qu'ait été la religion de leurs parents, n'ont pas droit aux flammes sacrées.

A l'hôpital municipal Hamedia, au centre de la ville, des médecins exténués confient aux journalistes qu'ils ne pourront pas sauver tous leurs malades. Sur les deux mille gazés sérieusement affectés admis dans les différents centres médicaux de la ville, un bon millier se trouve maintenant dans un état critique. Parmi eux, une majorité d'enfants. « *On saura s'ils ont une chance de survivre dans les vingt-quatre heures* », déclare, au crépuscule, un professeur de médecine de Delhi, éreinté par sa journée.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 6.)

La fatalité a bon dos

par PIERRE DROUIN

Les images insoutenables continuent de défiler sur nos écrans de télévision. Après les morts-vivants de l'Ethiopie, victimes d'une des plus grandes famines du siècle, une explosion apocalyptique a transformé récemment en cendres des centaines d'habitants de Mexico. Voici qu'en Inde un gaz échappé d'une usine de pesticides terrasse plus de 1 000 personnes, et en laisse des milliers dans un état critique.

Qui oserait s'en prendre seulement à la nature, avare de pluies, dans le premier cas, et à la fatalité dans les deux autres ? Mis à part les tremblements de terre, les inondations ou les éruptions volcaniques, il est bien rare que l'homme n'ait pas sa part dans les maux qui accablent brusquement ses semblables. Surtout, bien sûr, lorsque la catastrophe provient de son industrie.

(Lire la suite page 6.)

Les difficultés du cinéma français

Un entretien avec le PDG de Gaumont

Au terme d'une importante restructuration du premier groupe cinématographique français, Gaumont, M. Nicolas Seydoux, PDG, garde la majorité et contrôle lui-même la réorientation stratégique du groupe. Celui-ci a annoncé, le 4 décembre, qu'il s'est rapproché de Films Christian Fechner pour créer Gaumont Studio, une filiale de production et de distribution de films. Président de cette filiale, M. Christian Fechner, producteur de films populaires (*Papy fait de la résistance, Marche à l'ombre*), conduira la politique de production de Gaumont avec M. Toscan du Plantier.

Depuis plusieurs mois, les rumeurs les plus diverses couraient au sujet de la mauvaise santé du groupe. Gaumont, disait-on, va réduire sa production, céder sa participation majoritaire dans *le Point*, vendre les éditions Ramsay ou les disques Erato. Il est vrai que les 245 millions de francs de pertes enregistrées en 1983 sur un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs ont fragilisé l'entreprise.

(Lire page 28 l'interview accordée au Monde *par M. Nicolas Seydoux.)*

AU JOUR LE JOUR

Ventes

On vient de vendre aux enchères, dans un commissariat de Roanne, des armes saisies au cours d'enquêtes de police. Des syndicats de policiers sont indignés. On nous transforme en marchands d'armes, disent-ils, et ce n'est pas notre vocation.

C'est le bon sens même. Etrange idée que de permettre aux maniaques de la gâchette de venir se fournir – en armes qui ont fait leurs preuves – auprès de ceux qui les voient trop souvent braquées contre eux. Il est vrai qu'avec les ventes d'armes, c'est une tradition : la menace existe toujours de les voir se retourner contre le vendeur.

BRUNO FRAPPAT.

Aux lointains confins de la Chine...

I. – *L'imam et le commissaire*

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Urumqi. – A *Urumqi*, capitale de la région autonome ouïghour du Xinjiang, les montres sont réglées sur celles de Pékin. Au soleil, le décalage horaire entre les deux villes, distantes à vol d'oiseau d'environ 2 500 kilomètres, est de deux heures. Mais, en Chine populaire, on ne saurait laisser quelques provinces éloignées, peuplées de minorités ethniques (le Tibet se trouve dans le même cas que le Xinjiang), régler le rythme de leur vie en contemplant le soleil. L'« autonomie » a ses limites. L'une des réussites – incontestable – du régime communiste n'est-elle pas d'avoir unifié cet immense pays, écartelé naguère par les ambitions des seigneurs de la guerre et les appétits impérialistes ?

Faute de pouvoir obliger le soleil à se lever partout en même temps, les fonctionnaires chinois ont donc inventé une parade : ils ont décidé de supprimer les distances. Oukase, *en chinois, se dit « guiding »*, et contre une « guiding » – tous les *témoignages concordent* – il n'y a absolument rien à faire.

Le résultat est surprenant. Pour un visiteur venu de l'Europe latine, il n'est pas forcément déplaisant. Les activités, le matin, commencent rarement avant 10 heures – en réalité, il n'est que 8 heures, Urumqi se trouvant à l'ouest de Pékin – et, le soir, le dîner, dans les restaurants, est servi sans problèmes jusqu'à 20 heures ou 21 heures. Quand on songe qu'à Pékin, même l'été, c'est véritablement la croix et la bannière pour prendre un repas en ville, dans un local chinois, après 19 heures ! Le comble du cocasse est atteint à Kachgar, à l'extrême ouest du Xinjiang, où *le décalage réel avec la* capitale du pays approche les trois *heures : au Théâtre du 1er Mai,* établissement miteux où il vaut mieux, *avant de s'asseoir, essuyer* convenablement son siège, les spectacles *commencent à 23 heures et se terminent* à 1 heure du matin. On croit rêver ! Sur les murs latéraux de la salle remplie d'hommes au visage rude, la traditionnelle *toppa* (calotte) plantée au sommet du crâne, un slogan proclame en chinois et en ouïghour : « *Que toutes les nationalités s'unissent pour avancer sur la voie de la prospérité économique !* »

L'unité ! C'est, dans cette région grande comme trois fois la France et où coexistent treize nationalités différentes, une véritable obsession. Dans les rues, à l'entrée des usines, les lieux publics, bref, partout, banderoles et affiches appellent à la « *maintenir* », à la « *chérir* », à la « *renforcer* ». *Une réaction sans doute aux violents incidents survenus à Kachgar en octobre 1981* entre Hans (1) et Ouïghours.

Atterrir à Urumqi quand on vient de Pékin, c'est pourtant se plonger dans un autre monde. Couleurs, odeurs, mœurs, habitudes alimentaires et vestimentaires, types humains, tout ici évoque une autre culture, d'autres traditions, une origine différente. Dans les bazars où se côtoient les gargotes de fortune, c'est le règne des marchands de brochettes de mouton, parfumées au cumin, que l'on mange sur le pouce avec une *nan*, une large galette de blé qui tient lieu de pain.

(Lire la suite page 7.)

(1) La Chine compte cinquante-cinq nationalités. Ethnie largement majoritaire, les Hans représentent 94 % de la population.

Point de vue

Jusques à quand ?

par MARIE-FRANCE GARAUD (*)

On affirme que les maux dont *souffre notre pays depuis* trois ans sont dus pour une large part aux *erreurs* et à l'*incompétence* des gouvernements libéraux d'avant 1981. Mais déjà ceux qui espèrent assumer la relève en 1986 prennent un air capable et dénoncent par avance l'héritage que va laisser le pouvoir socialiste !

Décidément, aurons-nous jamais *fini de payer les fautes de nos dirigeants* successifs ? Cette politique *expiatoire* dans l'alternance épuise le pays et le maintient courbé dans une *résignation malsaine* et castratrice.

Sous un si pâle soleil d'hiver la sève de l'effort et de l'espérance n'a aucune chance de venir à nouveau irriguer notre pays. Il y faudrait plus d'enthousiasme et de volonté, plus d'imagination et d'amour.

∴

D'abord écartons cette sorte de masochisme qui veut toujours que la France ait tort et qu'il faille payer en menue monnaie l'or des siècles de gloire et de sacrifices. La France a été une des nations les plus puissantes du monde. Elle ne l'est plus. La France a eu un empire, elle a su mener à bien la décolonisation.

L'image et la civilisation que nous avons laissées en Afrique nous valent encore d'être considérés comme amis et souhaités comme protecteurs. La tache indélébile qui marquerait nos rapports avec les pays d'Afrique serait d'oublier le passé et d'abandonner ceux qui nous font confiance.

(Lire la suite page 12.)

(*) Présidente de l'Institut international de géopolitique.

DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Patrimoine et création

(Pages 17 à 25)

CINÉMA : A Paris, pour le Festival d'automne, une rétrospective des films de Robert Bresson, avec des copies neuves. François Weyergans propose des points de repère.

Les cinéastes Costa-Gavras, Luc Moullet et Jean-Charles Tacchella commentent le projet de loi sur les droits d'auteurs.

ARCHITECTURE : Vétusté, surpopulation, Le Caire s'effondre. *Comment préserver le patrimoine et préparer l'avenir ? (Lire l'enquête de FRÉDÉRIC EDELMANN.)*

EXPOSITIONS : *Il y a quarante ans disparaissait l'auteur du Petit Prince* et de *Vol de nuit*. Aujourd'hui, les Archives nationales rendent hommage à *l'homme d'action. (Lire l'article de JEAN-MARIE DUNOYER.)*

Londres découvre des mérites nouveaux au peintre animalier George Stubbs (1724-1806). *(Lire l'article de PAULE-MARIE GRAND.)*

DANSE : Merce Cunningham, en résidence à Angers, prépare un ballet. Un nouveau départ pour le Centre national de danse contemporaine. *(Lire le reportage de MARCELLE MICHEL.)*

commentaires

Le Monde

La pointe d'archaïsme de M. Rocard

CE que M. Michel Rocard avait à démontrer, lundi soir à « L'heure de vérité », à la fois pour lui-même et pour rassurer les Français, puisque tel était, il nous l'a dit, son propos, c'était non pas qu'il avait été un précurseur, mais qu'il était toujours moderne, autrement dit qu'il continuait à être capable de faire des propositions pour l'avenir. L'histoire, qui n'est pas tendre, ne retient pas les prophètes rétrospectifs. Il ne suffit pas, pour asseoir une crédibilité durable, d'avoir eu dans le passé raison trop tôt. Il faut encore avoir raison le jour où l'occasion se présente à nouveau de jouer un rôle de premier plan.

A cela s'ajoute, dans la France d'aujourd'hui, une autre exigence : ses citoyens ont besoin de quelques idées claires pour veiller à empêcher le retour des erreurs du passé et — c'est ce qui reste du goût défraîchi pour les idéologies — pour mieux comprendre la réalité ambiante.

A travers ses réponses, le ministre de l'agriculture a laissé entrevoir à ses auditeurs que, s'il n'était pas tout à fait l'homme de la rupture avec le capitalisme, il était celui de l'arrachement d'avec le confort de certaines habitudes de pensée et de certaines façons de concevoir l'action publique. Telle était bien son intention, puisqu'il s'est présenté lui-même comme « un briseur de rêves » et comme « un briseur d'idées ». Il n'est pas sûr, au-delà de l'affirmation complaisante, qu'il y soit tout à fait parvenu.

L'aspect positif, c'est le rappel constant des faits qui sont, comme chacun sait, têtus, des fameuses contraintes qui pèsent sur la France, comme sur tout pays qui veut garder sa marge d'indépendance. Mais, ce discours-là, il est aujourd'hui tenu par le gouvernement tout entier, et tout compte fait, pas tellement plus mal que par M. Rocard lui-même. Le pragmatisme n'a jamais été en soi une force d'entraînement. Il faut donc autre chose.

Ce que les téléspectateurs pouvaient attendre de nouveau, c'était à la fois l'esquisse de quelques solutions propres à surmonter le drame du chômage et des idées pour inscrire l'action de la gauche dans un cadre plus adapté à l'évolution culturelle du moment.

LE moins qu'on puisse dire c'est que les solutions proposées n'apparaissent pas absolument convaincantes. Pour combattre le chômage, M. Rocard propose un grand emprunt — une suggestion qui n'a guère le mérite de la nouveauté dans un pays dont la dette intérieure a déjà plus que doublé depuis trois ans — pour financer des économies d'énergie, comme si, premièrement, ces économies n'avaient pas déjà été faites assez largement et, deuxièmement, comme si l'origine de la crise de chômage était d'abord et avant tout le coût de la facture pétrolière.

M. ROCARD a fait part à ses auditeurs de la *« souffrance »* qu'il avait éprouvée à voir *« la notion de plan mise en cause par des socialistes »*. La véritable question est de savoir si cette mise en cause est due à une négligence de leur part ou aux enseignements de l'expérience, qui auraient montré les limites et les insuffisances de la formule.

M. Rocard a cru rajeunir cette dernière en instituant la procédure des « contrats de plan » signés entre l'Etat et chacune des régions. L'engagement ainsi contracté, les Français ont pu en mesurer la valeur à propos du synchrotron qui devait, en vertu précisément du contrat passé avec l'Alsace, être installé à Strasbourg. Il ne suffit pas de qualifier la décision de revenir sur cette promesse de *« grave bavure »* pour éviter le discrédit d'une procédure dont M. Rocard, comme pour s'en vanter, a dit au passage qu'elle n'était pas légale puisque notre droit interdit à l'Etat de « contracter ». D'une certaine façon, l'idée même de plan repose sur l'idée que l'Etat, pour le bien public, peut en prendre à son aise avec le droit. Cette idée ne serait-elle pas, dans un monde où l'on voit partout les citoyens réclamer des garanties accrues contre la bureaucratie, quelque peu « archaïque » ?

PAUL FABRA.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

POLÉMIQUE

Vagit-Prop

L'adaptation télévisée du « Deuxième Sexe », de Simone de Beauvoir et l'œuvre de Marguerite Duras, considérées comme les monuments d'un féminisme d'État...

par ANNIE LE BRUN (*)

SI quelques naïves ou attardées nourrissaient encore des illusions sur le caractère révolutionnaire du brouhaha néoféministe des dernières années, la mise en images télévisées du *Deuxième Sexe* aura eu l'incontestable mérite de les détromper définitivement (1).

Voici en effet, à coups de ministère de la culture et de ministère des droits de la femme, en quatre épisodes et trente-six turbans, le monument d'un féminisme d'Etat que les pires adversaires des femmes n'auraient osé rêver. Ce ne sont que dames bien pensantes et parvenues, ministres, femmes de ministre, écrivaines et conseillères en tout genre, qui se proposent de nous brosser un tableau sans fard de la condition féminine sous l'œil vigilant du Grand Mamamouchi Beauvoir. Car son regard se doit de paraître terrible d'objectivité pour nous assener comme faits irréfutables par exemple que l'inceste sur les petites filles se pratique *« très souvent avec l'approbation de la mère parce qu'elle aime mieux que le sperme et l'argent, ça ne se dépense pas au-dehors de la famille ; alors, elle encourage ça »* ; ou encore que la plupart des hommes préfèrent vivre en couple avec une femme pour l'unique raison que cela leur revient moins cher que d'aller au bordel. *« Il y a des calculs comme ça... plus ou moins dans la tête de beaucoup d'hommes. »*

Je ne ferai pas la liste de ce genre de révélations : elle serait trop longue. Mais il est quand même intéressant de remarquer comment semblables vérités de base sont insérées dans l'évocation de très réels aspects de la misère féminine : excision, viol, polygamie, inceste..., pour faire en sorte de banaliser les drames véritables de nombreuses femmes et de dramatiser la banalité de la condition féminine en général.

Car il s'agit moins de travailler à réduire réellement la misère des femmes que d'y trouver une imparable justification à l'exercice d'un pouvoir qui aujourd'hui n'est plus seulement idéologique. Rien de moins nouveau d'ailleurs : c'est bien sur la même casuistique que les diverses bureaucraties marxistes-léninistes ont traditionnellement fondé leur puissance. Sinon, pourquoi rejeter sur les hommes, et non sur la religion catholique et ses intenables positions en matière de contraception, les clauses de conscience encore invoquées par les médecins se refusant à pratiquer IVG ou avortement ? Sinon, pourquoi rejeter sur les hommes, et non sur la religion, l'asservissement de la femme dans le monde musulman en Afrique, au Pakistan, en Inde ? Et, à ce sujet, on aurait pu souhaiter que les femmes indiennes, africaines, nord-africaines qui ont prêté leur concours à ces émissions soient un peu plus attentives au rôle qu'on leur faisait jouer et aperçoivent, dans ce recours constant aux atrocités d'ailleurs pour autoriser discours et manœuvres d'ici, la détestable manifestation d'un tiers-mondisme à tout faire et à tout justifier qui n'aura sûrement pas été une des gloires de la gauche des vingt dernières années.

Mais tout se tient hélas trop bien quand le moralisme qui anime ces nouvelles dames d'œuvres trouve sa terre d'élection dans la Chine maoïste et ses indéniables réussites (on attend encore de savoir lesquelles) pour « revaloriser l'image de la femme », comme on est heureux de l'apprendre de la bouche d'une sorte de matonne, haute responsable de l'éducation dans ce lieu de rêve. Que les droits de la femme soient exaltés dans un pays où les plus élémentaires droits de l'homme sont systématiquement et constamment bafoués ne semble pas du tout déranger nos championnes de la liberté féminine.

Notons qu'après s'être fourvoyée sur la liberté des femmes en Union soviétique voilà trente-cinq ans Simone de Beauvoir n'hésite pas une seule seconde à récidiver avec la Chine. Même si, ici ou là, elle a cru bon de préciser mollement qu'elle doute aujourd'hui de l'existence d'un État socialiste et que *« les femmes doivent prendre leurs affaires en main »*. Il n'empêche que la presse stalinienne (*l'Humanité, l'Humanité-Dimanche* et même *Révolution*) a été sûrement la plus enthousiasmée par ces prestations télévisées qui, dans l'histoire de la propagande idéologique, innovent ce qu'il faudra bien appeler la Vagit-Prop.

On ne se refait pas, et ces émissions pourront peut-être un jour constituer l'exemple le plus abouti d'un *réalisme féministe* qui, pour l'exaltation du misérabilisme, le jésuitisme de l'argumentation et le pompiérisme de l'ensemble, n'a rien à envier aux pires productions réalistes socialistes. Et cela, en deux temps (d'abord le temps de confondre l'idée des hommes avec celle de la noirceur absolue ; ensuite le temps d'innocenter le genre féminin jusqu'à la blancheur absolue) puis trois mouvements : 1) l'accumulation intensive des plus horribles exemples de la détresse féminine ; 2) la généralisation systématique de l'atrocité — on en vient ainsi tout naturellement à conclure : *« A croire que les femmes indiennes ont pour vocation d'être brûlées »* ; 3) enfin, l'accès au ridicule stéréotypé d'une femme avilie par les soins de beauté, les parures, et désespérément aliénée par la concupiscence masculine.

Et cela dans la mesure où, pour les hommes, *« les fesses et les seins demeurent des objets privilégiés... parce qu'ils ne servent à rien, qu'il n'y a pas de projet qui les anime »* et que *« c'est ça que l'homme cherche dans la femme, c'est la passivité, c'est l'immanence, c'est le non-projet, c'est la contingence, la présence nue, le fait d'être là sans rien d'autre »*. On aimerait seulement que les intéressées donnent quand même leur avis. Elles auraient peut-être un point de vue différent que cet aréopage de cheftaines d'Etat. Peut-être même se risqueraient-elles à parler de l'amour, qu'on a ici purement et simplement passé sous silence, sans doute comme catégorie existentiellement inutile.

Aussi me semble-t-il que, trente-cinq ans après l'événement fondateur de ce néo-féminisme, les femmes n'aient pas de quoi être très fières de ce cadeau idéologique, tout en toc théorique et cousu de fils sanguinolents, que le pouvoir voudrait les forcer d'accepter. Mais j'oubliais qu'en cette fin d'année le ministère de la culture et le bureau d'animation culturelle du ministère des relations extérieures ont aussi misé sur les valeurs sûres du flou féminin et de la guérilla-mode, en finançant l'autocélébration vidéo de l'œuvre de Marguerite Duras, féministe quand il le faut. Ses *Parleuses* brodées en compagnie de Xavière Gauthier, il n'y a pas si longtemps, restent un point de non-retour dans la haine des hommes. Toujours dans le sens de l'histoire, voici aujourd'hui pour la modique somme de 2 000 francs environ et sous un somptueux coffret rouge et or le kit culturel du désir clean des années 80.

Heureux récipiendaires qui auront tout loisir de chercher à fantasmer sur ces sommets de l'érotisme durassien : *« Rien de plus extraordinaire que cette rotondité extérieure des seins portés, cette extériorité tendue vers les mains. Même le corps de petit coolie de mon petit frère disparaît face à cette splendeur. Les corps des hommes ont des formes avares, internées »* (*l'Amant*, p. 89) ! Eh oui, c'est aussi simple que cela ! C'est *Nous Deux* pour cadre désabusé, c'est « Harlequin » pour rebelle intermittent. Avec en plus une fascination obscène pour l'argent et son monde qui fera florès dans ces temps de fausse conscience. Car, dans ce petit monde poétique, on n'arrête pas de parler de diamant *« au doigt des fiançailles »*, de diamant *« qui vaut très cher »*. D'ailleurs, lors d'un récent « Apostrophes », Marguerite Duras a clairement dit la part de l'argent dans son attirance pour cet amant. Alors faut-il s'étonner que, peu de temps après la remise de son prix Goncourt, notre écrivain révolutionnaire ait cru bon de déclarer sur différentes chaînes télévisées à peu près ceci (je cite de mémoire) : *« S'il y a un mot que je déteste dans la langue française et dans toutes les langues, c'est le mot rêve »* ? On aurait pu s'en douter.

Telle serait la nouvelle liberté que nous octroie ce féminisme d'État, celle de choisir entre ces deux pôles de la femellitude, entre la récrimination ringarde ou la subversion à la pointe du diamant.

Juste retour des choses, lorsque ces deux révoltées en retraite ne sont pas occupées par la célébration officielle de leurs œuvres, elles ne manquent aucune occasion de célébrer un pouvoir auquel elles sont en train de devoir leur belle vieillesse littéraire.

Où êtes-vous donc Théroigne de Méricourt, Louise Michel, Virginia Woolf ?

(*) Écrivain. Annie Le Brun est l'auteur de *Lâchez tout, les Châteaux de la subversion, A distance* (à paraître en janvier 1985 aux Editions Jean-Jacques Pauvert).

(1) La dernière des quatre émissions de la série, « Le deuxième sexe » est diffusée mercredi 5 décembre, à 21 h 30, sur TF 1.

COURRIER

Sauver France-Culture

France-Culture, malgré son titre un tant soit peu prétentieux, titre qui fut trouvé par M. Boisdeffre voici vingt ans, est une chaîne de radio plutôt discrète et dont on oublie trop souvent de parler dans la presse. M. Jaigu, qui vient d'en quitter la direction, a remédié à cette carence en publiant dans les colonnes du *Monde*, le 24 novembre, un autopanégyrique tout à fait surprenant. Le même jour dans mon émission, E. Le Roy Ladurie a pris le relais en rendant hommage à cet homme qui risque très vite de passer pour la victime d'une chasse aux sorcières. Ayant répliqué à Le Roy Ladurie que cette chaîne était un peu poussiéreuse, je voudrais pouvoir développer ma pensée.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'une querelle droite-gauche. On peut seulement remarquer que cette chaîne s'appelait autrefois le Programme national et bénéficiait d'un certain prestige international. Au fil des ans, on l'a réduite aux dimensions d'une petite station en modulation de fréquence, station qui ne semblait guère intéresser le gouvernement issu de mai 1981. Pourtant le ministère de la culture, qui disposait de crédits plus abondants qu'autrefois, aurait pu avoir un droit d'accès : malheureusement la cloison est bien étanche entre le ministère de la culture et celui de l'information.

Mais peu importe le passé. Ce qui urge, c'est de sauver France-Culture, qui risque d'être englouti dans la grande vague « reaganienne » de 1986 où certains nous promettent de liquider ce qui reste du service public. Un nouveau directeur, M. Borzeix, semble prendre les choses en main et vouloir ouvrir les fenêtres de ce petit musée provincial, de ce lieu distingué qui ressemble un peu trop à *la Revue des Deux Mondes*, malgré quelques îlots de vie comme le « Panorama » quotidien, et quelques émissions intéressantes mais d'une « mise en pages » démodée. Pour l'instant, la rénovation est plutôt journalistique. Il reste à ouvrir la station à de jeunes créateurs (auteurs, metteurs en scène, comédiens) sans pour autant tomber dans la modernité snob, la sophistication ou... l'agitation médiatique.

En dehors de tout esprit partisan il serait bon que tous ceux qui se sentent concernés aident France-Culture à se rajeunir et à s'ouvrir. Je précise que, ancien collaborateur — épisodique — de France-Culture et de France-Musique, je ne connais personnellement ni M. Jaigu ni M. Borzeix.

MICHEL POLAC.

Le Burundi n'est pas raciste

M. J.-M. Delettrez, dans sa correspondance parue dans *le Monde* du 22 novembre 1984 sous la rubrique « Courrier », reconnaît que le régime de l'Afrique du Sud est un régime raciste. Mais, de façon surprenante, il place le Burundi sur le même plan.

M. Delettrez rendra cette justice au Burundi qu'aucune disposition de quelque nature que ce soit, qu'aucune pratique politique n'institue une quelconque discrimination entre les citoyens de ce pays.

En revanche, aucun responsable du Burundi ne niera que la guerre civile, qui a endeuillé notre pays en 1972, ait été cause de drames atroces dans les couches de toute la population. Ce sont des membres d'une même communauté nationale qui ont été victimes d'une guerre absurde comme toutes les guerres.

Le Burundi a pleuré tous ses morts et, depuis, est parvenu à panser les plaies et à ramener l'unité et la concorde au sein de sa population. Tout homme de bonne foi peut vérifier les faits et attester les résultats positifs indéniables atteints dans ce domaine.

Ce qui est arrivé au Burundi il y a plus de douze ans n'est ni unique ni particulier à ce pays. Faut-il dresser la liste des pays où les communautés nationales éprouvent quelques difficultés à faire vivre ensemble les composantes de leurs population ?

Si la conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique va se tenir en décembre prochain, c'est en partie parce que l'ensemble de ces Etats et le reste du monde reconnaissent que le Burundi est un pays qui a déployé beaucoup d'efforts pour faire régner la justice sociale et le respect des droits de l'homme.

LAZARE NZORUBARA
ambassadeur de la République de Burundi.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA VISITE OFFICIELLE A PARIS DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN

M. Shimon Pérès s'entretient avec M. Lionel Jospin dès son arrivée

Attendu ce mercredi 5 décembre en fin de matinée à Paris, où il séjournera en visite officielle jusqu'au 8 décembre, M. Pérès, premier ministre israélien, aura, dès son arrivée, des entretiens avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, et les groupes d'amitiés parlementaires France-Israël, au Sénat et à l'Assemblée, avant d'être reçu à Matignon par M. Laurent Fabius, qui offrira dans la soirée, au Quai d'Orsay, un dîner en son honneur. Jeudi, M. Pérès, après une rencontre avec les dirigeants de la communauté juive française, sera reçu vers midi à l'Elysée pour un entretien qui sera suivi d'un déjeuner avec le président Mitterrand. Vendredi, M. Pérès s'entretiendra à sa résidence, le palais Marigny, avec des industriels et des hommes d'affaires. Il inaugurera ensuite, à l'Hôtel-Dieu, le premier scanner israélien acquis par la France, avant d'aller fleurir la tombe du Soldat inconnu. Le chef du gouvernement israélien offrira vendredi à l'ambassade d'Israël un déjeuner en l'honneur de ses hôtes français auquel prendra part le chef de l'Etat. Dans l'après-midi, il donnera une conférence de presse avant de recevoir le maire de Paris, M. Jacques Chirac. M. Pérès doit regagner Israël samedi.

Le pari scientifique franco-israélien

De notre correspondant

Jérusalem. – De la lutte anticancéreuse à l'étude des langages informatiques en passant – plus prosaïquement – par l'aquaculture ou la bonification des tomates, la coopération scientifique franco-israélienne dispose de longue date d'un vaste champ d'action. Chantre des promesses qu'offrent à son pays les techniques de pointe, M. Shimon Pérès souhaite, dans ce domaine, resserrer les liens avec la France.

Le moment est particulièrement propice, car les deux partenaires viennent de mettre en place un cadre original, l'Association franco-israélienne pour la recherche scientifique et technologique. Créé en mars dernier, au moment de la visite en Israël de M. Fabius – alors ministre de l'industrie – (*le Monde* du 15 mars), cet organisme favorisera l'accomplissement de projets communs. Il relaiera et valorisera la coopération gouvernementale sans s'y substituer.

L'association stimulera également la recherche fondamentale, mais surtout cofinancera des opérations industrielles recourant à la haute technologie. Il s'agit, en utilisant au mieux les complémentarités bilatérales, de promouvoir les capacités d'exportation respectives, notamment vers des pays tiers. L'effort commun portera sur trois grands secteurs : l'informatique, l'agronomie et les biotechnologies, la médecine.

Ce pari scientifique franco-israélien ne sera *gagné que lorsque* l'association aura réussi à s'autofinancer grâce à l'argent de l'industrie privée. En attendant, les deux gouvernements ont amorcé la pompe en dotant l'association d'une mise de départ de 1,6 million de francs. Le relais est à prendre par les entreprises ou par d'autres partenaires administratifs. Exemple : une délégation du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur conduite par son président, M. Michel Pezet, a récemment conclu avec l'Union israélienne des pouvoirs locaux un protocole – le premier du genre – ouvrant la voie à une coopération technologique décentralisée.

La relance des échéances scientifiques, dont M. Fabius attend des *« retombées commerciales »*, vient à point nommé. Car, s'agissant de commerce, la France est en train de perdre du terrain en Israël. Pendant longtemps, les Israéliens se sont plaints du déséquilibre en défaveur de la balance commerciale. C'était l'époque où leurs industriels négligeaient le marché français. Mais, aujourd'hui, ce vieux grief n'est pratiquement plus justifié, et les échanges, qui ont avoisiné 5 milliards de francs en 1983, devraient s'équilibrer en 1985.

Baisse des exportations françaises

Ce retour du balancier s'explique à la fois par une baisse des exportations françaises et pour une progression des ventes de l'Etat juif. Les entreprises israéliennes, devenues plus « agressives », vendent en France des produits de grande valeur ajoutée, au momment où l'industrie française recule en Israël. Résultat : le taux de couverture des exportations françaises, qui atteignait 130 % en 1983, a plafonné à 110 % pendant les neuf premiers mois de cette année.

Le tassement des ventes françaises a une triple cause : la baisse du pouvoir d'achat des Israéliens en cette période d'austérité, la mise en place par Jérusalem d'un dispositif protectionniste, le désintérêt des *firmes françaises. La chute* des ventes d'automobiles, point fort du commerce français, frise le désastre : moins 70 % en un an. Septième fournisseur d'Israël, la France occupe 4 % *de son marché. Les* produits industriels représentent maintenant près des deux tiers des exportations israéliennes en France, dans des secteurs de haute technologie : *chimie fine, électronique* professionnelle, radiologie, etc.

Le redressement des ventes françaises ne sera pas facile car, pour *des raisons diverses,* la France ne peut se rattraper sur ses points forts traditionnels. Les règles religieuses et le protectionnisme entravent les ventes agro-alimentaires ; l'aéronau*tique civile et militaire est devenue* une chasse gardée américaine, tandis qu'en matière de travaux publics, l'Etat hébreu pourvoit à ses besoins. Restent les grands contrats *au coup par coup. Mais ceux-ci* échappent souvent aux sociétés françaises, délibérément absentes du marché local par crainte, justifiée ou non, de compromettre leurs intérêts dans le monde arabe. Les Israéliens, de surcroît, oublient parfois de les appâter. Ainsi, la France vient de rater trois grosses affaires, dont l'une – la modernisation de l'ensemble du réseau téléphonique – pour laquelle Israël a préféré ITT-Belgique au groupe CIT-Alcatel.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Une Alliance française pour Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. – La France culturelle revient à *Jérusalem* après quinze ans d'absence. Une Alliance française, en effet, ouvrira *bientôt ses portes dans la Ville* sainte. Cette création viendra combler un vide de plus en plus durement ressenti au fil des ans par une communauté franco*phone* pourtant fortement représentée dans la capitale. Depuis la fermeture, en juin 1970, du Centre culturel – conséquence de la brouille politique franco-israélienne, – l'action de notre pays dans ce domaine y était pratiquement tombée en déshérence.

Comme partout ailleurs dans le monde, l'Alliance française de *Jérusalem* aura pour principale vocation l'enseignement du français, qui, dans les écoles d'Israël, est une matière à option. Elle rendra ensuite les services classiques d'un centre culturel : bibliothèque, théâtre, ciné-club, ateliers de création. Son futur directeur, M. Marc Agi, veut en faire aussi *« un lieu de rencontres et de débats ».*

Le comité de l'Alliance, présidé par l'écrivain André Chouraqui, ancien maire adjoint de la cité, rassemble tous les grands noms d'intellectuels israéliens francophones : auteurs, professeurs, savants. Doté d'une subvention initiale, l'établissement devra ensuite, comme c'est l'usage, s'autofinancer.

Annoncé à la veille du voyage en France de M. Shimon Pérès, l'événement revêt une indéniable portée politique, en témoignant de la volonté de renforcer spectaculairement la présence culturelle française en Israël. Une Alliance française pour Jérusalem : ce projet, attentivement soutenu par l'Elysée est un indice supplémentaire du « réchauffement » franco-israélien.

J.-P. L.

Libres opinions

« Shalom ! »

par HENRI HAJDENBERG (*)

LE premier ministre israélien est reçu officiellement à l'Élysée, et la France continue d'avoir *une politique arabe : paradoxe* extravagant pour nos gouvernants précédents, qui n'étonnera personne aujourd'hui, même si les mythes et les antisémites ont la vie longue.

Qui peut sérieusement prétendre aujourd'hui que les rapports *de Paris avec Alger, Tunis, Rabat, Amman ou Le Caire sont moins* bons que sous le précédent septennat ? Les échanges économiques se sont développés avec l'Algérie du Front du refus, et les livraisons d'armes continuent d'affluer vers l'Irak, l'Arabie saoudite et les émirats du Golfe.

Face au rejet d'Israël, leur seul point de consensus, on a cru ou voulu croire à une unité des pays arabes alors qu'ils étaient dans la plus grande division, vulnérables aux luttes des factions rivales ethniques ou religieuses. Cette unité de façade a volé en éclats avec la guerre civile libanaise, la paix Sadate-Begin, les luttes intestines de l'OLP, la guerre Iran-Irak, le conflit sahraouite. Le gouvernement de la France a suivi ces lignes de fracture, pratiquant des choix et des engagements par trop dangereux et douteux : l'Irak dans une guerre sans fin ; l'OLP complètement isolée.

Souffre-douleur des clans arabes, rompu à toutes les manipulations et machinations, Arafat n'a trouvé de secours que du gouvernement de la France, seul à protéger une organisation dont les pays arabes se défient autant qu'Israël.

Les entretiens Mitterrand-Assad se sont inscrits dans le cadre complexe des rapports syro-irakiens et syro-palestiniens au moment du congrès d'une OLP démantelée. Ils manifestent l'activisme de la diplomatie française au Proche-Orient, le désir de François Mitterrand de favoriser un compromis régional, dont le processus difficile ne peut être que fort long à moins d'une initiative comparable à celle du président Sadate. A cet égard, l'évolution des fidèles d'Arafat paraît tardive et non décisive.

La majorité de l'opinion française, choquée par le « rendez-vous » de Kadhafi, se méfiant d'Assad, n'aura retenu que la forme – contestable – du voyage de Damas, en l'absence, encore une fois, d'informations sur les pourparlers véritables de son président.

La réception de Shimon Pérès sera ressentie différemment. L'accueil chaleureux, chargé d'émotion et de symboles, qu'on lui réservera sera celui de toute la France. Les Français sont en mesure d'apprécier qui, de Shimon Pérès, Kadhafi ou Assad, est respectueux de ses engagements et de sa parole. S'il existe une solidarité, elle ne peut être qu'entre les pays démocratiques. Leur ennemi commun demeure le terrorisme international, à la tête duquel se trouvent ceux qui veulent les abattre.

Quoi de plus normal, alors, que cette réception peu banale. L'événement apparaîtra exceptionnel parce qu'il n'a pas de réel précédent, et qu'il aura fallu, depuis 1967, attendre la visite de François Mitterrand à Jérusalem pour voir cesser le boycottage diplomatique d'Israël par la France. Cette initiative a enfin autorisé Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, en visites privées, et de nombreux députés à découvrir Israël et le véritable contexte de son existence. La place d'Israël et sa dimension historique, culturelle et politique pour la communauté juive de France sont ainsi mieux connues et reconnues.

Au-delà des péripéties de la vie politique, les échanges économiques et scientifiques entre les deux pays, développés depuis deux ans, devraient aller en s'amplifiant et s'inscrire dans le temps. C'est certainement l'un des objectifs de la visite du premier ministre israélien. Cette grande première officielle revêt une importance particulière : avec Itzhak Shamir, Shimon Pérès représente un gouvernement d'union nationale qui peut marquer un tournant dans le destin du peuple juif d'Israël. Il recherchera avec le président français, qui compte parmi ses amis, la voie étroite qui peut mener à la coexistence entre Arabes et Juifs au Proche-Orient.

Shimon Pérès : Shalom !

(*) Président du Renouveau juif.

L'ASSASSINAT D'UN DIPLOMATE JORDANIEN A BUCAREST ET LE DÉTOURNEMENT D'UN AIRBUS KOWEITIEN

Un nouvel épisode de « la guerre des ombres » ?

Les pirates de l'Airbus du Kuwaiti Airways détourné vers l'aéroport de Téhéran ont demandé, ce *mercredi matin 5 décembre, que des dispositions* soient prises pour permettre leur départ vers une destination inconnue. Après la libération, mardi, de quarante-trois enfants et femmes, pour la plupart de nationalité pakistanaise, il reste encore à bord de l'appareil cent cinq passagers et huit membres de l'équipage.

A Bucarest, on précise que l'assassin du conseiller de l'ambassade de Jordanie est un étudiant d'origine palestinienne muni d'un passeport jordanien.

De notre envoyé spécial

Koweït. – Une nouvelle vague d'attentats et d'assassinats politiques va-t-elle déferler au Proche-Orient ? Le détournement de l'Airbus koweïtien et le meurtre d'un diplomate jordanien à Bucarest, le mardi 4 décembre, ne constituent pas aux yeux de certains observateurs ici une coïncidence fortuite, et pourraient bien être d'une inspiration commune.

Les deux crimes ne sont apparemment pas liés, sinon qu'ils ont été revendiqués par des commandos qui se réclament de la cause palestinienne. *L'attentat de Bucarest* aurait été perpétré par Septembre noir, qui avait disparu il y a une dizaine d'années ; celui commis contre l'avion des lignes koweïtiennes *serait l'œuvre de l'« organisation* du 17 septembre » (date à laquelle se sont produits en 1982 les massacres dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila), organisation *dont on* n'avait jamais entendu parler. Dans les deux cas, on estime ici que les auteurs des attentats ont été vraisemblablement télécommandés par les services spéciaux de certains pays *de la région* à des fins politiques qui ont peu de rapports avec l'affaire palestinienne.

Le maquillage dans le *détournement de l'Airbus est transparent.* Les ravisseurs ont publiquement demandé au gouvernement du Koweït de *« ne pas harceler les Palestiniens »* vivant dans la Principauté. Or, non seulement ces derniers ne sont nullement inquiétés, mais leurs dirigeants sont traités avec les plus grands égards. Mardi encore, le souverain réservait un accueil chaleureux à deux dirigeants de l'OLP, MM. Yasser Arafat et Abou Iyad. Ce dernier prononça dans la soirée un discours public dans lequel il prenait à partie les gouvernements arabes qui menaient un combat occulte contre l'OLP. La Syrie était bien évidemment visée.

Si le gouvernement de Damas est soupçonné d'avoir inspiré l'assassinat du diplomate jordanien à Bucarest – en raison de l'alliance conclue entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat – la presse koweïtienne laisse nettement entendre que le détournement de l'Airbus est l'œuvre sinon du gouvernement de Téhéran, du moins celle des services chargé d'*« exporter »* la révolution islamique. Le correspondant à Beyrouth du quotidien *Al Watan* par exemple révèle que quatre des *six* pirates de l'air sont des Libanais chiites appartenant au Hezbollah (le Parti de Dieu), formation responsable d'attentats meurtriers commis l'année dernière contre les contingents américains et français dans la capitale libanaise.

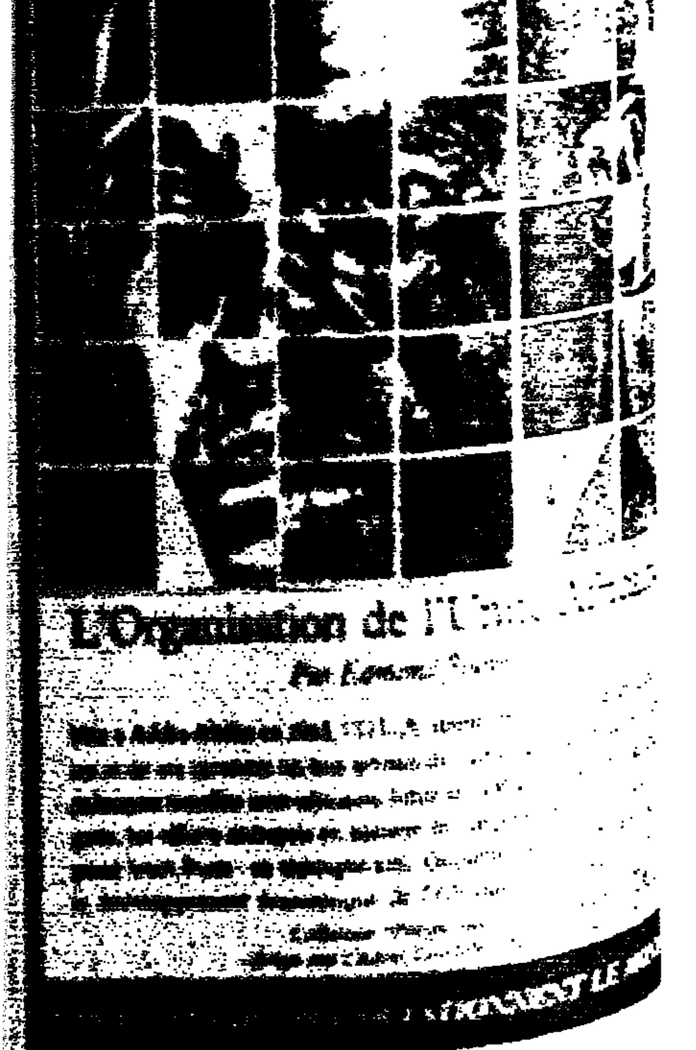
Une « cellule de crise »

La « cellule de crise » constituée au Koweït pour suivre l'affaire du détournement a d'ailleurs reçu des ravisseurs de l'appareil une requête discrète, d'une toute autre nature que celle qu'ils avaient publiquement formulée : ils exigent la libération des vingt-quatre Arabes – islamistes, *libanais ou irakiens* pour la plupart – qui avaient, le 12 décembre 1983, perpétré une série d'attentats au Koweït, tuant quatre personnes et en blessant soixante-deux autres. En mars dernier, un tribunal avait condamné à mort six d'entre eux et les dix-huit autres à des peines allant de cinq ans de prison aux travaux forcés à perpétuité.

« Justice a été rendue d'une manière parfaitement régulière et nous n'avons nullement l'intention de céder à cet odieux chantage », nous déclarait, dès mardi matin, le cheikh Nasser, vice-ministre de l'information. La détermination du gouvernement koweitien n'est pas feinte. Il avait tenu bon lors des quatre détournements d'avions qui avaient précédé celui de mardi. Quelle que soit l'issue de l'épreuve de force engagée, les inquiétudes du Koweït demeureront intactes en raison du contentieux qui l'oppose à l'Iran. La République islamique reproche à la Principauté l'aide multiforme qu'elle fournit à l'Irak et *continuera dès lors à exercer* des pressions directes ou indirectes. La conjoncture, estiment nombre d'observateurs, risque fort de s'aggraver en raison du conflit syro-*palestinien qui est venu se greffer* sur la guerre irako-iranienne.

En effet la récente réunion du Conseil national palestinien à Amman, ressentie comme un défi par le gouvernement syrien et surtout l'axe qui se dessine entre l'OLP et la Jordanie, l'Egypte et l'Irak, va vraisemblablement cimenter l'alliance syro-iranienne contre les *« capitulards »*. Il est sans doute trop tôt pour conclure que ce clivage relancera forcément la *« guerre des ombres »*, celle des services spéciaux appartenant aux deux camps. Mais force est de constater que l'assassinat du diplomate jordanien à Bucarest et le détournement de l'Airbus koweïtien servent les intérêts communs de Damas et de Téhéran.

ERIC ROULEAU.



DIPLOMATIE

M. Claude Cheysson va quitter le Quai d'Orsay pour la commission de Bruxelles

M. Mitterrand a indiqué, mardi 4 décembre, à Dublin, à l'issue de la réunion du conseil européen, que celui-ci avait *« officialisé »* plusieurs nominations à la Commission de Bruxelles, dont celle de ses deux nouveaux membres français : MM. Jacques Delors — qui succédera à M. Gaston Thorn à sa présidence le 6 janvier prochain — et Claude Cheysson, dont le départ du Quai d'Orsay était annoncé officieusement depuis plusieurs semaines, de même que le nom de son successeur, M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement.

Les engagements de M. Cheysson et le déroulement de la session parlementaire font que le remaniement du gouvernement n'est guère envisageable avant le 20 décembre. Le ministre des relations extérieures doit en effet prendre part, successivement, à la réunion de l'UEO à Paris, puis à celle de Lomé sur le renouvellement des accords entre la CEE et les pays d'Afrique, Caraïbe et Pacifique (ACP) — il gagnera dès jeudi la capitale togolaise, — et ensuite au voyage de M. Mitterrand en Afrique et au sommet franco-africain, avant de se rendre à Bruxelles pour une session des ministres de l'alliance atlantique.

Quant à la succession de M. Dumas, elle portera sur deux postes, en raison de la double fonction qu'il exerçait jusque-là. Deux noms circulent pour le ministère des affaires européennes : celui de Mme Catherine Lalumière, actuellement secrétaire d'Etat à la consommation, et, avec une certaine insistance au Quai d'Orsay, celui de M. Pierre Guidoni, ambassadeur à Madrid. Les fonctions de porte-parole du gouvernement devraient être ajoutées à celles de M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement.

La diplomatie des « petites phrases »

La mort du président Sadate, *« horrible en elle-même »*, a du moins *« fait disparaître un obstacle au rapprochement à l'intérieur de la nation arabe »*. Cette oraison funèbre, pour le moins singulière — surtout s'agissant d'un chef d'Etat officiellement ami de la France, assassiné quelques jours plus tôt, — prononcée par M. Cheysson, le 11 octobre 1981 devant le « Club de la presse » d'Europe 1, a longtemps poursuivi le ministre des relations extérieures. Quitte à reconnaître en privé que ce jugement cynique comportait une part de vérité, beaucoup y ont vu le signe que le nouveau titulaire du Quai d'Orsay affectionnait davantage la franchise brutale, voire la gaffe pure et simple, que le langage diplomatique.

D'autres ont d'ailleurs aussitôt conçu une explication plus ingénieuse. M. Cheysson, en lançant de temps à autre une déclaration fracassante, ne ferait en réalité que remplir la partie secrète de sa mission : celle de proclamer haut et fort ce que le président de la République ne pouvait dire lui-même. Voire ce qu'il souhaitait avoir ensuite l'occasion d'atténuer, passant ainsi à bon compte pour un conciliateur.

Il n'est pourtant pas sûr que cette vision de M. Cheysson en grenadier-voltigeur du président soit parfaitement conforme à la réalité. Certaines de ses déclarations des débuts du septennat ont si profondément heurté le Quai d'Orsay et contrevenu aux règles non écrites de la diplomatie française qu'elles n'ont pu que contribuer à détourner du nouveau règne un corps de serviteurs de l'Etat sur lequel M. Mitterrand comptait tout particulièrement, sans parler de leur impact sur l'opinion. Ainsi, lorsque le ministre avait lourdement souligné, à Alger, la parenté du régime avec celui de la *« France socialiste »*. Ou lorsque, devant le numéro un du PC polonais, M. Kania, il s'était félicité avec insistance de l'entrée des communistes au gouvernement français (des communistes qu'il avait pourtant comparés peu auparavant aux garçons de courses d'une entreprise). Et, devant son collègue de Varsovie, M. Czyrek, du *« renouveau socialiste »* en Pologne...

Révérence gardée

Et pourtant, cet homme, manifestement porté à la «petite phrase» assassine, aura aussi montré, dans bien des circonstances, tout au long de son séjour au Quai d'Orsay, un grand respect pour ses interlocuteurs, *qu'ils fussent «de la maison»* ou visiteurs extérieurs, et, ce qui a davantage de signification diplomatique, pour des régimes ou des chefs d'État et de gouvernement que la politique extérieure de la France ne ménageait pas, pour le moins. Ce fut le cas pour l'Iran — la révérence gardée systématiquement à l'égard de son *« grand peuple »*, en dépit du soutien de Paris à Bagdad, est significative à cet égard — mais aussi pour le colonel Kadhafi au plus fort des événements du Tchad, ou pour le gouvernement est-allemand, au cours d'un voyage à Berlin, en pleine controverse sur les euromissiles.

Quoique commissaire à Bruxelles depuis huit ans, lorsque M. Mitterrand l'a appelé au gouvernement, M. Cheysson a toujours manifesté une passion plus vive pour le tiers-monde (c'était, il est vrai, son secteur particulier à la commission, où il a joué un rôle majeur dans la préparation des accords de Lomé) que pour l'Europe communautaire, ou pour l'Occident en général. De ce point de vue, il a pu apparaître sur différents terrains — en particulier l'Amérique latine, mais plus encore le Proche-orient — plus proche de certains conseillers de l'Élysée que du chef de l'État lui-même.

Manifestement, l'analyse du ministre des relations extérieures différait assez sensiblement, à propos d'Israël en particulier, de celle de M. Mitterrand. Même si M. Cheysson a souvent noté avec satisfaction qu'il y avait au moins une méthode commune au Quai et à l'Elysée : tenir le même langage où que l'on se trouve, devant un auditoire arabe ou à la Knesset. Mais c'est lui, et non M. Mitterrand, qui a rencontré à plusieurs reprises M. Arafat, encore jugé infréquentable par la présidence.

Connivence

En fait, M. Cheysson s'est trouvé confronté à une difficulté qu'ont pu connaître avant lui bon nombre de ses prédécesseurs : la politique étrangère de la France se détermine très largement à l'Elysée, et la marge d'initiative personnelle du ministre qui en a la charge est inévitablement réduite — c'est même un euphémisme. De ce point de vue, M. Cheysson n'offrait évidemment pas la transparence espérée, ni même — il s'en faut de beaucoup — la profonde connivence qui, dans la logique de la pratique institutionnelle de la Ve République, doit unir le président de la République à son ministre des relations extérieures.

A cet égard, la différence est frappante par rapport à M. Roland Dumas, qui fut durant les six mois de la présidence française du Conseil des Dix le ministre des affaires européennes aux côtés de M. Cheysson, et non sous ses ordres (il n'était d'ailleurs pas, comme son prédécesseur M. Chandernagor, ministre délégué, mais titulaire à part entière de ce portefeuille). Différence non pas en ce qui concerne la transparence — c'est la dernière chose dont on songerait à taxer M. Dumas, — mais du moins quant à la parfaite convergence d'analyse avec l'Elysée. Et aussi une certaine *rondeur d'expression qui n'était pas* le fort de M. Cheysson, encore que bon nombre des interlocuteurs officiels ou privés aient gardé un excellent souvenir de ses interventions, parfois brillamment improvisées dans un anglais irréprochable.

Son ministre des relations extérieures aura plus d'une fois irrité M. Mitterrand. Mais ce dernier était impressionné par sa connaissance des dossiers «tous azimuts», et par le fait que M. Cheysson avait sur tout sujet diplomatique, outre cette connaissance technique, une opinion dûment motivée, fût-elle assez différente de celle que lui-même allait se former. A plusieurs reprises, on avait déjà prêté au chef de l'Etat l'intention de mettre un terme à cette collaboration. Mais il fallait trouver à M. Cheysson une « grande » porte de sortie, d'autant que l'intéressé, en juillet dernier encore, avait écarté l'hypothèse d'un retour à la Commission de Bruxelles s'il ne devait pas s'agir de la présidence, obtenue par son collègue des finances, M. Jacques Delors. On avait alors cherché pour le titulaire du Quai une présidence de grande société nationalisée — on le dit passionné par les problèmes pétroliers, — la direction d'une organisation internationale, ou encore une ambassade de tout premier plan. Mais la nouvelle loi fixant l'âge de la retraite à soixante-cinq ans (il en a soixante-quatre) et le manque de très hauts postes disponibles, ont finalement rendu la chose impossible. M. Cheysson va donc reprendre le chemin de Bruxelles, non sans espérer, avec le « portefeuille » de la coopération, reprendre aussi, fréquemment, le chemin du tiers-monde.

B. B.

● RECTIFICATIF. — Une erreur d'impression a déformé le prénom de M. Bassi, qui s'appelle Michel et non Richard, comme il était écrit dans *le Monde* du 5 décembre à propos du télégramme de M. Cheysson à M. Triki.

LES ENTRETIENS D'UN HOMME D'AFFAIRES AMÉRICAIN A MOSCOU

M. Tchernenko pose « ses » conditions à une rencontre avec M. Reagan

De notre correspondant

Moscou. — L'homme d'affaires Armand Hammer est à lui tout seul, et malgré ses quatre-vingt-six ans, un bon baromètre des rapports soviéto-américains. Fils de l'un des fondateurs du Parti communiste américain, il a commencé à faire du commerce avec les Soviétiques dès 1921, son interlocuteur d'alors étant Lénine lui-même. Chaque fois que M. Hammer prend le chemin de Moscou, il revient chargé des « confidences » de la direction soviétique.

Le président d'Occidental Petroleum n'a pas failli à sa réputation puisqu'il a été reçu, mardi 4 décembre, au Kremlin par M. Tchernenko pendant une heure et demie. Il a, en revanche, quelque peu accusé son âge lors d'une conférence de presse tenue le même jour au centre du commerce international, confondant, à deux reprises, M. Tchernenko avec Leonid Brejnev. Il est vrai que M. Hammer a bien davantage fréquenté le second que le premier. Le chef de l'Etat soviétique disparu lui avait accordé la faveur sans précédent pour un homme d'affaires occidental de pouvoir se rendre à Moscou en avion privé. Les deux hommes parlaient à bâtons rompus de la politique mondiale et de leurs problèmes cardiaques respectifs.

M. Tchernenko a affirmé à son visiteur qu'il fallait *« retrousser les manches »* afin de *« trouver les moyens de sauver l'humanité de la catastrophe nucléaire »*. *« Nous ne manquons pas de déclarations de bonne intention*, a poursuivi le dirigeant soviétique, mais *seul l'avenir montrera si, contrairement à leur attitude précédente, les États-Unis vont adopter une attitude réaliste qui assurerait le succès des négociations* [sur le désarmement] ». M. Hammer, qui s'était rendu la semaine dernière à Washington au département d'Etat pour y être informé de la position des États-Unis sur les questions de désarmement, avant la rencontre de Genève, les 7 et 8 janvier, entre MM. Shultz et Gromyko, a insisté sur le fait qu'il n'était porteur d'aucun message officiel du président Reagan.

Il a — semble-t-il — pris une initiative personnelle en demandant à M. Tchernenko quelles étaient ses conditions pour un sommet avec M. Reagan. Le secrétaire général lui a déclaré que la rencontre serait possible si Washington promettait publiquement, comme Moscou l'a déjà fait, de ne pas recourir en premier à l'arme nucléaire, condition difficilement réalisable. Cet échange de propos sur un éventuel sommet ne devrait donc pas avoir de conséquences pratiques, mais il dénote un changement d'atmosphère.

Une autre préoccupation soviétique majeure a été mise en relief lors de l'entrevue. M. Tchernenko a évoqué, selon l'agence Tass, devant son interlocuteur, les *« obstacles artificiels »* qui entravent *« le développement de rapports mutuellement avantageux dans tous les domaines, y compris le commerce »*.

La question de l'embargo de fait décrété par les Etats-Unis sur les exportations de haute technologie vers l'URSS est une de celles qui reviennent le plus souvent parmi les conditions mises implicitement par Moscou à une reprise du dialogue avec Washington. Les relations commerciales entre les deux pays *« sont à un niveau très bas »*, a affirmé M. Hammer. L'homme d'affaires américain n'a cependant pas personnellement à se plaindre puisque, avant son départ pour Moscou, il avait obtenu les licences d'exportation nécessaires pour la construction avec du matériel *made in USA* d'un pipe-line de 250 kilomètres de long, qui transportera du charbon liquéfié dans la région de Novossibirsk, en Sibérie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● SEPTIÈME DÉMISSION AU *SEIN DU GOUVERNEMENT* QUÉBÉCOIS. — M. Denis Lazure, ministre des relations avec les citoyens dans le gouvernement québécois, a donné sa démission, mardi 4 décembre, pour marquer son désaccord avec la position de M. Lévesque, premier ministre, sur la question de l'indépendance de la province. Il est le septième ministre à quitter le gouvernement depuis l'annonce, le 19 novembre, par M. Lévesque, qu'il ne ferait pas de l'indépendance l'enjeu des prochaines élections provinciales. Certains des démissionnaires ont fait connaître leur intention de créer une nouvelle formation politique.

Nicaragua

● VINGT-TROIS OUVRIERS AGRICOLES TUÉS PAR LA CONTRA. — Les rebelles anti-sandinistes ont tué au moins vingt-trois ouvriers agricoles qui allaient récolter le café dans la province de Nueva-Segovia, a-t-on appris, mardi 4 décembre, à Esteli. C'est l'embuscade la plus meurtrière depuis que les *contras* ont décidé de saboter la récolte de café. — *(Reuter.)*

Pologne

● L'ASSASSINAT DU PÈRE POPIELUSZKO EST UN « CAS ISOLÉ ». Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a confirmé mardi 4 décembre les récents actes de violence commis contre des prêtres et un militant de Solidarité de Lublin (*le Monde* du 4 décembre), mais les a présentés comme des affaires purement criminelles. Il a accusé *« la propagande occidentale »* de lier ces événements *« dans l'intention de nuire à la Pologne et de la présenter comme un pays où règne la terreur organisée par le pouvoir »*, alors que, selon lui, l'assassinat du Père Popieluszko est *« un cas isolé »*. — *(AFP.)*

Les rapports Est-Ouest

● L'OTAN décide de développer ses infrastructures en Europe

● Le pacte de Varsovie se félicite de l'ouverture des négociations américano-soviétiques

Les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie ont publié, mardi 4 décembre, à l'issue de leur réunion à Berlin-Est, un communiqué où *« ils se félicitent de l'accord intervenu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis pour entamer des négociations sur l'ensemble des problèmes concernant les armes nucléaires et spatiales »*. L'URSS et ses alliés souhaitent que *« les objets et les buts des négociations soient fixés dès le début en toute clarté »*. Il doit s'agir, selon eux, de *« renforcer la stabilité stratégique, empêcher la militarisation de l'espace (...), réduire les armements nucléaires, qu'ils soient stratégiques ou de portée intermédiaire, et cela jusqu'à l'élimination totale des armes nucléaires »*.

Le pacte de Varsovie n'a pas réitéré l'appel qu'il avait lancé en avril dernier à l'OTAN, demandant aux Occidentaux de mettre un terme au déploiement des euromissiles et de retirer ceux qui étaient déjà installés.

A Bruxelles, les membres européens de l'alliance atlantique ont d'ailleurs demandé la *« poursuite du déploiement des fusées nucléaires de portée intermédiaire comme prévu, faute d'obtenir par la négociation un résultat concret »*, a déclaré mardi le ministre britannique de la défense, M. Michaël Heseltine. D'autre part, les ministres de la défense de l'OTAN ont adopté un budget commun d'un montant de 7,8 milliards de dollars, qui doit permettre de renforcer les infrastructures de l'alliance en Europe au cours des six prochaines années. En même temps, ils ont approuvé une série d'engagements pour le renforcement de la capacité de combat des troupes conventionnelles : l'objectif est de rendre les troupes alliées — et non plus seulement les forces américaines — capables de soutenir le combat pendant trente jours. — *(AFP.)*

De notre correspondant

Bruxelles. — *« Cette réunion est la plus réconfortante depuis seize ans »*, a déclaré M. Richard Perle, secrétaire adjoint pour les affaires de défense, des États-Unis, au premier soir de la rencontre des ministres de la défense de l'alliance atlantique à Bruxelles.

Chacun s'est bien entendu empressé d'enregistrer *« avec la plus grande satisfaction »* l'annonce d'une reprise des contacts américano-soviétiques sur le désarmement, M. Perle a, d'autre part, annoncé une augmentation *« substantielle »* des dépenses qui vont être consacrées par les alliés à l'infrastructure de l'OTAN. Il s'agit de préparer une « structure d'accueil » pour les forces américaines. Les ministres se sont mis d'accord, non sans mal d'ailleurs, sur un programme de travaux de 7,85 milliards de dollars durant les six années à venir.

Les projets en cause touchent tous les domaines de l'infrastructure atlantique en Europe. Ils prévoient notamment la construction de *« plusieurs centaines »* d'abris pour les renforts aériens des États-Unis qui seraient requis sur le territoire européen en cas de conflit. De même, il est admis que l'on développera et prolongera le réseau des oléoducs de l'OTAN, ainsi que le système de communication entre les diverses forces alliées.

J. W.

D'AFFAIRES AMÉRICAIN A MOSCOU

« ses » conditions
avec M. Reagan

rapports Est-Ouest

AN décide de développer ses infra-
tures en Europe

pacte de Varsovie se félicite de
verture des négociations
cano-soviétiques



Finlande
le fin du fond.

AMÉRIQUES

Cuba

Dimanche « rouge » à La Havane

Les autorités préparent la population à repousser une attaque de l'« ennemi »

De notre envoyé spécial

La Havane. — *« Prêt pour la défense. »* L'entreprise Emilio Ayala Molina, qui, dans un quartier du centre, fabrique des pièces de rechange pour centrales électriques, vient juste de recevoir des autorités cette distinction élogieuse qu'elle partage avec 2 763 autres « lieux de travail » de la capitale. *« Prêt pour la défense »*, qu'est-ce à dire ?

Réunis le 2 décembre au matin avec les quelque 300 ouvriers de l'usine pour un nouveau dimanche « rouge » — leur deuxième journée de travail « volontaire » en moins d'un mois, — le chef de la cellule communiste, le responsable de la section syndicale et le directeur expliquent : *« Tous ici font désormais partie d'une unité de combat. Chacun sait exactement ce qu'il a à faire en cas d'agression de l'ennemi. Il y a les brigades pour l'extinction des incendies, celles pour porter les premiers secours aux blessés. Et, naturellement, tout le monde est prêt à empoigner le fusil. »*

Dans un terrain proche de l'usine, les autorités font visiter une tranchée d'environ 50 mètres de long sur 6 de large et 3 de profondeur, dont on commence à renforcer les parois. *« Les travailleurs ont leur propre système d'abris dans l'usine. Ceci, c'est pour la population alentour, pour 150 personnes environ. Tout sera achevé à la mi-décembre. »*

Le voyageur se frotte les yeux. Où est cet *« ennemi »* — rarement autrement désigné — et si menaçant ?

Pourquoi, ce matin, cet exercice d'évacuation des malades de l'hôpital Gonzalez-Coro, proche de la place de la Révolution, au cœur de La Havane ? Pourquoi ces faux blessés, barbouillés de mercurochrome, qu'on débarque d'un camion et qu'on apporte sur une civière jusqu'en salle d'opération ? Certes, les Cubains ont, il y a vingt-trois ans, affronté un débarquement de mercenaires anti-castristes aidés par la CIA sur les plages de la baie des Cochons. Certes, les propos bellicistes du président Reagan ont pu, à plus d'une reprise, inquiéter les dirigeants de La Havane. Mais n'y a-t-il pas près de quatre ans que M. Reagan est installé à la Maison Blanche ? Et le climat n'est-il pas, d'évidence, moins tendu entre les deux Super-Grands qu'il ne l'était il y a un an ? Alors pourquoi, soudain, *l'été dernier, cette accélération de la* mise en condition de la population en vue d'une agression décrite comme *« probable et imminente »* ?

Les observateurs se perdent en conjectures. Tel allègue que les périodes pré-électorales aux États-Unis, ou consécutives à un scrutin présidentiel, sont éminemment *« périlleuses »* pour les pays ayant un contentieux avec Washington — et davantage encore lorsque le président en fonctions sollicite un nouveau mandat : en difficulté, il pourrait être tenté par une fuite en avant. *Elu, il aurait les fameux « cent jours d'état de grâce »* pour frapper « son » grand coup.

Le même fera observer que la situation est bien assez tendue aux frontières du Nicaragua pour que Cuba — considéré à la Maison Blanche comme la « source » de toute *l'agitation centraméricaine — ne se* sente pas en sécurité. Tel autre observateur estime que, pour avoir ainsi mis dix millions de personnes en alerte à un degré jamais atteint encore dans le passé, M. Fidel Castro a dû, vers le milieu de l'année, recevoir un message, une information exceptionnellement alarmante. D'où cette distribution, inédite, dans toutes les villes, dans tous les villages, de prospectus sur la conduite à tenir en cas d'attaque aérienne, et *cette frénésie de construction* d'abris, individuels et collectifs, de tranchées auprès des écoles, et ce dimanche « rouge » pour la défense, sans précédent dans les annales (1).

Pour cet autre observateur, il se serait agi de démontrer à tout le camp socialiste, réuni fin octobre à La Havane pour la trente-neuvième session du Conseil d'assistance économique mutuel (CAEM ou COMECON), que la menace américaine est tout à fait réelle, puisqu'on s'y prépare ainsi, et implique donc un renforcement, si possible, de l'aide à Cuba des six pays les plus développés du groupe.

Tel autre, enfin, estime qu'il s'agit de préparer psychologiquement la population à l'éventualité, moins improbable *désormais que jamais*, d'un retour des quelque trente mille soldats cubains stationnés en Angola : comment ceux-ci, en effet, sauraient-il rester à plus de 10000 kilomètres de la patrie si celle-ci est en danger ?...

Un bastion inexpugnable

Autre interprétation : ce martial remue-ménage serait la conséquence indirecte de l'invasion de la Grenade par les « marines », le 25 octobre 1983. On a vu alors, pour la première fois, se heurter de front Américains et Cubains, et ce, sans gloire pour ces derniers (2). Mais pourquoi, alors, avoir attendu si longtemps pour mettre le pays sur pied de guerre ? En fait, tout est en route depuis la fin de l'année dernière, comme nous l'a confirmé M. Parra, permanent communiste et chef de la zone de défense numéro 7 de La Havane. Dès cette époque, en effet, le PC a commencé à transformer le pays en un *« bastion inexpugnable »* et à préparer *« la guerre de tout le peuple »* contre *« l'agression de l'ennemi »*. Des cadres sûrs ont été sélectionnés pour prendre la tête des nouvelles *« zones de défense »* : selon les endroits, des unités comptant de 1 000 à 20 000 habitants, et susceptibles d'agir de la façon la plus autonome possible pour le ravitaillement, les soins aux blessés, l'évacuation des vieillards et des enfants vers la province, et, bien entendu, pour *« défendre chaque maison, chaque rue, chaque pouce de terrain »*.

« Notre référence est le Vietnam », précise sans hésiter M. Parra. Les médecins de l'hôpital Ramon-Gonzalez-Coro, comme tant d'autres dans le pays, ont suivi des cours de « chirurgisation » : quelle que soit leur spécialité, ils doivent être capables d'opérer de grands blessés de la tête, du thorax, de la colonne vertébrale, et des grands brûlés, *« qui représentent*, nous précise un docteur, *60 % des traumatismes en cas de guerre »*.

Dans le local d'un comité de défense de la révolution (CDR), une douzaine de femmes de quarante à soixante-cinq ans sont en train de confectionner des sacs à dos dans un tissu camouflé. Dans d'autres CDR, nous explique M. Parra, des citoyennes fabriquent, à partir de morceaux de ferraille qu'elles aiguisent en pointe, de redoutables *« pièges où s'empalera l'ennemi »*.

Notre interlocuteur admet que tout ceci coûte cher, *« surtout à un petit pays pauvre qui s'efforce par ailleurs de développer son économie »*. Dans le plus récent de ses traditionnels discours du 26 juillet (3), M. Fidel Castro a précisé que le pays dédiait 15 % de sa production de béton à la construction d'abris, et que 18 000 personnes y travaillaient en permanence — et ce pour ne rien dire des « volontaires ».

Pourtant, on note aussi que la presse cubaine — qui exprime évidemment les vues du Parti communiste — est moins alarmiste ces derniers temps. Il y a eu un état d'alerte maximal au cours de l'été, puis un *decrescendo* cet automne. Le « dimanche rouge » du 2 décembre (4) serait alors une sorte de « sursaut » ultime avant un « retour à la normale », c'est-à-dire un rythme de préparation à la défense civile nettement plus routinier. Toute prévision cependant est hasardeuse, les voies du régime cubain étant presque aussi *mystérieuses* que celles des autres pays communistes. Une certitude, cependant : la population ne manifeste aucune espèce d'inquiétude particulière, comme il était aisé de le voir le 2 décembre.

Certes, les réflexes acquis en un quart de siècle de castrisme jouent à *plein — et il n'est pas question pour* quiconque de regimber. Mais on en a vu d'autres, ici, et ce n'est pas la dernière alerte. Alors, on ne se prive pas de rire sous cape lorsque, devant le personnel réuni de l'hôpital Ramon-Gonzalez-Coro, le brancard sur lequel deux secouristes portent un prétendu blessé, soudain... se casse, manquant de peu de laisser choir son contenu.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Chaque année, le premier dimanche suivant le 1er novembre est déclaré « rouge » : la centrale syndicale appelle ses adhérents à travailler volontairement, ce jour-là, en hommage à la révolution soviétique.

(2) Le colonel commandant les « travailleurs-combattants » stationnés à Grenade a été dégradé au printemps.

(3) Anniversaire de l'attaque, avortée, de la caserne de la Moncada, à Santiago-de-Cuba, par Fidel Castro et ses compagnons.

(4) Le 2 décembre est une autre grande date de la « geste » révolutionnaire cubaine : celle du débarquement, *en 1956*, du *Granma*, le navire qui avait amené du Mexique Fidel Castro et quatre-vingt-un autres jeunes gens vers la Sierra Maestra.



EUROPE

LA FIN DU SOMMET DE DUBLIN

Malgré l'accord sur le vin, les réserves grecques hypothèquent la suite du processus d'élargissement de la CEE

De nos envoyés spéciaux

Dublin. – L'accord conclu mardi 4 décembre entre les Dix, à Dublin, sur le vin devrait permettre d'engager l'ultime phase de négociation avec l'Espagne et le Portugal. Cependant, la réserve générale dont a fait état M. Papandréou hypothèque l'ensemble du «scénario», et ternit le succès du conseil européen. Le premier ministre grec veut voir adopter les programmes intégrés méditerranéens, dits PIM, dont l'objet est d'accélérer la modernisation des régions méridionales de l'actuelle Communauté.

La Commission de Bruxelles, qui est à l'origine de ce projet PIM, suggérait un financement communautaire de 6,6 milliards d'ECU, soit 46 milliards de francs, étalé sur six ans, dont 45 % seraient affectés à l'Italie, 17 % à la France et 38 % à la Grèce. Une aubaine ! M. Papandréou donne aux propositions de la Commission une valeur d'engagement, et exige que celui-ci soit tenu. Les crédits affectés aux PIM devraient, selon lui, atteindre au moins 5 milliards d'ECU (103 milliards de francs). C'est là une perspective que rejettent catégoriquement les autres Etats membres.

M. Garret FitzGerald, premier ministre irlandais, qui présidait les travaux du conseil européen, a admis que la position des Grecs et celle des autres pays membres étaient restées *« très éloignées »*. Il reste à voir jusqu'où ira l'obstruction du gouvernement d'Athènes, et, en particulier, si celui-ci fera obstacle à l'ouverture d'un dialogue direct entre la Commission et les deux pays candidats. M. FitzGerald a assuré qu'il n'en serait rien. Mais les propos tenus, mardi soir, par M. Harambopoulos, le chef de la diplomatie hellénique, peuvent cependant le faire redouter. On en saura davantage lors de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères les 17 et 18 décembre.

M. François Mitterrand, qui a estimé qu'*« un pas en avant important, et même décisif, avait été accompli »* lundi et mardi, s'est efforcé de mettre en perspective les travaux des conseils européens successifs. Dublin, a-t-il expliqué en substance, est la suite logique des réunions de Stuttgart (juin 1983) et de Fontainebleau (juin 1984). Selon le président de la République française, devrait revenir à chaque sommet européen la tâche de régler un problème majeur. A Fontainebleau, les Dix avaient mis fin au contentieux budgétaire qui les divisait depuis plusieurs années ; à Dublin, le compromis franco-italien sur le vin, qui, a estimé M. Mitterrand, *« donne des garanties solides à nos producteurs »*, fait sauter le dernier verrou qui entravait la négociation avec l'Espagne et le Portugal.

Dans son esprit, le conseil européen qui se tiendra les *18 et 19* mars 1985 à Bruxelles aura comme mission prioritaire de faire le point de cette négociation, et, sans doute, d'aider à la conclure. A celui qui se déroulera en juin à Milan, il incombera de se prononcer sur le résultat politique de la construction européenne, et, le cas échéant, sur les réformes institutionnelles à mettre en œuvre.

C'est un thème sur lequel les chefs de gouvernement sont, cette fois-ci, *restés* très flous. Le rapport Dooge, du nom du président irlandais du comité pour les questions institutionnelles créé à Fontainebleau, sera revu approfondi au cours des prochains mois. Un délai qui donnera en particulier à ses auteurs l'opportunité d'observer le comportement du Parlement européen et d'essayer d'en tirer un enseignement « opérationnel ».

L'Assemblée, au moins autant que M. Papandréou, s'apprête, en *effet*, à jouer les *trouble-fête* sur la scène communautaire. Elle se montre très mécontente que le conseil européen, qui était saisi du dossier, n'ait pas cru bon de l'associer autrement que d'une manière formelle aux décisions visant à assurer une plus stricte discipline budgétaire, et paraît décidée à rejeter, la semaine prochaine à Strasbourg, le budget de la Communauté pour 1985.

Elle ouvrira ainsi une crise interinstitutionnelle dont l'issue est d'autant *plus incertaine que les intentions* des gouvernements membres, et singulièrement celui de Paris, quant à la place qu'ils souhaitent voir occuper par le Parlement dans le débat européen, sont ambiguës, voire contradictoires.

Un maigre bilan politique

La faible place accordée par le conseil du dublin aux questions institutionnelles s'explique aisément par l'état des négociations sur l'élargissement, à la fois pour des raisons pratiques – les Dix souhaitaient pouvoir rapidement présenter une *« plate-forme commune »* à l'Espagne et au Portugal, après avoir réglé la question du vin – et pour des raisons psychologiques : une grande proclamation de foi sur l'union *européenne, ou même un examen* un peu plus attentif du rapport présenté par M. Maurice Faure au nom du comité Dooge, n'aurait pas eu grand sens si la Communauté avait une fois de plus administré la preuve qu'elle bute obstinément sur les questions pratiques. On n'eût pas manqué, alors, de parler, non sans raison, de fuite en avant.

La modestie des commentaires apportés au rapport Faure n'en contraste pas moins assez cruellement avec les espérances que, dans différents cercles «européens», on avait mises en ce sommet. Dans une lettre qu'il a adressée le 30 novembre à M. Mitterrand, le président du Parlement européen, M. Pierre Pflimlin, souhaitait explicitement *« que les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Dublin accomplissent un geste historique en donnant leur accord »* à la convocation *« d'une conférence intergouvernementale chargée de négocier un projet de traité d'union européenne »*, aux travaux de laquelle il demandait par ailleurs, fort logiquement, que l'Assemblée de Strasbourg *« soit associée »*.

Quant à la coopération politique proprement dite, elle n'aura pas tenu, elle non plus, un rôle très éminent dans les délibérations du conseil européen, contrairement à ce que pourrait laisser croire la longueur du document consignant ses traditionnelles « conclusions ». A propos du conflit israélo-arabe, les Dix *« considèrent qu'il est d'une importance vitale que de nouveaux efforts soient entrepris en vue d'aboutir à des négociations pour un règlement »*, et *« demandent à toutes les parties de mettre pleinement en œuvre les dispositions des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité »* des Nations unies, tout en condamnant *« la politique illégale de colonies dans les territoires occupés »*.

Par ailleurs, le conseil a exprimé sa *« préoccupation »* devant le prolongement de la guerre Iran-Irak, rappelé son attachement *« à la pleine souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Liban »*, confirmé leur déclaration de Stuttgart sur l'Amérique centrale (dont *« les problèmes ne peuvent être résolus par des moyens militaires »*) et réaffirmé la nécessité de lutter contre le terrorisme et l'abus de l'immunité diplomatique. De même aura-t-on appris sans véritable surprise que la Communauté européenne *« attache la plus haute importance à la conclusion d'accords effectifs sur la limitation des armements »* et à la sauvegarde de l'esprit d'Helsinki.

S'il n'y avait eu la décision d'accorder une aide supplémentaire de 700 000 tonnes de céréales à l'Éthiopie et au Sahel, ravagés par la famine, on aurait eu la complète impression que les Dix s'étaient cantonnés, à Dublin, en matière de coopération politique, à une sorte d'incantation rituelle, singulièrement répétitive et coupée de l'actualité.

BERNARD BRIGOULEIX
et PHILIPPE LEMAITRE.

LES DÉCISIONS SUR LA VITICULTURE SONT TRÈS MAL ACCUEILLIES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

L'accord de Dublin sur la réglementation du marché du vin et sur la maîtrise de la production fait grincer bien des dents dans les milieux français concernés. *« Je m'élève contre les sacrifices que le conseil européen est sur le point d'imposer à l'agriculture et, en particulier, aux productions méridionales françaises. Les chefs d'Etat et de gouvernement viennent de décider un véritable « carcan financier », pour la politique agricole commune sans tenir compte des aléas climatiques et économiques auxquels elle se trouve confrontée »*, a déclaré M. Louis Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture. *« Les accords sur le vin et sur les fruits et légumes, notamment, ont été réalisés à l'arrachée pour des raisons strictement politiques, sans prendre en considération les conditions sociales et économiques réelles »*, a-t-il ajouté.

La Fédération nationale des producteurs de vin de table est inquiète et l'un de ses dirigeants lance : *« Ce n'est pas l'Espagne qui adhère à la Communauté pour le vin, c'est la CEE qui adhère à l'Espagne. Il faut que les producteurs puissent bénéficier d'une réelle garantie de prix pour les quantités qu'ils auront le droit de produire. »*

Pour sa part M. Emmanuel Maffre-Baugé, parlementaire européen (PC) et l'un des leaders du Comité d'action viticole (CAV) a qualifié l'accord d'*« estocade pour le Midi »*. *« Le gouvernement français a complètement largué sa viticulture. C'est désormais la brouille définitive avec le Midi viticole. Il faut que le CAV, réagisse et de façon suffisante. »* Le CAV devait se réunir ce mercredi 5 décembre à Pézenas près de Béziers.

Italie

Le Parti d'unité prolétarienne issu d'une scission regagne le PCI

De notre correspondant

Rome. – Le comité central du Parti communiste italien devait procéder, ce jeudi 28 novembre, à l'intégration en son sein de nouveaux membres. L'un d'entre eux sera vraisemblablement désigné à la direction du parti. Ces « cooptés » sont les dirigeants nationaux du Parti d'unité prolétarienne (PDUP), petit parti de gauche *né à la suite* de l'exclusion du PCI du groupe du Manifesto et d'une scission au sein de ce dernier. Le PDUP a en effet décidé, dimanche 25 novembre, de réintégrer les rangs communistes.

Le PCI y gagne une dizaine de milliers de militants, un demi-million de voix, cinq députés, un sénateur et un député européen, Mme Luciana Castellina.

La création du PDUP fut l'une des expressions les plus significatives de la nouvelle gauche des années 70. En octobre 1969, le groupe, qui publiait la revue *Il Manifesto* exprimant des opinions divergentes de la ligne officielle du PCI (notamment sur la Chine, la Tchécoslovaquie ou la politique intérieure), fut exclu. Le « procès » contre le groupe du Manifesto – dont faisaient partie des membres du comité central du PCI comme Mme Rossana Rossanda, MM. Luigi Pintor et Aldo Natoli – avait été instruit par M. Natta, aujourd'hui à la tête du PCI. Par la suite, *Il Manifesto* devint un quotidien. Certains, encouragés par le mouvement favorable qui se dessinait à la base, souhaitèrent lui donner le caractère d'une organisation politique. Ce sera en fait l'époque des fractions. L'une *d'elles*, le *PDUP*, se *présenta* aux élections de 1976, obtenant le soutien d'une partie du mouvement étudiant et de l'Avant-Garde ouvrière.

Si aujourd'hui le PDUP rejoint le PCI, c'est non seulement, explique son secrétaire général, M. Magri, parce que les petits partis ont perdu leur raison d'être, et pour renforcer la possibilité d'une alternance à gauche, mais aussi parce que le PCI a changé et est devenu un parti plus ouvert.

Une petite minorité ne s'est pas *ralliée aux thèses du secrétaire général*. L'ironie de l'histoire, en tout cas, veut que ce soit avec M. Natta à la tête du PCI que le PDUP décide de revenir au bercail : *« De Natta à Natta »*, en quelque sorte, tel sera d'ailleurs le titre d'un livre qui sera prochainement publié sur l'expérience du PDUP.

PHILIPPE PONS.

ASIE

LA CATASTROPHE DE BHOPAL EN INDE

Plus de mille personnes tuées par le gaz empoisonné

(Suite de la première page.)

Au total on estime qu'environ deux cent mille personnes ont été directement ou indirectement affectées par la catastrophe ; vingt-cinq à trente mille ont reçu des soins, gouttes dans les yeux, intraveineuses, administration d'hydrocortisone et d'oxygène. Les gazés souffrent de vomissements, d'étourdissements, de nausées et de douleurs à la poitrine et aux yeux. Les experts médicaux estiment que la vue de nombre d'entre eux sera irrémédiablement endommagée et que certains souffriront de désordres neurologiques permanents. Les autopsies pratiquées sur certains cadavres ont révélé que la plupart des victimes sont mortes de difficultés respiratoires semblables à celles que certains alpinistes éprouvent en très haute montagne.

Dans la ville dévastée, on craint maintenant les effets à long terme de l'accident. Les récoltes, les légumes dans les jardins, le lait des vaches malades (trois mille sont mortes) sont-ils consommables ? Jusqu'ici seules les réserves d'eau de la ville ont été contrôlées. Elles sont potables.

M. Rajiv Gandhi, le premier ministre, a interrompu mardi sa campagne électorale pour visiter les lieux dévastés. *«L'ampleur de la tragédie n'est peut-être pas encore entièrement connue»*, a-t-il déclaré, reconnaissant au passage la responsabilité des autorités locales, coupables d'avoir laissé se développer autour de l'usine un vaste bidonville en l'absence duquel le bilan humain de la catastrophe eut sans doute *été* moins lourd. *«Il va nous falloir contrôler de beaucoup plus près l'urbanisation sauvage ; et la fabrication de produits dangereux dans les régions à forte population»*, a conclu le chef du gouvernement avant de reprendre sa tournée électorale.

Les implications politiques du drame ne font, elles, que commencer. A New-Delhi, les partis d'opposition ont accusé M. Arjun Singh, le chef du gouvernement de l'Etat du Madhya-Pradesh (membre du parti de M. Gandhi) de *«négligences criminelles»* et réclamé la démission du gouvernement. Celui-ci a rejeté la responsabilité de la tragédie sur Union Carbide, les dirigeants de la multinationale lui ayant assuré *«à de multiples reprises»* qu'il n'y avait pas *«le moindre danger»*. *«C'est sur la base de ces affirmations*, rétorque M. Arjun Singh, *que j'ai refusé de céder aux pressions en faveur du déplacement de l'usine.»*

Ces pressions, c'est désormais confirmé, s'étaient multipliées ces dernières années après quatre accidents en 1981 et 1982. Plusieurs dizaines d'employés du complexe avaient alors été affectés par la fuite de gaz phosgène, et plusieurs d'entre eux étaient morts. *«Des enquêtes avaient alors été ordonnées, puis oubliées»*, écrit un journal hindi de Bhopal, et le quotidien d'imprimer pour la seconde fois un article prémonitoire publié dans ses colonnes, en juin dernier, et intitulé : «Bhopal est assis sur un volcan.»

Le journaliste qui avait mené l'enquête faisait état de corruption parmi les fonctionnaires et dressait la liste des personnes membres du parti gouvernemental qui à divers titres (administrateurs, conseillers, etc.) bénéficient des largesses d'Union Carbide.

Après avoir ordonné la fermeture immédiate de l'usine identique de pesticides qui fonctionne en Virginie, le président de la firme multinationale s'est mis en route pour Bhopal afin d'étudier, a-t-il dit, *« les mesures que nous pouvons prendre pour secourir les sinistrés »*. Une communauté endeuillée, dévastée et indignée l'y attend.

PATRICE CLAUDE.

La fatalité a bon dos

(Suite de la première page.)

La chimie aligne un lourd passif. Pour ne remonter qu'à dix ans, rappelons Flixborough, en Grande-Bretagne, en 1974 (explosion dans une usine produisant un intermédiaire utilisé pour la fabrication du nylon : 28 morts, 89 blessés, 450 maisons endommagées) ; Seveso (1976), au nord de Milan, où un nuage de dioxine sème la terreur, provoque des maladies de la peau, des interruptions de grossesse, la mort de centaines d'animaux ; Toronto (1979) où un accident de transport chimique contraint à l'évacuation de 240 000 personnes, sans parler de Los Alfaquès (1978) où l'explosion d'un camion de gaz ravagea un camp de touristes sur la Costa Brava.

On ne peut plus se boucher les yeux devant ce que Patrick Lagadec a appelé le *« risque technologique majeur »* (1). Il ne suffit pas de désigner du doigt les firmes qui sont à l'origine des accidents (Hoffmann-La Roche à Seveso, et Union Carbide à Bhopal), de mettre en prison pour homicide par imprudence des responsables *locaux, ou, plus* généralement, de laisser dire qu'il faut payer un tribut au progrès et que, après tout, les accidents de voiture...

Les écologistes ont mené une insistante campagne contre les dégâts causés à la nature par les industriels et les risques du nucléaire. Ils ont été entendus. Pourquoi le silence retombe-t-il si vite, lorsque des hommes, des femmes, des enfants sont les victimes de techniques plus anciennes ? Pourquoi la *prévention, la sécurité*, apparaît-elle trop souvent comme accessoire dans les « impératifs » industriels ? Les dirigeants se posent-ils très sérieusement la question de savoir s'il faut ou non produire telle substance ? S'il est prudent d'installer ou non telle usine dans telle zone ? Les citoyens sont-ils avertis des risques qu'ils côtoient ? Dans le domaine nucléaire, où la sensibilité collective, frappée par le champignon d'Hiroshima, est la plus vive, l'émoi public a fini par arracher des informations. Mais qui ne se souvient des réticences des technocrates à fournir des données valables ?

« Aucun développement technologique, écrivait Patrick Lagadec dans l'ouvrage que nous avons cité, *ne saurait échapper à l'examen critique ni au débat. Le risque majeur exige de tout passer au crible, de tout légitimer politiquement. Cela, bien entendu, en toute connaissance des coûts sociaux et des avantages liés aux formes de développement analysées. »*

Là comme ailleurs, les intérêts économiques ne doivent pas être l'*ultima ratio* de la décision. A l'ère de la complexité et des menaces d'envergure, on ne peut plus adhérer seulement au slogan cher aux dirigeants industriels américains des années 30 : *Science finds, industry applies, man conforms* (la science trouve, l'industrie applique, l'homme s'adapte) (2).

PIERRE DROUIN.

(1) *La Civilisation du risque*, Éditions du Seuil, 1981.

(2) Cité par J. Kemeny, président de la commission d'enquête sur l'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, qui causa en 1979 l'émotion que l'on sait et un déplacement spontané de 200 000 personnes, mais ne causa heureusement aucune victime.

L'un des plus graves accidents industriels de l'histoire

New-York *(AP)*. – La fuite de gaz toxique à Bhopal est l'un des plus graves accidents industriels de l'histoire. Voici quelques-unes des précédentes catastrophes :

– 1917 : Explosion d'un bateau transportant des munitions à Halifax, en Nouvelle-Ecosse : 1 963 morts. Selon certaines sources, la catastrophe aurait fait plus de 3 000 morts ;

– 21 septembre 1921 : Explosion à l'usine chimique BASF d'Oppau, en Allemagne : 561 morts ;

– 26 avril 1942 : Une explosion à la mine de charbon Honkeiko en Chine : 1 572 morts ;

– 16 avril 1947 : Explosion d'un bateau contenant des engrais à Texas City, aux Etats-Unis : 561 morts ;

– 7 août 1956 : Explosion de camions transportant de la dynamite à Dali, en Colombie : 1 100 morts ;

– 27 décembre 1975 : Explosion dans une mine de Chaswala, en Inde : 421 morts ;

– 1976 : Un nuage toxique de dioxine se propage au-dessus de la ville italienne de Seveso après une explosion, provoquant l'évacuation de sept cents habitants de la ville, tuant des centaines d'animaux et provoquant des lésions chez au moins deux cents personnes. Il a fallu attendre juillet 1984 pour que les effets nocifs aient complètement disparu ;

– 1979 : Après un accident dans une usine chimique de Novosibirsk, en URSS, environ trois cents personnes (selon les informations disponibles) sont tuées ;

– 19 novembre 1984 : 80 000 barils de gaz naturel de l'usine Pemex à Mexico explosent. L'incendie qui s'ensuit fait 452 morts, 4 248 blessés et 31 000 sans abri.

Union Carbide : 99 500 salariés Un chiffre d'affaires de 85 milliards de francs

Les dirigeants du groupe américain Union Carbide, propriétaire de l'usine de Bhopal (Inde), où plus de mille personnes ont trouvé la mort à la suite d'une fuite de gaz isocyanate de méthyle, assurent que toutes les mesures nécessaires vont être mises *en œuvre pour vérifier les systèmes* de sécurité des installations du groupe utilisant le même gaz toxique, notamment en France et au Brésil.

Union Carbide ne produit ce gaz que dans son unité américaine d'Institute (Virginie Occidentale), aux Etats-Unis. En revanche, il l'utilise dans plusieurs usines spécialisées dans la fabrication de pesticides, notamment dans son usine américaine de Woodbine (Georgie), l'usine de Gaillon (Eure) et celle de Cubatao (Brésil). Le porte-parole de la firme *souligne qu'aucun détail n'a encore* été reçu sur les causes de la catastrophe en Inde. Il estime, cependant, que l'accident aurait pu être provoqué par l'éclatement, dû à la pression, d'un système de sécurité sur les réservoirs souterrains de stockage du gaz.

Dès lundi soir, Union Carbide avait annoncé l'arrêt total et immédiat de la production, et du transport de ce produit dans le monde entier.

Le groupe américain Union Carbide occupe la troisième place dans *l'industrie chimique des Etats-Unis* et arrive au douzième rang dans le monde. Il est surtout connu dans le grand public pour ses fabrications de piles (marques UCAR et Mallory). Dans ce domaine d'activité, il est incontestablement le numéro un mondial (1,9 milliard de dollars de chiffre d'affaires).

En 1983, pour la première fois, les ventes du groupe ont légèrement dépassé 9 milliards de dollars (85 milliards de francs), dont 6 milliards (57 milliards de francs) dans la chimie, toutes fabrications confondues (2,5 milliards de dollars dans la pétrochimie, 1,4 milliard dans les gaz industriels, 1 milliard dans l'industrie des métaux et les produits carbonés, 2,2 milliards dans la fabrication de produits spéciaux de haute technologie).

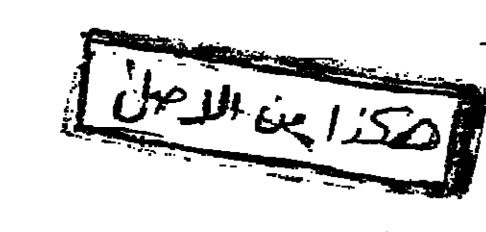
Union Carbide possède sept usines en France, celle de Saint-Etienne, orientée sur la fabrication de produits pour les revêtement de surface, étant la plus moderne. Le groupe emploie 99 500 personnes (plus de 2 000 en France).

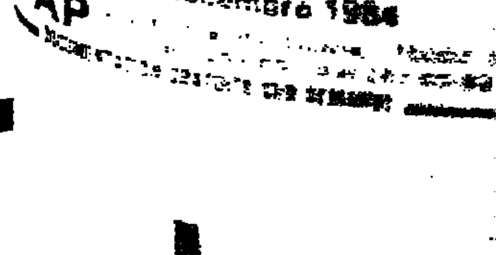
Il est présent dans toutes les régions du monde, et ses activités en Extrême-Orient (750 millions de dollars de chiffre d'affaires) sont les deuxièmes en importance, hors des Etats-Unis, après l'Europe.

A. D.

L'ISOCYANATE DE MÉTHYLE

Utilisé dans la fabrication de pesticides, l'isocyanate de méthyle est un liquide peu soluble, très inflammable et très volatile. C'est cette dernière caractéristique qui le rend particulièrement toxique. L'isocyanate provoque en effet des brûlures de la peau et a sur les yeux des effets irritants. Mais inhalé ou absorbé à forte dose, il provoque des œdèmes pulmonaires aigus. Les alvéoles pulmonaires, enflammées, ne pouvant plus assurer correctement les échanges gazeux qui conduisent à l'oxygénation du sang, et l'on peut mourir au bout de quelques heures par asphyxie.





Aux lointains confins de la Chine...

(Suite de la première page.)

La viande de mouton – son odeur tenace colle longtemps aux vêtements – sert aussi, avec une bonne dose d'oignons et une sauce pimentée explosive, à fourrer les *sumsas*, sorte de chausson de pâte légèrement levée, et les mantas, raviolis locaux.

Contrairement aux Chinoises, les femmes ouïghours portent peu le pantalon ample et droit, généralement de couleur terne (gris, kaki, bleu marine), que l'on voit partout ailleurs dans le pays. Adopter cette mode serait mal considéré, nous dit-on, car cela signifierait une rupture avec l'usage, qui veut que les jambes des femmes, chez les Ouïghours, soient cachées sous d'épais bas, fort disgracieux, de coton ou de laine sombre. Heureusement, le nylon, même lorsqu'il n'est pas de très bonne qualité, permet aujourd'hui d'améliorer les apparences. Les jupes, les robes, sont de couleurs vives. Le rouge et le vert dominent. Il n'est pas rare, surtout à la campagne, que sous la jupe, les femmes enfilent un pantalon bouffant léger qu'il n'est pas indécent de montrer. Le voile n'est plus porté, sauf à Kachgar, haut lieu de l'islam au Xinjiang. Encore est-il, là-bas, très inégalement arboré. En soie ou en coton à larges mailles d'un marron austère, il tombe sur les épaules, donnant à celles qui en sont affublées des formes fantomatiques.

Autant dire que même à Urumqi, dont la population est maintenant aux deux tiers han, le spectacle tranche sur celui d'une ville chinoise de l'intérieur. L'attachement à leurs habitudes et traditions nationales manifesté par les Ouïghours – peuple d'origine turque, largement islamisé – paraît naturel, tellement celles-ci sont intégrées à leur vie quotidienne. Mais il évoque aussi, au milieu d'un environnement chinois qui n'a cessé de se renforcer depuis *1949*, un réflexe de survie.

Quelques chiffres suffisent à montrer l'évolution qui s'est produite en une trentaine d'années. En 1953, les Ouïghours représentaient 75 % de la population du Xinjiang, les Hans seulement 8 %, les autres minorités nationales (Kazakhs, Huis, Mongols, etc.) 17 % ; en 1978, tandis que la proportion des Hans atteignait 41 % du total, celle des Ouïghours n'était plus que de 49 %. Aujourd'hui, sur une population de 13,3 millions d'habitants, les Ouïghours sont au nombre de 5 940 000, soit 44,5 % de l'ensemble, à peine plus que les Hans (5,3 millions, soit 40,2 %), la part revenant aux autres minorités étant de 15,3 %.

Subordination

Les populations autochtones, pour la plupart musulmanes (de rite sunnite), sont donc encore majoritaires à près de 60 %, mais les Ouïghours sont en passe de perdre leur *supériorité numérique*, écrasante il y a trente ans. Au rythme de l'implantation han actuelle (de 100 000 à 200 000 nouveaux venus par an, estime-t-on), les Chinois seront les plus nombreux avant dix ans (2). En réalité, on doit se trouver dès maintenant dans une situation proche de l'égalité *numérique entre* Hans et Ouïghours, si l'on prend en compte les militaires stationnés dans la région autonome et qui sont recensés à part.

Si la tradition des soldats-laboureurs d'autrefois s'est maintenue, techniciens, ingénieurs, ouvriers, cadres administratifs et politiques ont supplanté dans la cohorte des nouveaux arrivants les porteurs de la « marque au visage », qui, jadis, identifiait les criminels bannis sur ces terres désolées. Encore qu'il ne soit plus un secret pour personne que certaines « fermes de travail » ressem*blent fort à des colonies* pénitentiaires.

Les responsables chinois insistent sur la formation d'élites locales entreprise depuis 1949. Le personnel hautement qualifié (scientifiques, ingénieurs, médecins, etc.), issu des minorités ethniques, serait *aujourd'hui de cent quatre-vingt* mille personnes contre quarante mille en 1955 au moment de la création de la région autonome. Mais, outre qu'il reste insuffisant, ce chiffre ne traduit pas toute la réalité. Il ne rend pas compte, en particulier, des divers handicaps que doivent surmonter, pour s'élever dans l'échelle sociale, les jeunes gens appartenant à des minorités. En règle générale, l'essentiel de leur scolarité primaire, voire secondaire, se fait dans une langue autre que le chinois (le plus souvent en ouïghour). Aussi, dans de nombreuses disciplines, les étudiants ouïghours qui entrent à l'université doivent-ils commencer par faire une année de perfectionnement en langue chinoise.

Il ne fait pas de doute, d'autre part, que le taux de scolarisation est bien moindre chez les Ouïghours et les autres minorités que chez les Hans. Le pourcentage des élèves non-Hans aux différents niveaux d'étude n'atteint jamais les 60 %, qui correspondraient à la proportion des minorités nationales dans l'ensemble de la population de la région. Dans le primaire, les élèves ouïghours, kazakhs et autres représentent 52 % du total, mais seulement 32,5 % dans le secondaire.

Enfin, la subordination dans laquelle se trouvent la plupart du temps les Ouïghours par rapport aux Hans *dans leur vie professionnelle* n'est certainement pas la meilleure des motivations. Très souvent, les postes les plus sensibles échappent aux cadres d'origine non chinoise, et plus on s'élève dans la hiérarchie, plus le rapport leur est défavorable. Est-ce un hasard, par exemple, si, au cours d'un voyage d'une dizaine de jours, nos interlocuteurs, à l'exception d'un guide-interprète, d'un imam et d'un vice-directeur d'une *usine de tapis, étaient tous des* Chinois bon teint ?

La propagande officielle fait beaucoup de cas de certains faits et chiffres témoignant de la promotion de cadres des minorités nationales. Ainsi, le chef du gouvernement de la région autonome, M. Tomur Dawamat, est un Ouïghour, et trois de ses six adjoints sont d'ethnies non-Hans. Parmi les 47 membres du comité permanent du Congrès du peuple du Xinjiang, 28 sont issus des minorités. Et sur les 667 délégués de la région à la première session de la sixième Assemblée nationale populaire à Pékin en 1983, 64 % représentaient la population ouïghour et les autres minorités nationales.

La plupart de ces fonctions, toutefois, *ont une importance surtout* honorifique. Du reste, dans l'appareil du parti – le seul qui compte, – la situation est sensiblement différente : sur quinze membres du comité permanent au niveau régional, cinq seulement ne sont pas des Hans. Et le premier secrétaire de la province, M. Wang Enmao – le « commissaire » du Xinjiang – est, bien sûr, un Chinois de pure souche. Interrogé à ce sujet, un fonctionnaire local (Han) nous répond sans ambages : *« L'organisation du parti n'est pas dirigée par les minorités nationales. »* Il est vrai que le PC, au Xinjiang, ne compte que deux cent mille Ouïghours, sur un total d'environ cinq cent mille membres.

C'est sans doute dans le domaine de la religion que le cours plus modéré imprimé à la politique chinoise ces dernières années a apporté les améliorations les plus sensibles. A la fin (officielle) de la révolution culturelle, en 1976, mille quatre cents mosquées seulement restaient encore sur pied dans tout le Xinjiang, nous dit l'imam Osman Karadji, directeur de l'Association islamique. Aujourd'hui, les fidèles disposent de douze mille lieux de prière, dont cent soixante à Urumqi et quatre-vingt-dix à Kachgar, ville de cent trente mille habitants, dont 70 % de Ouïghours. Le droit aux pratiques religieuses a été rétabli à la suite du troisième plénum *(décembre 1978) du comité* central du PCC. Et il est exercé : le vendredi, jour de la prière, la mosquée Id Ah, à Kachgar, la plus grande de Chine, accueille vingt-cinq mille musulmans. Pour l'Aïd el Kebir et la fête célébrant la fin du Ramadan, le nombre des fidèles atteint cinquante mille.

Nouvelle ferveur religieuse

Au dix-septième siècle, raconte une chronique, chaque vendredi, douze hommes sortaient de cette mosquée, porteurs de fouets en cuir, et ils en frappaient toute personne restée dehors à l'heure de la prière (3). Une discipline aussi *sévère a, heureusement, disparu.* L'islam, pas plus à Kachgar ou à Urumqi que dans le reste de la Chine, ne *fait la loi. Profitant* actuellement de la plus grande souplesse du pouvoir, il cherche plutôt, avec lui, des accommodements. En 1980, l'Association islamique de la région a été rétablie. Les deux mille huit cents imams sont payés par le gouvernement qui a déboursé à cette fin, *700 000 yuans* (4) en *quatre* ans (1980-1983). L'administration a, en outre, consacré dans le même temps 600 000 yuans à la construction et à la réparation de mosquées. Les deux tiers des religieux maltraités pendant la révolution culturelle ont été réhabilités.

Un institut islamique doit s'ouvrir en 1985 à Urumqi. Il accueillera cent soixante étudiants. L'an dernier, trois jeunes gens ont été envoyés à l'Université Al Azhar du Caire. Certains imams sont, en outre, autorisés à former individuellement, chaque année, deux ou trois étudiants dans l'enseignement de Mahomet. Ils disposent pour cela, depuis 1980, de Coran en arabe et, depuis cette année, d'une édition en ouïghour.

L'un des signes les plus spectaculaires de cette nouvelle ferveur religieuse et de la plus grande tolérance du pouvoir est fournie par l'augmentation des pèlerinages à La Mecque. L'an dernier, le nombre officiel des pèlerins ayant effectué le voyage en Terre sainte à leurs propres frais a été de trois cent treize. Mais le chiffre réel est sans doute plus élevé, car certains pèlerins se font inviter par des parents ou des amis au Pakistan et poursuivent ensuite leur route vers l'Arabie saoudite. Cette année, un millier de demandes ont été déposées. Grâce à la route sino-pakistanaise qui a traversé le Karakoroum, le voyage ne dure que quelques jours. Les pèlerins se rendent d'abord en bus à Gilgit à la frontière pakistanaise, ensuite ils prennent généralement l'avion. Autrefois, cette expédition durait six mois.

Dans le domaine linguistique, un certain assouplissement est également intervenu. En septembre 1982, l'usage de l'alphabet arabe a été rétabli pour la graphie de l'ouïghour. Décidée en 1965, la diffusion d'un alphabet latin avait été stoppée dès *1976. Il n'a pas, toute*fois, encore totalement disparu dans l'enseignement, et on peut en voir de nombreuses traces sur les enseignes des magasins et les édi*fices publics. En principe, les docu*ments officiels doivent être publiés en deux langues (chinois et ouïghour, en général), mais dans l'avion Pékin-Urumqi, l'hôtesse fait les annonces en chinois et... en anglais.

Assurés de bien tenir les rênes du pouvoir civil et militaire – le corps de production de l'armée, dissous pendant la révolution culturelle, a été rétabli en 1982, notamment pour mieux contrôler la frontière, – les dirigeants chinois *peuvent donc se permettre d'ouvrir* quelques soupapes de sécurité. Après la mise en valeur des terres sur une vaste échelle par d'immenses fermes d'Etat, ils nourrissent maintenant pour le Xinjiang d'ambitieux projets industriels. Pour les mener à bien, ils ont besoin, à l'intérieur, d'une meilleure cohabitation entre les différentes nationalités et, à l'extérieur, d'un environnement pacifique.

MANUEL LUCBERT.

Prochain article :

L'OR NOIR DE KARAMA

(2) Voir le passionnant ouvrage de Michel Jan et René Cagnat, *le Milieu des empires*, Laffont.

(3) Jan Myrdal, *la Route de la soie*, Gallimard.

(4) 1 yuan = 3,80 F.

Sri-Lanka

NEUF OTAGES SONT AUX MAINS DES SÉPARATISTES TAMOULS

Colombo (AFP). – M. Lalith Athulathmudali, ministre de la sécurité nationale, a annoncé, le mardi 4 décembre, que neuf personnes – vraisemblablement d'ethnie cingalaise – avaient été prises en otage, lundi par des militants de l'Armée de libération de l'Elam tamoul (Tela), près de Jaffna, capitale de la province Nord de Sri-Lanka.

Outre une rançon de 10 millions de roupies (400 000 dollars), l'Elam réclame la libération de trois de ses dirigeants emprisonnés depuis le 6 novembre et le retrait des ouvriers cingalais de deux cimenteries nationales situées près de Jaffna.

Pakistan

L'OPPOSITION APPELLE AU BOYCOTTAGE DU RÉFÉRENDUM SUR L'ISLAMISATION

Islamabad *(AFP)*. – L'opposition pakistanaise a appelé, mardi 4 décembre, l'armée et l'administration à ne pas participer au référendum « *frauduleux* » du 19 décembre (*le Monde* du 4 décembre) sur la poursuite de l'islamisation du pays, confirmant ainsi son mot d'ordre de boycottage.

Dans un communiqué publié à Lahore, à l'issue d'une réunion des principaux responsables des onze partis réunis au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD), l'opposition a également appelé la population à observer une « *journée noire* » le 19 septembre. « *En cette heure la plus sombre de l'histoire de Pakistan,* peut-on lire dans la résolution du MRD, *le peuple doit empêcher la tenue de ce prétendu référendum qui met en danger l'existence du pays. Nous mettons en garde les fonctionnaires contre toute participation à cette manœuvre visant à perpétuer la dictature.* » « *Nous espérons que les forces armées refuseront de participer à cette fraude et protégeront l'institution militaire et la Fédération pakistanaise* », ajoute la communiqué lu à la presse étrangère par le porte-parole national du MRD, Me Malik Qasim.

(Publicité)

A propos des jeux automatiques

Une profession ouvre ses portes

La CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'AUTOMATIQUE, organisation professionnelle à structure fédérale, est représentative au plan national de l'ensemble des entreprises directement concernées par l'activité des appareils automatiques d'amusement et de loisirs.

Les membres de notre confédération mettent en œuvre : BABY-FOOT, BILLARD, PETITS MANÈGES POUR ENFANTS, ÉLECTROPHONES AUTOMATIQUES, FLIPPERS ET JEUX VIDÉO ÉLECTRONIQUES *A L'EXCLUSION TOTALE ET FORMELLE DE TOUS JEUX DE HASARD ET D'ARGENT* même plus ou moins déguisés et communément appelés machines à sous.

Notre position à ce sujet est très claire : la CFA se constituera partie civile pour demander réparation du préjudice moral subi à chaque fois que seront jugés des procès concernant l'exploitation de ces machines prohibées définitivement par un renforcement de la législation intervenu en juillet 1983.

Que polices et justice fassent leur devoir et que cesse enfin l'amalgame, couramment pratiqué ces dernières années, de notre profession avec des marginaux venus d'ailleurs.

Nos membres, dans leur vie d'entrepreneur, sont aujourd'hui confrontés à de multiples difficultés dont la principale est une surfiscalisation devenue insoutenable de leur activité.

Une analyse approfondie nous oblige à constater que cela résulte d'une image de marque inexistante dans l'opinion publique et franchement négative auprès de la plupart des décideurs nationaux : gouvernement, députés, sénateurs, fonctionnaires, quelle que soit leur appartenance politique.

Notre profession, mal aimée parce que mal connue, est souvent critiquée, quelquefois calomniée. Elle est assurément victime d'une formidable accumulation d'idées fausses ou rétrogrades.

Le présent message a pour seuls buts, en dehors de tout débat polémique ou politique, de définir précisément ce que représente notre activité en 1984, d'exposer nos problèmes et de répondre clairement, et nous l'espérons définitivement, aux questions que beaucoup se posent sur ce que nous couvrons par habitude du vocable générique et simpliste de « L'AUTOMATIQUE ».

L'automatique : qu'est-ce que c'est ?

AU PLAN HUMAIN

Malgré des pertes d'emplois chiffrés à près de 3 000 depuis la fin de 1981, il reste aujourd'hui 2 000 chefs d'entreprise et 7 000 travailleurs salariés.

Leur activité est répartie en trois branches distinctes mais étroitement liées : fabrication, négoce, exploitation.

Les compétences professionnelles s'étendent sur des domaines aussi différents que la micromécanique et l'électronique, en passant par la menuiserie industrielle et la tôlerie ou la comptabilité.

L'arrivée sur le marché à partir de 1977 des appareils électroniques a imposé le recyclage de tous les techniciens et, au fur et à mesure des départs, le remplacement des électromécaniciens par des électroniciens plus jeunes et formés aux techniques nouvelles.

Cela s'est passé sans désordre social et sans concours extraordinaire des fonds publics.

Nous participons activement aux actions de formation pour la fourniture de nombreux stages en entreprise pour les jeunes.

AU PLAN ÉCONOMIQUE

Contrairement à une idée largement répandue, les matériels mis en œuvre peuvent être estimés à 60 % français.

Nous consommons chaque année :

- Plusieurs milliers de véhicules ;
- Plusieurs millions de litres de carburants ;
- Plus de 3 millions de disques 45 tours ;
- Plusieurs milliers de mètres cubes de bois et de panneaux ;
- Plusieurs hectares de stratifié ;
- Plusieurs centaines de tonnes d'acier, tôles fines et tubes extrudés ;
- Des millions de francs de composants électroniques ;
- Des kilomètres de fil électrique ;
- Des dizaines de tonnes de matière plastique ouvrée, carton, papiers, peintures, produits d'entretien, outillage divers et instruments de mesure ;
- Des dizaines de millions de francs de fournitures et prestations extérieures telles que : experts-comptables, agences de publicité, concepteurs graphiques, et principalement auteurs, compositeurs et musiciens qui à eux seuls, par l'intermédiaire de la SACEM, perçoivent plusieurs dizaines de millions de francs par an.

Tout cela mis bout à bout représente assurément plusieurs milliers d'emplois induits.

On nous reproche d'être de gros consommateurs de devises étrangères. Cela a été vrai. La tendance s'inverse pour les raisons évidentes que voici :

- Une bonne partie du marché intérieur est couverte par l'industrie nationale ;
- Le renchérissement de la devise américaine a freiné fortement les importations ;
- La réduction brutale de nos capacités d'autofinancement a réduit fortement le marché ;
- L'industrie nationale est exportatrice vers trente-neuf pays et a consenti des efforts importants dans ce sens. L'une de nos entreprises s'est vu décerner une médaille d'or de l'exportation.

Si nous raisonnons en taux de couverture compensé, celui-ci est actuellement estimé à 60 %.

Il peut être notablement amélioré à condition toutefois que les producteurs hexagonaux disposent d'un marché intérieur solide.

Des contacts avancés ont été pris au Japon il y a quelques mois, qui ont pour but de produire en France les cartes logiques qui nous sont nécessaires en n'important plus que les seules mémoires contenant les logiciels de jeux vidéo. Ils sont malheureusement suspendus du fait de l'incertitude dans laquelle nous sommes actuellement.

Des logiciels entièrement français sont déjà sortis, dont un s'est très bien exporté.

Un appareil « Videoclip » français est déjà sur le marché. D'autres approches sont actuellement en cours pour la construction d'un système vidéodisque de jeu dans notre pays.

Evolution du parc d'appareils en service

1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
304 348	326 778	362 954	388 371	355 724	351 855	290 000 (estimation)

Ces chiffres émanent du ministère des finances.

Les machines dites « à parties gratuites multiples » sont apparues massivement en 1982 et ont disparu presque complètement à fin 1983.

C'est donc bien : 388 371 en 1981
− 290 000 en 1984
98 371 appareils qui sont disparus depuis janvier 1982, entraînant tous les effets pervers que nous détaillons par ailleurs.

Chiffre d'affaires

Estimé pour 1981 à : 2 796 271 200 F.

Sera cette année de : 2 088 000 000 F environ.

Il est bien entendu que ces chiffres concernent seulement les recettes nettes des exploitations et excluent les ristournes versées aux cafetiers ainsi que tout le chiffre d'affaires du négoce et des services connexes et annexes.

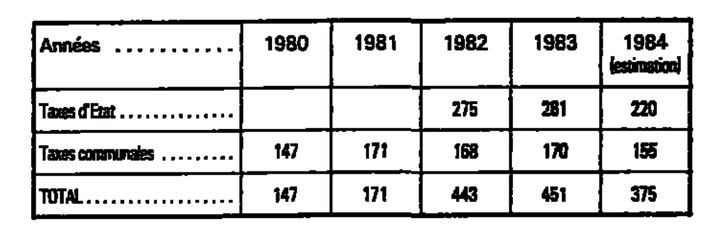
Nous avons donc perdu en trois ans plus de 708 271 200 F de chiffre d'affaires.

AU PLAN FISCAL

Nous sommes assujettis en fiscalité indirecte :

1) A une taxe communale modulée en fonction des localités, d'un montant annuel échelonné de 100 à 2 400 F ;
2) Depuis 1982, à une taxe nationale modulée en fonction de la nature et de l'âge des appareils, d'un montant annuel compris entre 500 et 1 500 F ;
3) A partir de janvier 1985, nous serons théoriquement, selon le projet initial de loi de finances, assujettis à la TVA au taux normal par superposition aux deux taxes précédentes ;
4) Nos entreprises acquittent au même titre que les autres la taxe professionnelle et la taxe sur les salaires.

Les résultats des années passées et les hypothèses à retenir pour l'année prochaine sont décrits dans les tableaux suivants :



Années	1980	1981	1982	1983	1984 (estimation)
Taxes d'Etat			275	281	220
Taxes communales	147	171	168	170	155
TOTAL	147	171	443	451	375

Observations :

Les chiffres sont indiqués en millions de francs.

1983 prend en compte les taxes perçues sur les machines à sous aujourd'hui disparues.

La comparaison montre à l'évidence que la limite maximum d'imposition est atteinte et que nous sommes déjà dans la partie descendante de la « courbe de Lafer ».

Voici pour nous les hypothèses pour 1985 :

	1. Prévisions du Trésor avec 3 taxes	2. Résultats probables avec 3 taxes	3. Rés. probables avec taxes comm. aménagées et TVA
Taxes d'Etat	300	100	
Taxes comm.	170	70	200
TVA	300(*)	150	300
TOTAL	770	320	500

(*) Cette recette ne figure pas officiellement au budget 1985.

Observations :

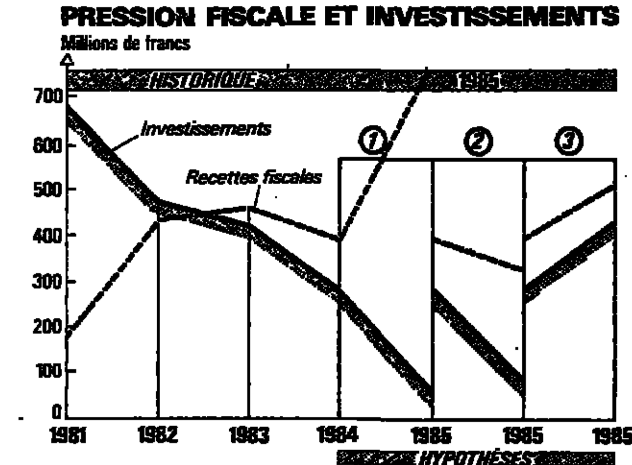
1. Hypothèse irréaliste, en raison de l'énorme aggravation de la pression fiscale sur une activité déjà en péril. Rappelons pour mémoire que la taxe nationale devait produire 650 MF et qu'elle n'a pas atteint plus de 281 MF.

2. Chaque fois que nous avons établi des prévisions dans ce domaine, elles se sont révélées exactes.

3. L'évidence même. L'allégement qui n'est qu'immédiat crée la dynamique nécessaire à l'inversion de tous les paramètres pour retrouver à terme une situation bénéfique à toutes les parties.

L'INVESTISSEMENT

L'abaque ci-dessous montre ce qu'ont été et peuvent devenir nos investissements en 1985 en fonction des trois hypothèses précitées.



① *Prévisions du Trésor public pour 1985 (3 taxes additionnelles)*
② *Résultats probables du 1er cas selon CFA*
③ *TVA + taxes communales : notre souhait*

ÉVOLUTION DU PARC « JUKE-BOX »

Effets directs de la taxe nationale de 1982

Comme l'indique le graphique joint, le parc d'appareils en service a été réduit de 13 471 juke-boxes, soit 29,62 %.

Il est bien évident que le but de nos entreprises est d'engendrer des profits. Si ces appareils ont été retirés du marché, c'est qu'ils étaient devenus non rentables, les 500 F de taxes supplémentaires absorbant la marge annuelle de l'exploitant.

Conséquences induites :

1) *Les deux producteurs français :* SADEM à Thonon-les-Bains et EUROPE-ELECTRONIQUE à Baume-les-Dames ont dû cesser leur activité faute de clients.

2) *Marché du disque :* nos appareils consomment en moyenne 6 disques par mois à 12 F HT l'unité, prix actuel pour l'exploitant. D'où l'équation :

6 disques × 12 F × 12 mois × 13 471 appareils = − 11 638 944 F HT.

Solde négatif pour le commerce et l'industrie du disque.

3) *Auteurs et compositeurs :* la SACEM (Société des auteurs et compositeurs) perçoit une redevance moyenne mensuelle de 130 F par appareil, soit

110 F × 12 mois × 13 471 appareils = − 17 781 720 F.

Solde négatif annuel pour les auteurs-compositeurs.

4) *Marché de l'emploi :* tous services confondus, il faut au minimum dans une exploitation un poste de travail pour 70 machines.

13 471/70 = *192 emplois perdus directement pour nos entreprises.*

4) *Coût direct pour la collectivité au plan fiscal et parafiscal :*

TVA sur les disques non achetés : 11 638 944 × 33,33 %	3 879 260 F
Taxes forfaitaires : moyenne 700 F × 13 471	9 429 700 F
Taxe professionnelle : moyenne 100 F × 13 471	1 347 100 F
Total fiscal	14 656 060 F
Charges sociales et taxes sur salaires Moyenne : 51 696 × 192 =	9 925 632 F
TOTAL FISCAL ET PARAFISCAL. Perte de	− 24 571 692 F

CONSTATATION

En voulant percevoir annuellement sur les juke-boxes en exploitation :

500 F × 45 571 appareils = 22 735 500 F

sachant que la somme réellement encaissée en 1984 sera :

500 F × 32 000 appareils = 16 000 000 F

alors que la taxation entraîne une perte directe de : 24 571 692 F

on constate un solde négatif pour la collectivité de : 8 571 692 F

pour la seule activité des exploitants, sans tenir compte des conséquences sur les activités du négoce et des industries connexes ou annexes et sur la fiscalité directe, à savoir BIC et IRPP.

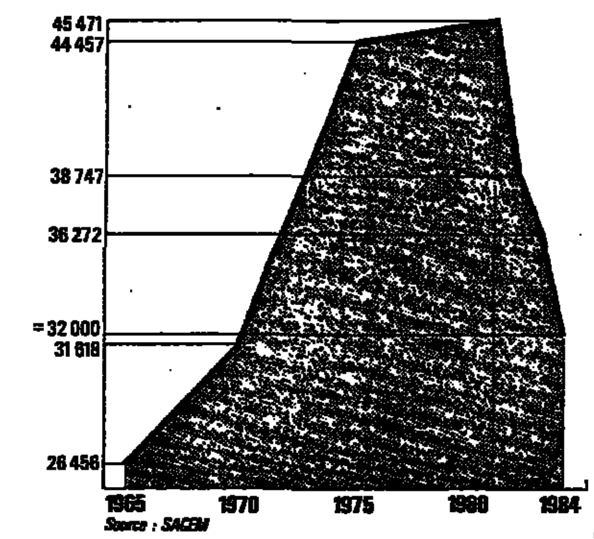
AXIOME

Sachant que l'activité juke-boxes représente 15 % de l'ensemble de « l'automatique », nous vous laissons le soin d'extrapoler les conséquences globales pour notre profession.

Nous avons détaillé ce secteur d'activité parce qu'il est le mieux connu, grâce aux chiffres qui nous ont été communiqués par la SACEM. Nous l'en remercions particulièrement.

Par contre, nous regrettons vivement que, malgré nos demandes, un code APE/INSEE spécifique de notre activité ne nous ait pas été attribué.

La situation serait plus claire, les idées moins fausses et la négociation plus facile.



NOS DOLÉANCES

Nous réclamons dans l'immédiat UNE FISCALITÉ ÉQUITABLE ET SUPPORTABLE en remplacement d'un système archaïque qui place les entreprise les mieux gérées de notre profession en position marginale et les conduit à très brève échéance à la ruine.

Pour l'avenir, nous souhaitons qu'une véritable concertation s'instaure entre partenaires sociaux responsables et concernés.

Enfin, pour démystifier définitivement une activité qui a largement sa place dans une société moderne et pouvoir travailler sérieusement, nous souhaitons la constitution d'une banque de données qui sera utile à tous.

NOS PROPOSITIONS

1) Supprimons la taxe nationale dite de 82.
2) Adoptons la TVA au taux normal.
3) Aménageons la taxe communale.

Nous retrouverons le dynamisme qui a été le nôtre jusqu'en 1981, accompagné des effets bénéfiques que sont pour le Trésor public des rentrées accrues et pour nous tous la certitude d'emplois retrouvés, confortés ou créés.

En dehors de tout propos démagogique et bien moins encore de tout chantage, nous maintenons nos propositions de nous battre sur le front de l'emploi et, soyons réalistes, d'en créer plus de 2 000 (deux mille) dans les dix-huit mois à venir.

EN CONCLUSION

NI LOBBY NI MAFIA

Comme l'a dit un de nos ministres, ne voyons pas que les rares trains qui arrivent en retard, mais pensons à tous ceux qui sont à l'heure.

Microscopique à l'échelle des entreprise et même de la nation, notre activité groupe dans le secteur tertiaire 2 000 chefs d'entreprises PME, PMI, mais surtout artisanales, et environ 7 000 travailleurs salariés éparpillés sur tout le territoire national.

Ce sont, dans leur grande majorité, de braves gens, honnêtes, travailleurs, mais très individualistes.

Honorablement connus dans leur village ou dans leur quartier, ils ne sont ni égoïstes ni asociaux.

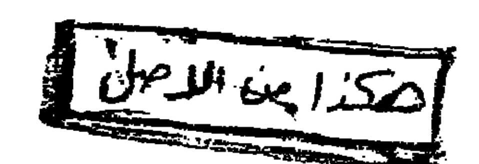
Ils participent activement à la vie publique ou associative. Notre profession compte dans ses rangs des maires, de nombreux conseillers municipaux, des juges prud'homaux, des délégués consulaires, des administrateurs d'œuvres sociales, des dirigeants et membres de clubs sportifs de tous niveaux et des membres de clubs service.

Bref, un microcosme standard dont une étude statistique poussée ne révélerait sûrement pas de distorsion qui nous soit défavorable.

Tour Pariferic
6, rue Emile-Reynaud
93306 Aubervilliers Cedex
Tél : 839-80-52



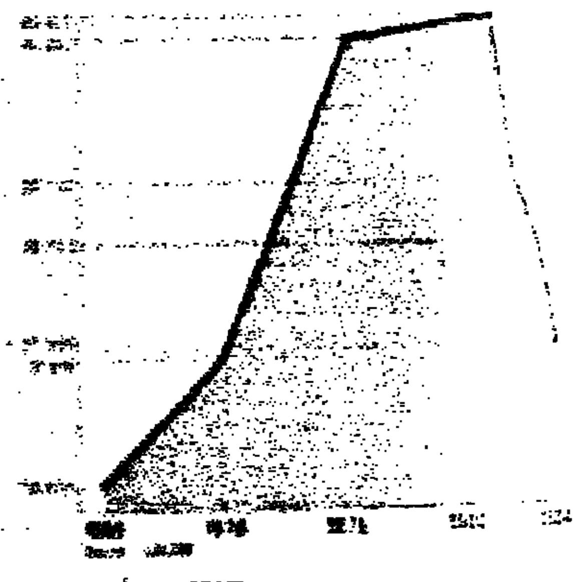
NB : Le coût de la présente insertion a été couvert par une souscription nationale de tous les membres de la profession, salariés y compris.



matiques

rtes

c'est ?



Le Monde

politique

LE PROJET DE LOI SUR LES FAMILLES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les socialistes regrettent que les mères de famille soient incitées à abandonner leur travail

Débattre des problèmes de société permet aux sensibilités de s'exprimer, aux idées toutes faites de resurgir. La discussion du projet de loi sur la famille, le mardi 4 décembre à l'Assemblée nationale (*le Monde des 15 et 16 novembre*), en a fourni un nouvel exemple. Certes, sur tous les bancs de l'hémicycle, les parlementaires étaient d'accord pour proclamer la nécessité d'une politique familiale pour aider les familles, et surtout pour enrayer la baisse alarmante de la natalité en France. Mais si certaines convergences techniques ont pu être constatées entre l'opposition, les communistes et la majorité socialiste sur des points particuliers du projet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, le consensus s'arrête là.

En fait, deux débats ont eu lieu au Palais-Bourbon. Un premier, classique, entre la droite et la gauche, et un second qui a opposé à son ministre la majorité socialiste, qui fut, en commission, hostile à l'une des *mesures proposées* : l'allocation parentale d'éducation (*le Monde des 22, 23 et 30 novembre*).

L'opposition a dénoncé, une nouvelle fois, l'absence de politique familiale du gouvernement, son incapacité à combattre la dénatalité par des prestations accrues et adaptées aux familles. M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) a tenté, sans succès, d'opposer la question préalable, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Pour l'ancien ministre, qui reconnaît que l'allocation au jeune enfant est louable, le projet est *« un brouillon raté »* qu'il *faudrait réécrire*. Le député de Haute-Loire, comme d'ailleurs Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris), s'est inquiété de l'*« éclatement de la famille »*, en partie responsable de la baisse des naissances. Une baisse qui, selon M. Barrot, pourrait être enrayée par des prestations incitatives.

Arguments réfutés par M. Claude *Evin (PS, Loire-Atlantique)*, *président* de la commission des affaires culturelles : *« Il n'y a pas de lien simple direct entre le niveau des prestations familiales et le taux de fécondité. »* Au retour à la famille traditionnelle et féconde, l'ensemble des députés de gauche ont opposé les nouvelles formes de vie familiale et ont insisté sur le fait que l'Etat, tout en favorisant les familles, ne devait en aucun cas s'immiscer dans les affaires privées des Français.

Voilà pour le débat droite-gauche. Restait pour les socialistes à régler leurs désaccords avec Mme Dufoix.

Pas d'opposition sur l'allocation au jeune enfant, d'autant que le ministre a repris à son compte un amendement de la commission rétablissant le supplément de revenu familial pour les foyers défavorisés (12 F par mois) supprimé dans le texte du gouvernement.

Si, finalement, les députés du PS se sont ralliés à l'allocation parentale d'éducation, ils n'en ont pas moins critiqué les modalités. A l'exception de M. Noël Ravassard (PS, Ain), favorable à l'ensemble du projet, tous les intervenants socialistes ont relevé le caractère *« discriminatoire »* de cette allocation qui, *dans* le texte initial, offre une somme de 1 000 F mensuelle à tout parent qui voudrait interrompre totalement pendant deux ans au maximum son activité professionnelle pour élever son troisième enfant. Le groupe socialiste a critiqué le fait que cette mesure ne touche que les personnes – les femmes surtout, quoi qu'en dise Mme Dufoix, – ayant un emploi. Sur ce point le ministre a annoncé qu'elle était prête à étendre le bénéfice de l'allocation parentale aux chômeurs indemnisés, et qu'une priorité aux stages de formation serait donnée aux bénéficiaires de cette allocation à l'issue de leur congé.

Les députés socialistes ne craignent que cette forme d'aide soit une prime au retour au foyer, une sorte de *« salaraire maternel »*, contraire à la volonté affirmée du gouvernement de *« concilier vie professionnelle et vie familiale »*.

D'autant – ont-ils ajouté – que le montant de l'allocation incitera en définitive uniquement les femmes ayant de faibles salaires à interrompre leur activité

Mme Dufoix s'est inscrite en faux contre ces arguments. Elle estime que l'allocation qu'elle propose est une *« liberté »* demandée par les familles. Quant à la faiblesse des moyens financiers mis en œuvre, critiquée sur tous les bancs, en particulier sur ceux de l'opposition et des communistes, le ministre a indiqué qu'elle ne pouvait aller plus loin dans un contexte de rigueur.

R. Sa.

APPROBATION CRITIQUE DES SYNDICATS ET DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Approbation mesurée de l'*« allocation au jeune enfant »* (AJE), mais critique de l'*« allocation parentale d'éducation »* : c'est le contenu des réactions de beaucoup d'organisations syndicales et familiales au projet de loi sur la famille voté par l'Assemblée nationale. C'est, avec des nuances, la position notamment de la CFDT, de la CGT, de l'UNAF, de la Fédération des associations familiales rurales (FNAFR), de la Confédération syndicale des familles (CSF), du Mouvement ATD-Quart-monde.

Pour celles-ci, l'AJE apporte une simplification souhaitable, va dans le sens d'un *« droit de l'enfant »*, mais sa portée est limitée parce qu'il s'agit d'un « redéploiement » et que des conditions de ressources en réduisent le montant pour certaines familles.

Seules la CFTC, qui y voit *« le germe du statut de la mère de famille »* qu'elle souhaite, et la CGC ont approuvé cette allocation parentale d'éducation.

La « femme au foyer »

« Travail, famille, socialisme » ? C'est l'image que certains députés du PS ont cru voir se dessiner dans le projet d'« allocation parentale d'éducation » incluse dans le projet de loi sur la famille adopté par l'Assemblée nationale. Les critiques exprimées au cours du débat ont deux origines.

La première est une révolte « féministe » – ce n'est pas pour rien que le groupe de travail formé par le PS le 22 novembre comprenait *une majorité de femmes* appartenant à tous les courants du parti. Pour celles-ci, l'allocation est « *discriminatoire* ». Elle ne concernera guère que les femmes : *compte tenu de la différence* entre les salaires féminins et masculins, qui peut abandonner son travail, même pour deux ans ? Elle n'est pas accessible à *toutes : celles qui ont seulement* un enfant ou deux n'y auront pas droit ; il faudra avoir travaillé auparavant et avoir reçu une *rémunération* minimale. Enfin, la *mesure risque d'empêcher* l'embauche de femmes ayant déjà deux enfants : les employeurs ne redouteront-ils pas de les voir partir en congé pendant deux ans après une troisième *naissance* ?

Autant d'arguments présentés d'une façon ou d'une autre par plusieurs mouvements féministes et par certaines associations familiales. *Mais, plus largement*, les socialistes jugent la formule « ambiguë ». N'encourage-t-elle pas le retour des femmes au foyer ? N'est-ce pas précisément *parce qu'elle y a vu l'esquisse du* « salaire maternel » – qu'elle souhaite – que la CFTC l'a approuvée ? « Salaire maternel » que les socialistes ont toujours *refusé... Même pour écorner un* peu les chiffres du chômage, comme l'a dit Mme Denise Cacheux, député du Nord, les socialistes peuvent-ils aller contre *le profond mouvement qui pousse* les femmes à entrer dans la vie professionnelle assurant ainsi leur indépendance ?

Les socialistes ont ainsi mis en *évidence la contradiction que* recèle le projet de loi. Alors que l'« allocation au jeune enfant » s'inscrit dans une logique nouvelle : celle d'un « droit de *l'enfant* », *que matérialise une* prestation attachée à sa naissance, l'« allocation parentale d'éducation » rémunère le travail de la mère et reste fidèle à une conception « familialiste ».

Mais la solution qu'ils avaient évoquée ne répondait pas au problème posé : comment alléger les charges qu'apporte à une famille la naissance d'un troisième enfant et faciliter la vie de la mère qui travaille ? Redistribuer le montant global de l'« allocation d'éducation parentale », sur le troisième enfant comme ils l'avaient suggéré, revenait en outre à reconstituer la « prime au troisième *enfant* » *instaurée en* 1980 *par* M. Giscard d'Estaing et condamnée par les socialistes. Un débat sans issue...

G. H.

POLITIQUE

La question calédonienne à l'Assemblée nationale

En Nouvelle-Calédonie aussi, la suggestion du premier secrétaire du PS — organiser un scrutin d'autodétermination en deux votes séparés, l'un au sein de la communauté canaque, l'autre parmi les non-canaques — a été mal accueillie par les membres de l'opposition.

« *A mots couverts, M. Jospin propose de créer un double collège, c'est une position raciste* », a déclaré le député RPR M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République. « *Et je vois mal comment M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, pourra régler les problèmes du territoire s'il est chargé de suivre la position de M. Jospin.* » « *Le premier secrétaire du PS propose de faire en Nouvelle-Calédonie ce qu'il reproche à l'Afrique du Sud de faire aujourd'hui* », a ajouté M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, venu soutenir le point de vue des anti-indépendantistes.

A Paris, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, a qualifié la proposition de M. Jospin de « *magouille électorale* » tandis que le président du groupe RPR, M. Claude Labbé, souhaitait que M. Pisani « *n'aille pas jusqu'à la partition qui serait un acte de racisme et d'apartheid* ».

M. André Bergeron a estimé, mardi soir 4 décembre, à Lille, que « *ce serait une erreur que d'organiser des consultations séparées en Nouvelle-Calédonie. Un référendum, si référendum il y a, ne devrait pas dissocier les canaques des caldoches et je ne partage pas l'avis de Lionel Jospin sur ce point* », a souligné le secrétaire général de Force ouvrière.

La CGT a affirmé que « *la France a tout à gagner internationalement, et dans l'intérêt réciproque du peuple français et des populations de Nouvelle-Calédonie, à faire en sorte que le peuple canaque retrouve sa liberté, son droit à la terre, qu'il puisse bénéficier, après d'autres, de son droit à l'indépendance* ».

La Ligue des droits de l'homme estime que « *la reconnaissance par la France du droit du peuple canaque à l'autodétermination est de nature à interrompre un engrenage qui risque de conduire au pire conflit* ».

Clarification et avancée

Le débat sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, qui a eu lieu mardi 4 décembre à l'Assemblée nationale après la déclaration du chef du gouvernement, a donné lieu à une confrontation utile. Il a permis de clarifier les positions des différentes formations politiques et de faire avancer la réflexion collective sur la recherche d'une issue pacifique à la crise qui secoue le territoire.

Qu'ils estiment ouvertement que le destin de la Nouvelle-Calédonie passe inéluctablement par l'accession à l'indépendance, comme M. Stirn, qu'ils se rangent résolument, au nom de la lutte contre les séquelles du colonialisme, auprès du FLNKS, comme les communistes, qu'ils s'opposent à toute indépendance de façon farouche, comme le RPR, ou de façon plus nuancée comme l'UDF, ou encore qu'ils essaient de répondre aux aspirations des canaques sans méconnaître les droits des caldoches, comme les socialistes, tous les députés souhaitent que soit organisé à bref délai, un scrutin d'autodétermination. Mais, un scrutin quand, comment, pourquoi ? C'est dans les réponses à ces questions que les partis se séparent.

Les deux groupes de l'opposition parlementaire, forts de la majorité absolue remportée par leurs partisans locaux aux élections territoriales du 18 novembre, s'en tiennent à une position de principe qui repose, sur un argument que le RPR et l'UDF contestent, depuis trois ans, quand il est utilisé contre eux par la gauche : les Canaques indépendantistes ont juridiquement tort parce qu'ils sont politiquement minoritaires sur le territoire. Les formations de la majorité ont beau jeu de rétorquer, comme M. François Mitterrand lui-même le faisait en 1979, que l'argument du nombre demeure moralement douteux et en tout cas irrecevable aux yeux des Mélanésiens, depuis la politique d'immigration systématique encouragée par les gouvernements précédents. Ainsi de M. Pierre Messmer, avait délibérément entrepris de « blanchir » la Nouvelle-Calédonie pour éviter *« la revendication nationaliste autochtone »* et rêvait de faire du territoire un *« petit Luxembourg »*.

L'opposition s'en tient, de toute façon, à la nécessité de respecter les règles constitutionnelles et rejette l'argumentation selon laquelle il existe une légitimité canaque supérieure — pour cause de colonisation — à la légitimité caldoche. Cette attitude ne manque pas de fondement, mais elle contribue à maintenir le blocage politique actuel.

La position du gouvernement a évolué. En insistant sur la nécessité de trouver une solution politique qui garantisse les droits de chacune des deux principales communautés et de tenir compte de la réalité caldoche autant que de la réalité canaque indépendantiste, M. Laurent Fabius s'est efforcé de dissiper les doutes qu'avaient alimentés depuis longtemps les nombreux encouragements donnés par le Parti socialiste, et M. Mitterrand en particulier, aux revendications séparatistes. En ce domaine aussi la gauche se convertit au réalisme, ce qui explique la crainte des *« reculs »* exprimée par les communistes.

La proposition faite par M. Lionel Jospin a le mérite du pragmatisme. A situation exceptionnelle, remède exceptionnel, dit le premier secrétaire du PS : puisque la question calédonienne se caractérise par une opposition entre les deux communautés, pourquoi ne pas adapter la solution à cette situation en organisant un scrutin d'autodétermination séparé pour chacune de ces communautés, quitte à bâtir ensuite *« une indépendance pluri-ethnique sur une base fédérale »* ?

Il est difficile de prendre au sérieux les accusations de racisme portées par l'opposition contre le leader socialiste quand on se souvient que la loi du 8 décembre 1977, adoptée par ses représentants sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, s'était justement fondée sur ces mêmes caractéristiques ethniques pour justifier la création d'une deuxième circonscription législative dans le territoire au profit de la communauté d'origine européenne. A l'époque, d'ailleurs, c'est M. Roch Pidjot qui accusait la majorité de *« légaliser l'apartheid »*... et le PS qui s'opposait au projet du gouvernement en l'accusant de *« magouille électorale »* !

Proposition purement personnelle. M. Jospin l'assure. Et M. Fabius s'est empressé de dire qu'il ne fallait pas voir dans cette suggestion quelque arrière-pensée gouvernementale. Si le premier ministre n'avait pas fait cette mise au point la mission exploratoire confiée à M. Edgard Pisani eût perdu de son intérêt avant même d'avoir commencé. Reste que le porte-parole parlementaire du FLNKS, M. Roch Pidjot, s'est aussitôt déclaré favorable à cette proposition et que l'idée de M. Jospin rejoint l'un des scénarios étudiés à l'hôtel Matignon (*le Monde* du 4 décembre).

Cette suggestion, dont la logique aboutirait à envisager la partition du territoire, autorise certaines objections dont la moindre n'est pas — comme le faisait observer le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR — qu'il existe en Nouvelle-Calédonie plus de deux communautés ethniques. En outre, — à supposer que le Conseil constitutionnel n'y trouve rien à redire — si les consultations organisées séparément donnaient des résultats contradictoires l'organisation d'un référendum au niveau national pour faire arbitrer le conflit par l'ensemble de la nation poserait aux socialistes de nouveaux problèmes en politique intérieure. Il serait mal venu, toutefois, de reprocher au premier secrétaire du PS de faire en la circonstance preuve d'imagination pour essayer de résoudre concrètement une question qui s'accommode mal, en effet, des simplismes rigides.

ALAIN ROLLAT.

M. JOSPIN : la réponse aux aspirations canaques ne peut être donnée par les Européens

Incontestablement, c'est M. Lionel Jospin et non M. Laurent Fabius qui a créé la surprise. Nul ne s'attendait, même parmi ses amis, à ce que le premier secrétaire du Parti socialiste avance publiquement des propositions aussi nouvelles que le vote des Calédoniens en deux collèges séparés ou la constitution dans l'archipel d'un Etat fédéral. Pourtant, lorsque le premier responsable du parti majoritaire s'exprime, il sait qu'il n'engage pas sa seule personne. Le discours de M. Jospin avait une volonté didactique évidente. Celui-ci part d'une constatation : *« Il y a un pays, mais deux peuples et plusieurs communautés »*. Peut-on demander son avis à un seul, les Canaques ? *« Non »*, répond sans ambiguïté M. Jospin, ce serait contraire à la Constitution et ce serait *« priver les caldoches du droit de donner leur consentement. Un tel choix serait source d'affrontements dramatiques, et dangereux pour l'avenir des Canaques eux-mêmes »*.

Doit-on alors organiser un seul vote ? Certes, *« ce serait juridiquement correct, mais on ignorerait le problème politique posé par l'opposition mélanésienne, on nierait le phénomène colonial (...). La réponse aux aspirations canaques ne peut être donnée par les Européens, quelle que soit la date où ils ont rejoint le territoire »*.

Au passage, l'animateur du PS rappelle qu'en 1976, lors de l'accession à l'indépendance du territoire des Afars et des Issas, n'avaient eu le droit de vote — outre les autochtones — que les Européens ayant trois ans de résidence sur place, et que, lors de l'indépendance des Comores, il y avait eu un vote distinct pour Mayotte ? *« Ne peut-on admettre pour un peuple ce qui a été admis pour une île ? »* M. Jospin pense donc que le législateur pourrait dépasser l'objection d'un vote *« sur une base ethnique, voire raciste »*, sous *« le contrôle du Conseil constitutionnel »*.

Et s'il y a contradiction entre les deux votes ? *« Ne vaudrait-il pas mieux que le peuple français et le législateur assument cette contradiction plutôt que de nier les réalités canaques et caldoches »*. On pourrait même, *« au besoin, consulter le peuple français comme on l'a fait pour l'Algérie »*.

A quoi pourrait aboutir une telle autodétermination ? M. Jospin écarte *« l'indépendance canaque : elle est constitutionnellement presque impossible à réaliser*, dit-il. *On risquerait; en excluant du scrutin d'autodétermination et d'une nouvelle entité nationale les Européens vivant en Nouvelle-Calédonie depuis longtemps, de susciter de très graves troubles entre les communautés, et même de faire surgir une revendication d'indépendance caldoche. La minorité européenne se croyant abandonnée pourrait tenter d'utiliser tous les moyens pour faire prévaloir sa domination contre les Canaques et contre une métropole qui ne saurait l'approuver »*. Le schéma rhodésien manifestement inquiète le premier secrétaire du PS.

Une autre perspective *« de raison »* est ouverte par M. Jospin : *« l'indépendance pluri-ethnique ou la solution fédérale »* : *« ne niant aucune des réalités du territoire, assurant des garanties à chacune des minorités impliquant une participation de tous au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, une telle solution serait une innovation dans le champ de décolonisation assuré par notre pays. Cette perspective serait peut-être de nature à rassurer, à favoriser l'évolution des esprits. Elle impliquerait un dialogue entre Calédoniens qu'elle aboutirait à institutionnaliser. »*

« Apartheid »

Comment a été reçue cette proposition de vote séparé pour chacune des deux principales communautés calédoniennes ?

Très mal à droite. Plusieurs députés RPR ont traité M. Jospin de *« raciste »*; M. Didier Julia (RPR, Seine-et-Marne), délégué national de son parti pour les DOM-TOM, a crié : *« Apartheid ! »*. Mal aussi par M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR et président du gouvernement du territoire — dont la présence à la tribune avait été saluée par les applaudissements des députés RPR et UDF, debout, par ceux des socialistes et par le silence des communistes restés assis — qui déclarait ensuite : *« Nous sommes une société multiraciale, nous l'avons construite, nous voulons continuer. »*

Avec surprise — c'est le moins que l'on puisse en dire — par les députés socialistes. Certains — apparemment les plus nombreux — n'y avaient pas pensé et, au premier abord, ils ont été choqués. Quelques autres — peu nombreux — qui y avaient aussi songé, craignent que cette proposition n'ait été faite trop tôt. M. Jean-Pierre Sueur (Loiret) résumait un sentiment général en déclarant : *« Il faut laisser M. Pisani faire son travail. »* M. André Billardon, le président du groupe, lui-même expliquait : *« C'est une piste à explorer parmi d'autres. Si le gouvernement a envoyé M. Pisani, c'est que rien n'est figé. »*

Avec circonspection par M. Roch Pidjot, député non inscrit de Nouvelle-Calédonie, qui a déclaré que le FLNKS *« ne serait pas hostile à une consultation séparée des Canaques et des non-Canaques »*, mais a ajouté que *« le droit du peuple canaque à l'indépendance ne peut être détruit par le résultat de quelque référendum que ce soit »*, en soulignant *« notre détermination d'obtenir une indépendance rapide et certaine; rien ne nous fera reculer. »*

« Vos prédécesseurs au gouvernement de la France ont semé le vent, vous récoltez la tempête, a dit le député canaque à M. Fabius. *Il est aujourd'hui trop tard pour réparer vingt-cinq ans d'erreur. »*

Le premier ministre, pour sa part, en répondant aux orateurs, a tenu avec fermeté à limiter la portée des propos du premier secrétaire de son parti : *« Le gouvernement n'a nullement opéré son choix. Je ne veux pas que l'annonce de telle ou telle proposition soit considérée comme un choix fait par le gouvernement. »* Mais il a aussi demandé que devant ce qui se passe là-bas, *« les préoccupations politiciennes passent au second plan »* et qu'il y ait *« un rassemblement sur la nécessité de rétablir l'ordre »*.

« L'humiliation de nos gendarmes »

Si tout le monde est d'accord sur le second point, manifestement la droite ne fait pas pour autant confiance au gouvernement. M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris) a dit à M. Fabius : *« Vous êtes la honte de la France ! »*, et M. Julia a affirmé qu'il y avait en Nouvelle-Calédonie *« des gangsters et des victimes »*.

M. Pierre Messmer, lui aussi parlant au nom du RPR, n'avait pas été tendre, accusant M. Roynette, haut commissaire jusqu'à l'arrivée de M. Pisani, de n'avoir *« pas rempli son devoir »*. M. Jean-Pierre Soisson, pour l'UDF, avait lui aussi affirmé que le gouvernement avait *« diminué l'autorité du corps préfectoral »* en ne mettant pas fin *« immédiatement à la séquestration du sous-préfet de Lifou »*, et qu'il avait *« humilié la gendarmerie »*. Or, pour lui, *« l'humiliation de nos gendarmes, c'est tout un système de valeurs qui s'effondre. »*

Se contentant de critiquer l'attitude du pouvoir et de justifier ce qui avait été fait sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, le porte-parole de l'UDF n'a guère fait de propositions pour l'avenir, n'évoquant pas la *« départementalisation »* souhaitée la semaine passée par l'ancien président de la République, mais parlant simplement de la volonté de l'UDF de voir la Nouvelle-Calédonie devenir *« une collectivité territoriale de plein exercice où tous auraient les mêmes droits et devoirs »*. Car, pour M. Soisson, l'indépendance *« est un mythe »*.

Violemment critiqué par l'opposition, M. Fabius ne bénéficia pas non plus d'un soutien du PC. Le porte-parole des communistes, M. Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), après avoir dénoncé *« le fait colonial »* et mis en cause le député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, pour la fortune que celui-ci possède localement, a reproché au gouvernement de ne pas avoir tenu *« les engagements politiques »* pris lors de la « table ronde » de Nainville-les-Roches, en juillet 1983.

M. Fabius ne put donc compter que sur le soutien sans faille des socialistes, encore que M. Jospin ait affirmé que *« le dialogue ne peut être assuré sans ordre, mais l'ordre ne peut lui-même résulter que du dialogue »*. Il eut, en plus, il est vrai, l'appui de M. Olivier Stirn (non inscrit, Calvados) qui, fort de son expérience de quatre années comme secrétaire d'État aux DOM-TOM, de 1974 à 1978, affirma que *« seule une indépendance acceptée par tous préserverait à la fois les droits de chaque communauté et le maintien, à long terme, de l'influence française »*. *« Il faut donc*, dit-il, *convaincre les Européens de Nouvelle-Calédonie que, s'ils ne font pas l'indépendance avec les Canaques, elle se fera contre eux-mêmes et probablement contre les intérêts français. »* Aussi M. Stirn souhaite-t-il que des personnalités de l'opposition *« prêtent leur concours »* au gouvernement, comme lui-même avait été aidé par les socialistes lors de l'accession à l'indépendance de Djibouti.

Un vœu pieu ? En tout cas, la droite aura la possibilité de montrer si elle partage ou non ce souhait puisque M. Fabius a déclaré : *« Dans la suite de cette affaire, j'entends informer la majorité et l'opposition du déroulement des opérations. »* Le premier ministre voudrait bien, lui aussi, que le dossier de la Nouvelle-Calédonie échappe aux querelles partisanes, mais les premières réactions de ses adversaires autorisent à penser que son propre vœu risque fort de n'être point exaucé.

THIERRY BRÉHIER.

M. LEMOINE, « CITOYEN »

« *J'ai décidé de prendre directement en main ce dossier* », a souligné le premier ministre, confirmant la mise à l'écart du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui avait déjà été dessaisi dudit dossier par son ministre de tutelle, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur.

Le décret modifiant en ce sens les attributions gouvernementales de M. Laurent Fabius devrait être adopté, mercredi 5 décembre, par le conseil des ministres. Le secrétaire d'Etat, M. Georges Lemoine, a pris les choses avec philosophie : « *C'est le premier ministre qui gère le dossier. Je m'y intéresse en tant que citoyen* », déclarait-il, mardi, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Le peuple canaque est présenté de façon scandaleuse

estiment des anthropologues

Soixante-dix-huit enseignants et chercheurs, anthropologues pour la plupart, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), du Muséum d'histoire naturelle, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), du Collège de France, de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) et de diverses universités nous ont fait parvenir le texte suivant à propos de la situation en Nouvelle-Calédonie et de certains commentaires qu'elle a provoqués.

Au nombre des signataires, on relève les noms de MM. Pierre Bourdieu (Collège de France), Jean-Claude Combessie (Amiens), Georges Condominas (EHESS), Robert Cresswell (CNRS), Pierre Bonte (CNRS), Simone Dreyfus-Gamelon, Marc-Henri Piault (CNRS).

« Les problèmes de la Nouvelle-Calédonie et les commentaires qu'ils suscitent rappellent à l'évidence bien des situations coloniales. On y repère les mêmes aveuglements, les mêmes injures, le même mépris.

» Le peuple canaque est présenté de façon scandaleuse par de nombreux médias, tant en France qu'en Nouvelle-Calédonie : poignée de sauvages à l'âge de pierre, sociétés résiduelles aux coutumes barbares et féodales, pillards venus d'on ne sait où, etc., toujours le même sottisier !

» Une fois de plus, des chercheurs en sciences humaines, ethnologues ou autres, se doivent de rappeler, qu'ici comme ailleurs ces colonisés appartiennent à une civilisation ancienne (en l'occurrence installée dans le Pacifique depuis 3 000 ans), bien connue pour la diversité et la complexité de ses systèmes sociaux, l'élaboration raffinée de sa réflexion politique. Comme les autres civilisations, elle a droit à notre respect.

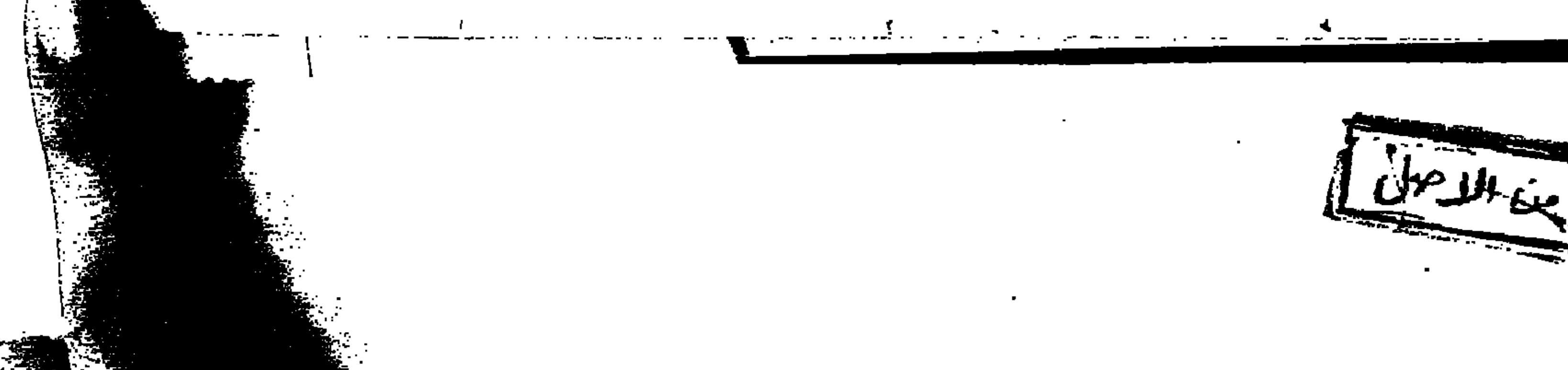
» La société canaque n'a jamais cessé de s'organiser en configurations politiques originales particulièrement aptes à négocier l'intégration des nouveaux venus et sensibles à l'emprunt comme à l'innovation. Certains aimeraient bien faire croire que les Mélanésiens sont « par nature » réfractaires au progrès ! En fait, depuis cent trente et un ans, un processus de colonisation qui s'éternise les marginalise et les exclut. Chassés de leurs terres, relégués dans des réserves, victimes d'une scolarisation au rabais et d'une ségrégation manifeste, les Canaques d'aujourd'hui, ruraux ou urbanisés, ouvriers ou cadres, ont été totalement niés dans leurs potentialités créatrices.

» Loin d'être, comme on l'entend partout, un ramassis de tribus éparses, incapables de communiquer entre elles, les Canaques forment un peuple qui a son histoire, son organisation et sa dynamique propres. A ceux qui l'ignoreraient, les événements actuels suffiraient à le rappeler. »

● *Le corps préfectoral et la situation en Nouvelle-Calédonie.* — L'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, que préside M. Olivier Philip, préfet de la région parisienne, précise dans un communiqué qu'elle est *« seule compétente pour s'exprimer au nom de la très grande majorité des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur »*.

L'association entend répondre ainsi au communiqué de l'Association amicale des hauts fonctionnaires de l'Etat en service auprès des collectivités locales et des régions, qui s'était inquiétée de *« l'absence de réaction des autorités »* de l'Etat pendant la détention du sous-préfet de Lifou par les Canaques et qui affirmait exprimer ainsi *« l'opinion personnelle de la très grande majorité »* de ces fonctionnaires (*le Monde* du 1er décembre).

RECTIFICATIF. — Les éditions CILF-EDICEF, qui publient les *« Histoires canaques »* dont nous avons rendu compte dans *le Monde* daté 2-3 décembre, ont récemment déménagé. Leur nouvelle adresse est : 23, rue du Sommerard, 75005 Paris.



...blée nationale

...aspirations canaques
...les Européens

...peuple canaque est présent de façon scandaleuse

POLITIQUE

AU SÉNAT

L'opposition dénonce l'impécuniosité des armées

L'opposition, à l'Assemblée nationale, avait insisté sur l'insuffisance des crédits de la défense (*le Monde* des 19 et 22 septembre, 8 et 11-12 novembre). Majoritaire au Sénat, elle a assorti ce reproche d'une série de critiques touchant aux axes et aux choix proposés par M. Charles Hernu.

Pour les moyens financiers, il manque 4,5 milliards de francs, affirme M. Jean Francou (Un. cent., Bouches-du-Rhône). Pour le rapporteur de la commission des finances, la loi de programmation ne sera pas respectée et *« l'édifice patiemment construit risque de s'effondrer »*. Il ajoute que la crédibilité de la dissuasion est en cause, surtout quand des déclarations sur le Tchad jettent le doute sur l'efficacité du système de reconnaissance et de contrôle. Aussi demande-t-il que la France soit dotée d'avions-radars AWACS et de satellites.

Le refus de ce budget – de *« restriction »*, précise M. Jacques Genton (Un. cent., Cher) – marque l'*« inquiétude pour l'avenir »*, explique M. Modeste Legouez (RI, Eure). Plus spécialement pour l'armée de l'air, démontre M. Albert Voilquin (RI, Vosges), et pour la marine, estime M. Max Lejeune (Gauche dém., Somme). La rigueur *« n'excuse pas »*, *« elle accuse les erreurs de la gestion socialiste qui aggrave la crise depuis 1981 »*, affirme M. Jean Lecanuet (Un. cent., Seine-Maritime). Pour le président de la commission des affaires étrangères et de la défense, l'avenir se caractérise par le *« flou »* et l'*« imprécision »*. Quant au présent, dit-il, c'est l'*« impécuniosité »*.

Cette rigueur, M. Louis Longequeue (PS, Haute-Vienne) ne la nie pas mais, interroge-t-il, les armées devaient-elles rester à l'écart de l'effort de solidarité ?

Le ministre de la défense, avant de rappeler ce qui justifie à ses yeux les arbitrages proposés, a voulu *«décrédibiliser»* ses détracteurs en soulignant les incohérences des programmes du RPR et de l'UDF. Première cible : le parti de M. Jacques Chirac, dont les propositions successives, voire contradictoires, sont taxées d'*« irréalisme »*. M. Hernu s'étonne des *«revirements»* du maire de Paris en matière de force nucléaire européenne et du chiffre *«incroyable»* de 5 % du PNB (soit 82 milliards de francs de plus que le budget de 1985) mis en avant dans *Libres et responsables*, le programme du RPR. Deuxième cible : l'UDF, où, déclare M. Hernu, *«on ne croit pas vraiment à la valeur dissuasive du nucléaire stratégique»* et où l'*«on veut élargir au territoire allemand la sanctuarisation du territoire national»*.

Quant aux objections plus précises, le ministre de la défense les a contestées. La Nouvelle-Calédonie, où, déclare M. Michel Caldaguès (RPR, Paris), la gendarmerie a été dispensée du maintien de l'ordre et qui a été *«désarmée moralement»* ? M. Hernu répond que, sur l'archipel, les gendarmes sont des *«gardiens de la paix»* qui n'ont pas voulu déclencher le processus de répression qui mènerait à l'affrontement.

Les armes « préstratégiques » ? Leur emploi, indique-t-il, constitue *« un ultime avertissement qui s'inscrit dans une stratégie de dissuasion et non de franchissement d'une étape dans l'escalade de la riposte graduée »*.

La Force d'action rapide (FAR), dont M. Jacques Chaumont (RPR, Sarthe) conteste l'efficience (*le Monde* du 4 décembre) ? Dorénavant, considère M. Hernu, la France disposera d' *« un instrument militaire capable de peser sur une crise avant qu'elle ne dégénère en conflit »*, *« d'une force coup de poing organique capable de projeter hors de la zone de la première armée une action d'envergure dans des délais réduits »*. Elle pourra *« tirer parti du concept d'aéromobilité dont les conflits récents ont montré l'importance »* et *« modifier rapidement le dispositif de l'armée de terre face à une attaque surprise ou une menace imprévue »*.

A l'exception d'autorisations de programme prévues pour financer les investissements des essences qui ont été adoptées, le budget de la défense a été repoussé par 175 voix (RPR, Union centriste, à l'exception de M. Dominique Pado, qui a voté pour, RI, sauf MM. Guy Cabanel, Jacques Descours Desacres, Modeste Legouez, René Travert et Albert Voilquin, qui se sont abstenus), contre 128 (PC, PS et trente-deux des trente-neuf membres de la Gauche démocratique, les autres membres s'abstenant).

A. Ch.

PLAN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les crédits du ministère du plan et de l'aménagement du territoire (*le Monde* du 25 octobre), présentés par M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ont été approuvés, mardi 4 décembre, par le Sénat, les communistes s'abstenant.

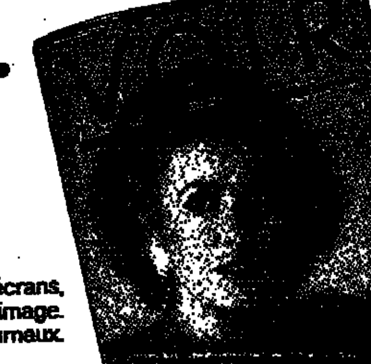
Sans que M. Defferre s'y oppose, un amendement proposé par M. Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime), rapporteur de la commission des finances, a été adopté. Il prévoit qu'à compter du prochain budget il sera précisé, en annexe au fascicule concernant les crédits du plan et de l'aménagement du territoire, la répartition, la localisation, la ventilation et les conséquences des crédits destinés aux aides à la localisation d'activités créatrices d'emplois au Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT) et au Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR), non seulement pour l'année qui précède mais aussi pour le premier semestre de l'année en cours.

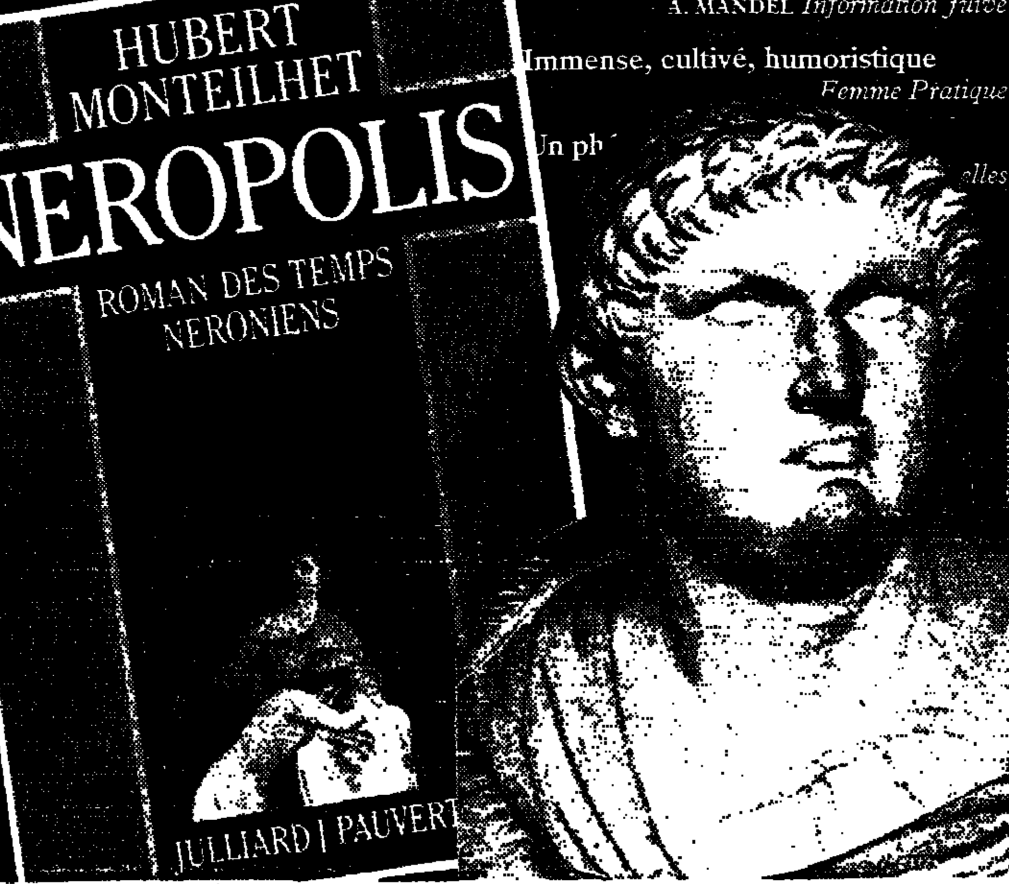
● *Au cabinet de M. Jack Lang.* – M. Michel Colardelle, directeur des antiquités préhistoriques et historiques de Lorraine, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture. Chargé du domaine des arts plastiques et des musées, il succède à Mme Claire Dossier, qui se voit confier une mission sur la décentralisation des musées.











POLITIQUE

Jusques à quand ?

(suite de la première page.)

Il nous reste des morceaux d'empire, nécessaires à notre rayonnement, à notre politique, à notre stratégie. Que leurs habitants veuillent un statut d'autonomie ou une indépendance pleine et entière, libre à eux. Mais, alors, qu'ils le disent, et notre rôle est qu'ils puissent le faire dans la clarté. Mais, de grâce, ne mélangeons pas les promesses d'un parti avec la mission de la France. Ne prêtons pas la main à des opérations furtives et clandestines. La Nouvelle-Calédonie a rallié la France libre. Elle a été fidèle dans le malheur. Qu'elle dise si elle veut toujours que son destin soit lié au nôtre et décidons dans la dignité de nos rapports avec elle, mais ne la bradons pas à d'autres.

Nos relations avec les pays arabes sont, plus encore que d'autres, entachées d'ambiguïté. Pour qui connaît la psychologie de ces peuples, toute politique d'habileté qui recouvrirait seulement la naïveté ou la vanité des bonnes intentions réduites à elles-mêmes est fatalement vouée à l'échec. Chez les guerriers orgueilleux et les croyants intransigeants de l'Islam, on ne tend pas l'autre joue, et ceux qui le font n'inspirent guère le respect.

Dans le gouvernement des démocraties, la tentation funeste est de ne vouloir incarner que les sentiments éphémères et superficiels des foules mais non l'exigence et les vertus des citoyens.

Les entraîneurs d'hommes, aussi bien dans le domaine politique, dans celui du combat militaire, que dans celui de la compétition sportive, savent pourtant qu'ils doivent demander plus que ce que le citoyen, le soldat ou le champion, croient pouvoir donner. Et le véritable homme d'Etat est celui qui sait repousser les limites de l'impossible. De Gaulle, Churchill, Clemenceau, Washington, ont su faire naître cette sorte de dépassement, mais le drame qui avait suscité ces caractères avait, il est vrai, dans le même temps fait fuir l'électoralisme.

Le jour viendra où il faudra abandonner le seul souci du quotidien pour de nouveau imaginer un avenir pour la France, car les rêves soutiennent mieux la volonté des nations que les sondages ou les calculs prévisionnels.

J'ai dit et je répète que les nations majeures du vingtième et unième siècle seront les nations spatiales, et que nous n'en ferons pas partie si les nations d'Europe se bornent à être des sous-traitants, même déguisés en partenaires. Le choix spatial est aussi important pour nous que celui du nucléaire l'a été pour la fin du vingtième siècle, et cette conquête est à notre portée.

J'ai dit et je répète qu'il existe dans nos provinces et dans notre jeunesse plus de réalisme, de vitalité et de foi que dans un appareil d'État fonctionnarisé et centralisé, vieillissant et rigide. Il y avait plus d'imagination et d'espérance chez le vieil homme qui a proposé le référendum de 1969 que chez tous les énarques et les professeurs qui jouent sans risque aux sages et aux maîtres à penser. Il faut retrouver la vie et le mouvement en cassant ces structures qui freinent l'élan au lieu de le soutenir. Nous ne nous en sortirons pas avec des réformettes qui vont de demi-décentralisations en demi-régionalisations. Il faut modifier profondément nos institutions politiques et administratives pour rendre à l'État son rôle et au citoyen sa place.

Alors, cessons de frapper la poitrine des autres en disant « *c'est ta faute* » et prenons notre destin en main. Je sais bien que, en toutes occasions, les résignés sont plus nombreux que les résistants, mais ce sont les résistants qui incarnent l'âme d'un peuple.

MARIE-FRANCE GARAUD.

De violentes manifestations ponctuent le séjour de M. Le Pen à Athènes

De notre correspondant

Athènes. – Onze policiers ont été blessés, dont trois grièvement le mardi 4 décembre à Athènes, au cours d'incidents provoqués par des manifestants qui protestaient contre la présence à Athènes de M. Jean-Marie Le Pen. Les manifestants ont défilé dans le centre de la ville et se sont rendus devant l'hôtel où le président du Front national anime depuis lundi la réunion du groupe des députés européens se réclamant de la «droite européenne» (qui comprend dix Français membres du Front national, cinq Italiens du MSI et un Grec représentant à Strasbourg le Parti d'union nationale, EPEN).

La presse athénienne a fait pratiquement l'impasse sur le début des travaux de cette réunion. L'association des résistants contre la dictature des colonels avait appelé les journalistes grecs et étrangers à ne pas la «couvrir».

Après avoir déclaré M. Le Pen *persona non grata*, le gouvernement socialiste d'Athènes s'efforce de minimiser l'événement. Le ministre de la justice, M. George Mangakis, a cependant rappelé que le dirigeant du Front national serait expulsé s'il tentait de s'ingérer dans les affaires intérieures grecques et s'il demandait à rencontrer les responsables de la dictature qui purgent une peine de prison à vie. Le PASOK (Parti socialiste au pouvoir), le Parti communiste (pro-soviétique) et le petit Parti communiste «de l'intérieur» (Eurocommuniste) ont dénoncé cette réunion dans laquelle ils voient le signe d'une résurgence du fascisme en Europe. Les militants de gauche ne veulent cependant pas s'en tenir à cette condamnation platonique et de violentes bagarres ponctuent le séjour de M. Le Pen qui devait prendre la parole ce mercredi dans la soirée au cours d'un rassemblement public organisé par l'EPEN.

Cette réunion de la Droite européenne intervient dans un climat politique déjà très agité. Samedi dernier, la Nouvelle Démocratie (droite démocratique et principal parti d'opposition) est pour la première fois descendue dans la rue en mobilisant des dizaines de milliers de manifestants contre ce qu'elle estime être une emprise idéologique du PASOK sur la télévision. Mais surtout, pour la partie de l'opinion qui reste très vigilante contre tout ce qui peut rappeler la période des colonels, M. Le Pen paraît être venu prêter main-forte aux nostalgiques de la dictature regroupés dans le parti de l'Union nationale. Ceux-ci réclament la libération de leurs anciens chefs de file, dont M. George Papadopoulos, détenus dans la prison de Karidalou et considérés par le dirigeant français comme des prisonniers politiques. Les Grecs, de surcroît, acceptent mal toute ingérence étrangère dans leurs affaires intérieures.

Le Parti de l'union nationale, en dépit de l'agitation qu'il entretient, est toutefois encore trop faible pour prétendre représenter un véritable courant d'opinion. Il a obtenu 2,29 % des voix et un siège au parlement de Strasbourg, mais n'a pas fait le plein d'une droite populaire dont la moyenne nationale depuis 1946 est estimée à environ 7 % du corps électoral.

M. M.

Peut-on être socialiste aujourd'hui ?

II. – *Pas de changement*

par JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Dans un premier article, Jean-Louis Andréani a décrit le malaise qui règne parmi des membres du PS devant ce que certains considèrent comme une « *trahison de la gauche* ».

Avocat de profession, député mitterrandiste de Charente-Maritime, M. Philippe Marchand est un socialiste serein. S'il a fallu, en trois ans de pouvoir, laisser sur le bord du chemin le trop-plein d'« *utopie* », M. Marchand ne se sent pas aujourd'hui « *moins à gauche* ». Etre socialiste en 1984, c'est, pour lui, manifester un « *attachement aux mêmes valeurs fondamentales* » qu'avant 1981.

Et voici posée la grande question : la gauche, non contente d'en rabattre sur ses ambitions, a-t-elle, en plus, changé ses idéaux ? Malgré la guerre de positions au sein du PS, entre tenants de la « deuxième gauche » et défenseurs de la « gauche profonde », tous affirment avec un bel ensemble la permanence des mêmes valeurs. Comme le dit Mme Véronique Neiertz, député de Seine-Saint-Denis, « *nos valeurs ne sont pas démodées parce qu'elles ne sont pas démodables* ». Sans rien retrancher au socle ancien, ajoutent certains, la gauche a même enrichi son patrimoine culturel de nouvelles références.

Il est vrai que cette affirmation de principe s'accompagne de nuances et de correctifs qui en restreignent largement la portée, d'autant que certaines des « nouvelles valeurs » de la gauche semblent, quand même, difficilement conciliables avec les anciennes.

« *Il est absolument hors de ma pensée qu'on ait trahi de quelque façon que ce soit, parce que dans la pensée de gauche social-démocrate, le concept de compromis est essentiel.* » Enarque à la pensée agile, M. Christian Pierret, député mauroyiste des Vosges, maîtrise assez la technique du roulé-boulé idéologique pour tenter toutes les synthèses. Pour lui, « *il n'y pas de valeurs de gauche pérennes dans le temps* ». Ce sont « *les valeurs de la gauche, mises en œuvre par le peuple, qui ont fait la France d'aujourd'hui* », et la gauche au pouvoir n'en a renié aucune. Elles n'ont fait que subir en quelque sorte un lifting idéologique. Pour M. Pierret, certaines ont changé, d'autres se sont enrichies. Exemple, à propos de l'égalité : « *Nous sommes passés de l'égalitarisme – avant 1981 – à l'égalité des potentialités. Après, que le meilleur gagne.* »

Moins péremptoires, les parlementaires socialistes interrogés suivent, finalement, une démarche comparable. Tous admettent, avec M. Didier Chouat, député poperéniste des Côtes-du-Nord, le côté « *très décapant* », pour les valeurs de la gauche, de l'exercice du pouvoir. Pour M. Michel Sapin, député rocardien de l'Indre, « *les dogmes ont été mis à mal, mais les valeurs restent là* ». Seulement, « *l'enveloppe charnelle de ces valeurs a été tailladée dans tous les sens* » quand la gauche s'est frottée au réel.

M. Alain Billon, député de Paris, préfère dire que « *le PS a été un peu obligé de faire le tri dans son capital de réflexion et de mémoire collective* » pour mettre en phase « *les aspirations dont il est porteur et les nouvelles connaissances qu'il a* ». « *Pas facile* », ajoute M. Billon, qui admet que tout cela se fait « *dans la douleur* ».

C'est bien le sentiment de Mme Denise Cacheux, député mauroyiste du Nord : c'est dur. « *Personne*, dit-elle, *ne remet en cause les valeurs du socialisme, la liberté, la justice, la solidarité, la responsabilité. Nos valeurs restent vraies, mais nous n'arrivons pas à voir comment les faire passer dans l'exercice du pouvoir en période de mutation.* » Mme Cacheux fut, quand M. Laurent Fabius arriva à l'hôtel Matignon, l'une des rares socialistes à ne pas cacher ses réticences : « *C'est vrai*, affirme-t-elle aujourd'hui, *j'ai trouvé que Laurent Fabius manquait d'utopie, de souffle. La petite lumière qui fait dépasser les cailloux du chemin, on ne l'a pas eue. On ne l'a toujours pas.* »

M. Gérard Bapt, député de Haute-Garonne est, à l'inverse, l'un de ces élus du PS tellement à l'aise dans le socialisme moderniste du premier ministre qu'on ne peut s'empêcher de penser qu'ils devaient être bien mal à l'aise avant... A l'évidence, M. Bapt est à 100 lieues de penser que la gauche ait à se reprocher quelque abandon que ce soit. Ce mitterrandiste de toujours constate aujourd'hui que, « *tous comptes faits, ce sont bien les orientations préconisées par Michel Rocard qui sont appliquées* ». Apparemment, il ne s'en plaint pas trop.

Auteur d'un rapport sur « *la qualité, un enjeu décisif pour l'entreprise, un enjeu national* », M. Bapt fait partie de ceux qui ont épousé, avec un peu trop d'enthousiasme aux yeux de certains membres du PS, le discours de « réhabilitation » de l'entreprise et du profit. Pour M. Bapt, « *l'un des mythes qui est tombé* » est l'idée d'un clivage essentiel entre entreprises publiques et entreprises privées. Quant à la lutte de classes, M. Bapt constate qu'elle est « *une réalité objective* », mais que « *la lutte des classes dans l'entreprise* » ne crée pas « *les meilleures conditions pour la lutte commerciale* ».

La prise en compte par la gauche de la valeur « entreprise » et de la valeur « initiative » sera, pour les « modernistes » du PS, qu'ils soient rocardiens, néo-rocardiens, mitterrandistes, voire mauroyistes, l'un des acquis essentiels de la législature. « *Pour nous*, écrivent hardiment les néo-rocardiens, *être à gauche aujourd'hui, c'est faire de l'esprit d'entreprise, autrefois réservé à une caste, la nouvelle frontière du peuple français tout entier (1).* » Quant à M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien du Loiret, il renchérit : « *La prise en compte de l'entreprise n'est pas une concession temporaire. C'est l'un des axes autour desquels se construira notre socialisme.* » Enfin, M. Pierret : « *Etre à gauche, jusqu'à maintenant, c'était avoir le verbe à gauche. Aujourd'hui, être à gauche, c'est être capable de gérer à gauche, c'est adapter la France au monde à pas de géant.* »

Les digues n'ont pas cédé

Faut-il souligner ce que de tels propos peuvent avoir d'inquiétant aux yeux de certains socialistes du courant A ou du CERES ? Qu'on se rappelle seulement que M. Jean Poperen, « numéro deux » du PS, estime que les socialistes doivent mener le débat sur la modernisation « *d'un point de vue de classe* » ; que MM. Poperen et André Laignel appellent inlassablement la gauche à « *reprendre le combat idéologique* » contre la droite sur des thèmes et des valeurs qui ne sont certes pas ceux de l'« *esprit d'entreprise* ».

Au CERES, on sursaute. M. Michel Coffineau, député du Val-d'Oise, regrette que certains de ses camarades, qui ont tendance à « *se laisser bercer par les modes du temps* », fassent « *le complexe du libéralisme* ». « *Qu'est-ce qui est plus gratifiant*, insiste M. Coffineau, *est-ce de recevoir des coups de chapeau du CNPF, ou des coups de chapeau des travailleurs pour notre efficacité sociale ? Aujourd'hui, on a un peu l'impression que pour certains socialistes, ce n'est pas très gratifiant de recevoir un coup de chapeau des travailleurs.* » Malgré tout, pour M. Coffineau, « *les digues n'ont pas cédé* », face à la « *pression idéologique* » ambiante.

Voire. M. Michel Suchod, député CERES de Dordogne, s'inquiète pour « *l'éthique de la gauche, l'idée qu'elle se fait d'elle-même* ». Pour M. Suchod, le « *grignotage idéologique* » peut, à terme, rendre pertinente la question : « *Le discours ultérieur, au nom de quoi* » ? « *L'essentiel, c'est de ne pas perdre notre âme* », ajoute M. Suchod, qui pense aux « dérapages » sur l'entreprise aussi bien qu'à ceux sur la sécurité ou les immigrés. Car, comme le dit M. Jean-Paul Planchou, député CERES de Paris : « *L'idéologie n'est pas autre chose que ce qui est sécrété par des rapports sociaux de production. Une ligne économique et financière a, à terme, des conséquences idéologiques quant à l'appréciation générale des problèmes de société.* »

Pourtant, M. Billon, l'un des jeunes socialistes séduits par les appels du premier ministre à « *moderniser et rassembler* », se défend : « *J'ai toujours pensé*, affirme-t-il, *qu'il ne fallait pas laisser le terrain de la modernité aux rocardiens. Je ne suis pas un révisionniste. je me considère à gauche du courant A, à gauche du parti. La gauche ? Je me sens profondément de cette famille-là et pas d'une autre.* »

Prochain article :

« DEMAIN »

(1) « Pour un libéralisme de gauche », par Marie-Noëlle Lienemann et Patrice Finel, in *la Nouvelle Revue socialiste*, n° 71 (septembre-octobre 1984), qui comprend un dossier sur « Libéralisme et socialisme ».

LE COLLOQUE DES INTELLECTUELS JUIFS

La mémoire et l'histoire

Le vingt-cinquième colloque des intellectuels juifs de langue française, organisé comme chaque année, à Paris, par la section française du Congrès juif mondial, s'est interrogé, du 1er au 3 décembre, sur le sens de la mémoire et de l'histoire dans la tradition juive. Mémoire et histoire, telle est la double dimension désignée, dans la Bible, par le mot *zekher*, traduit par « souvenir » ou « ne pas oublier ».

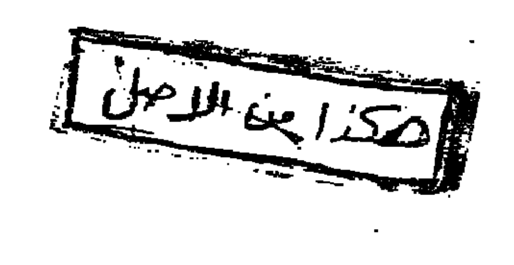
Peuple du Livre, les juifs ne sont-ils pas, d'abord, le peuple d'une très ancienne mémoire et de l'attente qu'elle porte ? M. Yosef Hayim Yerushalmi, professeur à l'université Columbia de New-York, s'est interrogé sur ce que pourraient être les axes d'une « *histoire de l'espoir juif* », qui serait aussi une histoire des conceptions historiques et de l'historiographie juives. C'est dans l'espoir, en effet, que s'affirme cette fidélité à soi, qui est fidélité à une histoire fondamentale, malgré les démentis que lui oppose, en apparence, l'« *histoire visible* ». La Bible, a expliqué M. Yerushalmi, n'est ni une mythologie au sens païen ni une histoire au sens grec ou au sens moderne ; elle est histoire comme texte devant être interprété, appelant l'homme à découvrir, dans l'exercice de cette interprétation, au-delà du texte, sa mission.

Quels sont alors, demandait M. Yerushalmi, les rapports entre le messianisme juif, en ses différentes manifestations et variantes historiques, et l'espoir ? « *Tous les épisodes du messianisme juif doivent-ils être tenus pour des manifestations d'espoir ?* » Il convient en effet de se demander dans quelle mesure les « *espoirs intermédiaires* », qui ont porté certains juifs vers tel ou tel Etat (la Pologne, la Lituanie, l'Espagne, l'Empire ottoman, les Etats-Unis), vers telle ou telle idéologie (les Lumières, la république ou le communisme), n'étaient pas « *l'expression d'un désespoir plus profond* ». N'existe-t-il pas, enfin, une confusion entre différents « *types d'espoir* », qui expliquerait la crise actuelle de l'État juif ?

Le souvenir, pour les juifs d'aujourd'hui, c'est d'abord celui de la Choa (le génocide hitlérien) et du terrifiant silence dans lequel elle s'est accomplie. La question ainsi ouverte en ce siècle a été évoquée par M. Elie Wiesel, écrivain, professeur à l'université de Boston. En ce qu'elle met en question l'homme, elle contribue à définir la présence du juif parmi les hommes et s'adresse à tous. Posée dans ce colloque, elle a été l'objet d'une longue intervention du Père Bernard Dupuy, secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, intervention à laquelle le professeur Jean Halperin, dans son allocution de conclusion, a rendu hommage.

La traditionnelle leçon talmudique du professeur Emmanuel Lévinas a porté sur le sens du souvenir fondateur de l'histoire juive, celui de la libération des Hébreux d'Egypte. Ce souvenir-là peut-il devenir second par rapport à celui d'une autre libération, advenue depuis lors, et pas encore pleinement aperçue ni comprise ? M. Lévinas a proposé comme référence, pour cette question, le roman de Vassili Grossman, *Vie et Destin*, dont certains passages affirment la foi, au milieu du désastre de la seconde guerre mondiale, en « *l'humain [qui] continue invinciblement à vivre en l'homme* ».

PATRICK JARREAU.



Le Monde **société**

LES ACCUSATIONS DU MAIRE DE NOISY-LE-SEC

Ceux qui « nuisent à la société »

Sur une table, une locomotive en tôle soudée rappelle ses amours ferroviaires de retraité de la SNCF. Sur son bureau, un bouquet de fleurs – rouges – cultivées *« dans les serres de la commune »*. Visiblement, M. Roger Gouhier est chez lui, ici dans la mairie de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). L'habitude, le temps qui passe : il dirige le conseil municipal depuis 1971 ; auparavant, dès 1959, il était premier adjoint. Aimé, estimé ; réélu aux élections municipales dès le premier tour, ancien député, il a dû cependant, lui le communiste de longue date, céder son siège de député en 1981 à la socialiste Mme Véronique Neiertz.

Dans les coursives de la cité du Londeau, au cœur grisaillant de cette banlieue de l'Est parisien, une lettre circule. Accablante pour son signataire. *« J'attire votre attention sur le sentiment d'insécurité et la colère des habitants de la cité du Londeau, suite à l'attitude des jeunes : ... »* Suivent cinq noms, tous maghrébins. Signé : Roger Gouhier. Un délateur M. Gouhier ?

La lettre a été adressée le 19 novembre au commissaire principal de Noisy-le-Sec. Correspondance privée en somme. Mais, trois jours plus tard, les cent trente locataires d'un box de parking de la cité du Londeau l'ont entre les mains. Elle leur a été remise, avec la photocopie d'une lettre du maire à Mme Duretz, responsable de l'amicale des locataires. Le tout sous enveloppe à en-tête : « Ville de Noisy-le-Sec ».

M. Gouhier s'indigne. *« Toutes les semaines, je rencontre un directeur d'école à qui je parle d'un jeune et de sa réinsertion. Quel mal y a-t-il ? Je n'ai pas de pouvoir de police comme les maires de province. Je suis bien obligé de m'en remettre au commissariat. Si ce n'est plus possible, où va-t-on ? »* Evident. Mais pourquoi avoir écrit ? Pourquoi avoir cité des noms ? Pourquoi avoir laissé diffuser cette correspondance ?

« Je n'ai fait que porte assistance à des gens qui veulent vivre tranquilles, se défend le maire. *La délation c'est nuire à quelqu'un. Moi, je cite des gens qui nuisent à la société et ma lettre n'avait qu'un seul destinataire, le commissaire. »* Ces « gens », il les désigne nommément comme coupables : *« C'est une chose établie à la cité du Londeau. Tout le monde le sait, je n'ai fait que rapporter ce que des témoins m'ont raconté et que j'ai vérifié. »*

Pas si simple. Il est vrai que *« la jeunesse »*, la bande des trente ou quarante jeunes, maghrébins en majorité, qui se rassemblent à la nuit tombée au pied des tours de cette cité de mille trois cents logements et trois mille six cents habitants, n'a pas bonne presse. *« Ces jeunes cassent tout »*, assure une résidente.

Adjudant de gendarmerie à la retraite, employé maintenant comme surveillant de la cité, M. Claude Labracherie explique : *« Ils se couchent devant les portes. A une vieille dame qu'ils empêchaient d'entrer, un gosse de quatorze ans a rétorqué : toi la vieille, si t'es pas contente on va te sauter. Etonnez-vous, bon dieu, que les gens en aient ras le bol ! »*. Le ras-le-bol, ce sont les cambriolages surtout qui l'alimentent. *« Les locataires en ont assez ; cette nuit encore, un box a été cambriolé. »*

Pour Mme Duretz, ces vols sont le fait de quelques familles *« connues de tout le monde »*. Quelques familles et pas seulement des Maghrébins. Le curé de la paroisse n'est pas loin de partager ce point de vue. *« Les petits Algériens vivent dans la rue et la rue est mauvaise conseillère. Mais il y a aussi des noms français qui auraient pu figurer dans la lettre du maire. »* D'ailleurs, il y a deux semaines, deux jeunes Français ont été arrêtés, transportant des paquets d'objets volés. On parle aussi de la drogue. La lettre donne des précisions sur des transactions *« dans une 505, marron métallisé »*... Mais, pense M. Labracherie *« la drogue, c'est ici comme ailleurs »*.

Autant dire qu'il se trouve peu de monde à la cité du Londeau pour désavouer l'iniative du maire. Les protestations ne s'y sont pas multipliées. Chaouch, l'un des jeunes mis en cause, se sent bien seul. C'est un collègue de travail de son père qui est venu montrer la lettre. Chaouch, sans colère, ne comprend pas : *« L'un des noms est celui d'un Algérien, parti dans son pays en septembre. »*

La question qu'il ne se pose pas mais qui reste sans réponse revient pourtant, comme la clé introuvable de toute l'affaire : qui a reproduit et distribué la lettre du maire au commissaire, celle à Mme Duretz – qui ne l'a reçue que plus tard par la poste – ainsi qu'une autre adressée au cabinet immobilier Hoche à Pantin, dans laquelle M. Gouhier rappelle que la municipalité *« poursuivra sa politique (...) qui vise à faire régresser l'insécurité »* ?

Le score de M. Le Pen

M. Labracherie estime que le maire a raison *« de vouloir assainir. C'est un type bien ; il en a marre. Le fautif c'est celui qui a balancé la lettre dans le décor »*. Qui ? L'en-tête « Ville de Noisy-le-Sec » sur l'enveloppe qui contenait les documents suffit-elle à désigner *« le ou les fautifs »* ? Elle suggère, en tout cas, que s'ils ont pu utiliser le matériel municipal, c'est qu'ils ont leurs entrées à la mairie. La question sur l'origine de la fuite devient alors une alternative : a-t-on voulu porter préjudice à M. Gouhier, ou, à l'inverse, le servir ? Lui porter préjudice, parce qu'il ne cache pas son intention d'être candidat aux prochaines élections législatives.

A moins que la diffusion des documents soit le fait de ses amis politiques, qui n'en ont pas mesuré le parfum de scandale. Prévenu que la lettre passait de main en main, le maire a pour le moins *« laissé faire »* sans jamais désavouer formellement et publiquement cette propagation. Les élus socialistes du conseil municipal de Noisy-le-Sec ont publié, le 5 décembre, un communiqué. Ils y accusent M. Gouhier de *« mettre gravement en cause la notion de libertés individuelles »* et ils *« se désolidarisent de ses méthodes »*. Ils lui reprochent aussi d'avoir organisé, le 24 novembre, deux jours après l'apparition publique de la lettre, une réunion à la cité du Londeau sur la sécurité, sans y inviter les élus non communistes. Tous comptes faits, les choses se seraient passées comme si le maire et ses amis voulaient prouver aux habitants de la cité que les communistes – et eux seuls – savent saisir les problèmes de l'insécurité d'une poigne vigoureuse, surtout si l'on sait que le Front national de M. Le Pen a fait au Londeau un bon score, lors des élections européennes...

CHARLES VIAL.

Veillée funèbre pour « Mamie »

L'hôtel Beaulieu était au cœur du 18e arrondissement, en contrebas du cimetière Montmartre, au 7 et au 9, rue du Capitaine-Madon, à Paris, un havre de paix. Ses « chambres pour voyageurs » accueillaient, dans ce passage retranché du temps et « interdit aux camions de plus de 3 tonnes », une cinquantaine de cœurs esseulés. Pour 862 francs par mois, avec l'eau chaude, et 790 francs, sans, ils trouvaient, dans ce meublé à la façade vermoulue, l'illusion d'une famille. Avec, au cœur de cette Cour des Miracles, une « Mamie », Lazarine Serieys, la vaillante propriétaire des lieux : quatre-vingt-quinze ans.

Tous la respectaient et quelques-uns autour d'une belote, le soir, Roger, le garçon boucher célibataire, Ghislaine, la petite secrétaire intérimaire, ou M. Couet, retraité, avaient pour la vieille dame somnolente des sentiments filiaux. Elle est morte le 4 décembre, fidèle à son poste dans cette guérite qui, à l'entrée de l'hôtel, était, depuis un demi-siècle, son observatoire. La dixième vieille dame morte dans cet arrondissement à la suite d'une agression : en début d'après-midi, un inconnu l'a attaquée, il était armé d'une bombe lacrymogène. Quelques larmes de trop pour le cœur fatigué de cette Mme Rosa qu'Émile Ajar n'aurait pas reniée. C'était la quatrième agression contre elle en moins de deux ans.

Entre Lazarine et le meublé, ce fut une histoire d'amour. Les clients d'abord, même si l'on devait interrompre un repas de famille. Venue de Grandvaux, en Saône-et-Loire, avant 1914, elle fut d'abord vendeuse à Paris ; elle perdit le père de son fils unique à la guerre ; elle fut ensuite, et avant tout, la femme de ce deuxième mari qu'elle épousa lorsqu'il revint du front, un Aveyronnais solide qui voulait faire fortune. L'hôtel Beaulieu fut leur terre promise. Et, en 1962, à la mort du patron, elle découvrit le bonheur d'être son propre maître. Elle dirigea avec autorité et se décida même, il y a dix ans, à ouvrir un compte en banque. L'année dernière encore, on la vit gravir à quatre-vingt-quatoze ans les quatre étages de l'hôtel. Elle allait plutôt tassée mais alerte, de la buanderie à cette pièce unique qu'elle appelait pompeusement « le bureau ».

Théâtre d'ombres

On trouve encore sur la table un calendrier périmé et des boîtes précipitamment ouvertes par l'agresseur, l'une de fruits confits d'Auvergne avec des portes-couteaux et l'autre de fer blanc, sa trousse de couture. Une tentative pathétique d'embellissement dans cette pièce sans lumière : deux mauvaises tapisseries aux murs et sept bouquets de fleurs artificielles usées. Des roses grises dans une vasque : *« Je les ai toujours vues là »*, affirme Didier, son unique petit-fils de treate-six ans ; il ne l'avait pas revue depuis le printemps : *« Elle n'avait pas*, dit-il, *l'esprit de famille. »*

La pièce, après l'intervention de la police, est en désordre, un camembert à l'abandon témoigne encore de la frugalité de Lazarine. Une vieille dame de ses amies ne semble pas trop choquée : *« Il faut dire qu'ils zigouillent tellement de vieux en ce moment. »* Elle se souvient sans émotion particulière des après-midi passés : *« Je tricotais sous la télévision et elle faisait des serviettes pour les clients avec ses initiales au fil rouge. »*

Dans la petite cour de l'hôtel où poussent de tristes caoutchoucs, éclairée, mardi soir, par une seule et méchante ampoule, les locataires s'attardaient comme dans un étrange théâtre d'ombres. Aucun ne se décidait à regagner sa chambre et tous restaient là, figés, orphelins de Lazarine. *« Ça risque de changer les loyers »*, affirme l'une pour masquer l'émotion. *« Ça me fout les boules »*, répond un autre, chômeur à la barbe de trois jours. Qu'ajouter ? Les photographes de presse officient et meublent par les flashs cette veillée funèbre improvisée.

Le téléphone de Mme Serieys résonne une fois encore. *« Non, ce n'est pas M. Roger, c'est Didier »*, répond le petit-fils, presque un intrus. *« Si, je vous assure, c'est vrai*, ajoute-t-il, *elle n'est plus là, elle est à la morgue. »* Un temps. *« Oui, à la morgue à Paris. »*

NICOLAS BEAU.

SPORTS

● BASKET-BALL : *résultats des Coupes d'Europe.* – Villeurbanne a battu, mardi 4 décembre, à Tel-Aviv, le club israélien Hapoel de Tel-Aviv, 83 à 79, en match aller des quarts de finale de la Coupe des coupes. De son côté, Le Mans, sur son terrain, a battu l'équipe italienne de Livourne, 97 à 88, en match aller des quarts de finale de la Coupe Korac.

● TENNIS : *Lendl éliminé des championnats d'Australie.* – Le Sud-Africain Kevin Curren a éliminé, mercredi 5 décembre à Melbourne, le Tchécoslovaque Ivan Lendl 6-1, 7-6, 6-4, en huitième de finale des championnats internationaux d'Australie. En quart de finale de la compétition, l'Américain Johan Kriek a battu l'Australien Pat Cash 7-5, 6-1, 7-6.

SOCIÉTÉ

Les Corses sont appelés à manifester contre le terrorisme et le séparatisme

Au nom de l'« union sacrée »

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — *« Union sacrée ! »*... Les mots jaillissent après l'ultime note d'une *Marseillaise* un peu traînante. Ainsi prend fin, mardi 4 décembre dans la matinée, la séance de l'Assemblée régionale. C'est une des plus brèves de l'histoire insulaire.

« Union sacrée contre le terrorisme et le séparatisme »... M. Jean Dragacci, président fondateur de l'ACFR (Association pour la Corse française et républicaine), en rêvait depuis lontemps. Mardi, il a quitté Cargèse, sa bourgade, pour les bancs du public au palais de l'Assemblée. Enfin l'utopie devient réalité...

Contre ceux qui veulent *« ouvrir par le terrorisme sous toutes ses formes les voies du séparatisme »*, M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), président de l'Assemblée, veut rassembler tous les Corses *« véritablement excédés »*. Il lance un *« appel solennel à la population pour lui demander de manifester avec ses élus son attachement à la France et à la République »*.

Chef de file traditionnel de l'opposition insulaire, M. Jean-Paul de Rocca Serra se sent aujourd'hui fort de l'accord acquis auprès de la majorité de ses conseillers. Aux partis amis de toujours, se sont joints ceux des adversaires groupés dans la majorité gouvernementale. Seuls manquent à l'appel le Parti communiste, l'Union du peuple corse (l'organisation autonomiste de M. Max Siméoni) et Unita nasiunalista, dernière-née sur la scène parlementaire de l'île.

Fait exceptionnel : le Parti socialiste accepte de manifester *« avec pour seul mot d'ordre » : « Non au terrorisme et oui à la démocratie »* au côté du Front national. C'est précisément cette promiscuité que s'obstinent à refuser les communistes. Ces derniers réaffirment aussi énergiquement leur opposition aux indépendantistes insulaires.

Pour M. Jean-Paul de Rocca Serra et ses alliés, l'heure de vérité a sonné : le 6 décembre à 11 heures, Ajaccio sera le rendez-vous régional de l'« union sacrée ». A ce moment même, à Troyes, seront célébrées les obsèques du CRS assassiné le 2 décembre à Bastia. D'autres cités de Corse seront en deuil. L'île sera, le temps d'une matinée, *« Isula morta »*. Déjà les employés municipaux ont été prévenus : jeudi sera un jour de congé.

A Ajaccio, de la place de la Gare au monument aux morts, derrière la bannière des élus, combien seront-ils ?

A la veille du rassemblement, le vœu d'union connaît quelques déboires. A Bastia et dans la capitale de Corse, le 4 décembre, la CGT et la FEN ont manifesté seules, sans les autres syndicats. Elles ont protesté contre les actes terroristes récents. Cours Napoléon à Ajaccio, quelques centaines de personnes ont suivi quelques élus, des communistes, des radicaux et des socialistes. Tout paraissait calme.

Faits et ombres

Depuis le 1er décembre, pourtant, les attentats se sont multipliés. Un CRS assassiné, des gendarmeries visées à L'Ile-Rousse, à Corte, à Cervione au sud de Bastia... *« Et ce n'est pas fini »*, prédit-on ici ou là, avec une fréquente irritation.

L'enquête en cours sur l'assassinat d'un jeune CRS à Bastia ne permet pas au public de juger clairement. Quelques faits sont établis. Un seul tireur, un seul chargeur de PM, une vingtaine de douilles. Dans la R 5 des CRS, trois hommes en service et deux passagères vaquant à de galantes occupations. Le 4 décembre a été retrouvée une 4 L abandonnée qui pourrait avoir été utilisée par le commando criminel. Le propriétaire de cette 4 L a été mis hors de cause. Un des CRS blessés, M. Michel Mouret, est enfin *« dans un état satisfaisant »* après avoir subi une intervention chirurgicale à Marseille.

Voilà pour les faits connus du public. Mais, à ce jour, l'auteur de la tuerie et ses complices courent toujours. Venue du continent, du ministère de l'intérieur plus précisément, une hypothèse parmi d'autres circule sur l'île. L'acte commis le 2 décembre à Bastia pourrait ne pas être politique, mais ressortir au simple droit commun. L'hypothèse ne convainc guère l'opinion insulaire. Paris chercherait-il à *« calmer le jeu »*, à *« modifier la stratégie à l'égard de la Corse »*, interrogent les plus sceptiques ? Faits et ombres dans un contexte national tendu.

La Nouvelle-Calédonie est au centre des questions d'actualité. L'ex-FLNC lui-même s'y réfère dans une déclaration parvenue par le canal habituel, le 4 décembre au matin. Selon l'organisation clandestine : *« La juste compréhension du pouvoir socialiste à l'égard des droits du peuple canaque a le défaut de mettre en évidence le mépris qu'il porte à la lutte que mène notre peuple pour les mêmes droits. »*

Pour l'ex-FLNC, *« si la Nouvelle-Calédonie appartient aux Canaques, la Corse appartient aux Corses »*. *« Ni canaques ni caldoches »*, répondent de nombreux insulaires. Ceux-là même ne doutent guère de l'origine du crime commis à Bastia. Mais ils attendent, prudents, une revendication formelle. Cette dernière n'est toujours pas venue. L'ex-FLNC dans sa déclaratin se contente de conclure : *« Les événements de dimanche sont à mettre à l'actif de la situation coloniale faite à notre peuple. »* Ce n'est pas une revendication formelle, et encore moins un démenti.

DANIELLE ROUARD.

● *Condamnation du maire de Forciolo (Corse-du-Sud).* — M. Roger Polverelli, maire (RPR) de Forciolo (Corse-du-Sud), a été condamné à six mois de prison dont trois avec sursis et 5 000 francs d'amende, mardi 4 décembre, par la sixième chambre correctionnelle de Lyon, pour détention d'arme et complicité de port d'arme. A la suite du double assassinat de la prison d'Ajaccio, le 7 juin dernier, les policiers avaient découvert, au domicile du maire de Forciolo, un pistolet et cent douze balles. L'arme provenait d'un vol à la manufacture d'armes de Bayonne. Les trois mois de prison fermes sont couverts par la détention préventive. M. Polverelli reste d'autre part inculpé dans l'affaire du double assassinat de la prison d'Ajaccio.

UN ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR JEAN BERNARD

Ethique et progrès scientifique

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé organise, les jeudi 6 et vendredi 7 décembre à Paris, un débat ouvert au public pour faire connaître, comme l'exige son statut, l'état de ses travaux et les difficultés morales que feront surgir dans un avenir prochain certains progrès scientifiques (*le Monde* du 4 décembre). Le professeur Jean Bernard, président du comité, nous a précisé les objectifs de cet organisme et les raisons d'être du débat public.

« Quel est l'objectif du débat public des 6 et 7 décembre ?

— Les progrès de la biologie et de la médecine ne concernent pas seulement les médecins mais la société tout entière. Entre les membres du Comité national consultatif d'éthique, médecins, biologistes, théologiens, juristes, philosophes, parlementaires, d'une part, et les femmes, les hommes de notre pays, d'autre part, des échanges vigoureux et confiants sont nécessaires.

— Les trois avis circonstanciés que le comité a rendus sur les tissus fœtaux, l'expérimentation des médicaments et les mères d'adoption préludent-ils à une démarche législative ? Font-ils jurisprudence ?

— Le seul pouvoir de notre comité est un pouvoir moral. Ce pouvoir est fonction de notre totale indépendance, de la rigueur de nos études. Il va dépendre avant tout de la qualité, de la valeur des *avis* que nous donnons. Les conséquences de ces avis, les applications, ne sont pas de la compétence du comité. Les autorités gouvernementales, législatives, administratives, judiciaires seront appelées à organiser ces applications. Les lois doivent être aussi peu nombreuses que possible. Elles ne sont indispensables que lorsque des sanctions sont nécessaires. La jurisprudence tiendra vraisemblablement grand compte des avis du comité. D'autres mesures (recommandations, etc.) seront envisagées (1).

— De quels moyens coercitifs disposez-vous lorsque des équipes refusent de suivre ces avis, à propos des mères porteuses notamment ?

— Le comité ne dispose pas de moyens coercitifs. Les mesures qui paraîtraient nécessaires pourront être prises par les autorités compétentes, judiciaires, ordinales, administratives.

— Quel est le programme du comité pour l'année ou les années à venir ?

— Les principaux thèmes de nos prochaines études sont les suivants : le génie génétique (la possibilité de modifier le patrimoine héréditaire) et ses conséquences ; la prédiction des maladies tant par le système HLA (groupes tissulaires) que par le diagnostic prénatal et ses conséquences (2) ; les registres (cancers, maladies cardio-vasculaires, héréditaires, etc.) (en liaison avec la commission informatique et liberté) ; les conséquences des progrès des neurosciences ; enfin, l'étude qui vient de commencer des questions liées aux diverses procréations artificielles sera poursuivie, bien entendu.

La greffe d'un cœur de babouin

— D'ici à l'an 2000, quelles vous paraissent être les avancées scientifiques qui soulèveront les difficultés éthiques les plus graves, et pourquoi ?

— L'homme commence d'obtenir et va obtenir à la fin de ce siècle trois maîtrises : la maîtrise de la reproduction, la maîtrise de l'hérédité, la maîtrise du cerveau. Chacune de ces maîtrises pose des problèmes moraux essentiels qui nous touchent au plus profond.

— Le comité a consacré un rapport aux essais des nouveaux traitements chez l'homme mais la chirurgie n'a pas été évoquée. Que pensez-vous des exploits actuels concernant les greffes de cœur artificiel ou de cœur animal, notamment lorsqu'ils sont conduits sur des nouveau-nés, qui ne peuvent ni comprendre ni consentir ?

— Ce qui n'est pas scientifique n'est pas éthique. Cette notion a été maintes fois rappelée au cours de nos débats. Elle permet de répondre à votre question. En l'état actuel des connaissances, la greffe d'un cœur de babouin à un nouveau-né humain est vouée à l'échec. Cette situation se modifiera peut-être dans l'avenir. Actuellement, la greffe d'un cœur de babouin à un nouveau-né humain n'est pas conforme à l'éthique.

— La pose d'un cœur artificiel coûte près de 3 millions de francs ; la naissance d'un enfant « in vitro » 150 000 francs... Des choix douloureux vont vraisemblablement être nécessaires. Le comité d'éthique se saisira-t-il du problème que pose le coût des techniques nouvelles ?

— L'économie de la santé pendant les vingt prochaines années va être parcourue par deux grands courants. Un courant dispendieux avec le coût très élevé de certaines interventions médicales ; un courant économe lié aux progrès des méthodes de prévention et de prédiction.

» Un exemple montre la gravité des problèmes ainsi posés. Les maladies de l'hémoglobine (qui atteignent sur cette terre plusieurs centaines de millions de personnes) non seulement créent le malheur en Asie, en Afrique, autour de la Méditerranée, mais épuisent les ressources financières de pays pauvres. Le traitement le plus efficace, la greffe de moelle osseuse, est si coûteux (500 000 à 700 000 francs pour chaque cas) qu'il ne peut être envisagé dans les pays concernés. Le diagnostic prénatal des formes graves est possible et conduit, dans certains endroits comme Chypre ou la Sardaigne, à l'avortement systématique, avec une forte diminution des dépenses de santé, mais avec de très graves problèmes moraux.

— Comment expliquer que la fin du vingtième siècle se trouve soudain confrontée à des heurts entre la science et l'éthique ?

— La morale médicale s'est longtemps limitée à quelques règles simples (compassion, désintéressement), généralement respectées. Une médecine inefficace ne posait guère de questions éthiques. Il n'y a pas heurt entre la science et l'éthique. Ce sont les progrès de la science qui suscitent des problèmes éthiques nouveaux ; ceux qui nous préoccupent en cette fin du vingtième siècle.

Propos recueillis par le
Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Le colloque qu'organisent les 18 et 19 janvier à Paris les ministères de la justice, de la recherche et de la technologie et de la santé a pour objet de préparer les positions que présentera la France au Conseil de l'Europe quant aux dispositions réglementaires ou législatives qu'appellent les nouvelles techniques de manipulations génétiques ou de reproduction artificielle.

(2) Les sujets qui appartiennent à *certains groupes tissulaires* (HLA) sont, beaucoup plus que d'autres, prédisposés à certaines maladies comme le diabète et certaines affections rhumatismales hautement invalidantes. Des incidents sont survenus aux Etats-Unis, où des firmes éliminaient les candidats à des postes de travail en raison de ces informations.

EN BREF

Les actions de valorisation du CNRS

Le département des sciences physiques pour l'ingénieur du Centre national de la recherche scientifique vient de diffuser un rapport sur la coopération entre la recherche et l'industrie, qui recense deux cent dix-neuf actions de valorisation ayant donné récemment lieu au transfert d'un produit ou d'un appareil, défini dans un laboratoire et développé ensuite dans une industrie, pour utilisation ou commercialisation. Le chiffre d'affaires global attaché à ces actions est évalué à 120 millions de francs par an.

En présentant le rapport, M. Michel Combarnous a indiqué que le département qu'il dirige — et qui représente 8 % du potentiel du CNRS — réalise chaque année une cinquantaine d'actions analogues. Une trentaine d'autres sont engagées, mais n'aboutissent pas. Les raisons en sont diverses, allant du changement de stratégie de l'industriel pressenti à la mauvaise estimation par le laboratoire du marché potentiel du produit créé.

Rhône-Alpes : un impôt pour le Sahel ?

Réunies à Lyon, samedi 1er décembre, les premières assises régionales pour la survie et le développement n'ont rassemblé que huit cents personnes alors que les organisateurs en attendaient deux mille. Ce relatif insuccès a néanmoins été compensé par la richesse des interventions des élus présents.

Sur les huit mille maires de France qui ont signé l'appel « Survie 84 » au président de la République, mille deux cents sont de la région Rhône-Alpes. Plus de cent cinquante d'entre eux étaient venus à Lyon pour témoigner des actions déjà entreprises par les maires de France en faveur du tiers-monde ou pour formuler des propositions concrètes. Ainsi, M. Grataloup, président de l'Association des maires de l'Isère, a suggéré de prélever à l'intention des pays pauvres un pourcentage sur les recettes des fêtes publiques.

Mais l'information majeure de ces assises a été dévoilée par M. Xavier Hamelin, vice-président (RPR) du conseil régional Rhône-Alpes : l'assemblée régionale se prononcera, vendredi 7 décembre, sur l'instauration d'une taxe de 50 centimes pour chacun des habitants de la région. Les 2,5 millions de francs ainsi recueillis serviraient à remettre en eau le lac Tenda dans la région de Léré au Sahel.

Très présents à ces assises, les organismes non gouvernementaux (ONG) ont demandé la création d'une commission régionale où ils siégeraient aux côtés des collectivités territoriales et des représentants de Survie 84, pour *« éviter que l'Etat prenne seul en charge les fonds à gérer »*. — (Corresp.)

POPULARITÉ POLICIÈRE

Inextricable bousculade, dans la soirée du mardi 5 décembre, devant le palais de la Mutualité à Paris.

Un millier environ de Rastas, de Beurs, d'Antillais, piétinent vers 21 heures sans pouvoir entrer dans la salle où se produit leur idole, le chanteur de reggae Yellowman. Ils ont payé leur place 85 F, certains sont venus de très loin. L'organisateur du concert espérait avoir l'Espace Balard, mais, au dernier moment, il a dû se replier sur la Mutualité. Il manque mille places (trois mille billets vendus pour seulement deux mille sièges).

Vers 21 h 30, bombes lacrymogènes à l'appui, le service d'ordre des organisateurs — une quinzaine de karatékas — entre en action contre les jeunes qui tentent de pénétrer dans la salle. Quelques portes vitrées du hall sont brisées, et plusieurs jeunes légèrement contusionnés.

Les policiers interviennent, quelques instants plus tard, en s'interposant entre le service d'ordre des organisateurs et les jeunes. Spectacle insolite ; les jeunes, évincés et malmenés, applaudissent alors les policiers : beaucoup n'en sont pas encore revenus.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un membre espagnol de l'Opus Dei est nommé porte-parole du Saint-Siège

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La nomination comme porte-parole du Saint-Siège (nos dernières éditions du *Monde* du 5 décembre) d'un Espagnol, M. Joaquim Navarro-Valls, membre de l'Opus Dei et correspondant à Rome du quotidien madrilène de centre droit ABC, est une nouveauté : c'est la première fois en effet qu'est désignée à ce poste une personnalité non italienne. En revanche, M. Navarro n'est pas le premier laïc à occuper cette fonction depuis la création, il y a vingt-quatre ans, de la salle de presse du Vatican.

La nomination de M. Navarro est l'expression d'un choix personnel de Jean-Paul II, qui tend à confier à des laïcs la tâche de refléter et de diffuser les points de vue du Vatican. Le directeur de l'*Osservatore Romano*, M. Mario Agnès, est un universitaire qui fut président de l'Action catholique, et son adjoint, M. Svidercoschi, est un ancien journaliste du *Tempo*. Radio-Vatican, en revanche, reste une chasse gardée des jésuites.

M. Navarro aura cependant comme adjoint un prélat italien, Mgr Giulio Nicolini, parfaitement au fait des arcanes de la curie. Il est en outre « supervisé » par Don Pierfranco Pastore, actuellement directeur adjoint de la salle de presse, qui est devenu secrétaire de la communication pour les questions sociales.

Jean-Paul II a voulu nommer à la tête de la salle de presse un homme en qui il a pleinement confiance (M. Navarro a notamment suivi le pape dans tous ses voyages) mais qui soit également rompu au fonctionnement des médias et crédible auprès de ses collègues (il préside l'Association de la presse étrangère à Rome).

Le choix de M. Navarro ne manque cependant pas de susciter des spéculations. Son appartenance depuis vingt-cinq ans à l'Opus Dei (dont il fut une sorte de porte-parole officieux au début de son séjour à Rome, il y a quinze ans) incite certains à penser que cette nomination témoigne de l'influence grandissante de cette organisation sous l'actuel pontificat.

Ph.P.

Une institution élitiste et conservatrice

La Société sacerdotale de la Sainte-Croix et de l'Opus Dei (plus connue sous la simple appellation d'Opus Dei) a été fondée par un prêtre espagnol, José Maria Escriva de Balaguer. Reconnu comme institut séculier par Pie XII en 1950, son but spécifique est *« de travailler avec persévérance pour que la classe que l'on appelle intellectuelle ainsi que celle qui, en raison du savoir qui la distingue ou bien des charges qu'elle exerce, ou encore de sa dignité particulière, constitue la classe dirigeante de la société civile adhèrent aux préceptes de Notre Seigneur Jésus-Christ et les appliquent »*.

Après un essor remarquable en Espagne et dans les pays de culture ibérique, l'Opus Dei réunit aujourd'hui plus de soixante-quatorze mille membres dans quatre-vingt-sept pays, dont 2 % seulement de prêtres. Possédant des moyens très puissants (universités, publications, radios, télévisions, agences d'information, etc.). Cette institution secrète, élitiste, conservatrice doctrinalement et politiquement, a souvent été contestée pour son influence politique et économique occulte (dans le régime franquiste, en Grande-Bretagne, dans l'affaire des « avions renifleurs »). La décision de Jean-Paul II, en août 1982, d'élever l'Opus Dei au rang de « prélature personnelle » (diocèse sans territoire, dépendant directement du pape), contre l'avis d'une majorité de l'épiscopat espagnol, avait provoqué des remous.

Jean-Paul II n'a, toutefois, jamais caché son admiration pour l'œuvre de Mgr de Balaguer, en qui il voit une organisation disciplinée et à la dévotion de ce pontificat. Le bruit avait même couru qu'il songeait à confier Radio-Vatican, actuellement dirigé par les jésuites, à l'Opus Dei.

A. W.

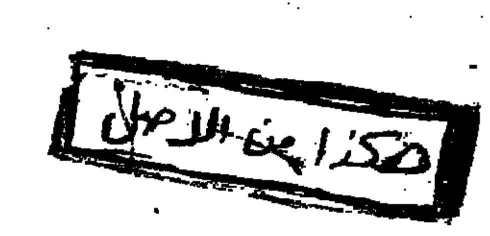
« Le Canard enchaîné » affirme avoir piraté la CISI sans complices

Le Canard enchaîné persiste et signe. Après avoir expliqué, la semaine dernière, comment un de ses journalistes était parvenu à lire des fichiers de la Compagnie internationale de services informatiques (CISI) à l'aide d'un simple Minitel (*le Monde* du 29 novembre), l'hebdomadaire réaffirme, dans son édition du 5 décembre, qu'il a pu commettre ce « piratage » sans aucune complicité, contrairement à ce que la CISI a affirmé dans la matinée du jeudi 29 novembre (*le Monde* du 30 novembre). *« Cette thèse de la complicité, que la CISI voulait sans doute rassurante pour ses clients*, écrit *le Canard enchaîné*, *ne l'est pas tellement. Elle a un gros défaut : elle ne tient pas debout. »* La CISI l'a d'ailleurs reconnu, affirme le journal, *« sans trop se faire prier »*.

Reste que l'affaire n'est pas simple. En effet, le *Canard enchaîné*, après avoir précisé la manière dont il a piraté certains des fichiers contenus dans un des systèmes de la CISI, explique qu'à condition *« de choisir des fichiers non protégés par des mots de passe »*, cette opération est à la portée d'un « simple amateur averti ». Et l'hebdomadaire d'ajouter qu'il *« est tout à fait exact en revanche »* qu'il faut disposer des fameux mots de passe protégeant l'accès aux fichiers confidentiels pour accéder aux informations qu'ils contiennent. Or, dans la déclaration qu'elle avait faite la semaine dernière, la CISI expliquait que les fichiers pillés *« jouissaient d'un certain niveau de protection »*. Dans ces conditions, qu'en penser ?

La CISI répond qu'il est vrai que le processus décrit par l'hebdomadaire permet l'accès aux fichiers non protégés mais maintient ses propos quant aux complicités possibles en ce qui concerne la lecture des fichiers protégés qu'un *« véritable profane n'aurait pas pu faire »*.

Cela étant, *« le fichier des mots de passe de la CISI, véritable trousseau de clefs, a la fâcheuse réputation*, écrit l'hebdomadaire, *de n'être pas aussi bien protégé qu'il le faudrait »*. Sans confirmer ces propos, la CISI n'a pas manqué de réagir à l'affaire et, dans son centre informatique de Cadarache, elle a donné l'ordre à ses ingénieurs et techniciens de suspendre tout le travail en cours pour vérifier les systèmes de sécurité et changer les codes.



LE PROFESSEUR JEAN BERNARD

progrès scientifique

« Le Canard enchaîné » affirme

avoir piraté la CISI sans complic

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Notre ancêtre Astérix

Pas question de parler des Gaulois à un enfant sans qu'aussitôt surgissent dans la conversation Astérix, son fidèle compagnon Obélix et, courant sur leurs talons, l'adorable Idéfix. Pourquoi, dans ce cas, ne pas partir de ces héros sortis tout droit de l'imagination de René Goscinny et du dessinateur Uderzo pour faire comprendre aux enfants ce *qu'était la vie des Gaulois* ?

Sylvie Girardet, Claire Merleau-Ponty et Anne Tardy, responsables du Musée en herbe du Jardin d'acclimatation à Neuilly (1), ont eu l'idée d'utiliser ces fameux personnages pour animer un village gaulois. Un vrai village avec ses remparts, ses maisons en torchis couvertes de chaume, ses ateliers artisanaux d'où sortent les sons qui rythmaient la vie quotidienne. Il y a même un potager, et si les animaux n'ont pas encore trouvé leur place, ils ne devraient pas tarder à faire leur apparition.

Diplômées d'histoire de l'art, passionnées d'archéologie, ces trois femmes désiraient depuis plusieurs années reconstituer des scènes de la vie des Gaulois pour faire comprendre aux enfants comment vivaient leurs ancêtres. Elles ont pris contact avec des archéologues qui les ont aidées à *concrétiser leur projet* et des conservateurs de musées qui leur ont prêté chaudrons, jattes, amphores, bijoux, jouets, monnaies... tous ces objets qui frappent l'esprit et l'imagination. Qui donnent une âme au village. S'adressant à des enfants, les trois femmes ont privilégié l'aspect visuel et réduit au strict minimum les notes explicatives. Des animatrices sont là quotidiennement pour suivre les groupes d'enfants en visite et répondre à leurs questions.

Les objets de la visite

A tour de rôle, les ateliers ouvrent leurs portes et montrent comment on teignait autrefois les laines et comment on les tissait. *Le potier ne refuse pas que* l'on mette la main à la pâte. Chez le forgeron, c'est plus difficile, mais le feu et le soufflet fascinent les enfants.

Dommage, *toutefois*, que ces ateliers ne fonctionnent pas *tous* ensemble au moins une journée, voire un après-midi par semaine (le mercredi ou le samedi, par exemple). Dommage aussi que la visite se termine par une boutique où sont en vente toutes sortes d'objets tentants mais qui ajoutent encore au commerce pesant que l'on rencontre déjà dans le Jardin d'acclimatation.

Enfin, si l'on ne peut qu'applaudir à l'idée de distribuer un questionnaire et un jeu sur *l'exposition du musée pour fixer* davantage l'attention des enfants, on ne peut que regretter que la réponse ne leur soit pas fournie à leur départ. Si l'on veut avoir une démarche pédagogique autant la mener jusqu'au bout.

Il n'en reste pas moins que ce village gaulois vaut la peine qu'on y amène sa progéniture. S'il fait beau, tant mieux, cela permet de passer plus de temps *sur les remparts ou dans le potager*...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Le Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons, bois de Boulogne, 75116 Paris (métro Sablons). Tél. : (1) 747-47-66. Prix individuels : jardin, 5,20 F ; musée, 11 F à partir de cinq ans, 7 F pour les familles nombreuses, cartes Vermeille et étudiantes. Groupes : pour une heure de visite au musée-jardin, 2,60 F ; musée, 6 F. Une heure de visite + participation à un atelier-jardin, 2,60 F ; musée, 7 F.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

« Le musée Cognacq-Jay », 14 h 25, 25, boulevard des Capucines, Mme Hulot.

« Napoléon et Paris », 15 heures, statue Napoléon, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

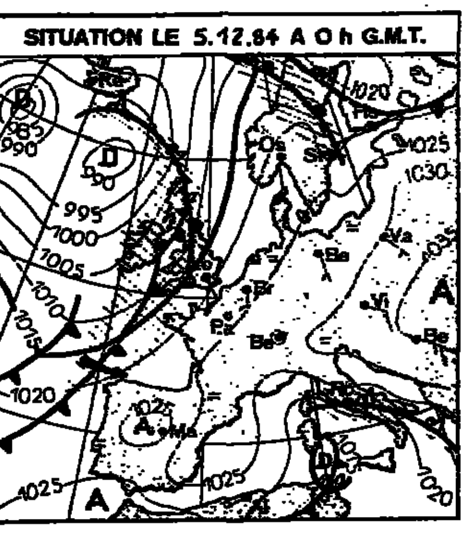
« L'Opéra », 14 heures, hall, D. Bouchard.

« Musée de l'Orangerie », 14 h 45, entrée (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5.12.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 6-12-84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 5 à 0 heure et le jeudi 6 à 24 heures.

Un front froid ondulant situé sur l'extrême ouest, mercredi, progressera vers l'intérieur en perdant de son activité, dans un champ de pression élevé et diffluent.

Jeudi, ce front sera accompagné de pluies modérées, puis faibles, mais surtout de nuages abondants. Il sera précédé de vent de secteur sud, modéré à assez fort près des côtes. Les pluies associées s'étendront, en matinée, du Pas-de-Calais aux côtes atlantiques. Elles gagneront en journée les régions allant du Nord au Bassin parisien, au Massif Central et au Sud-Ouest. Elles pourront toucher en soirée le Nord-Est.

Avant l'arrivée de cette zone frontale, le temps sera gris et brumeux du Nord-Est à la Bourgogne et au nord des Alpes, avec, localement, des brouillards dans les vallées de ce massif. Du Bassin parisien au Massif Central, nuages et éclaircies alterneront. Dans les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, le temps sera ensoleillé, à l'exception du Languedoc, couvert de nuages d'origine maritime. A l'arrière du front, le ciel sera changeant l'après-midi dans le Nord-Ouest.

Les températures minimales seront de 9 à 10 degrés près de l'Atlantique, de 0 à 3 degrés du Nord-Est aux Alpes, les gelées locales concernant surtout les vallées des Alpes, 5 à 7 degrés du nord au sud ailleurs. Les maxima seront de l'ordre de 7 degrés dans le nord-est, 11 à 12 degrés des Ardennes au Lyonnais, 14 à 17 degrés dans les régions méditerranéennes, 12 à 13 degrés dans le Sud-Ouest, 8 à 11 degrés sur le quart nord-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 5 décembre, à 7 heures, de 1 024,2 millibars, soit 768,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 décembre; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 décembre) : Ajaccio, 15 et 5 degrés; Biarritz, 15 et 5; Bordeaux, 16 et 5; Bourges, 11 et 3; Brest, 13 et 11; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2; Dijon, 4 et 4; Grenoble-St-M.-H., 12 et 0; Grenoble-St-Geoirs, 12 et 2; Lille, 7 et 6; Lyon, 4 et 3; Marseille-Marignane, 14 et 4; Nancy, 3 et 3; Nantes, 13 et 8; Nice-Côte d'Azur, 18 et 9; Paris-Montsouris, 10 et 8; Paris-Orly, 9 et 7; Pau, 16 et 2; Perpignan, 15 et 3; Rennes, 11 et 8; Strasbourg, 5 et 3; Tours, 10 et 6; Toulouse, 13 et 4; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 10; Amsterdam, 7 et 7; Athènes, 13 et 8; Berlin, 3 et 0; Bonn, 7 et 1; Bruxelles, 8 et 6; Le Caire, 21 et 13; îles Canaries, 23 et 17; Copenhague, 4 et 3; Dakar, 25 et 20; Djerba, 17 et 13; Genève, 6 et 4; Istanbul, 9 et 4; Jérusalem, 24 et 10; Lisbonne, 16 et 11; Londres, 11 et 10; Luxembourg, 2 et 2; Madrid, 11 et 5; Montréal, 2 et – 5; Moscou, – 5 et – 5; Nairobi, 26 et 17; New-York, 4 et 1; Palma-de-Majorque, 17 et 2; Rio-de-Janeiro, 22 (maxi); Rome, 18 et 11; Stockholm, 4 et 3; Tozeur, 16 et 8; Tunis, 14 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3854

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Font souvent appel au « médium » pour plus de clarté. – II. N'est donc pas borné. Pour liquider les fins de série. – III. Qui ne connaît pas l'usage. – IV. Donne matière à rebondissements. Fournit donc des arguments frappants. – V. Régularise un cours. Economiste britannique. – VI. Mot d'avertissement. – VII. Bouche... trou. Doit s'attendre à supporter de lourdes charges. – VIII. Nous fait faire du mauvais sang. Héroïne de roman. – IX. Note. S'abat froidement. – X. Peut donc avoir toutes les raisons de croire ou toutes les raisons de douter. – XI. Grimpe aux arbres.

VERTICALEMENT

1. Demoiselles on ne peut plus légères. – 2. Promène son « chien » à longueur de journée. Radioélément. – 3. Tout ce qui est commode n'est pas forcément facile pour lui. Activités réduites au minimum. – 4. Douce dans la chanson. Le vieil homme et la mer. – 5. Derniers signes de capitalisme en URSS. Mis en page. Abréviation. – 6. Nous mettent parfois dans de beaux draps. – 7. Reformés ou réformés. – 8. Extraction de racine. – 9. Plomb qui saute pour faire la lumière. Eau de Rosette.

Solution du problème n° 3853

Horizontalement

I. Corbeau. – II. ONU. Purée. – III. Boîte – IV. Bois. Omar – V. Incas. Ile. – VI. Léo. Abée. – VII. Nana. Râ. – VIII. AT. Idiots. – IX. Rendre. Es. – X. Douée. Une. – XI. Sir. Retz.

Verticalement

1. Corbillard. – 2. On. One (ONE). Téos. – 3. Rubicon. Nui. – 4. Osa. Aider. – 5. Epi. (Anagramme). Sandre. – 6. Auto. Baie. – 7. Urémie. UE. – 8. Alertent. – 9. Verre. Assez.

GUY BROUTY.

GASTRONOMIE

« Gault-Millau France 1985 »

Après le *Bottin-Gourmand* il y a un mois, et avant, bien avant le *Michelin*, le guide *Gault-Millau 1985* vient de paraître. Le second donc chronologiquement. Et j'imagine que l'usager pourrait de même classer les trois grands guides sur le plan qualitatif : *Bottin-Gourmand, Gault-Millau, Michelin.*

Voici donc une fois de plus ce guide d'humeur : cinq mille cent établissements notés en France, Suisse et Benelux en huit cents pages (89 francs).

La grandissime nouveauté est le couronnement de huit « super quatre toques » avec un 19,5 sur 20 ! C'est quasi le maximum, mais est-ce possible ? D'autant que ces huit privilégiés, Blanc à Vonnas, Guérard à Eugénie-les-Bains, Maximin à Nice, Meneau à Saint-Père-sous-Vézelay, Outhier à La Napoule, Girardet à Crissier (en Suisse) et, à Paris, Robuchon et Senderens ne feront pas, sauf sans doute pour les deux Parisiens l'unanimité !

En province on notera les quatre *toques de Bardet (à Châteauroux)*, les trois toques nouvelles de Nandron (à Lyon), du Royal Gray (à Cannes) et de quatre autres promus, tandis que l'on compte quarante et un promus et six nouveaux dans les deux toques, soixante-treize promus et cent nouveaux pour les toques.

Nombreuses promotions en Belgique (à Bruxelles notamment), hécatombe à Genève, où l'on peut regretter que le restaurant des Bergues soit si mal jugé et que le Bœuf rouge ait disparu.

Une volonté toujours plus manifeste d'encenser les faiseurs de la cuisine mini-portions et une confusion (pour le lecteur) entre toques rouges ou noires qui virevoltent d'une année sur l'autre. Qui dira pourquoi, à Paris, la Flamberge passe du rouge au noir et Casimir du noir au rouge ? Les Copreaux du rouge au noir et Pétrus également tandis que Maxim's Orly passe du noir au rouge ainsi que le Croquant ?

A Paris, survolant rapidement le *Gault-Millau 1985* on notera la perte d'une toque du Bistrot d'Hubert, de Vong (restaurant chinois des Halles), pour le Dodin-Bouffant, la Photogalerie (rue Christine), pour le Bellecour de la rue Surcouf, ce qui est d'une injustice flagrante, le Galant Verre (rue de Verneuil), le Carpaccio (le ridicule italien du Royal Monceau qui perd aussi deux points), au Maxim's qui ne me semble pas démériter, de Savy, le bistrot de la rue Bayard, si sympathique, du Jardin de la Paresse (rue Gazan qui ne la mérita jamais), des Célébrités (hôtel Nikko). On se réjouira par contre des toques nouvelles du Relais des Pyrénées, du Petit-Pré, de La Toque (rue de Tocqueville), du Chardenoux (rue Jules-Vallès). On saluera la venue de la Via Veneto (rue Quentin-Bauchard et qui eût dû y figurer depuis longtemps), de la Petite Bretonnière (rue de Cadix), dont j'ai été le premier à parler Toque bien méritée d'Apicius (avenue de Villiers avvec d'emblée deux toques et 15 sur 20 pour J.-P. Vigato qui le mérite bien), de La Braisière *(54, rue Cardinet) également deux* toques tout comme le Manoir de Paris (rue Pierre-Demours), du Troyon dans la rue du même nom, des Chants du Piano de la rue Stenlein et, en Banlieue, du Château de la Jonchère à Bougival, du Jardin (à Levallois) que j'ai signalé à leur ouverture.

Ce sera un jeu – passionnant – pour les gourmands de comparer deux années du fameux guide. Puis d'aller en juger. S'ils ont bon appétit pourtant qu'ils se méfient, les petites portions ont ici la cote d'amour !

LA REYNIÈRE.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 décembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant l'article 91 *bis* de l'annexe II au code général des impôts relatif aux conditions de l'exonération des revenus acquis dans le cadre de plans de souscription ou d'achat d'actions.

● *Portant modification du décret* du 30 juin 1946 réglementant les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers.

● Complétant le code de la construction et de l'habitation pour ce qui concerne les conditions d'octroi des prêts aidés par l'Etat pour les opérations de location accession à la propriété immobilière.

BREF

CONCERT

LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS. – Un concert « La musique contre la torture » aura lieu, dimanche 9 décembre à 21 heures à la salle Pleyel. Le quintette à vent de Lille, les pianistes Anne Queffélec et Miguel Angel Estrella interprèteront Bach, Beethoven, Poulenc. Une initiative de l'Action des chrétiens contre la torture (ACAT) et de Musique-Espérance, association créée par Miguel Angel Estrella pour mettre la musique au service des droits de l'homme et de la paix. Location des places à la salle Pleyel, tél. : 563-88-73.

★ ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. : (1) 329-88-52 ; Musique-Espérance, 5, rue Chabanais, 75002 Paris, tél. : (1) 260-90-46.

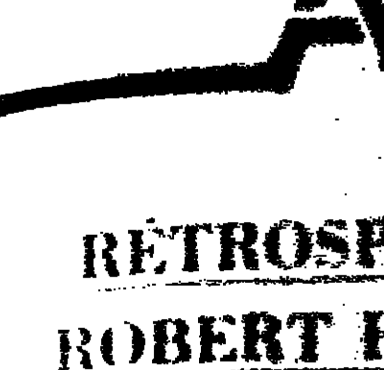
EXPOSITION

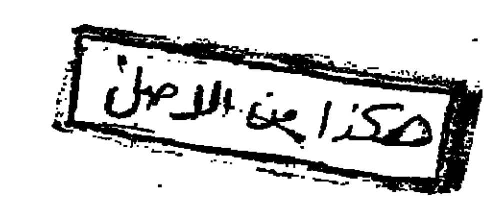
BOUQUETS DE FÊTE. – Une exposition de bouquets de fête au profit de l'enfance malheureuse aura lieu les vendredi 7 (15 h-20 h), samedi 8 (11 h-20 h) et dimanche 9 décembre (11 h-19 h) à l'hôtel Scipion, 13, rue Scipion à Paris. Cette manifestation est organisée par la section d'art floral de la Société nationale d'horticulture de France, dans le cadre du Mouvement pour l'amélioration de l'environnement hospitalier (MAEH).

SOLIDARITÉ

LE MONSIEUR QUI VOLAIT. – Jean-Michel Beaujon, émule de l'abbé Robert Simon, dit l'« Abbé volant », plongera d'une hauteur de 25 mètres le jour de Noël à 15 h 30 à la calanque de Figuerolles près de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), au profit des enfants handicapés.

★ Pour les dons, BNP, 37, avenue Victor-Hugo, 13260 Cassis. Compte n° 00739962.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

RÉTROSPECTIVE ROBERT BRESSON

Le tour de force

par FRANÇOIS WEYERGANS

NÉ en 1907, Robert Bresson a d'abord été peintre et photographe. On ne connaît rien de sa peinture. Il dit maintenant qu'il est un peintre qui ne peint plus. Chez lui, les visiteurs ont pu voir des châssis et des toiles vierges. Deux ou trois de ses photos datant des années 30 ont été achetées par le Centre Pompidou : elles ont le caractère de la facétie. En 1934, Bresson tourne un moyen métrage, *les Affaires publiques*, dont l'interprète principal est un clown. Qui a vu ce film ? Quelqu'un se souvient qu'une séquence montrait un personnage officiel baptisant un navire au champagne : la bouteille résistait au choc et la coque du navire s'ouvrait en deux. Ensuite, Bresson aurait collaboré à l'adaptation d'un roman de Saint-Exupéry. Ce furent les débuts de celui qui est aujourd'hui un maître.

Le premier long métrage sera tourné sous l'Occupation. Son titre laisse rêveur : *les Anges du péché*. Les dialogues d'un ancien commissaire général à l'information, Jean Giraudoux, et les conseils du Père Bruckberger n'empêchèrent pas Robert Bresson de chercher un style simple et intelligible. Le récit illustre un thème alors à la mode chez les catholiques : la communion des saints. L'histoire se passe chez les réhabilitantes dominicaines. La mort de l'une rachète la vie de l'autre. Ce thème avait été mieux compris par Bernanos que par le R. P. Bruckberger. On parla beaucoup du scénario et des dialogues. André Bazin termina son compte rendu publié en 1943 par ceci : « *La place me manque pour m'étendre comme il le faudrait sur les mérites du metteur en scène Robert Bresson et de son opérateur Agostini.* »

Quinze ans plus tard, Bazin interviewant Luis Bunuel, le fit parler des *Anges du péché*. Voici de quoi Bunuel se souvenait : « *Dans tout le film de Bresson, j'ai pressenti une chose qui s'annonçait, qui m'attirait beaucoup et dont la scène de la fin a sans doute été comme l'éclosion troublante. C'est pourquoi je me rappelle seulement qu'on embrasse les pieds d'une nonne morte (...). Là, c'était comme l'affleurement de certains sentiments occultés tout au long du film.* » Les sentiments occultés, que la mémoire ou l'intuition de Bunuel privilégiaient, sont au centre de l'œuvre de Bresson, au centre plutôt de la rétrospective actuelle : le spectateur découvrira comment Bresson a jeté le masque.

Ses treize longs métrages vont être projetés à la file, et les copies que nous verrons sont des copies neuves. C'est un tour de force. On imagine à peine les problèmes juridiques et techniques que cela pose. Comment tirer de bonnes copies de films anciens en noir et blanc à partir de contretypes ? Il ne reste en casser et on avait recollé au petit bonheur la chance. Il manquait des bouts de plans, des plans entiers. Que ces films, fondés sur la litote, soient raccourcis, c'est un comble !

Une vingtaine d'heures de projection : les films ont une durée qui n'a rien à voir avec l'emploi du temps du spectateur. Il y a là quelque chose d'impératif, dont Bresson se sert très bien. Ce n'est pas un hasard si l'impératif est un mode grammatical auquel il recourt souvent dans ses dialogues (il a dû être ravi d'en trouver dans les minutes du procès de Jeanne d'Arc). Bresson tient à subjuguer son spectateur. Il le laisse libre après l'avoir enfermé. Cela est dû au montage, c'est-à-dire aux rythmes. Bresson commence et coupe un plan là où il le veut, jamais là où le spectateur s'y attend, surtout pas là où le prétendu déroulement de l'histoire l'exigerait.

Cet art du montage, Bresson l'a dominé peu à peu. Il a commencé par faire des films comme tout le monde. Aujourd'hui il est presque seul à faire des films comme tout le monde devrait en faire : des films très intuitifs qui sont le résultat de mois et d'années de réflexion. Il ne s'agit pas de comparer des méthodes de travail. D'autres auteurs de films vont très loin avec de tout autres moyens, et là où ils se rejoignent, c'est quand ils sont méchants : Chaplin, Stroheim, certaines séquences de Bergman, de Fellini, de *Sauve qui peut (la vie)*.

On voudrait savoir ce qui s'est passé dans sa tête entre 1950 et 1956, entre *le Journal d'un curé de campagne* et *Un condamné à mort s'est échappé*. Entre les deux films, il a, dit-il, acquis une grande liberté d'action et découvert le pouvoir capital des sons. Plus tard, il renoncera aux commentaires, à la voix off : les phrases seront remplacées par des bruits. Ayant supprimé toute musique, il sait bien que cela donne un air glacé à ses films. La couleur, en général que le noir et le blanc : les nuances, les gris disparaissent (en couleurs, ce n'est pas toujours mieux, et il est étonnant que personne ne se soit scandalisé des médiocres couleurs des copies tirées pour la nouvelle sortie du *Vertigo* d'Hitchcock, par exemple).



Robert Bresson et Dominique Sanda. Tournage d'*Une femme douce*.

Cette rétrospective Bresson, ces copies neuves, qui ont l'air d'être la moindre des choses, sont un événement. Souvent, les copies encore visibles de certains films de Bresson étaient amputées : le film avait dû

Bresson aura travaillé comme un peintre : en faisant des progrès. C'est ce qu'on voit dans les expositions : les peintres ont besoin de temps pour devenir eux-mêmes. Ils prennent des risques. Ils éliminent, ils renoncent. Bresson, lui, dans ses premiers films, met de la musique dès que les personnages ne parlent plus. Ensuite, il enlève cette musique envahissante, la remplace par des citations de Lulli, de Mozart, de Monteverdi. Il découvre les bruits. Les bruits deviennent enfin eux-mêmes de la musique.

musique entraîne ailleurs, et ce lecteur de Pascal, de Joubert, déteste la dispersion.

Chaque film de Bresson a été tourné pour lui permettre d'avoir accès au film qui allait suivre. Même s'il y a des hauts et des bas dans l'inspiration, si tel spectateur préfère *Pickpocket* (1960) à *Lancelot* (1974), Bresson n'a jamais cessé d'affiner son instrument. Certains ne veulent voir qu'une utilisation presque abusive de cette figure de rhétorique qui s'appelle la synecdoque (quand on indique la partie pour le tout, la matière pour l'objet, etc.). En fait, Bresson se bat ou se débat avec le réel. Le réel l'agace. Il lui résiste. Il ne peut en venir à bout qu'en le réduisant en miettes. C'est au montage qu'il reconstruit tout. C'est là qu'il invente un art dont il lui arrive de dire : « *Le cinéma n'existe pas encore.* » Voir un film de Bresson, c'est se placer sous l'emprise de ses rythmes. C'est un plaisir. Le jour où on ne jugera plus les films sur leur scénario (comme si on jugeait encore un tableau sur son sujet ou une symphonie sur son « programme » !), le jour où les impressions que communique un film seront un meilleur critère que la psychologie des héros, Bresson verra s'élargir son public.

En même temps que la conquête d'une grande liberté formelle, Bresson a modifié la manière dont il choisissait ses interprètes, ses « modèles », dont les visages deviennent plus courants, d'une beauté convenue, surtout dans les films récents. La couleur lui fait-elle préférer des visages qu'on retiendra moins ? Les chevaliers de *Lancelot*, quelques jeunes hommes du *Diable* et de *l'Argent* ont l'accent du seizième arrondissement, ce qui étonne de la part de Bresson qui assure ne pas aimer les accents. Leurs regards n'ont plus la force des regards de Martin Lassalle dans *Pickpocket*, de Florence Carrez dans *Procès de Jeanne d'Arc*, d'Anne Wiazemsky dans *Au hasard Balthazar*, de Nadine Nortier dans *Mouchette*, de Dominique Sanda dans *Une femme douce*. Peut-être Bresson préfère-t-il à présent les directions de regard, les mouvements des yeux et du visage. Il aplatit tout pour que l'émotion arrive de façon imprévue (pour nous), convoquée par lui grâce à son équilibrage des sons, des mouvements et des changements de plans.

Il n'y a pas à définir l'univers ou une quelconque « thématique » de Bresson. On sait que chacun de ses films a voulu montrer, loin du sentimentalisme, que nous jouons à pile ou face avec la prédestination et le hasard.

On brûle d'envie d'apprendre que Robert Bresson va tourner un nouveau film.

★ Festival d'automne à l'Elysée Lincoln (Paris 8e) jusqu'au 18 décembre. (Lire nos programmes page 25).

Merce Cunningham en résidence à Angers

Merce Cunningham réside à Angers depuis six semaines avec sa compagnie ; il prépare un ballet, *Phrases*, qui sera créé le 7 décembre sur une musique de David Tudor. Ce sera la première manifestation de la saison présentée par le Centre national de danse contemporaine restructuré et doté de nouveaux locaux.

LE CNDC d'Angers est la seule école de danse moderne existant en France. Fondé en 1978 par la ville d'Angers et l'Etat pour répondre aux besoins des jeunes danseurs désireux de s'initier aux techniques récentes — américaines surtout, — il doit constamment s'adapter à un art en pleine évolution. Nikolaïs a commencé par pratiquer un enseignement axé sur l'improvisation et la composition chorégraphique. Des compagnies comme Motus, Beau geste, Ecchymoses, Lolita... procèdent de lui. Viola Farber, pédagogue exigeante, lui a succédé en 1981. Sa mission s'est achevée prématurément en septembre 1983 sur une crise interne due à la difficulté d'assurer à la fois la direction de la troupe, la création de ballets et la formation des vingt stagiaires.

Aujourd'hui, le CNDC prend un nouveau départ avec une organisation entièrement repensée : la direction artistique n'est plus confiée à un danseur mais à un « administratif », Michel Reilhac, jeune loup efficace et inventif. La formation des élèves est dissociée de la création, confiée désormais à des chorégraphes invités avec leurs compagnies selon un système de résidence en usage dans les universités américaines (cette année, Merce Cunningham, suivi de Régine Chopinot, du 17 décembre au 30 mars, et Régis Obadia du 31 mars au 22 juin).

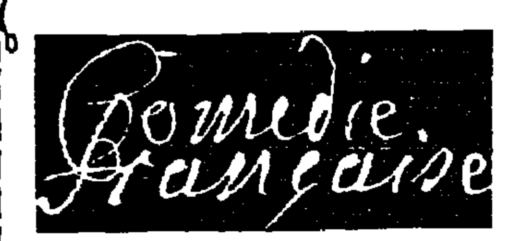
La maison du boulevard Arnauld, déjà saturée, ne pouvait les accueillir. En trois mois, les services municipaux ont aménagé au cœur de la ville l'ancienne école communale Bodinier, vaste bâtiment début de siècle avec cour et préau. Tout le premier étage, transformé, est occupé par un studio décoré dans les tons vanille framboise, éclairé de larges baies. Avec son équipement vidéo, il est certainement le plus beau de France. Deux autres studios au rez-de-chaussée, des appartements équipés pour les danseurs au second, complètent ce superbe outil de travail.

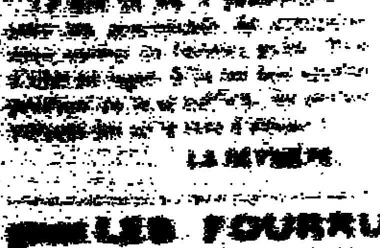
L'inauguration de « Bodinier » avec plantes vertes, drapeaux, discours et petit vin blanc a refoulé les danseurs jusque dans les appartements. Merce Cunningham le prend avec humour : « *J'ai déjà partagé les lieux avec les ouvriers*, dit-il, *ce n'était pas inintéressant. Et puis, une résidence de six semaines, c'est bien plus que tout ce qu'on peut espérer aux Etats-Unis aujourd'hui avec le gouvernement Reagan.* »

A dix heures, Merce Cunningham arrive et « *se chauffe* » dans un studio. A onze heures, il donne son cours, sorte de messe chuchotée, accompagnée seulement de quelques claquements de doigts. A quatorze heures, pour la répétition publique, il a changé de tenue : chandail rouge, col de chemise blanc relevé façon petit prince ; il est plongé dans ses notes. Ambiance feutrée. Par moments, des danseurs bougent, ils explosent dans une série de sauts, de poursuites, et retombent dans une apparente léthargie. Les gens entrent et sortent sur la pointe des pieds, des ménagères avec des paquets de Noël, des groupes d'écoliers attentifs, des stagiaires mélancoliques et frustrés de ne pouvoir participer.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 20.)





UN SÉMINAIRE SUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE MÉGALOPOLE

La quadrature du Caire

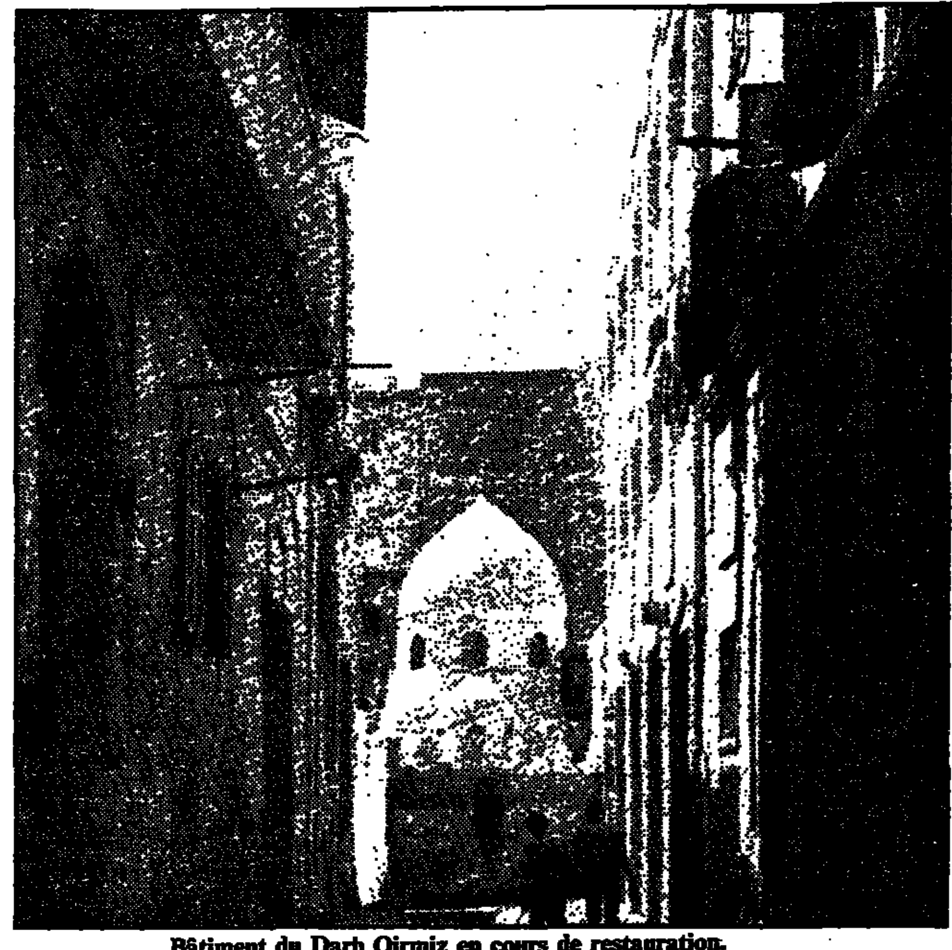
PEUPLE, nation, Etat, ce sont des notions que les vieux cours d'instruction civique enseignaient, organisaient. Les cours semblent devoir revenir. Entre-temps les choses ont changé. La colonisation institutionnelle a, sauf cas particulier, disparu. Des frontières, des Etats, des nations ont été rétablis ou bien créés en tenant plus ou moins compte des peuples. Puis la nécessité de maintenir l'Etat, de développer son économie, la volonté plus ou moins affirmée selon les cas de résoudre des problèmes humains terribles – de nourriture, de santé, d'habitat – ont conduit à considérer la culture, les cultures, comme des choses archaïques, secondaires. Or une nation qui laisse s'affadir et s'éteindre sa culture devient la caricature mécanique d'elle-même, une formule sèche de l'Etat. Accessoirement, une culture qui s'appauvrit renforce les intolérances, religieuses par exemple.

L'architecture donne une mesure visible du phénomène au Caire. Dans l'esprit du touriste, tout le Caire, toute l'Egypte, tient dans les Pyramides et quelques temples accessoires. On est singulièrement plus excité d'apprendre comment le sphinx de Gizeh va retrouver, après un accord laborieux avec Londres, un morceau de menton, « recelé » par le British Museum, que de connaître le nombre quotidien (et théorique) des nouveaux Cairotes : de 1 000 à 3 000 selon l'optimisme des sources. Or les Pyramides sont comme un prisme, si l'on peut dire, déformant de la réalité égyptienne. Non seulement parce qu'elles n'ont plus de signification dans un pays islamique, mais parce qu'elles ne sont plus considérées que comme un piège à touristes, un abominable piège, où l'expression « cochon de payant » prend toute sa valeur. Le résultat est qu'il est fort difficile, sinon impossible, d'admirer les Pyramides en paix sans être interrompu chaque demi-seconde par une proposition insistante, qui de chameau, qui de cheval, qui de cartes postales, qui de faux souvenirs archéologiques, qui d'un guide, qui d'un « garde du corps » pour vous protéger de toutes les ci-dessus propositions. C'est cher payer les quarante siècles de contemplation que leur prêtait Napoléon Bonaparte.

Un désastre

Quarante siècles après nos Pyramides, ce serait une nouvelle merveille du monde que de parvenir à redresser la situation du Caire. Douze millions d'habitants, certains avancent 16 millions – chiffre que d'autres prêtent à un avenir proche, tandis qu'on trouve des experts pour avancer 20 millions et jusqu'à 24 millions d'habitants en l'an 2000. Optimistes ou excessifs, c'est à l'intérieur de ces chiffres que se joue le drame présent de la ville et ce qu'on voit mal être autre chose qu'un désastre d'ici quelques années, désastre probablement humain, certainement urbanistique, et évidemment culturel.

Plusieurs dizaines de personnes, spécialistes venus du monde entier et bien sûr du Caire, représentant à leur plus haut niveau des disciplines aussi variées que l'urbanisme et l'archéologie, l'histoire de l'architecture et la civilisation islamique, des architectes, des professeurs, des ingénieurs étaient réunis du 11 au 15 novembre à l'hôtel Marriott pour un de ces séminaires-marathons qui, généralement, laissent chaque partie sur sa faim.



Bâtiment du Darb Qirmiz en cours de restauration.

C'est la Fondation du prix Aga-Khan pour l'architecture (The Aga Khan Award for Architecture) qui organisait cette rencontre. La Fondation, qui décerne une série de prix tous les trois ans, réunit régulièrement entre ces prix de tels séminaires, quoique, en général, moins importants en nombre et plus généraux par leurs sujets. Avec Le Caire, c'était la première fois que la ville-hôte était aussi l'objet d'étude principal de la docte assemblée. Or la caractéristique et l'intérêt de ces séminaires Aga-Khan sont d'une part leur absolue indépendance politique (ils sont aussi à l'aise en Chine qu'en Turquie), ce qui autorise paradoxalement des prises de parole politiques aussi libres que possible, d'autre part une organisation huilée et une sérénité parfaite, ce qui permet curieusement des éclats, des passions qui, ailleurs, conduiraient à des formes d'expression moins verbales. Enfin, leur troisième qualité est de ne pas chercher de synthèse forcée, de poser juste les questions que suscite la juxtaposition de problèmes ou de thèses quelquefois opposées, mais qui, le plus souvent, s'ignorent. On a pu voir combien ces caractéristiques restaient vraies au Caire, et dans les grandes largeurs : à l'échelle d'une mégalopolis.

Les questions, quelles sont-elles ? Dans l'hôtel Marriott, deux tours qui flanquent le palais construit pour accueillir en 1869 l'impératrice Eugénie venant inaugurer le canal de Suez, ces questions prenaient une drôle de couleur : mauve, vert pâle, toutes les couleurs de glace à la crème, les demi-couleurs que la bourgeoisie du XIXᵉ siècle chérissait. Salon Verdi, salon de l'Impératrice éclairé d'ampoules ajustées à l'intensité lumineuse de véritables bougies, suave, triste, trompeuse. Un peu, forcément, commes les questions. Si spécialiste, si passionné qu'on soit par l'architecture du temps de Salah al Din (Saladin), de la période mamelouke ou bien des Ottomans, on l'évoque, on la défend, on explique les restaurations nécessaires, on trace un portrait d'avenir qu'on sait bien déjà contredit par la dégradation actuelle de la ville.

Si l'on est soucieux d'une continuité historique dans la physionomie du Caire, on sait à l'évidence, depuis l'incendie de l'Opéra en 1971 (1) que l'architecture non islamique du XIXᵉ et du début du XXᵉ siècle n'a guère plus de chance de survie que l'architecture islamique. Excepté, pour la première, quelques nobles demeures de Zamalek, une des deux grandes îles où les ambassades et les fortunes continuent de s'isoler, et même ici les désordres, les destructions vont bon train. Excepté, pour la seconde, quelques mosquées restaurées, disons « bon marché », « efficace », par les services égyptiens, ou avec une méticulosité, stupéfiante dans une ville qui s'effondre, par telle ou telle mission occidentale : allemande plutôt, car les Français, si favorables aux dialogues Nord-Sud et des cultures réunis, ne semblent plus disposés à mettre, c'est fort regrettable, un kopek sur le passé du Caire.

Sur le présent alors ? Mais combien Le Caire a-t-il déjà vu de ces plans d'aménagement tomber aux oubliettes faute de véritable volonté politique, donc financière (*le Monde* du 23 décembre 1980) ? Car si le métro, construit par la SOFRETU, filiale de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), avance malgré tout dans l'immense désordre de la ville, rien n'assure que le projet d'aménagement du Caire, élaboré notamment par l'Omnium technique de l'urbanisme et de l'infrastructure (OTUI) et l'Institut d'aménagement et de l'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF), si intelligentes qu'en soient les propositions, sera sérieusement mis en route (*le Monde Aujourd'hui* daté 19-20 février). Volonté politique, toujours. Il ne s'est en effet jamais vu, dans aucun pays au monde, qu'un plan d'aménagement de cette taille satisfasse simultanément les besoins de la population pour le présent et l'avenir et les intérêts immédiats des promoteurs de tout bord.

Effondrements

Dans l'immédiat, justement, Le Caire s'effondre. Il faut sécher les séances du séminaire et parcourir la ville, à pied. On y mesure, à petite échelle, l'étendue du problème, la vétusté, la surpopulation. On se dit, en effet, mais sans y croire, que le patrimoine est chose relative devant l'acuité ordinaire du drame. On découvre les égouts débordants qui remontent à fleur de sol, laissant partout une trace humide et glissante. On a perdu le plan des égouts. Les travaux du métro, en avançant, rencontrent souvent des canalisations qu'ils rompent, aggravant temporairement le problème. Ailleurs, les conduits sont bouchés. On les débouche avec des câbles dans les cas bénins, il faut souvent creuser dans les cas un peu plus graves. Ou alors on fait appel à un homme-grenouille (pauvre bête !), un Canadien payé à prix d'or qui s'engage dans les conduits les plus noirs et les plus secrets des entrailles de la ville. Un plan d'aménagement aussi est prévu pour les égouts.

Les égouts sont pleins comme la ville. On loge (mais c'est une tradition plus ancienne qu'on ne l'imagine) dans les « chapelles » des cimetières. Ou bien on s'installe sur les terres cultivables qui devraient être préservées à tout prix... Tout est sans doute soluble, si l'on écoute nos séminaristes, et tout paraît impossible. Une chose, seule, est certaine : aucun plan n'envisage réellement qu'on puisse à la fois préserver le passé (un projet récent de l'UNESCO consacré à ce seul aspect paraît définitivement abandonné) et construire un nouveau Caire, comme si l'argent consacré à l'un devait être retiré à l'autre. Pour l'instant, cela dit, on voit mal comment pourrait se perpétuer bien longtemps encore ce qui était une des plus belles villes du monde. Ni pourquoi l'aménagement du Grand Caire bénéficierait soudain de cette fameuse volonté politique, qui a jusqu'à présent fait défaut. Alors plus de passé, pas d'avenir ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) L'agence Reuter annonce, le 4 décembre, qu'un nouvel Opéra serait construit au Caire, financé notamment par le Japon. L'incendie de 1971 aurait été lié à la disparition préalable des costumes de la première représentation d'Aïda...

★ Un supplément au *Bulletin d'informations architecturales* de novembre, publié à l'occasion du séminaire, donne une excellente synthèse de l'histoire et des problèmes présents du Caire ainsi qu'une bonne petite bibliographie essentielle. Ce bulletin (15 francs) est publié par l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris.

QUARANTE ANS APRÈS

Saint-Exupéry aux Archives nationales

Antoine de Saint-Exupéry n'est pas seulement l'auteur du *Petit Prince* ni, pour un public plus averti, l'écrivain de renom international préféré et lancé par André Gide... et par le prix Femina 1931, décerné à *Vol de nuit*. Pionnier de l'aviation de ligne, grand reporter, scénariste de films, dessinateur, inventeur, c'est à l'homme d'action que rendent hommage les Archives nationales à l'occasion du quarantième anniversaire de sa disparition : une destinée légendaire qui semble calquée sur le mythe d'Icare.

IL était donc normal que, après le survol traditionnel des premières années familiales et studieuses, cette monumentale exposition soit principalement axée sur l'aviation. Elle a fourni, l'aviation, la trame dans laquelle se tisse toute l'œuvre littéraire, ou extra-littéraire, d'un jeune homme devenu pilote à la force du poignet et qui, après moult infructueuses démarches, finit par trouver là son gagne-pain. Du même coup, le visiteur trouve, en l'hôtel de Rohan..., une passionnante histoire de l'aviation commerciale qui, en raison même des progrès techniques qu'elle suscite, ne saurait laisser personne indifférent.

Le prix de l'essor

L'avion supersonique n'est pas sorti tout armé d'un cerveau universel : suivre la progression des appareils qui volaient à la vitesse commerciale de 120 kilomètres/heure, comme le Breguet-XIV que « Saint-Ex » pilota dès décembre 1926, fait mesurer de quel prix fut payé leur essor. Les panneaux et vitrines regorgent de plans, de cartes, de correspondances, de documents officiels et même de quelques reliques de l'ère héroïque. Héroïque, ce n'est pas trop dire lorsque, sous la plume de Saint-Ex, *Vol de nuit* chante l'épopée fabuleuse de l'Aéropostale, la ligne de Latécoère, sous l'autorité inflexible de Didier Daurat (Rivière).

Auparavant, alors chef d'escale à Cap-Juby (Sahara espagnol) en 1927-1928, Saint-Ex a écrit et publié l'année suivante son premier ouvrage, *Courrier sud*, inspiré par ses brèves fiançailles avec Louise de Vilmorin, destinataire, au demeurant, d'une mélancolique et tendre lettre, ici présentée. C'est aussi aux confins du désert que s'ébauche son livre posthume *Citadelle*, dont seul l'extrait *« J'étais seigneur berbère »* a été revu et corrigé à temps. Du 14 février 1927 est datée la longue et admirable lettre à Henry de Segogne relatant l'épisode du « petit sergent ».

Quant à *Vol de nuit*, il a été rédigé en 1929 à Buenos-Aires, où Saint-Ex dirige l'Aéropostale argentine. Il retrouve *in extremis* son ami le pilote Guillaumet, contraint, en juin 1930, à un atterrissage forcé dans la cordillère des Andes et qui a marché seul pendant quinze jours dans la neige. Toujours à Buenos-Aires, il rencontre et épouse une jeune veuve, Consuelo Suncin.

Et c'est la liquidation de l'Aéropostale. Saint-Ex est pilote sur la ligne Marseille-Alger-Casablanca, puis pilote d'essai chez Latécoère, enfin chargé de la propagande à Air France. Il multiplie les confidences et collabore à *Marianne*, à *l'Intransigeant*, à *Paris-Soir*, où – les coupures de presse exposées en font foi – il exprime sa fidélité à ses amis pilotes. Ainsi, la série d'articles consacrés à la fin de son vieux compagnon Jean Mermoz, dont l'hydravion *Croix-du-Sud* a disparu dans l'Atlantique nord le 7 décembre 1936. *« Il faut encore chercher Mermoz »*, écrit-il dans *l'Intransigeant* du 12 décembre.

En mai 1934, envoyé par *France-Soir* à Moscou, il monte à bord du *Maxime-Gorki*, la veille de l'accident dont est victime cet avion géant. Et le raid Paris-Saigon, à bord d'un Caudron Simoun, est interrompu par un très rude contact avec le sol, sur les confins du désert de Libye. L'équipage a failli mourir de soif, ce qui nous vaut au moins un splendide reportage en six articles : « Le vol brisé - Prison de sable », dans *l'Intran* du 30 janvier au 4 février 1936. En 1938, un accident, qui manque lui coûter la vie et l'oblige à une longue convalescence, survient sur l'aérodrome de Guatemala-City. Le Simoun était trop lourdement chargé : on avait confondu litres et gallons...

Entre-temps, Saint-Ex a été envoyé en *« Espagne ensanglantée »* la première fois pour *l'Intransigeant*, la seconde pour *Paris-Soir*. Tous ces articles fournissent la matière de *Terre des hommes*, qui obtient, en 1939, le Grand Prix du roman de l'Académie française.

Où a-t-il trouvé le temps, entre 1934 et 1940, de déposer une douzaine de brevets d'invention, sans compter d'autres, demeurés à l'état de projets ? On est éberlué devant les applications de ces découvertes, d'hier ou d'aujourd'hui, qui occupent à elles seules un large espace soigneusement aménagé au sein de l'exposition. Les unes concernent, par exemple, des dispositifs, de nouvelles méthodes pour l'atterrissage des avions, d'autres des systèmes relatifs à la navigation aérienne, à la sustentation des appareils, etc.

Mais la guerre survient. Saint-Ex est affecté sur sa demande – non sans mal : il a quarante ans – à l'aviation de grande reconnaissance. *Pilote de guerre* est le récit des missions souvent dangereuses effectuées avant la débâcle. Le visiteur peut assister à l'élaboration de ce livre sur le terrain (ou au-dessus) en déchiffrant en contrepoint les lettres alors envoyées à son grand ami Léon Werth, *« le meilleur ami que j'aie sur terre »*, dit la dédicace manuscrite de l'édition américaine. C'est d'ailleurs à lui, Léon Werth, que s'adresse la *Lettre à un otage* (New-York, 1943). *« ... Il est malade. Et il est juif. Comment survivra-t-il à la terreur allemande ? Pour imaginer qu'il respire encore, j'ai besoin de le croire ignoré de l'envahisseur... »*

« Si je suis descendu... »

C'est encore à Léon Werth qu'est dédié *le Petit Prince*, plein de riches illustrations. Ce récit, traduit dans toutes les langues – le groupage des titres en un immense tableau est éloquent, – a, en outre, inspiré à son auteur bien d'autres images, dessins ou aquarelles pleins de poésie et d'humour, qu'on peut ici admirer sans honte.

Malheureusement, la fin est proche. Tout le monde la connaît. Revenu à Alger en juin 1943 pour reprendre du service, il ne revient pas d'une mission aérienne au-dessus de la Méditerranée, le 31 juillet 1944. Le même jour, il avait écrit à Pierre Dalloz : *« Si je suis descendu, je ne regretterai absolument rien. La termitière future m'épouvante. »*

Rien ? Sa mère sûrement, à qui sa dernière lettre déclarait : *« Je voudrais tellement vous rassurer sur moi... »* Elle n'est pas exposée, cette lettre. Les organisateurs ont préféré choisir les inédites. Ils n'ont eu qu'à puiser dans le fonds familial remis aux Archives nationales par Simone de Saint-Exupéry, sœur de l'écrivain, et qui fut conservateur à l'hôtel de Soubise.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple, Paris-3ᵉ. Projection de films et enregistrements de la voix de Saint-Exupéry. Jusqu'au 25 février 1985.





PEINTURES DE GEORGE STUBBS A LONDRES

La plus noble conquête du cheval

A Londres, c'est un double succès, toujours croissant, pour Mister Stubbs, peintre des chevaux. Tandis que les spécialistes lui font précisément quitter la position secondaire d'un animalier à la mode pour le situer bien plus largement au pinacle avec *« une place égale à celle de ses contemporains Gainsborough et Reynolds au premier rang de l'art anglais »*, le public découvre, avec toute la passion attendue, des mérites nouveaux à l'observateur attentif des étalons Eclipse et Guncrack. Désormais, il y a « les chiens de Stubbs », superbement commentés par un gros volume très demandé, et même les portraits des phaétons, voire ceux des grooms, des jockeys et aussi des gentlemen-propriétaires.

Paradoxalement, les chiens triomphent dans les salles comme dans les commentaires avertis. Stubbs excelle bien entendu toujours dans l'expression de la différence – et dans la différence d'expression. Pour les chevaux, la couleur ou l'éclat des robes, « frémissantes » ou « lustrées », la répartition des taches blanches ou la hauteur des membres (*Molly long-legs*, 1762), l'attitude si merveilleusement rendue pour le célèbre Whistlejacket, impressionnante réussite, restent des différences évidentes, mais d'expression limitée. Le regard du cheval ne traduit bien que la peur, et c'est un fait que Stubbs a, naturellement, fort bien exploité en étalant la notion entre la fatigue de l'animal épuisé et la colère terrifiée des célèbres chevaux attaqués par les lions. Tandis que les chiens... C'est ici qu'il faut placer l'exploit.

L'exploit, c'est le regard du chien blanc frisé comme un mouton, un poodle, pourtant spécialisé dans la chasse au gibier d'eau, placé sur un bateau plat. Un regard qui résume toute l'attitude de défiance de l'animal, qui ne contrôle pas sa situation en équilibre précaire. Il rassemble un peu les pattes, il relève un peu sa tête blonde aux muqueuses rosées. Appréhension plus qu'inquiétude ? En tout cas, une dignité alertée et avec quelle subtilité juste. Vraiment de quoi ravir ce public qui soutient que tel épagneul King Charles possède définitivement *« plus de charme que de sentimentalité »*.

On admirera, comme dans les portraits de chevaux, l'usage des références illustrées. Il semble que l'artiste augmente l'individualité particulière à chaque modèle en faisant figurer dans les fonds un objet évocateur. Pour les chiens, il s'agit souvent d'une plante, et l'allusion est parfois fort directe, par exemple dans le cas du papillon, chien poméranien dont les oreilles évoquent les ailes de l'insecte et qui est assez naïvement représenté en extase devant un minuscule papillon blanc en vol dans l'angle du paysage le plus conventionnel du monde. Dans le même esprit, un mouton accompagnait le portrait de Dungannon, étalon célèbre, fils d'Eclipse, commenté, en quatre pages, dans le *Sporting Magazine* de 1794 : *« Le grand attachement de ce cheval pour un mouton qui entra par hasard dans son paddock est très singulier. »*

Mais ne quittons pas les chiens – toute une salle – sans saluer Fino et Tiny, chers au prince de Galles.





WALKER ART GALLERY/LIVERPOOL

★ MOLLY LONG-LEGS, 1762.

Fino aura droit à une montagne glacée puisqu'il est d'origine nordique, et on le retrouvera comme un grand de ce monde, dans d'autres circonstances insignes. Par exemple, l'arrivée d'un très haut phaéton – minutieusement portraituré aussi par Stubbs des essieux aux galons – qui semble beaucoup le réjouir. Et citons les beaux fox-hounds, prêts à chasser, tendus comme des radars, de la truffe sensible à la pointe blanche de la queue dressée. Sans oublier le chien de Pitt, puisque Pitt parle si bien de *« toutes ces petites grandes choses »*.

Grandes petites choses d'un monde organisé où il est élémentaire de reconnaître le chien d'un duc : il porte un collier d'or. Du reste, les lads portent les couleurs de sa maison.

Parfois, des arbres des hommes

On sera peut-être surpris que tant d'amour de la nature laisse tant de place aux conventions sociales.

L'œuvre de Stubbs est, pour la première fois, représentée ici dans son ensemble et beaucoup plus complètement que dans la précédente grande exposition de 1957. Il est donc permis de constater les évolutions internes du genre. Stubbs commence ses études d'anatomie animale vers sa septième année et, à la fin de sa vie, il en est encore à *« l'anatomie comparée de l'homme, du tigre et d'une volaille domestique »*. Position modeste, sinon humoristique.

Entre-temps, il a réussi des gravures, des peintures sur porcelaine de Wedgwood, et surtout quelques superbes toiles comme *les Familles Milbankes et Melbourne*, ou *Une dame et un monsieur dans une voiture*. Les portraits humains, assez rares, atteignent là leur perfection. Lady Melbourne est « observée »... aussi bien qu'un cheval ou un chien. Comme un capitaine, ou sa femme qui offre son banquet de mariée à son cheval. Les visages des Indiens enturbannés et le fameux « groom arabe » qui identifie un cheval arabe dont l'exotisme est éblouissant, sont d'admirables morceaux.

Le problème de la synthèse des portraits et des fonds semble parfois résolu. Pas toujours. Il fut un temps où le fond fit appel à Boucher pour les personnages, à Vernet pour les arbres, et même à Barrett. Un désastre à quatre. Par la suite, la convention d'un vaste gros chêne s'installe. Les constructions précises comme celles de New-Market sont assez exceptionnelles.

La meilleure réussite est encore une fois due à l'exacte observation d'un phénomène purement anglais : un champ de lumière entre des nuages qui tournent en pluie. Cette tache claire sur l'herbe très verte est sans aucun doute le meilleur paysage de Stubbs. Il n'était pas indispensable à la présentation du beau cheval du duc de Dorset. Bref, il est facile de se faire une raison sans humilier un grand peintre modeste dont la structuration des toiles à l'italienne ne fut jamais l'objectif, malgré un voyage à Rome.

Les grands animaliers ne sont pas légion et restent le plus souvent en marge de la peinture patentée. Ce n'est donc pas un hasard si, par deux fois, nous pouvons retrouver chez Stubbs la noble silhouette noire des chevaux de la préhistoire.

PAULE-MARIE GRAND.

★ George Stubbs (1724-1806) : deux cents numéros environ (principalement de la Mellon Collection, Newhaven (USA) et des collections royales). Introduction par Judy Egerton. *Tate Gallery*, Milbank, Londres (jusqu'au 6 janvier 1985). L'exposition sera présentée ensuite au British Yale Centre de l'université Yale.

SELECTION

CINÉMA

« Gremlins » de Joe Dante

Ils font réellement peur, ils font vraiment rire : c'est la nouvelle surprise des ateliers Spielberg, qui piratent Noël avec des êtres démoniaques pullulants et ricanants, les gremlins, issus pourtant d'un très gentil mogwaï.

ET AUSSI : *Fleurs de papier*, (un superbe mélodrame indien). *Boy meets girl*, de Leos Carax (sur l'écran noir des nuits blanches). *Cal*, de Pat o'Connor (sous le ciel rouge des nuits irlandaises). *1984*, de Michael Radford (Orwell, nous y sommes).

THÉATRE

« Flamenco puro » au Théâtre de Paris.

Après les machos chaloupants du Tango Argentino, Claudio Segovia et Hector Orezzoli nous font connaître le Flamenco pur et barbare de l'Andalousie. Rigueur et vigueur d'un langage brûlant, spectacle orgueilleux et généreux dont on sort électrisé (jusqu'au 9 décembre à Paris, du 12 au 15 décembre à la Maison de la culture de Grenoble).

ET AUSSI : *Letters home* au petit théâtre de Paris (Delphine et Coralie), *Compagnie* au Petit Rond-Point (Beckett et Pierre Dux), *l'Illusion* à l'Odéon-Théâtre de l'Europe (la magie et Strehler), *l'Ouest, le vrai* à l'Athénée (alcool et grands espaces).

MUSIQUE

« La Tosca », « Iolanthe » et « l'Ormindo »

Somptueuse *Tosca* pour les adieux (présumés) de Gabriel Bacquier au Palais Garnier, où il sera entouré de Hildegard Behrens et de Pavarotti — excusez du peu (les 6, 8, 11, 14, 18 et 21). De son côté, l'Orchestre de Paris ressuscite (en concert) *Iolanthe*, opéra de Tchaïkovski, d'après un conte d'Andersen, l'histoire d'une jeune fille aveugle qui recouvre la vue, avec Vichnevskaïa, Gedda, Krause, sous la direction de Rostropovitch (Pleyel, les 12 et 14).

Saluons aussi la résurrection de *l'Ormindo* de Cavalli, qui grâce à l'Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique et à l'Institut lorrain des musiques anciennes, va prendre le départ à Lunéville le 8 décembre, pour une belle tournée : Versailles (11 et 12). Cergy (14) ; en janvier, Caen (5 et 6), Le Havre (10 et 11), Amiens (16), Montpellier (19 et 20), Thionville (26), Créteil (1er et 6 février). Un travail de plus de six mois sous la direction d' Henri Ledroit, direction Diego Masson.

Au Forum des percussions du Centre Pompidou, cette semaine, nombre de jeunes interprètes, des créations de Cage, Crumb, Monnet, Darasse, Globokar, Taïra, Miereanu, Miroglio et de nombreux Polonais. (Rens. 277-12-33.)

ET AUSSI : Haydn, Chostakovitch, Florentz, Tchaïkovski, par l'Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon, avec M. Rostropovitch (Pleyel, les 5 et 6) ; Esther Lamandier (Saint-Louis-en-l'Isle, le 5) ; Œuvres d'Emmanuel Nunes (IRCAM, le 6) ; Gwyneth Jones (Maison de la culture de Bobigny, le 8) ; Debussy, Ravel, Amy, Messiaen, par l'Orchestre national, dir. P. Boulez, avec P. Bryn-Julson (Champs-Elysées, le 10) ; S. Jérusalem (Athénée, le 10) ; Œuvres de Michel Chion) ARC, musée d'art moderne de la Ville de Paris, le 12).

DANSE

« Ciné-fiction » de Hideyuki Yano

A propos de la *Salomé* d'Oscar Wilde, *Ciné-fiction* est un essai sur la réorganisation du temps de la mémoire et sur la recherche d'identité (à Besançon, création le 5 décembre).

ET AUSSI : Reprise du spectacle sur la Commedia dell'arte, salle Favart (trois styles, trois époques, trois chorégraphies) ; *Summun Tempus*, par la compagnie Jean Gaudin au Studio 77 (danse et vidéo).

VARIÉTÉS

Alain Lamontagne

Un étonnant conteur en musique et en chansons, un humoriste fabuleux s'accompagnant de battements de pied. Les couleurs du Québec hors du temps (Théâtre de la Ville jusqu'au 8 décembre).

Pèdro Urbina

Pedro Urbina, chanteur vénézuélien appartient à l'un des courants modernes de la salsa. Il est l'invité du Cloître des Lombards avec son groupe de huit musiciens (à partir du 6 décembre).

ET AUSSI : Louis Arti au Studio Bertrand, jusqu'au 9 décembre ; Font et Val, le 6, Tchouk-Tchouk-Nougah et De Nieuwe Snaar, le 7, Alex Métayer, le 8, au Forum des Halles ; Suzana Rinaldi, le 10, au Théâtre national de l'Odéon ; le mime Pradel au Ranelagh ; Johnny Hallyday au Zénith ; Zouc au Théâtre de Paris à partir du 11 décembre ; Francky Vincent, les 7 et 8, au Phil'One ; Pierre Louki au Théâtre des Mathurins.

POINTS DE VUE DE LA SOCIÉTÉ DES RÉALISATEURS DE FILMS

La loi et les auteurs

Le projet de loi relatif aux droits d'auteur, adopté à l'Assemblée nationale, est actuellement étudié en commission au Sénat.

Ce texte contient des dispositions qui, si elles ne satisfont pas pleinement les cinéastes, leur semblent très favorables. Trois membres de la Société des réalisateurs de films s'expriment ici, sur la rémunération des auteurs en fonction du prix payé par le public (élément *« positif »* selon la SRF, inclus dans le projet de loi), et sur *« deux problèmes qui ne sont pas encore complètement réglés »* : la conservation des films et le principe de leur exploitation continue.

Nous donnerons prochainement la parole aux autres partenaires économiques concernés par le projet de loi : les producteurs.

L'exploitation continue

A sa sortie, *la Musica* a été vu par trois fois plus de spectateurs que *Détruire, dit-elle*, autre film de Marguerite Duras. Mais, les années suivantes, il a été beaucoup moins diffusé que *Détruire, dit-elle*. Pourtant, c'est un film narratif et d'un abord bien plus aisé, en même temps qu'une réussite. Quelle est la raison de ce paradoxe ? C'est que *Détruire* a été fait par un petit producteur qui l'a bien défendu, tandis que *la Musica* a été coproduit et distribué par une maison très puissante. Pour elle, le niveau des recettes de *la Musica* — qui aurait ravi bien des producteurs — s'avérait décevant. Bien loin de James Bond. Et ses représentants ont baissé les bras.

Des films à grande audience peuvent aussi être victimes du système : en 1983, Truffaut envisageait une action contre le distributeur et coproducteur de huit de ses films (dont *Histoire d'Adèle H*) qui « oubliait » de les ressortir. A avoir trop de films en portefeuille, on néglige ceux qui ne sont pas de la dernière cuvée.

Il s'agit là d'un manque de continuité dans la diffusion après un bon départ. Mais, souvent, il n'y a même pas de départ. Le producteur (généralement un petit producteur) ne fait rien pour son film : il n'a pas mis d'argent liquide dans l'affaire, il a reçu avant l'exploitation les fonds nécessaires au tournage, l'avance sur recettes de l'Etat entre autres, il a peut-être touché un salaire de directeur de production ou de producteur délégué, et sa part de frais généraux. Il ne va donc pas se casser la tête à essayer de diffuser le film : il récupérerait au mieux le dixième de ce qu'il a touché au départ. C'est le cas pour *En l'autre bord*, de Kanapa, *Paul*, de Medveczki, inédits commercialement en France, et pour la majorité des courts métrages non produits par leur réalisateur. Même chose pour les téléfilms : *la Maison des bois*, de Pialat, a été moins diffusé sur les télévisions étrangères que les films réalisés par lui.

Parfois, le producteur investit de l'argent, mais ne diffuse pas le film, qu'il apprécie peu. Ainsi pour *l'Authentique procès de Carl Emmanuel Jung*, réalisé par Marcel Hanoun. Lorsque les droits en ont été acquis par un autre producteur, dix ans après le tournage, ce film a pourtant connu une carrière honorable.

Il existe des centaines de cas semblables.

Chaque fois, il y a préjudice moral et économique pour les collaborateurs de création, payés uniquement ou partiellement en rapport des recettes, et préjudice moral pour le public, qui a moins de chances de voir le film.

C'est pourquoi la SRF demande que lorsque le producteur n'assure pas au film une exploitation suivie conforme aux usages de la profession, il ne puisse s'opposer sans motif aux nouvelles exploitations de l'œuvre proposées par le réalisateur.

LUC MOULLET.

La conservation des films

LA SRF a proposé l'amendement suivant à la loi sur l'audiovisuel : *« La matrice constituant la version finale ne pourra en aucun cas être détruite. »*

Cet amendement rompt avec le passé où l'ayant droit, en général le producteur, avait droit de vie et de mort sur le film, considéré alors comme une marchandise, envoyé à la casse ou abandonné lorsque sa valeur marchande était épuisée.

Des milliers de films ont péri ainsi, depuis la naissance du cinématographe. Le rythme de destruction a diminué mais n'a jamais cessé, particulièrement pour les films qui n'ont pas bénéficié d'un succès commercial.

L'amendement proposé par la SRF devrait être complété, en toute logique, par une modification des textes sur le dépôt légal, spécifiant que ce dernier s'applique aussi à la matrice, à l'expiration des droits du producteur, ainsi qu'aux films dont les ayants droit sont inconnus ou ont disparu.

Il faut se garder de sombrer dans l'euphorie actuelle que provoque le développement par l'électronique des moyens de diffusion des films. Elle pourrait faire croire, à tort, que tous les problèmes de sauvegarde et de respect des œuvres sont résolus.

La boulimie s'atténuera, la valeur marchande des œuvres s'épuisera, les mentalités changeront, et tout doit être fait pour que les œuvres cinématographiques soient conservées dans leur forme initiale.

COSTA-GAVRAS.

Calcul d'une rémunération

LES auteurs et réalisateurs du cinéma français, ainsi que les sociétés d'auteurs, n'ont cessé depuis deux ans de se battre pour que la nouvelle loi sur l'audiovisuel précise que la rémunération proportionnelle due aux créateurs de films soit calculée sur le *« prix payé par le public »*.

Qu'est-ce que cela signifie, et pourquoi ?

Il faut d'abord rappeler que, selon la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique, les auteurs de films devaient recevoir — en échange de la cession de leurs œuvres à des producteurs — une rémunération proportionnelle à l'exploitation de ces œuvres. On sait qu'il n'en fut rien en raison du manque de précision de la loi, laquelle laissait à des négociations contractuelles le soin de régler les problèmes d'application. Il fallut vingt ans d'effort pour qu'un contrat-type soit signé entre auteurs et producteurs en 1978. Mais ces derniers le dénoncèrent quelques mois plus tard...

Lorsqu'en 1982 il fut question que le principe de la cession de nos droits-cinéma s'étendît désormais à l'ensemble de l'audiovisuel, quatre cents auteurs et réalisateurs du cinéma français, soit la quasi-totalité des cinéastes travaillant en France, demandèrent solennellement à M. le ministre de la culture que la rémunération proportionnelle prévue par la loi de 1957 soit enfin définie et qu'on la calcule sur le *« prix payé par le public »*, quand cela était possible.

Le nombre d'entrées dans les salles de cinéma, les recettes des chaînes de télévision, le nombre de cassettes vendues ou louées, etc., c'est cela la réalité du marché, et toute rémunération doit en tenir compte. Si les auteurs et réalisateurs de films sont si attachés à cette notion de *« prix payé par le public »*, ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit là de la plus juste et de la plus normale des rétributions, mais c'est aussi parce que c'est le seul moyen d'atteindre une réelle connaissance du marché selon les différents modes d'exploitation et de diffusion (bien des producteurs, à l'heure actuelle, ignorent combien de cassettes de leurs films sont vendues ou louées).

Au moment où l'audiovisuel s'apprête à entrer dans une phase de concurrence effrénée, cette connaissance du marché et des chiffres est vitale pour notre cinéma.

L'avenir de la création cinématographique française tout entière en dépend.

JEAN-CHARLES TACCHELLA.

Merce Cunningham en résidence à Angers

(Suite de la page 17.)

Dans l'immeuble en vis-à-vis, une dame a tourné son fauteuil face à Merce Cunningham; ils s'observent. Dix-sept heures, fin de la répétition; un dialogue s'engage. Comme toujours, le public n'en finit pas de se faire expliquer comment la danse chez Cunningham se construit sans la musique, que les danseurs découvrent seulement le soir de la première : *« La danse et la musique se déroulent dans le même temps et c'est tout; c'est comme dans la rue, il y a des sons qui nous atteignent. Mais c'est aussi pourquoi j'ai besoin de la présence de musiciens vivants et pas de bandes enregistrées. »*

Le courant passe : *« Je voudrais vous dire combien je me plais ici, il y a un ciel comme je n'en ai jamais vu nulle part avec des couleurs merveilleuses et des nuages qui changent sans cesse. Chaque week-end je me promène dans la campagne qui est belle. Je ne sais si c'est l'humidité mais je trouve les oiseaux très gros et les vaches aussi »*.

La saison du CNDC est placée sous le signe Cunningham puisque l'enseignement des stagiaires est confié à plusieurs de ses anciens élèves : Jim Self, professeur permanent, assisté successivement de Teri Weksler, Muriam Berns, et Robert Kovitch. Peut-on parler d'une école Cunningham? Lui s'y refuse et admet qu'il puisse y avoir tout au plus *« une méthode, un état d'esprit, une façon de se placer toujours en situation d'inconnu »*.

Au boulevard Arnauld, les stagiaires travaillent intensément sur des chorégraphies de Jim Self qu'ils présenteront aux Angevins en juin. Ils viennent maintenant prendre leurs cours à Bodinier, des cours que suivent aussi les danseurs de Merce toujours prêts à s'entraîner. Leur présence crée l'émulation. C'est ainsi que tout le monde, même Jim Self, se retrouve un beau matin à la leçon de Janet Panetta, adepte de la technique Cecchetti en vogue actuellement à New-York.

Brune nerveuse au mollet bombé, Janet Panetta, reine de la pirouette, dynamise les stagiaires; elle les lance abruptement dans le bain classique où ils barbotent et s'ébrouent comme des chiots. Rien à voir avec un cours traditionnel et gradué. Tout le monde court, saute, tourne avec énergie, on se croirait dans une séquence du film *Flash Dance*. Plus étonnant encore, l'atelier de pointes où participent même les garçons, oscillant comme des totons dans leurs chaussons de satin rose.

Curieux cet engouement américain pour le classique. Nostalgie de l'établissement ? Même Lucinda Childs, star de la « post modern dance », a sacrifié aux pointes et à un vocabulaire qui réintroduisent inévitablement les mécanismes traditionnels. Un phénomène qu'explique fort bien Merce Cunningham : *« Cela vient*, dit-il, *du besoin que ressentent certains danseurs modernes de se trouver une colonne vertébrale. Il y a dans la danse classique des choses bonnes pour eux, dans le travail des jambes surtout, car les classiques ont des problèmes avec le dos. Aux États-Unis, les chorégraphes utilisent aussi bien une technique que l'autre comme Twyla Tharp ; mais souvent les danseurs confondent le style avec la technique et le style classique, ça ne m'intéresse absolument pas, c'est une chose qui m'est exotique. »*

Devant la complexité et la virtuosité des derniers ballets de Cunningham, on a pu dire qu'il était devenu « classique » — peut-être une façon commode de minimiser son influence — hypothèse qu'il écarte tranquillement : *« Pendant longtemps, dans les milieux autorisés, on m'a ignoré ; on estimait que mon travail n'était pas de la danse ; aujourd'hui on me trouve classique. Pour moi on ne devient classique que lorsqu'on accepte les pas tels qu'ils sont. Chez moi, le mouvement est quelque chose qui n'est pas fixé ni dans mon enseignement ni dans mes ballets, et mon enseignement n'est qu'une façon de préparer les danseurs à interpréter les ballets.*

» Dans le travail chorégraphique, je sépare le mouvement, le rythme, l'espace. Je trouve d'abord le mouvement, puis je cherche comment varier le rythme entre les mouvements et ensuite comment varier les directions. C'est peut-être impossible à voir pour le public mais cela existe, c'est comme la vie. Le monde est plein de mouvements, chaque personne qui marche dans la rue est différente, mais c'est la même mécanique. Je prends les mouvements de la vie, je ne les complique pas, je les amplifie seulement. Mes ballets racontent une histoire, c'est mon histoire avec le mouvement. Sans cesse, je pense comment me renouveler, comment trouver des mouvements nouveaux. En regardant autour de soi. Le monde change, on ne peut pas revenir en arrière, on bouge sans cesse différemment, on change aussi de pensée — si du moins on pense. Un chorégraphe est comme un danseur de corde : il doit toujours aller contre quelque chose. »

Merce Cunningham a préparé son nouveau ballet *Phrases* dans la solitude de son studio de New-York pendant les vacances de la compagnie ; c'est là qu'il a trouvé aussi deux jeunes peintres, Dove Bratshawn et William Anastasi, pour les costumes et décors. La résidence angevine a couvert le temps nécessaire pour répéter avec les danseurs, leur apprendre les soixante-quatre phrases répertoriées d'après les changements de poids du corps et enchaînées selon des vitesses et des durées qui varient non seulement d'une section à l'autre mais à l'intérieur de chaque section. La complexité extrême vient du dessin chorégraphique, de la vitesse et des changements de direction.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre municipal d'Angers : 7-8 décembre, 20 h 30, 9 décembre à 15 heures. Au programme : *Phrases* (création mondiale), *Doubles*, musique de John Cage (création en France) et *Pictures*, musique de David Behrman.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

MIRO. Les 3 bleu. Jusqu'au 28 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris – HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND. Salon photo. Jusqu'au 16 décembre.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

NOSTOS II. Installation vidéo de T. Kuntzel. Salle de cinéma du musée. Jusqu'au 24 décembre.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

ANGELOS SIKELIANOS. Jusqu'au 10 décembre.

∴

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 14 janvier.

AIX-EN-PROVENCE : L'ANNÉE DES PERCUSSIONS. Photographies. Du 7 décembre au 6 janvier.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F. Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F (gratuite le 13 décembre). Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

PEINTURE. L'autre nouvelle génération. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 7 janvier.

CULTURA LATINA. A la découverte du monde latin. Grand Palais (voir ci-dessus). Du 8 au 16 décembre.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier.

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. – HELMUT NEWTON. Jusqu'au 27 janvier. MARTINE BARRAT. Jusqu'au 15 décembre. PARIS-MATCH, 60 photos qui racontent notre histoire. Jusqu'au 6 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

JACQUELINE DAURIAC - ROBERT FILLIOU - MERET OPPENHEIM. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 décembre.

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle – Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON, Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

LA RUE SAINT-DOMINIQUE : Hôtels et amateurs. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

JEAN HUGO : costumes pour l'homme qui rit. Maison de Victor-Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Du 7 décembre au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA MÉTÉO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-10). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

LOUIS THOMAS-D'HOSTE. Sculptures. Musée Bricard, 1, rue de la Perle (277-79-62). Du 7 décembre au 5 janvier.

CINÉASTES. Photographies de Carlos Freire. Musée du cinéma, palais de Chaillot, place du Trocadéro (553-21-86). Sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 janvier.

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE. Hôtel des Invalides (555-92-30). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

Centres culturels

DMITRIENKO. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 27 janvier.

ALEXANDRE VESNINE et le constructivisme russe. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

PIER PAOLO PASOLINI. Corps et lieux. Maison des sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail (544-72-30). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 décembre.

PIER PAOLO PASOLINI. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (296-12-27). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LIMA. Photographies d'une commune rurale de Suède prises entre 1880 et 1938. – L'EDIFICE DU RIKSDAG. La rénovation des bâtiments du Parlement suédois. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 janvier.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

CORNELIUS ROGGE. Sculptures et aquarelles. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.

PERSPECTIVES ET COLORIS. Méthode de travail des peintres à l'âge d'or danois. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 mars.

GIUSEPPE PRIMOLI, PHOTOGRAPHE EUROPÉEN (Rome 1851-Paris 1927). Jusqu'au 15 décembre – G. DE CARLO : ARCHITECTURE ET VILLE. Jusqu'au 22 décembre. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h.

LA GRAVURE YOUGOSLAVE MODERNE. Centre culturel de la RSF de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h à 19 h.

ROMAN VISHNIAC : Un monde disparu. Photographies. Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Jusqu'au 2 janvier.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

LA RÉSISTANCE ALLEMANDE 1933-1945 – PROPOS D'EXIL 1931-1940. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). T.l.j. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 décembre.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours - HOLGER TRULZSCH. De la gare au musée d'Orsay. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE HONGROISE, de 1900 à 1945. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

Galeries

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N.-Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 12 janvier.

L'OUTIL AGRICOLE. Dessins du XIXe siècle. La Galerie, 17, rue des Beaux-Arts (326-95-89). Jusqu'au 30 décembre.

MILLE ANS D'ART JAPONAIS. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

OPERAS. Maquettes, décors et costumes. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

YVES BAUME. – JEAN-MARIE LEDANNOIS. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 22 décembre.

BROTO. Peinture. - CHILLIDA. Œuvres sur papier. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 20 janvier.

MANFRED SCHLING - ILJA HEINING. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-91-61). Jusqu'au 22 décembre.

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

BABOU. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 5 janvier.

GEORGES BADIN. Peintures récentes. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 10 janvier.

ANNE BARRÈS. Soulèvements. Galerie A.-Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 22 décembre et du 5 au 26 janvier.

MICHAEL BASTOW. Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 18 décembre.

ALEXANDRE BAUMGARTNER. Bas-reliefs, sérigraphies, volumes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 12 janvier.

CARZOU. Cent petits formats. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 19 janvier.

JEANNE CHAMPION. Pastels récents. La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au 22 décembre.

CHAPOVAL. Peintures, dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Du 6 décembre au 13 janvier.

CHARCHOUNE. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 20 décembre.

PHILIPPE COGNÉE. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 12 janvier.

PAUL-EMILE COLIN, 1867-1949. Un oublié de Pont-Aven. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

FRÉDÉRIC DUFOOR. Galerie A.-Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

ESTEVE. Fusains et crayons de couleur. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 19 janvier.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

GERARD GAROUSTE. Nature contre-nature. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 22 décembre.

RENÉ GUIFFREY : Rue des Petits-Carreaux. Chez J. Roch, 59, rue Quincampoix (272-26-32). Jusqu'au 15 décembre.

ISCAN. Ordre et désordres. Peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 15 décembre.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 12 janvier.

DENIS LAGET. Peintures récentes. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

NINO LONGOBARDI. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 15 janvier.

FÉLIX LORIOUX, 1872-1964. Galerie Lebrun-Jouve, 12, rue de Miromesnil (265-09-23). Jusqu'au 31 décembre.

ANNA MARK. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 22 décembre.

MIDDENDORF. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 décembre.

ANTOINE REVAY. Peintures et dessins. Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 26 décembre.

ROHNER. Peintures 1933-1984. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 15 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

MAURICE TABARD. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 25 décembre.

TAPIES. Peintures récentes. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-09). Jusqu'au 5 janvier.

GERARD THUPINIER. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 22 décembre.

JACK VANARSKY. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 22 décembre.

BERNAR VENET. Reliefs-sculptures. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

JEAN VERAME. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 22 décembre.

LAWRENCE WEINER. Cinq sculptures. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

BOBIGNY. Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi. De 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. 1934-1984, cinquantenaire de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Architecte : T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizet. Jusqu'au 26 janvier.

CRÉTEIL. Christian Zeimert. 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre.

EPINAY-SUR-SEINE. Images de l'industrie du rêve. Centre culturel, 18, rue du Général-Julien (821-41-07). Jusqu'au 2 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Jean-Pierre Pericaud. Lauréat de la bourse d'art monumental 1983. Galerie Fernand-Léger, 93, avenue G.-Gosnat (670-15-71). Sauf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.

LA DÉFENSE. L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). Tlj de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.

POISSY. L'art en milieu hospitalier : Jean Goulot, Serge Guillou. Centre hospitalier, 10, rue du Champ-Gaillard (074-92-11).

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. – Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

En province

ALBI. Rencontres d'Albi : Mario Merz. Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). – Corps et machines. CC de l'Albigeois, place Edmond-Canet. – Les Arborigènes. Parc Rochegude.

ANGERS. La crèche animée de Roland Roure. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 15 janvier. – La tapisserie en France : technique, histoire. Musée Jean Lurçat, 4, boulevard Arago (87-41-06). Jusqu'au 30 décembre.

ANGOULÊME. Entre archéologie et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Friedland (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.

BAYONNE. Aurelio Arteta, 1879-1940. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Du 7 décembre au 18 février.

BEAUVAIS. Francis Wilson. Travaux récents. Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BORDEAUX. Jean-Charles Blais. Peintures 1984. Jusqu'au 6 janvier. – Bernard Pagès. Sculptures. Jusqu'au 13 janvier. Musée d'art contemporain, 30, rue Foy, entrepôt Lainé (44-16-35).

CALAIS. Etienne-Martin, parler de sculpture et de passementeries. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 1er janvier. – Duchêne Gérard. Introspective. Galerie de l'ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 février.

CHATEAUROUX. Thierry-Loïc Boussard. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (22-15-14). Jusqu'au 29 décembre.

CLERMONT-FERRAND. Greuze et Diderot : vie familiale et éducation dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 6 janvier.

DIJON. Victor-Hugo et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. Dijon vu par Victor-Hugo. Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.

GRENOBLE. Jean Achard (1807-1884). Expositions du centenaire. Musée (54-09-82). Maison Stendhal, hôtel de ville. Jusqu'au 7 janvier. – Les Chartreux de la Grande Chartreuse. Le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'en novembre 1985. – Tadeusz Kantor. Dessins, Peintures. Objets. Maria Stangret. Peintures. Maison de la Culture. Jusqu'au 20 décembre.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Du 8 décembre au 3 mars.

LE CREUSOT. Fortifications : sculptures, maquettes et projets de J. Perreaut. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. Biennale de la ville du Havre. Hôtel de ville. Jusqu'au 23 décembre.

LILLE. Le chevalier Wicar, peintre, dessinateur et collectionneur lillois. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 janvier. – 700 000 ans de préhistoire dans le nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

MARSEILLE. Les peintures italiennes du musée. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en janvier. – Robert Combas. Peintures récentes. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 décembre. – Exposition du Fonds régional d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 janvier.

NICE. Déjà jadis : autour de Georges Ribemont-Dessaignes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'en janvier. – Jacques Martinez. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 27 janvier. – Henri Dimier. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 6 janvier. – 9e Biennale de la jeune peinture méditerranéenne. Prix Henri Matisse. Enac, Nice-Etoile, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 15 janvier.

NIMES. Dali et les livres. Musée des beaux-arts, rue cité Foulc (67-38-21). Jusqu'au 6 janvier.

RENNES. Jean Deyrolle. Œuvres sur papier. - Robert Jacobsen. Parcours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, (79-44-16). Jusqu'au 31 décembre. – Daniel Humair. Théâtre de la ville (rotonde), place de l'Hôtel-de-Ville (79-22-55). Jusqu'au 2 janvier.

SAINT-OMER. La râpe à tabac. Musée Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 30 décembre.

SAINT-PRIEST. Les images peintes de J.-M. Alberola. CC Théo Argence, place F.-Buisson (820-02-50). Jusqu'au 31 décembre.

STRASBOURG. La figure humaine et sa mise en scène. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 4 janvier.

TOULON. Louis Pons. Repères fictifs - Serge Plagnol. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 15 janvier.

TOURS. Quatre années d'enrichissement et restaurations récentes. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 20 janvier.

VALENCE. Murs blancs pour chambre noire. Musée des beaux-arts, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 décembre.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des Beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLENEUVE - D'ASCQ. Joe Colombo, designer. 1930-1971. Jusqu'au 30 décembre – Histoires de sculpture : Anselmo, Becher, Boltanski, Buren, etc. Jusqu'au 13 janvier. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46).

VOREPPE. Jean Achard (1807-1884). Expositions du centenaire : Espace natal et environnement. Hôtel de ville. Jusqu'au 7 janvier.

Une Pièce d'Amour

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Élysées	359-20-41 Tous les jours	19 h à 22 h. Vue agréable sur le jardin. SPÉCIALITÉS DANOISES ET SCANDINAVES. Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON. CANARD. MIGNON DE RENNE.

DINERS

RIVE DROITE

L'ÉPI D'OR 25, rue J.-J.-Rousseau, 1er	236-38-12 F. dim.	Le vrai bistrot parisien qui sert ses plats régionaux jusqu'à 1 h du matin : jambonneau géant à la lyonnaise, charcuterie tourangelle, lapereau à l'angevine. P.M.R. : 120 F.
LE POTAGER DES HALLES 15, rue du Cygne, 1er	296-83-30	Dans un décor 1930. Cuisine traditionnelle. Carte : déj., dîners et soupers jusqu'à 1 h du matin. Suggestions du POTAGER - LES PETITS MIDIS - de 12 h à 17 h. Entrées : 18 F. Plats : 38 F. Desserts : 12 F. Vins : 18 F s.n.c. Bar, ambiance musicale.
INDRA 16, Rue du Commandant-Rivière, 8e	359-26-72/359-56-40	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé samedi midi et dimanche.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les ravioles de Royans. Sole aux courgettes. Gâteau du jour. MENU DINER 130 F (net) + boisson.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 8e	256-23-96 F. sam. midi.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fbg-Montmartre, 9e	770-62-39 Ts l. jrs	Déjeuners, dîners, soupers. De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Sal. de 20 à 80 conv. BANC D'HUITRES.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50 F. dim.	Son étonnant menu à 100 F service compris. Vins de Loire. Décor centenaire. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
TY COZ 35, rue Saint-Georges, 9e	F. dim., lundi 878-42-95	J. 23 h. Jacqueline et Marie-Françoise vous attendent pour vos déjeuners et dîners dans un cadre breton. POISSONS, FRUITS DE MER, CRUSTACÉS, CRÊPES et GALETTES.
PAGODA 50, rue de Provence, 9e	T.L.J. - 874-81-48	Prix « BAGUETTES D'OR » de la gastronomie chinoise. Médaille d'argent de Paris. Carte d'or Club Gault-Millau. Déjeuners d'affaires avec spécialités de la maison : 76 F.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945	206-40-62 Tous les jours	J. 24 h. Ambiance sympathique. Brasserie, menus 52,90 et 83 F s.c. et carte. Restaurant gastronomique au 1er. Spéc. : POISSONS, choucroute. FOIE GRAS frais maison.
LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 10e	208-56-56	Déjeuners, Dîners. SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés. Rôtisserie. Gibiers. Salons. Parking privé assuré par voiturier. OUVERT LE DIMANCHE.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte, environ 130 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
LE GUILLAUME TELL 111, av. de Villiers, 17e	622-28-72 F. sam. et dim.	BANC D'HUITRES. Spéc. POISSONS. CRUSTACÉS. BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi	SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES et FRANÇAISES. RÉVEILLON de la SAINT-SYLVESTRE avec cotillon et danses. 380 F T.C. (apéritif, vin, serv.).
CHEZ GEORGES 273, bd Pereire	574-31-00 Porte Maillot	Maison cinquantenaire. Accueil jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes, et ses vins de propriétaire. OUVERT TOUS LES JOURS, MÊME LE SAMEDI.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 5e	F. dim. 325-46-56/325-00-46	Propriété de la Confrérie des Maçons et des Charpentiers depuis le Moyen Age jusqu'en 1765. Pignon ogival du XIVe siècle. Vieux puits. Les celliers de l'ancien Prieuré Saint-Julien-le-Pauvre construits en voûte d'arêtes (XIIIe siècle). Menu (à déjeuner seulement) : 170 F (vin, café et serv. compris). Salons 20 à 80 pers. Parking R.-Lagrange.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84 F. lundi	J. 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL/BRÉA, venez déguster les spécialités de TANDOOR. Egal. 72, bd St-Germain, 354-26-07. F. lundi. Spéc. BIRIANI.
AISSA FILS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F. dim., lundi 548-07-22	J. 0 h 15, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. PASTILLA, COUSCOUS-BEURRE, TAGINES. Pâtisseries Maison. Réservation à partir de 17 h.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	705-49-03 F. dim. soir et lundi	C'est votre fête, aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année. FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais MAISON. Menu à 90 F s.n.c. Parking privé assuré face au no 2, rue Faber.
TAN DINH 63, rue de Verneuil, 7e	F. dimanche 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 grands crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.

SOUPERS APRES MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons BANC D'HUITRES.

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy (face Wepler)
Accueil j. 2 h du matin - 874-49-64.
Goûtez l'air du large toute l'année.
BOUILLABAISSES - VIVIER D'EAU DE MER

DESSIRIER T.l.j. - 227-82-14, 9, pl. Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS. SPÉC. GRILLADES.

OUVERT JOUR ET NUIT

LA MAISON D'ALSACE
FOIE GRAS, HUITRES, CHOUCROUTES
et sa boutique de comestibles
39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON
« Le fameux restaurant des Halles »
Fruits de mer - Grillades
6, rue Coquillière – 236-11-75 +

LE GRAND CAFÉ
BANC D'HUITRES
POISSONS - GRILLADES
4, bd des Capucines – 742-75-77

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ADEIDI : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (5).

OPUS ANOMIQUE : Arakas Centre (258-97-62), 19 h 30 (5).

UNE CLÉ POUR DEUX : Renaissance (208-18-50), 21 h (5).

LE MISANTHROPE : Espace Marais (584-09-31), 20 h (5).

COCKTAIL BLOODY : Lucernaire (544-57-34), 21 h 30 (5).

L'ILE DES MORTS : Bastille (357-42-14), 20 h et 23 h (6).

ZABA : Les Déchargeurs (236-00-02), 19 h (7).

LE FOU ET LA NONNE : Montreuil, Studio Berthelot (857-96-81), 21 h (7).

AZINCOURT A VERDUN : Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h 30 (7).

MADRAS : Espace Marais (584-09-31), 22 h (10).

MUMMENSCHANZ : Théâtre de la Ville (274-22-77) 18 h 30 (11).

HORS PARIS

STRASBOURG - L'Heureux Stratagème, de Marivaux, mise en scène de Jacques Lassalle, au TNS (88/35-63-60), du 6 au 22 décembre et du 5 au 12 janvier.

DIJON - Les Tourlouroux, reprise du spectacle de Jean-Marie Senia, avec Jean-Marie Proslier et Gérard Vala, au Théâtre du Parvis-Saint-Jean (80/30-63-58), du 7 décembre au 1er janvier.

NICE - Les Lits, par Pascal Rambert, au lycée du Parc Impérial, du 10 au 20 décembre. S'adresser au Nouveau Théâtre de Nice (93/55-59-19).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 5 à 19 h 30 : le Chevalier à la rose (dern.) ; les 6, 8 à 19 h 30 ; le 11 à 20 h : Tosca ; les 7, 10 à 19 h 30, l'Enlèvement au sérail.

SALLE FAVART (296-06-11), les 6, 11 à 19 h 30 : Commedia dell'Arte (Arlequin magicien par amour ; Carnaval ; le Bourgeois Gentilhomme).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 5 à 20 h 30 ; le 9 à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 6, 8, 11 à 20 h 30 : le Misanthrope ; les 7, 10 à 20 h 30 ; le 9 à 14 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, (jeu., ven., dim., mar.) : le 5 à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 8 à 15 h et 18 h 30 : Polichinelle ; Poésie : Le 10 à 20 h 30 : Rendez-vous avec Armand Gatti ; Théâtre Gémier (lun.) : les 5, 6, 7, 8, 11 à 20 h 30 ; le 9 à 15 h : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), (L.) : les 5, 6, 7, 8, 11 à 20 h 30 ; le 9 à 15 h : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), (L.) : les 5, 6, 7, 8, 9, 11 à 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), (L.) : les 5, 6, 7, 8, 11 à 20 h 30 ; le 9 à 15 h : Othello. – Cinéma : le 8 à 14 h 30 ; le 9 à 20 h : Il Posto (v.o.), d'E. Olmi ; le Bal, d'E. Scola.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mar.). – Débats : le 5 à 15 h et le 8 à 14 h : De la décharge au recyclage... en jouant ! ; le 5 à 15 h : l'Heure du conte ; 19 h : Le secteur non marchand et le câble ; le 6 à 18 h 30 : L'Europe et ses intellectuels ; 21 h : Angelos Sikelianos et l'image delphique ; le 10 à 18 h 30 : Kandinsky au Guggenheim ; Concerts-animations : les 6, 7, 10 à 13 h et 18 h 30 : les 8, 9 à 17 h : Forum des Percussions ; le 5 à 12 h 30 : Musique classique du XXe siècle (C. Ballif, I.-I. Tiet, P. Fenelon...) ; à 20 h 30 : Concert Claudy Malherbe (Trio à cordes de Paris, dir. L. Pfaff) ; à 20 h 30 : concert anniversaire du Groupe vocal de France (dir. M. Tranchant) ; le 6 à 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du XXe siècle avec les solistes de l'EIC (A. Jolivet, L. Berio, B. Jolas) ; K. Stockhausen, C. Debussy ; à 20 h 30 : Concert Emmanuel Nunes (dir. L. Pfaff) ; le 7 à 20 h 30 : Nouvelles techniques instrumentales, composition et formalisation (conférence par G. Assayag, M. Castellengo, C. Malherbe) : le 8 de 10 h à 23 h : Portes ouvertes sur l'Atelier de recherche instrumentale ; à 18 h : Nouvelle musique improvisée (trio Jansen-Bars-Jansen) ; Cinéma-vidéo : les 5, 6, 7, 10 à 12 h ; les 8, 9 à 10 h : Nostos II, de Thierry Kuntzel ; les 5, 6, 7, 8, 9, 10 à 13 h : le Médium, de G.-C. Menotti ; à 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Vigo, réal. C.-J. Philippe ; à 19 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Max Ophüls, réal. C.-J. Philippe ; le 5 à 14 h 30 : Ecran des enfants : Comment on réveille les princesses.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : les 5, 7, 11 à 20 h 30 ; le 9 à 14 h 30 : la Chauve-souris ; le 6 à 20 h 30 et le 8 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Fille de Madame Angot. – Lyrique : Tricentenaire de G.-F. Haendel : le 10 à 20 h 30 : le Messie (Ensemble orchestral de Paris ; London chorale Society) ; le 10 à 18 h 30 : E. Blanc-H. Delavault (Verdi, Wagner, Ravel, etc.).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (dim., lun.) : les 5, 6, 7, 8, 11 à 20 h 30 : Le chevalier à la rose ; les 5, 6, 7, 8 à 18 h 30 : A. Lamontagne et S. Lelièvre (Québec) ; le 11 à 18 h 30 : les Mummenschanz.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 5, 9 à 15 h : Les marionnettes Boua Boua (conte musical antillais) ; Soirée espagnole : le 5 à 20 h 30 : C. Lobato, C. Albeniz, R. De Jerez, C. Ramirez, J.-L. Postigo ; Soirées latino-américaines : les 6, 7, 8 à 20 h 30 : Susana Rinaldi : le 10 à 20 h 30 : Martin Saint-Pierre ; le 11 à 20 h 30 : le Trio Mosalini, Caratini, Beytelmann.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), les 7, 8, 10 à 20 h 15, le 9 à 16 h : Métamorphose d'une mélodie.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), (D., L.), 20 h 30 : Sliiip.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), les 5, 7, 8, 10 à 21 h, le 9 à 15 h, le 11 à 15 h et 21 h : la Reine morte ; le 5 à 15 h : Oncle Vania ; le 6 à 21 h : La foi en l'homme ; le 7 à 18 h 30 : Une heure avec Jammes ; le 8 à 15 h : le Cœur innombrable.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), mer., jeu., dim. : 15 h 30, ven., sam. : 15 h et 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, mar., mer., 19 h ; jeu., ven., sam. : 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, le 11 à 18 h 30 : le Rêve de d'Alembert (dern. le 1er).

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 20 h et 23 h, dim., 15 h : l'Ile des morts (à partir du 6) (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84) (D.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : Paradoxe sur le comédien ; jeu., ven., sam., 20 h, dim., 15 h 30 : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), (D.), 20 h 30 : Records.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre (D., L.), 20 h 30, le 10 à 14 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Zaba (à partir du 7) (D), 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Hughie.

ÉCOLE NAT. SUP. DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉATRE (874-44-30), le 11 à 20 h 30 : Marat-Sade.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), (D.), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), les 5, 6, 7, 8 à 20 h 30 : Cie Amoros et Augustin ; le 5 à 19 h et 22 h 30 : P. Sanvic ; les 6, 7 8, 9 à 19 h : B. Tobin ; les 6, 7, 8, 9, 11 à 22 h 30 : Cie Caroube ; le 9 à 17 h, le 11 à 20 h 30 : Cie de la Tortue magique.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. (D., L.), 18 h30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 5, 6, 7, 8 à 20 h 30 : Maya.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 30 : Bibli-Chez ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, no 2 ; 22 h 30 : Cockail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-41) (J., D. soir), 20 h, dim. 17 h : l'Ecole les filles : (J., D.), 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58) (D., L.), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), mer., jeu., ven., mar., 20 h 30, sam., 22 h : Savage/Love : mer., jeu., ven., mar., 22 h ; sam. 20 h 30 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00) (J.), 20 h 45 : Meli-Meloman II. – Petite salle (D. soir, J.), 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (Mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; mer., 14 h et 16 h 30, sam., dim., 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Cérémanie (dern. le 9).

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni.

PARC DE LA VILLETTE (208-22-80), le 5 à 15 h 30, le 8 à 14 h 30 et 17 h, le 9 à 17 h le 11 à 20 h 30 : Ecoute le bruit de la mer.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans la valise.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L. KING (370-48-88) (D., L. et le 8), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, le 7 à 21 h : Vodka Cola.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 18 h 30, dim. 17 h, mer., lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE ADYAR, les 7, 8, 10, 11 à 20 h 30 : la Fausse suivante.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

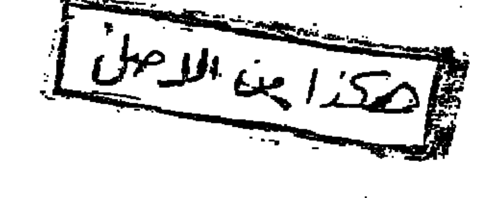
THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : le Journal d'un fou.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Jongleurs.

THÉATRE 13 (588-16-30), (D. soir, L. Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

THÉATRE 347 (874-44-30), le 11 à 20 h 30 : l'Hôtel de l'amour fou.



THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, les 6, 7 à 20 h 30, le 9 à 15 h : Savannah Bay ; les 5, 8, 11 à 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Compagnie.

THÉATRE 14 (539-88-11)), le 11 à 20 h 45 : les Blouses.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 : les Voisins ; (D.), 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), (D.), 20 h 30 : Calamity Jane (à partir du 7).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme solo.

SAN PIERU CORSU, mer., jeu., ven., 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), les 7, 8, 10 à 22 h, le 9 à 20 h 30 : Fantomas-drame musical instantané.

A LA TANIÈRE (337-74-39), les 5, 6, 7, 8 à 22 h 30 : « Québec quoi ? Chansons cousines ».

BATACLAN (700-30-12), le 5 à 21 h : Tango 84.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : les 6, 10, 11 : Musique de l'Inde du Nord ; le 7 : Musique de l'Inde du Sud ; le 8 : Musique classique arabe et turque.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : le 5 : Classées X-le Quatuor ; le 6 : Font et Val ; le 7 : Tchouk Tchouk Nougah-De Nieuwe Snaar ; le 8 : A. Métayer.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), à 21 h, sam. à 17 h 30 : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : les Mille et Une Nuits.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), le 7 à 18 h 30, le 9 à 16 h : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Sébastien, Ph. Lavil (dern. le 9) (à partir du 11) : Jairo.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 5, 8, 9 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. à 14 h, jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam. à 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, le 11 à 20 30 : F. Thiebault, Xalam, M. d'Aparecida, D. Koyen, K. Kacel.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), les 5, 6, 7, 8, 9 à 21 h : L. Arti.

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Zouc (à partir du 11).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 à 30 : Trio de la Plata (dern. le 7).

TROU NOIR (570-84-29), les 7, 8, 9 à 21 h 30 : X. Lacouture.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday.

La danse

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), le 10 à 20 h 30 : Dance Explosion.

STUDIO 77 (338-13-00), les 5, 6, 7, 8, 9 à 20 h 37 : Summum Tempus.

TEMPLIERS (278-91-15), les 5, 6, 7, 8, 10, 11 à 14 h 30 : A. Michemin.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), le 5 à 15 h, le 6 à 14 h 30 : Werkcentrum Dans ; le 7 à 20 h 30, le 8 à 15 h et 20 h 30, le 9 à 15 h, les 10, 11 à 14 h 30 : Ballets E. Pagava.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) : voir Festival d'Automne.

THÉATRE 14 (539-88-11), le 6 à 20 h 45 : K. Saporta.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 : l'Arlésienne (à partir du 12).

ÉPICERIE (273-23-41), les 8, 9, 11 à 19 h 30 : The Choice of Hercules.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (S., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 7, 11 à 20 h 30 : la Périchole.

THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47) (D. soir, L.), 20 h 30 : Il était trois fois...

Festival d'automne

(296-12-27)

Bastille (357-42-14) (D. soir) 21 h, dim. 17 h : Spinoza (dern. le 9).

Comédie-Française (296-10-20), les 7 et 10 à 20 h 30, le 9 à 14 h 30 : Bérénice.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) (D. soir, lund.), 20 h 30, dim. 15 h : Une pièce d'amour.

Théâtre de Paris (280-09-30), les 5, 6, 7 à 20 h 30 ; le 8 à 16 h et 20 h 30, le 9 à 17 h : Flamenco Puro.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) (D. soir, lund.), 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Pompéi.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), les 5, 6, 9, 11 à 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h sauf lundi : Exposition P. P. Pasolini.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Alfortville, Conservatoire (375-29-00), le 6 à 20 h 30 : Quinette Nielsen (Cambini, Rota, Malipiero...)

Gercy, Eglise de Cergy Village (030-09-90), le 7 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Vivaldi, Galuppi).

Châtillon, église St-Philippe-Saint-Jacques (656-09-90), le 7 à 21 h : Ensemble A sei voci, ensemble de violes Les éléments (Willaert, Merulo, Croce...).

Saint-Mandé, salle des fêtes de la Mairie (328-79-40) le 7 à 20 h 30 : La grande écurie et la chambre du roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Vivaldi).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 5

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon (Haydn, Chostakovitch, Florentz).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Brahms).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : E. Lamandier.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Foster (Enesco, Rachmaninov, Prokofiev).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : F Gédéon., J.-M. Puissant, G. Moëllo, dir. : H. Niquet (Bach).

Lucernaire : 20 h : Ensemble Badineries, dir. : A. Huteau (Calvi, Huteau, Bontempelli).

Fondation Européenne des Langues, 21 h : F. Charrière, J. Cousin.

JEUDI 6

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 5.

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 5.

Salle Gaveau, 20 h 30 : B. Heidi (Déodat de Séverac, Debussy, Sauguet).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

Radio-France, Auditorium 106, 17 h 30 : A. De Mare (Wolff, Cage, Wuorinen).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Wladkowski, M. Varshavsky (Schubert, Brahms, Chopin).

Salle Rossini, 20 h 30 ; S. Couture, E. Magnan, M. Michalon (Barlow, Bourrel, Ferrand-Teulet).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Métamorphoses, dir. : M. Bourbon (Monteverdi, Gabrieli, Dorati).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : O. Bensa (Bach, Scarlatti, Brouwer).

Salle Cortot, 20 h 30 : Groupe de musique de chambre (Vivaldi, Mozart, Haydn).

Basilique Sainte-Clothilde, 20 h 45 : O. Loys, S. Cloquet (Gluck, Mozart, Schubert).

Eglise Saint-Germain de l'Auxerrois, 20 h 45 : Ensemble et chœurs Karumanta (Ramirez).

VENDREDI 7

Salle Gaveau, 20 h 30 : Duo Courtois-Collard (Brahms).

Radio-France, Auditorium 106, 19 heures : Chœurs de femmes de Radio-France, dir. : G. Reibel (Mefano, Xenakis). – Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, dir. : Y. Prin (Takemitsu, Tamba, Taira).

Lucernaire, 20 h : voir le 5.

Salle du Conservatoire, 20 h 30 : G. Fumet, M. Ades (Mozart, Bach, Vivaldi).

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : voir le 6.

Salle Cortot, 20 h 30 : H. Mercier, B. Peltre (Vellones, Stravinsky, Ravel).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : M. et Ch. Chanel (Dowland, Rameau, Bach).

Cité Universitaire, 20 h 30 : Ensemble C. Stamitz (Prokofiev, Dvorak, Brahms).

Théâtre 14 (539-88-11), le 7, à 20 h 45 : E. Heidsieck (Bach, Beethoven, Fauré).

SAMEDI 8

Lucernaire, 20 h 30 : C. Meniane, S. Taval, G. Carré, Ph. de Straszewki, J.-Ph. Giner, D. Bastlevant, O. Lefebvre (Vasquez, Brouwer, Roque Alcina).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Haendel).

Radio-France, Auditorium 106, 17 h. : N. Lee, Ch. Ivaldi (Stravinsky).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : E. Tchakarov (Janacek, Liszt, Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Bach, Brahms, Rachmaninov).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J.-P. Rampal (Mozart).

Eglise Saint-Georges, 18 h 30 : S. Evensong, Chœurs de Saint-Georges, dir. : A. Shaw (Gibbons, Byrd).

Eglise Saint-Séverin, 21 h 30 : Concert d'orgue, S. Sappey (Buxtehude, Bach, Allain).

Eglise espagnole, (51 bis, rue de la Pompe), 20 h 45 : la Misa criolla (ensemble et chœurs, Karumenta).

DIMANCHE 9

Eglise des Billettes, 10 h : Petits chanteurs de Paris, dir. : P. Marco (Bach, Fauré, Mendelssohn).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Tchaïkovsky, Mendelssohn, Marco).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. R. Benzi (Gluck, Berlioz, Massenet) ; 21 h : Quintette à vent de Lille (Poulenc, Thuille), A. Quéfellec.

Salle Gaveau, 17 h 30 : Orchestre de la RATP.

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 8, 21 h : Orchestre de la Montagne aux alouettes, dir. : O. Guion (Telemann, Wagner).

Lucernaire, 20 h : voir le 5.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : J. Kalichstein, J. Larédo, S. Robinson (Mozart, Debussy, Mendelssohn).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : P. Gazin (Dupré, Langlais, Messiaen).

Eglise des Billettes, 17 h : Ph. Bride, M. Bardon (Bach, Vivaldi, Martinu).

Eglise Saint-Merri, 16 h : G. Aguerre, L. Sanchez (Piazzola, Yupanqui).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h : O.-M. Mikalsen (Mendelssohn, Brahms, Haendel).

Maison de la Grèce, 18 h : E. Kotzia (Tarrega, Albeniz, Berkeley).

Salle Cortot, 17 h : Académie de musique de Loumarin, dir. : P. Baudet-Gony (Bach, Mozart, Kabalevski).

Eglise espagnole, voir samedi.

LUNDI 10

Lucernaire, 20 h : B. Noël, N. Zabaly (Vivaldi, Bridge, Brahms).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : S. Limonaire, M.M. Popesco, F. Chapeau (Jolivet, Debussy, Chopin).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne (Brahms, Mendelssohn).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : P. Boulez (Debussy, Ravel, Amy).

Athénée, 20 h 30 : S. Jérusalem, S. Manser.

Théâtre du Musée-Grévin, 20 h 30 : J. Vakarelis, Quatuor Avryn de Cologne (Dvorak, Brahms).

Radio-France, Auditorium 106, 17 h : Chorale Zamir, Y Benzaquen, K. Besson.

Cité universitaire, 20 h 30 : C. Joly, E. Alberti (Debussy, Bach, Liszt).

MARDI 11

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : R. Jacobs, Ch. Ivaldi (Haydn, Mozart, Schubert).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : C. Cadol, D. Heuri, A. Pondepeyre (Chausson).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : L. Kovatcheva, O. Sadoulaiev, S. Zapolsky (Tchaïkovsky, Rachmaninov, Moussorgsky).

Salle Gaveau, 18 h 30 : P. Gaudi ; 20 h 30 : A. et R. Petrossian (Brahms, Ravel, Arenski).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 8. – II : 20 h 30 : R. Jacobs, Ch. Ivaldi (Mozart, Haydn, Schubert).

Lucernaire, 20 h : C. Marie (Mozart, Liszt, Webern).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : C. Boppe, D. Garcia (Schubert, Brahms, Martinu).

ARC, Petit Auditorium, 20 h 30 : INA-GRM (Chion).

Institut néerlandais, 20 h 30 : R. De Waal (Clémenti, Schumann, Mendelssohn).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM (Nikopp).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 45 : M. Larrieu, F.-H. Houbart, B. Soustrot, orchestre I Musici de Prague, dir. : L. Sagestrano (Bach).

Chapelle Saint-Bernard (la gare Montparnasse) : 20 h 45 : la Misa criolla (Ensemble et chœurs Karumanta).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Petit Auditorium, le 5 à 20 h 30 : Baron Samedi, S. Domancich, A. Ballester.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Orient Express ; 22 h 30 : Nefertiti ; jeu., 20 h 30 : L. C. Ewande ; lun., 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : Jazzimut ; mar., 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : A. Hoist, J.-J. Avenel.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), le 5 à 22 h 30 : Tremplin ; les 6, 7, 8 : P. Blain, Carnaval Makumba ; le 11 : la Manigua.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), les 8, 9, à 20 h 30 : Dezo ; les 10, 11, à 20 h 30 : G. Locatelli, M. Bertaux, A. Jean-Marie, T. Rabeson.

CITHEA (357-99-26), les 10, 11 à 20 h : groupe Films.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), jeu., ven., sam., à 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 7, 8, 9 : P. Pyle, E. Dean, D. Malherbe, S. Domancich, H. Hopper ; le 10 : Joue contre joue.

ELDORADO (208-23-50), le 10 à 20 h 30 : Z. Richard.

ÉPICERIE (272-23-41), le 7 à 19 h 30 : Odinis, F. et L. Darros, R. Oghia, D. Sachs.

FORUM (297-53-47), le 10 à 20 h 30 : Variators et Panik ; le 11 : Passion Fodder.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., ven., lun. 22 h : R. Cabarius ; jeu., dim., mar., 22 h : Y. Cheiala ; sam. 22 h : A. Gulbay ; 0 h 30, mer. : M. et C. Anconina, jeu. : A. Lowman ; ven. : Worthy, sam. : T. Beverley ; dim. : C. McPherson, lun. : M. Sylva, mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08), (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 10 à 20 h : Level 42.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 5, 6, 7 : Phil Woods Quintet ; le 8 : Son Caribe (sous réserve) ; le 10 : Don Friedman ; le 11 : Ch. Haden, D. Zeitlin.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Richard = N. Rahoerson ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : New Jazz Bandar ; lun : J. Noel Quartet ; mar. : M. Slim.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 7, 8 ; F. Vincent.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc (dern. le 6) (à partir du 9) : Royal Tencopators.

LA SPHÈRE (806-77-96), le 7 à 20 h 30 : J.-C. Aveline, Th. Berteaux, M. Kawazu, D. Hebben.

SPLENDID (208-09-30), le 10 – 20 h : Bella Donna.

SUNSET (261-46-60), 22 h : les 5, 6, 7, 8 : P. Perez ; les 10, 11 : D. Makaga.

TROIS SUR QUATRE (329-09-16), le 10 à 20 h 30 : C. Colmant, T. Fujimoto, B.B. Opera Duo.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 5 : S. Kessler, J.-F. Pauvros ; le 6 : E. Terrones, Blues and Rock Trio.

THÉATRE 14 (539-88-11), le 8 à 20 h 45 : Trio H. Bourde, B. Philips, H. Texier.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Yalta (dern. le 9).

BOBIGNY, MC (831-11-45) : le 8 à 20 h 30 : G. Jones, G. Parsons (Schubert, Wagner, Mahler...).

BONDY, ABC (847-18-27), les 6, 7, 8, 10 à 20 h 30, le 9 à 15 h : l'Atelier.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : My Fair Lady ; Conservatoire (604-73-93), le 5 à 18 h 45 : H. Yamagani (Alain, Bach, Buxtehude...) ; le 6 à 20 h 30 : J. Casterode.

CERGY, ESSEC, le 11 à 20 h 30 : M. Huss (Haydn, Beethoven, Schubert...) ; Th. des Arts (030-33-33), le 11 à 21 h : A pieds joints dans les bouquins.

CHELLES, CC (421-20-36), le 7 à 20 h 45 : A. Metayer.

COLOMBES, Théâtre (782-42-70), le 7 à 20 h 30 : M.-A. Estrella ; le 11 à 20 h 30 : Cl. Nougaro, M. Vander, /P. Michelot, B. Lubat.

CLICHY, ARC (270-03-18), les 5, 6, 7, 8 à 20 h 30 : Piffoel.

CORBEIL-ESSONNES, Théâtre (089-00-72), les 7, 8 à 20 h 30 : Conversation chez les Stein.

CRÉTEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Enclave des papes.

DAMMARTIN-EN-GOELE, Eglise Saint-Jean, le 9 à 18 h : Ensemble vocal Magadis, dir. J. Vulmière (Mozart).

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup.

ISSY-LES-MOULINEAUX (554-67-28), MJC, le 7 à 20 h 30 : Tremplin (nuit blanche ; Benny's bad bond).

JOUY-EN-JOSAS, HEC (956-80-00), le 5 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-A. Gendille (Ravel, Saint-Saëns, Roussel).

JUVISY-SUR-ORGE, Salle des Fêtes le 11 à 20 h 30 : Uzeb.

LEVALLOIS, Stade Danton (739-50-17), le 7 à 21 h : G. Bécaud.

LONGJUMEAU, Th. A. Adam (934-46-33), le 8 à 21 h : les Cinq du théâtre.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl. Debussy (375-72-58), le 7 à 20 h 45 : les Ballets-Jazz de Montréal ; le 8 à 20 h 45 : Zachary-Richard.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 8 à 20 h 30, le 9 à 16 h : le Songe d'une nuit d'été.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), les 7, 8 à 21 h : le Portemanteau.

MASSY, CC P. Bailliart (920-57-04), les 5, 6, 7 à 21 h ; le 9 à 17 h : Black-Out.

MONTREUIL, Studio Berthelot (857-96-81), (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : le Fou et la Nonne, à partir du 7.

PALAISEAU, Ecole polytechnique (019-40-50), le 11 à 20 h 30 : Nuit du jazz.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (848-10-30), le 8 à 20 h 30 : Ballet jazz de Montréal.

PLAISIR, Eglise, le 7 à 20 h 30 : Trio à cordes Borsarello (Beethoven, Kodaly, Mozart).

RIS-ORANGIS, CC Robert-Desnos (906-72-72), les 7, 8 à 20 h 30 : Cl. Nougaro, M. Vander, P. Michelot, B. Lubat.

RUNGIS, CC (560-54-33), le 7 à 21 h : R. Devos.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Derniers Jours de Pompéi ; Cabaret, les 7, 8 à 22 h 30 : C. Berriane.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 8 à 21 h : le Cirque du trottoir ; le 11 à 21 h : Conversation chez les Stein.

SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), le 7 à 21 h : N. Pereira.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 5 à 21 h : Ballet jazz de Montréal, le 6 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach) ; le 7 à 21 h : la Mort vivante ; le 8 à 21 h : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu ; le 11 à 21 h : l'Ormindo.

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 6 à 14 h 30 et 20 h 30, le 7 à 20 h 30 : Roméo et Juliette ; le 11 à 21 h : le Jeu de l'amour et du hasard.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

15 h : la Forêt de l'adieu, de R. Habib ; 19 h, soixante-dix ans d'Universal : Et tournent les chevaux de bois, de R. Montgomery ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Beyond a Reasonable Doubt.

JEUDI 6 DÉCEMBRE

15 h : Impasse, de P. Dard ; Hommage à Fritz Lang : 19 h : le Tigre du Bengale ; 21 h : le Tombeau hindou.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

15 h : Verdun, vision d'histoire, de L. Poirier ; 19 h, soixante-dix ans d'Universal : Singapour, de J. Brahm ; 21 h, Hommage à Fritz Lang : le Diabolique Docteur Mabuse.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

15 h : Hans le marin, de F. Villiers ; soixante-dix ans d'Universal, 17 h : la Belle Esclave, de Ch. Lamont ; 19 h : Time out of Mind, de R. Siodmak ; 21 h, Hommage à Fritz Lang : le Mépris, de J.-L. Godard.

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

15 h : Lumière d'été, de J. Grémillon : soixante-dix ans d'Universal, 17 h : The Web, de M. Gordon ; 19 h : Shéhérazade, de W. Reisch ; 21 h : Anna Christie, de C. Brown.

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 11 DÉCEMBRE

15 h : Mon phoque et elles, de P. Billon ; 19 h, Hommage à Fritz Lang : M. le Maudit ; petite salle, 20 h 45 : M. le Maudit, de F. Lang (critique et analyse de J. Douchet) ; grande salle, 21 h 30 : Casbah, de J. Berry.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des trois continents : 15 h : le Monstre, de Salah Abou Seif ; 17 h : Para viver un gran amor, de M. Farria Jr ; 19 h : cinéma japonais-Remake : les Quarante-sept Ronins (première partie), de K. Mizoguchi.

JEUDI 6 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des trois continents, 15 h : L'hiver n'a pas été si froid, de Chang-Ho Bae ; 17 h : Vinicius de Moraes, un fils de famille, de S. de Moraes ; Garota de Ipanema, de L. Hirszman ; 19 h : cinéma japonais-remake : les Quarante-sept Ronins (deuxième partie), de K. Mizoguchi.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des trois continents, 15 h : Comédie exotique, de K. Touré ; 17 h : Godam, de D. Chiire ; 19 h 15 : cinéma japonais-remake : les Quarante-sept Ronins, de T. Osone.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des trois continents, 15 h : Mission sans retour, de Choe Un Hui ; 17 h : Ponirah, de S. Rahardjo ; cinéma japonais-remake, 19 h : les Quarante-sept Ronins, de H. Inagaki ; les Quarante-sept Ronins, de K. Watanabe.

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des trois continents, 15 h : Jasmin, de J. Sulong ; 17 h 30 : Madame la Diablesse, de H. Barakat ; cinéma japonais-remake, 19 h 30 : Histoire d'un acteur ambulant, de Y. Ozu ; 21 h : Herbes flottantes, de Y. Ozu.

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des trois continents, 15 h : la Rivière Titash, de R. Chatak ; 17 h 30 : Nuits du Sertao, de C.A. Prates Correia ; 19 h 30 : cinéma japonais-remake : Frère aîné et sœur cadette, de S. Kimura.

MARDI 11 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (Franco-italien) (*) : V.f. Paramount City, 8e (526-45-76 ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER L'EXECUTEUR (A.) (*). – V.f. : Hollywood Boulevard 9e, (770-10-41) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71) ; Mistral, 14e (539-52-43).

BOY MEETS GIRL (F.) : Art Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

CHISTMAS STORY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CONVOI DES CASSEURS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Rialto, 19e (607-87-61).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JUMEAU (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-63-32) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées,

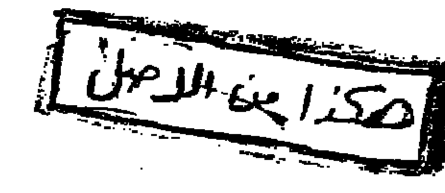
LES FILMS NOUVEAUX

GREMLINS, film américain de Joe Dante, (v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL, Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

NEMO, film franco-britannique d'Arnaud Sélignac, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

HOTEL NEW-YORK, film américain de Jackie Raynal, avec Sid Geffren, Jackie Raynal, Gary Indiana, (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74).



هكذا في الأصل

LES FILMS NOUVEAUX

PARAFRANCE COMMUNICATION invitent les lecteurs du Monde à une projection en avant-première du film de FRÉDÉRIC ROSSIF

Musique de Vangelis

Commentaire de Jacques ...

dit par Richard ...

Le MARDI 11 DÉCEMBRE ...

AU CINÉMA MONTE-CARLO

52, avenue des Champs-Élysées

Les invitations seront envoyées ... à la mesure de la réception ... dans la mesure des places ...

8e (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01). – V.f. : Gaîté.

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.), Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; (v.f.) UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

BEN HUR (A., v.o., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHARIOTS DE FEU (Ind., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65), Parnassiens, 14e (320-30-19).

DANTON (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

DUEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE GANG DES BMX (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-I, 5e (354-42-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Bertrand, 7e (783-64-66).

PAPA LONGUES JAMBES (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-57).

PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (633-97-77).

PEAU D'ANE (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THÉORÈME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA VALSE DANS L'OMBRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

Les festivals

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE LATIN (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

1) mer. : Juillet commence en juillet ; jeud. : Hasta cierto punto ; vend. : Les condors meurent tous les jours ; sam. : Los caminos verdes ; dim. : Un Hamlet de moins ; lund. : Francisca ; mard. : Hector.

2) Mer. : Yawar Fiesta ; jeud. : Mueda ; vend. : Mémoires ; Strangulation Blues ; sam. : Gaijin ; dim. : Venino a Menos ; lund. : Tupac amaru ; mar. : Acte de printemps.

E. LUBITSCH (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : To be or not to be ; jeud., lund. : Ange ; vend. : Haute-Pègre ; sam., mar. : Ninotchka.

LES BRANCHES DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 12 h, 24 h : Punishment Park ; 14 h, 20 h : Rusty James ; 16 h, 22 h : New-York 42e Rue ; 18 h : Out of the blue.

MARGUERITE DURAS Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mer., dim., 16 h : Aurelia Steiner ; mar., 20 h 30 : le Camion ; sam., 18 h : Détruire, dit-elle.

ÉLOGE A LA RIGUEUR : ÉRIC ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu., ven., sam., lun., 20 h ; dim., 18 h ; mar., 22 h : la Femme de l'aviateur ; jeu., ven., lun., 18 h ; dim., 20 h : l'Amour l'après-midi ; mer., 18 h ; ven., 16 h : la Collectionneuse ; sam., 16 h : le Genou de Claire ; mar., 16 h : la Marquise d'O.

W. HERZOG (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (522-46-01), mer., jeu. : Nosferatu ; ven. : Signe de vie ; sam. : Fitzcarraldo ; dim. : Nosferatu ; lun., mar. : Woyzeck ; t.l.j. (sauf sam., dim.), 18 h : le Pays du silence et de l'obscurité.

BUSTER KEATON, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 14 h, mer., 17 h : la Croisière du Navigator ; sam., 15 h 25 : le Mécano de la « Général ».

LAUREL ET HARDY, (v.f.) Action Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : les As d'Oxford ; jeu. : Têtes de pioche ; ven. : Laurel et Hardy au Far-West ; sam. : C'est donc ton frère ; dim. : Les montagnards sont là ; lun. : la Bohémienne ; mar. : les Conscrits.

NUIT DU DESSIN ANIMÉ FRANÇAIS, Escurial, 13e (707-28-04), ven., 0 h 45.

P.P. PASOLINI (v.o.), Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30), mer., 15 h, 20 h : Mamma Roma, la Ricotta, la Terra Vista dalla Luna ; jeu., 17 h., 20 h. : la Rabbia, Comizi d'amore ; dim., 17 h, 20 h : la Ricotta, Sopraluoghi in Palestina ; mar., 17 h., 20 h. : Il vangelo secondo matteo.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : le Tartuffe ; jeu. : Roar ; ven. : les Nuits de la pleine lune ; sam. : C'est la faute à Rio ; dim., mar. : la Corde.

CARLOS SAURA (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), lun., 15 h 30 : Elisa vida mia ; jeu., 14 h : Cria Cuervos ; 22 h 15 : Vivre vite (**).

GENE TIERNEY (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : les Forbans de la nuit ; ven., sam. : la Main gauche du seigneur ; dim., lun., mar. : l'Egyptien.

FRANÇOIS TRUFFAUT, Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., dim. : les 400 coups ; jeu., sam., lun : Jules et Jim ; ven., mar. : la Peau douce.

O. WELLES (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., ven., dim., mar. : la Soif du mal ; jeu., sam., lun. : la Dame de Shangai.

1) LA QUINZAINE DU FILM D'OPÉRA RUSSE, (v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e, (326-84-65) ; mer. 14 h., ven. 22 h., dim. 20 h., lun. 18 h., mar. 22 h. : Boris Godounov ; mer. 16 h., jeu. 14 h., ven. 18 h., dim. 18 h., lun. 22 h., La Dame de Pique ; mer. 18 h., ven. 20 h., sam. 16 h 30, dim. 22 h. lun. 20 h., mar. 16 h 30 : Yolanta ; mer. 20 h., jeu. 18 h., sam. 22 h., dim. 14 h., lun. 16 h. : Don Juan ou le convive de pierre ; mer. 22 h., jeu. 20 h., ven. 16 h., sam. 18 h., mar. 20 h. : Le prince Igor ; jeu. 22 h., ven. 14 h., sam. 20 h., lun. 14 h., mar. 18 h. : La Fiancée du tsar ; jeu. 16 h., dim. 16 h. : Ivan le terrible (ballet) ; sam. 13 h 30, mar. 13 h 30 : Ivan le terrible (d'Eisenstein).

2) FESTIVAL D'AUTOMNE – CINÉ CLUB DES CAHIERS DU CINÉMA – CINÉMA NEW YORKAIS, (v.o.) : Action-Christine, 6e (329-11-30) ; mer. 14 h., Réminiscences of a Journey to Lithuania ; 16 h 30 : Portrait of Jason ; 19 h. : Faces ; 21 h 30 : One Potato, two Potatoes ; jeu. 14 h. : Artificial Light, Raw Nerves, Splits ; 16 h. : Award Presentation to Andy Warhol, Kiss, Mario Banana, My Hustler ; 18 h. : Nostalgia, Poetic Justice, Meshes of the Afternoon, Kustom kar Kommandos ; 20 h 30 : Hôtel New York (avant-première en présence de la réalisatrice) ; ven. 14 h. Impostors ; 16 h 15 : Soldier Girls ; 18 h. : Where are my Legs ? Joe's bed stuy Badershop, We cut Heads ; 22 h 15 : Commited ; sam. 14 h. : The Cool World ; 16 h. : Come Back, Africa ; 18 h. : Impostors ; 20 h 15 : Scenic Route ; 22 h. : Award Presentation to Andy Warhol, Kiss, Mario Banana, My Hustler ; dim. 14 h. : Underground USA ; 16 h. : Permanent Vacation ; 18 h. : Subway Riders ; 20 h 30 : The Foreigner en présence du réalisateur ; lun. 14 h. : Lenz ; 16 h : Family Romance, Born in Flames ; 18 h 15 : American Nightmares ; 20 h 15 : Come Back, Africa ; 22 h. : On the Bowery ; mar. 22 h. : Hommage à Yvonne Rainer ; 14 h. : Lives of Performers ; 16 h. : Film About a Woman Who ; 18 h. : Kristina Talking Pictures ; 20 h. : Journeys From Berlin ; 22 h. : Débat sur le thème : New-York, un cinéma d'invention (en présence de Bérénice Reynaud).

3) FESTIVAL D'AUTOMNE – CINÉ-CLUB DES CAHIERS DU CINÉMA – RÉTROSPECTIVE BRESSON : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; mer. 14 h., 16 h., 18 h. : Une femme douce ; jeu. 14 h., 20 h. : Mouchette ; 16 h., 18 h., 22 h. : Au hasard Balthazar ; ven. 13 h 30, 18 h., 22 h 30 : Un condamné à mort s'est échappé ; 16 h., 20 h 30 : Quatre nuits d'un rêveur ; sam. 14 h., 18 h., 22 h. : Les dames du bois de Boulogne ; 16 h., 20 h., dim. 16 h., dim. 20 h. : Pickpocket ; dim. 14 h., 18 h., 22 h : Le procès de Jeanne d'Arc ; lun. 14 h., 18 h., 22 h. : Un condamné à mort s'est échappé ; 16 h., 20 h. : L'argent ; mar. 14 h., 18 h., 22 h. : Le Diable probablement ; 16 h., 20 h. : Lancelot du Lac.

FESTIVAL D'AUTOMNE – CINÉ-CLUB DES CAHIERS DU CINÉMA – (v.o.) ; STUDIO 43, 43, rue du fg-Montmartre (770-63-40) ; mer. 18 h. : Le Testament d'Orphée ; 20 h. : L'homme qui aimait les femmes ; 22 h. : La Veuve Joyeuse ; jeu. 18 h. : Monsieur Verdoux ; 20 h 30 : Chare-Baire ; ven. 18 h. : La Veuve Joyeuse ; 20 h. : Notre mariage ; 22 h. : La Maison dans l'ombre ; sam. 14 h. : Lola Montes ; 16 h 30 : Le Testament d'Orphée ; 18 h. : Les hommes préfèrent les blondes ; 20 h. : Barrès, Nouvelle Suite vénitienne ; dim. 14 h. : Les Gants blancs du diable ; 16 h. : Le Vieil Homme et l'Enfant ; 18 h. : L'homme qui aimait les femmes ; 20 h. : Toa ; 22 h. : Bonjour tristesse ; lun. 18 h. : La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; 20 h. : Les Favoris de la lune ; mar. 20 h. : L'esquimaude a froid ; 22 h. : La Peur.

SOLLERS JOUE DIDEROT tous les jours sauf mar. 19 h 30.









COMMUNICATION

L'aventure des télévisions «libres»

II. – *Les groupes multimédias dans l'ombre*

par DANIELLE ROUARD

La controverse juridico-politique sur les télévisions « libres » par voie hertzienne bat son plein avec la décision attendue de la Cour d'appel de Paris, mercredi 5 décembre, dans l'affaire de Canal 5 (*le Monde* du 5 décembre). Mais les pirates s'organisent et les entreprises médiatiques attendent leur heure.

1984 : les télévisions « libres » par voie hertzienne sortent de la clandestinité ou des premières émissions pirates. En avril, Canal 24 et Time 1 tentent – et ratent – à Paris la première *« nuit des télévisions libres »*. Le 20 juin, Canal 5, créé par un groupe d'intellectuels de gauche et de professionnels renommés – dont Caton, alias André Bercoff, – émet pendant vingt heures. Installé au sommet d'un luxueux hôtel, à côté de la tour Eiffel, Canal 5 vit son aventure dans une atmosphère de fête endiablée à laquelle le Tout-Paris télévisuel a été convié. Mais le 21 juin, le rideau tombe sur Canal 5. La force publique est intervenue. La capitale doit attendre le 15 novembre pour bénéficier d'une nouvelle offensive : TVL, animé par Daniel Grandclément, journaliste de TF 1, est saisi au bout de quelques heures.

En province, l'agitation gagne également du terrain. Clermont-Ferrand, 4 juin : les habitants découvrent à l'heure des informations régionales *« l'autre journal »*. C'est une initiative d'un journaliste et d'un PDG d'une société de vidéo. *« Télé Massif Central »* intéresse, dit-on, le maire de Chamalières. Lors de la foire de Clermont, la TV pirate réitère. Puis elle prend le nom de Télé Canal Moins. On semble s'amuser beaucoup... Mais pour remplir la grille des programmes, c'est une autre affaire. Aux Sables-d'Olonne, Télé 102 concurrence la toute fraîche télévision du matin inaugurée ce même jour par TF 1. Au menu local : Jean-Marie Le Pen. A Grenoble, ITV – Isère télévision – sort de sa coquille. A Bordeaux, à Perpignan, à Nice, on se prépare à appuyer sur le bouton. Une foule d'initiatives dans de nombreux endroits... mais le grand public en est rarement informé.

Sur les hauteurs boisées de Fréjus se dressent les premiers bâtiments du centre multimédias créé par la mairie. De là pourrait bientôt jaillir l'émetteur de Télé Estérel Méditerranée, la TV municipale. François Léotard, député du Var, maire de la ville et secrétaire général du Parti républicain, est un homme de médias. Il ne croit pas, dit-il, *« aux radios et aux chaînes de monsieur le maire, qui ennuient et ne sont pas écoutées »*. La première émission télévisuelle municipale a duré neuf jours, en juin dernier. Elle a coûté cent quatre-vingt mille francs. Ce fut un succès. Les habitants de Fréjus installaient leur antenne au bout d'un manche à balai accroché aux fenêtres pour mieux capter la pirate.

C'était à l'occasion de la foire internationale de cette ville ; les édiles avaient demandé une autorisation d'émettre point par point, de l'hôpital à la mairie, etc. Mais l'occasion est trop belle. On a diffusé tous azimuts, quitte à outrepasser la légalité. Jusqu'à ce jour nul n'est pénalisé. *« J'ai moi-même posé la question à M. Fillioud. Cela l'a fait rire »*, rappelle, moqueur, M. Léotard.

Depuis, l'équipe désignée par la mairie prospecte investisseurs et publicitaires. Comme jadis pour la radio locale. Après trois ans d'existence, celle-ci s'autofinance à 75 % ; le quart restant provient de subventions versées par la mairie. *« Il ne nous reste plus qu'à acheter l'émetteur »*, affirme un des responsables commerciaux de la future TV. *« Nous ne produirons que trois heures d'émissions quotidiennes si nous voulons faire de la qualité »*, tempère M. Lecat, premier adjoint.

Les pirates de la Côte

Vue de Fréjus, Nice fait presque figure – déjà – de station régionale pour les pirates de la Côte. Sa municipalité a investi « gros » dans l'aventure multimédias et dans le câble. *« Sur la région, nous démarrerons en hertzien, mais ensemble. Nous échangerons des programmes »*, rêve le responsable commercial de Fréjus déjà cité. Un jour, peut-on imaginer, quelqu'un appuiera sur un bouton. Et toute la Côte découvrira les images des nouvelles télévisions privées. Mais quand viendra ce jour ?

Un fait est certain : le câble ne sera opérationnel que dans quelques années. Même pour Fréjus, qui fait partie des cent trente-trois communes prioritaires. Va-t-on attendre ?

On peut en douter. Si, du moins, on en juge par l'ampleur des préparatifs financiers en cours. A Fréjus comme ailleurs, ceux qui se sont lancés dans la course semblent viser un avenir proche. Pour les pirates, l'hertzien est le moyen de fonctionner *« dès maintenant et pendant toute la montée en charge du câble »*. Les télés privées locales pourraient ainsi drainer les publicités qui, demain, financeront le coûteux fonctionnement du câble. L'argument a été largement débattu lors des discussions concernant la loi sur l'audiovisuel et les propositions Schreiner (1).

Le plan câble vient d'être quelque peu modifié. L'option « tout fibre optique » a été révisée. M. Jacques Dondoux, directeur de la DGT (Direction générale des télécommunications), a récemment lui-même émis quelques critiques. Ce plan reste un enjeu important pour l'industrie française. Aux pouvoirs publics de le défendre. Mais qui peut aujourd'hui maîtriser le futur, dans cet univers de technologies en mutation très rapide ?

Dans l'immédiat, le gouvernement, interpellé, a le choix de libérer ou non les fréquences hertziennes placées sous la garde de TDF. *« Denrée rare et dangereuse »*, souligne avec constance le secrétariat d'État. L'irruption des télés privées sur la bande UHF pourrait perturber les réceptions des chaînes nationales, le travail des pompiers et celui de la police, etc. Danger, rareté : TDF afficherait presque complet sur la bande convoitée. Mais *« on a facilement dégagé une cinquantaine de fréquences pour Télé Monte-Carlo »*, rétorquent les pirates.

Leur position sort renforcée des récentes expérimentations. Selon une étude du BIPE, rendue publique le 30 novembre (2), les émissions pirates n'ont guère brouillé ni gêné. Cette controverse technique paraît en voie d'être dépassée. Place désormais à la pesanteur économique et à la controverse politique.

Financiers de haut vol

L'expérience des radios libres, pour utile qu'elle soit, ne peut servir d'exemple. Le BIPE présente un bilan-type. *« Le coût d'un mois de programmes est équivalent à l'investissement en équipements techniques. »* Contrairement à ce qui se passe en radio, le fonctionnement est de loin le plus cher. Sur un an, en bas de gamme, selon le BIPE, il se chiffrerait à plus de 50 millions de francs par an. A titre de comparaison, cela représente le coût de six stations locales de Radio France, de cinquante radios locales privées moyennes et de cent spots publicitaires produits, note encore le BIPE. Quel pirate indépendant pourrait s'offrir une chaîne ?

Parmi la cinquantaine de projets à l'étude, une dizaine sont qualifiés de *« sérieux »*... par leurs concurrents et divers experts. Parmi ces dix candidats, les plus puissants sont jusqu'à ce jour les plus embusqués. A quoi bon affronter l'illégalité si d'autres pionniers essuient – déjà – les plâtres ? La saisie du matériel représente une perte sèche. Mieux vaut attendre la levée de l'interdiction. Surtout si l'on est sûr de ses moyens financiers.

Les principaux vainqueurs de demain pourraient bien être les groupes multi-médias. Ils ont leurs équipes, ils produisent, achètent, stockent des programmes vidéo. *Sud-Ouest*, Hersant, Filipacchi, avec peut-être Gaumont et Hachette, Tapie avec Séguéla, Europe 1-Communication... tous ces groupes ont leurs projets. Certains partis politiques ont les leurs, – le Parti républicain à Fréjus comme le PCF dans les Hauts-de-Seine, où deux émetteurs seraient achetés déjà. D'autres encore. Selon le BIPE, les banques elles-mêmes suivent la question avec attention.

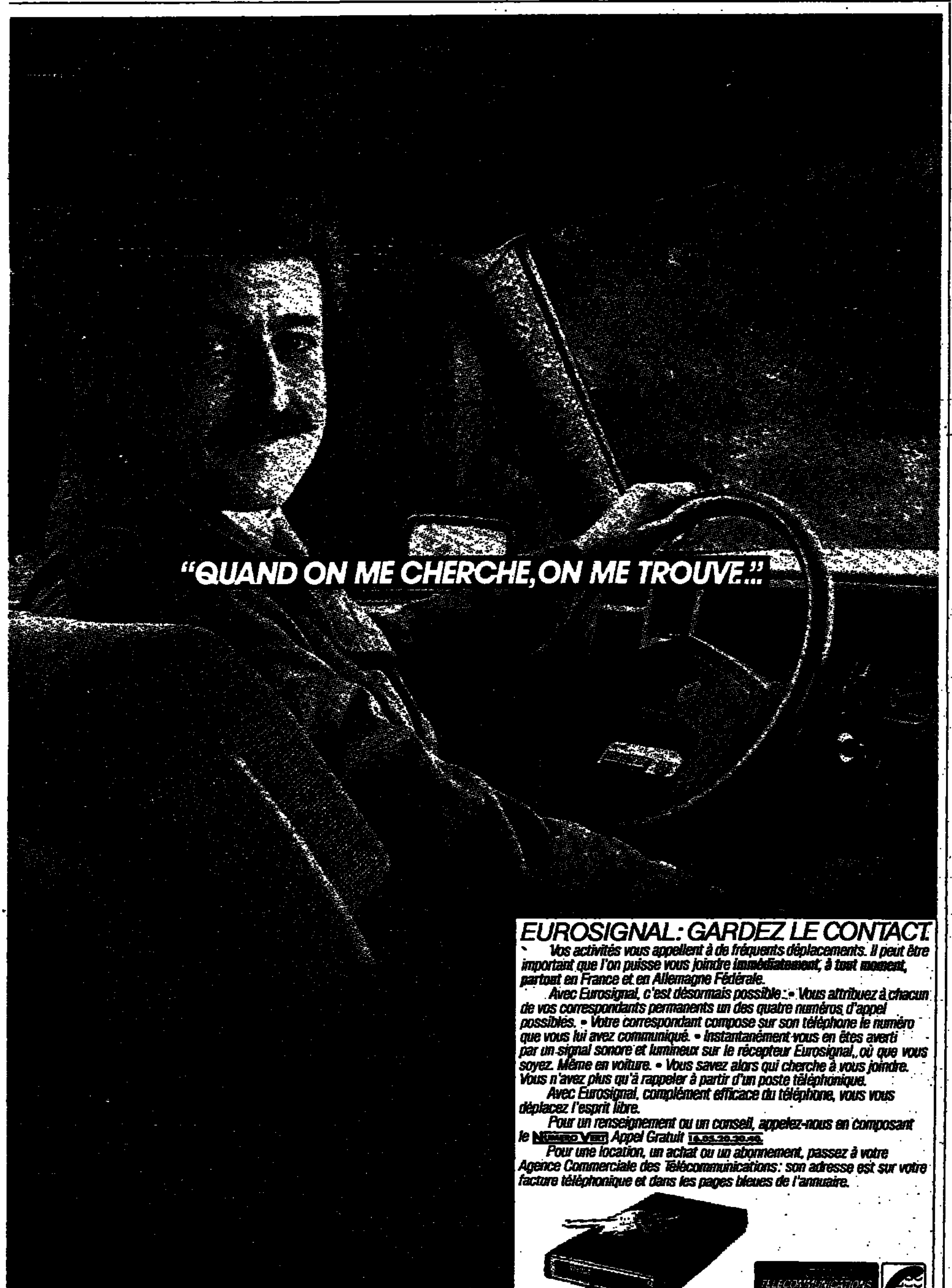
Enfin, les fabricants de matériel rivalisent de charme à l'égard de ces clients potentiels. Sony, mais aussi diverses firmes italiennes et françaises, prêtent volontiers leurs produits, à défaut de vendre dès maintenant la totalité de l'équipement.

Don Quichotte des ondes, géniaux bricoleurs, champions de l'agit-prop, chevaliers d'industrie et battants de la politique, tout ce monde se presse. On attend, avec plus ou moins d'impatience, le « top » de départ.

FIN

(1) M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, a déposé sa proposition de loi en octobre sur la définition du service local de radio-télévision par câble.

(2) « TV Pirates », par Gérard Ganascia. BIPE.



Le BIPE crée l'Observatoire de la communication

Communiquer vite, avec le maximum d'efficacité et de fiabilité. Professionnels de la communication, bien sûr, mais aussi industriels, banquiers, distributeurs, dirigeants de grandes compagnies, tous ressentent de manière pressante ce besoin dans le monde d'aujourd'hui. Mais quels moyens choisir à l'heure où les innovations fleurissent de toutes parts ? Institut économique indépendant, créé il y a plus de vingt-cinq ans, le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), vient de constituer, en son sein, un Observatoire de la communication afin de mieux répondre à cette question (1).

Les objectifs de cet observatoire, selon l'un de ses responsables, M. Alain Le Diberder, se situent dans l'esprit des missions du BIPE : élaborer des études techniques spécifiques, tout en gardant une vision économique globale. S'agissant particulièrement de la communication, le BIPE, qui est présidé par M. Claude Gruson, ancien directeur général de l'INSEE, a réalisé depuis deux ans des investigations, des recherches et des travaux de synthèse qui lui permettent d'être actuellement à la tête d'un riche capital d'informations, mais aussi d'avoir une capacité d'expertise et de prévisions pouvant, selon ses responsables, répondre *« sous une forme plus souple et plus originale »* aux besoins de ceux qui orientent et décident.

L'Observatoire de la communication propose d'abord à ses abonnés (2) de faire pour eux une sélection parmi les principales innovations en cours, d'éliminer les fausses questions ainsi que les évolutions sans portée. Car, estime M. Le Diberder, *« il y a beaucoup de pétards mouillés en ce domaine »*. D'autre part, le BIPE se charge de procurer une information fondée sur des données originales directement issues des travaux exécutés par son équipe d'experts et de les fournir en anticipant au maximum les évolutions : *« Être en avance de six mois sur les préoccupations du moment. »*

Onze rapports dans l'année (selon une périodicité mensuelle) sont accessibles aux adhérents. Les uns portent sur des analyses de médias, liées à l'émergence d'une nouvelle pratique de communication. Les autres traitent plus largement de certains aspects de l'économie de la communication et rassemblent sur chaque sujet des informations quantitatives, périodiques et commentées. Ce sera le cas des deux rapports sur le *Marché des médias aux Etats-Unis* et sur les *Prévisions des marchés de la communication en France*, qui paraîtront respectivement en mars et en septembre 1985.

A. Rd.

(1) BIPE, Observatoire de la communication, 122, avenue Charles-de-Gaulle, 95522 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : (1) 747-11-66.

(2) Abonnement annuel pour 1985 : 22 534 F TTC. Il donne droit, notamment, aux onze rapports annuels, dont les trois premiers sont consacrés aux *« Télévisions pirates »* (décembre 1984), aux *« Radios locales et la publicité »* (janvier 1985), aux *« Radios-répondeurs »* (février 1985).

LE QUATRIÈME FORUM DES NOUVELLES IMAGES

Le quatrième Forum international des nouvelles images sera organisé du 5 au 8 février 1985, à l'occasion du 25e Festival international de télévision de Monte-Carlo, avec la collaboration de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et le concours de la société Midem Organisation de M. Bernard Chevry. En présentant cette rencontre, M. Jacques Pomonti, PDG de l'INA, a insisté sur le développement du marché des nouvelles images.

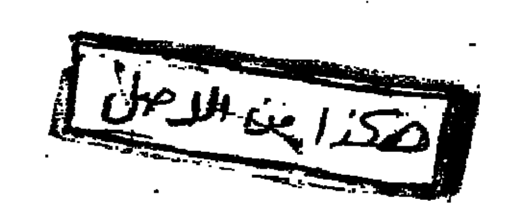
L'idée de base du Forum – faire dialoguer les créateurs, les ingénieurs-chercheurs et les industriels – reste d'actualité, au moment où les Japonais font une entrée remarquée dans la synthèse d'images et viennent concurrencer les Américains, leaders dans la production. La France, pour sa part, est encore bien placée, grâce aux efforts des pouvoirs publics à travers le « plan recherche-image », destiné à encourager l'acquisition de savoir-faire dans les logiciels et la création artistique.

L'industrie française est encore timide, derrière les chefs de file que sont l'INA et la société SOGITEC, en voie d'absorption par le groupe Dassault. Mais les nouvelles images investissent peu à peu le grand et le petit écran.

L'INA, qui a créé une filiale spécialisée (Pixigraph) et s'efforce de former journalistes, techniciens et créateurs à ces nouvelles possibilités, organise à l'occasion du Forum, avec le concours de la firme Bull et de la FNAC, une première compétition, « Pixel-INA 85 », *« ouverte à tous les produits vidéographiques et cinématographiques comportant une ou plusieurs séquences d'images infographiques »*.

★ INA, 193-197, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12. Tél. : 347-63-86.

★ Midem Organisation, 179, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 505-14-03.



bres »

mbre

Financiers de haut vol

Le BIPE crée l'Observatoire de la communication

Si ça me dit j'irai dimanche.

IKEA EVRY
Ouverture tous les dimanches de l'année.
IKEA BOBIGNY
Ouverture exceptionnelle les dimanches 9/12 - 16/12 - 23/12 de 11 h à 19 h.
IKEA LYON
Ouverture exceptionnelle les dimanches 9/12 - 16/12 - 23/12 de 11 h à 18 h.

C'est incroyable ce qu'il peut y avoir comme pantouflards qui s'affalent dès la semaine finie, grognant qu'à aucun prix ils ne mettront le nez dehors. Alors nous avons pensé à une astuce.
Sussurez-leur dans le creux de l'oreille quelques prix IKEA. Et qu'IKEA est ouvert le dimanche. Pour faire bonne mesure, ajoutez que le dimanche à IKEA est comme tous les autres jours. Avec des milliers d'idées pour équiper, meubler, ranger, aménager, décorer votre maison. Avec tous les avantages traditionnels d'IKEA : quand un meuble vous plaît, c'est très simple vous l'emportez.
Il est déjà emballé et toujours très facile à monter.
Ça renâcle encore ? Répétez-lui les prix. Si c'est la seule chose qui éveille son intérêt, ça va le réveiller complètement.
A dimanche, bras dessus dessous chez IKEA.

PEYRAT & ASSOCIES



Ils sont fous ces Suédois

IKEA ÉVRY : Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES. AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN. : 11-20 H - JEU. : 11-22 H - SAM. : 10-20 H - DIM. : 11-19 H RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY : CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 832.92.95. LUN. MAR. MER. : 11-20 H - JEU. VEN. : 11-22 H - SAM. : 9-20 H. IKEA LYON : CENTRE CIAL DU GRAND VIRE. VAULX-EN-VELIN. TÉL. (7) 879.23.26. LUN. VEN. : 11-20 H - SAM. : 9-20 H

COMMUNICATION

AU « MONDE »

Les actionnaires se réuniront le 20 décembre

Au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise convoquée mardi 4 décembre – après du refus exprimé par la société des rédacteurs du plan de redressement proposé par le directeur – gérant du *Monde*. (*le Monde* du 4 décembre) celui-ci a annoncé le report au 20 décembre de l'assemblée générale des actionnaires initialement prévue le 7 décembre. Considérant qu'il était privé de moyens d'action, André Laurens a précisé que l'assemblée du 20 décembre aurait pour ordre du jour la désignation du ou des nouveaux gérants, ajoutant qu'il assumerait sa fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé. La poursuite des négociations avec les syndicats au sujet des salaires, prévue jeudi 6, est aussi annulée. Il en est de même des discussions conduites avec le syndicat du Livre.

Au comité d'entreprise, un représentant du Livre CGT a lu la déclaration suivante : « *Les travailleurs du Livre CGT prennent acte de la situation nouvelle créée par la prise de position de la société des rédacteurs. Ils considèrent de leur devoir de rappeler que, pleine période de négociations importantes pour l'avenir du titre et de son personnel, cette façon de procéder manque pour le moins de sérieux. Ils désapprouvent totalement les auteurs de cette opération politicienne et ceux qui les ont soutenus. En tout état de cause, les travailleurs du Livre CGT ne feront par les frais de péripéties auxquelles ils sont étrangers et sont bien décidés à tout mettre en œuvre pour continuer à préserver leur emploi et leurs acquis* ».

Ce même mardi 4 décembre, au cours d'une assemblée générale, la société des employés du *Monde* s'est prononcée contre la vente de l'immeuble à une forte majorité : 238 parts contre, 51 pour, tandis qu'on comptait 6 bulletins blancs et 5 nuls. La société des employés possède 4 % des parts du capital du *Monde*.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

La Société des rédacteurs du *Monde* est convoquée, le mercredi 19 décembre 1984, à 15 heures, en assemblée générale extraordinaire. Ordre du jour : modifications des articles 8 et 14 des statuts. Elle est convoquée le même jour à la même heure en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement. Ordre du jour : nomination d'un ou de plusieurs candidats à la gérance de la SARL *le Monde*. Le lieu de la convocation sera précisé ultérieurement.

SUSPENDUES PAR LA HAUTE AUTORITÉ

Six radios libres parisiennes refusent d'arrêter leurs émissions

« *Nous sommes des entreprises, et mettons au défi la Haute Autorité d'aller jusqu'au bout de ses décisions en mettant au chômage de nombreux salariés* »... Que les arguments soient d'ordre économique ou politique – « *une reprise en main avant les élections* », affirme Radio-Solidarité, – les six radios libres parisiennes suspendues mardi 4 décembre par la la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (*nos dernières éditions du 5 décembre*) se montrent unanimes et déterminées à continuer leurs émissions. Les pouvoirs publics, espèrent-elles, ne sauraient décider la saisie, mesure impopulaire.

Fortes de leur audience ou de leur notoriété dans la région parisienne, les radios brandissent chacune la menace d'une révolte de leurs auditeurs et d'une contagion incontrôlable sur l'ensemble de la bande FM. Connues, elles le sont en effet, et pour des raisons chacune différentes. Il s'agit en effet de NR, la plus écoutée en Ile-de-France, sanctionnée de 30 jours de suspension pour un ensemble impressionnant d'infractions (notamment celle d'émettre ave un émetteur de 40 kW) ; 95,2, présidée par l'ancien journaliste d'Europe 1, Robert Namias, est suspendue pour 15 jours; La voix du lézard, musicale et dynamique (elle prépare sa télévision) suspendue également pour 15 jours; TSF 93, radio communiste de Seine-Saint-Denis, condamnée pour 12 jours ; Solidarité, la voix de l'opposition (12 jours) et Radio Libertaire, la radio du mouvement anarchiste, arrêtée, elle, pour 10 jours.

C'est la première fois que la Haute Autorité use ainsi de l'arme de la suspension, que lui attribue la loi du 1er août 1984 et qu'elle juge plus facile à manier que la « *bombe atomique* » – selon l'expression de sa présidente, Mme Michèle Cotta – du retrait définitif d'autorisation. Une suspension dont la durée a été graduée en fonction du nombre et de la gravité des infractions : une puissance trop forte, non conforme au cahier des charges, et cause de perturbations dans divers services publics (pompiers, police, navigation aérienne et stations de Radio-France) ; et parfois, l'utilisation d'une autre fréquence que celle qui leur est officiellement attribuée.

La décision annoncée mardi a provoqué, avant même d'être publiée au *Journal officiel*, panique et fureur chez les radios concernées. Elles ont immédiatement diffusé sur leurs ondes des communiqués alarmistes appelant à diverses manifestations. Pourtant, la décision n'intervient qu'après une suite de déclarations menaçantes, provenant à la fois des pouvoirs publics et de la Haute Autorité, de lettres d'avertissements et après une procédure approuvée jeudi par la commission Galabert.

La guerre des puissances était déclarée depuis longtemps, attisée pour certaines radios par la course à la publicité, pour d'autres par la volonté de transmettre un message politique au plus grand nombre possible d'auditeurs. Un mouvement irréversible, pour une logique pourtant contestable, qui ne prenait guère en compte le sort des « petites radios ».

Il est vrai cependant que le laxisme d'hier, le retard dans la délivrance d'autorisations et les contraintes de certains mariages forcés n'étaient guère de nature à susciter l'autodiscipline. Ce coup de poing tardif, justifié dans les textes, paraît aujourd'hui bien contestable : la Haute Autorité et la justice ont-elles les moyens d'une telle remise en ordre ?

ANNICK COJEAN.

A VOIR

VINGT-HUIT ANS ILLETTRÉ

Noël Taveau se rend à la poste pour envoyer un mandat. Poliment, il demande à la préposée de bien vouloir remplir l'imprimé à sa place. Agacée, l'agent des PTT lui lance : *« Qu'avez-vous donc appris à l'école ? »* En silence, M. Taveau ramasse son mandat. Il a soudain envie de pleurer. Cela se passait il y a quelques années, à l'époque où il ne savait ni lire, ni écrire, ni même compter correctement.

Des années difficiles, parfois tragiques, comme celles où il a été séparé de sa petite fille, parce que les services sociaux l'ont contraint à la placer chez une nourrice. Aujourd'hui, après avoir pris le chemin des écoliers, il commence à maîtriser l'écriture, la lecture et le calcul. Il espère pouvoir lire bientôt un journal. « Infovision », le magazine hebdomaire de TF 1, nous présente cet homme, âgé de vingt-huit ans, peintre en bâtiment, père de deux enfants (un troisième est en route), qui vit avec sa famille dans une HLM des environs de Saumur.

Sans honte, d'une voix posée, Noël Taveau raconte son histoire : son enfance parmi dix frères et sœurs, son père, illettré lui aussi. La rencontre avec sa future femme, à laquelle il n'a jamais caché son ignorance et à laquelle il a adressé, pendant tout son service militaire, une lettre type rédigée par un camarade de chambrée, qu'il recopiait maladroitement. *« C'était toujours la même, mais j'étais si heureuse de la recevoir »*, confie sa compagne.

Un témoignage émouvant, fort du courage d'un homme qui, avec pudeur, dévoile ce que d'autres préfèrent tenir secret. Gérard Syr et Alain Ratsin, auteurs de ce reportage, se sont heurtés à quinze refus avant de rencontrer un homme qui accepte de témoigner. Le cas de Noël Taveau n'est pas isolé : en France, apprend-on, 10 % de la génération des vingt-cinq–trente-cinq ans savent à peine lire, écrire et compter.

ANITA RIND.

★ « Infovision », TF 1, jeudi 6 décembre, 21 h 35. Quatre autres reportages seront présentés lors de cette émission : « La croisade des Verts en RFA », « La famine en Ethiopie », « Ventre à louer » et « La maison des chômeurs ».

Un entretien avec M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont

« Depuis 1974, Gaumont apparaissait comme un groupe puissant asseyant sa prospérité sur des succès commerciaux et des investissements ambitieux à l'étranger. Or, depuis 1983, l'entreprise se trouve confrontée à une crise brutale...

– Le navire marchait bien et on a sans doute un peu trop renforcé la voilure. Cette crise est, comme souvent, la conjonction de phénomènes très différents. Il y a tout d'abord l'échec de Téléfrance, cette tentative de diffuser l'audiovisuel français aux Etats-Unis. Nous avions gagné le pari le plus difficile, celui de l'audience, au moment où nos homologues américains, les chaînes câblées de CBS et NBC, ont fermé leurs portes. Du coup, notre entreprise a perdu toute crédibilité auprès des agences de publicité.

» Nous pensions que la France pouvait s'intéresser au maintien d'une telle présence aux Etats-Unis. Mais, face à Gaumont qui tenait un langage de service public, notre partenaire, la SOFIRAD, s'est comporté paradoxalement en entreprise privée. Il fallait que Gaumont assume seule des pertes : c'était inacceptable.

– Vous n'avez guère eu plus de chance en Italie...

– L'Italie est notre véritable talon d'Achille. Nous avions décidé d'y investir en 1976, parce qu'il y avait entre nos deux pays une tradition heureuse de la coproducion et que, si le cinéma italien était bien reçu en France, le cinéma français n'était plus diffusé en Italie. Mais, en 1976, la fréquentation des salles italiennes représentait la moitié de la fréquentation américaine, plus de deux fois celle de la France. En 1984, elle est tombée à un niveau inférieur de 30 % à la fréquentation française.

» Cette catastrophe, nous la devons à l'explosion anarchique des télévisions privées, dont les premières victimes ont été les détenteurs de droits. Nous voulions créer un réseau de salles modernes ; il a fallu attendre 1984 pour avoir le premier permis de construire. Nous avions investi dans des films de Fellini, Comencini, Scola, Cavani ; ils ont bien marché en France, mais les recettes italiennes n'ont pas atteint le quart des recettes françaises. Dès 1982, Gaumont s'est retrouvée la première société de cinéma en Italie à cause de l'extinction brutale de toute concurrence. Nous ne pouvions pas rester les seuls à nous battre pour le cinéma italien : nous avons donc arrêté nos investissements et nous cherchons à vendre notre circuit de salles.

» Ajoutez à cela nos déconvenues dans la distribution de films aux Etats-Unis, en collaboration avec Columbia, nos difficultés d'implantation au Brésil, et vous aurez un tableau général de nos pertes depuis 1983.

– Vous avez aussi connu des échecs sur le marché français ?

– Depuis dix ans, Gaumont a connu un nombre certain de succès. *La Gifle, Cousin-cousine, Diabolo menthe, Danton, A nos amours* : c'est un prix Louis-Delluc sur deux. *La Chèvre, la Boum*, sont des succès internationaux. En 1983, les équipes qui ont fabriqué ces succès ont eu moins de chance, et cela change tout. Mais je vous ferai remarquer que les deux événements de cette année sont *Carmen* et *Marche à l'ombre*, deux films Gaumont.

» L'affaiblissement de notre position sur le marché français est dû avant tout à la réforme du cinéma. Parce qu'ils pensaient que le navire marchait trop bien, les responsables politiques ont changé la jauge, en estimant que notre accord de programmation avec Pathé constituait une position dominante. C'était une mauvaise analyse : avoir 20 % du marché du cinéma français n'est pas une position dominante, et l'affaiblir au moment même où nous nous lancions dans une action internationale mettait en cause tout l'équilibre de Gaumont.

« Le cinéma fabrique surtout de l'amertume »

– Cette crise va-t-elle vous contraindre à réduire votre production, à concentrer vos investissements sur des films plus commerciaux ?

– La force du cinéma français, c'est son éclectisme. Y renoncer serait une erreure grave. Néanmoins, Gaumont doit se montrer soucieux des objectifs économiques, optimiser ses chances de rencontre avec le succès populaire. Qu'on me comprenne bien : un film à succès est un film qui couvre ses investissements. Ainsi, avec des budgets et des talents très différents, Belmondo, Marguerite Duras ou Eric Rohmer font des films à succès.

» Le cinéma est à la recherche permanente d'un équilibre entre l'art et l'argent. Un équilibre qui ne sera jamais satisfaisant, car le pouvoir financier garde toujours le pouvoir de dire non, ce qui explique que le cinéma engendre souvent tant d'amertume, celle de ceux qui n'ont pas fait « leur film ». Il faut savoir que plus d'un film sur deux perd de l'argent et que si l'on s'en tenait aux stricts critères économiques il n'y aurait aucune raison de faire un film. La seule solution consiste à trouver plus d'argent pour faire plus de films.

– Les avis sont très partagés sur la santé du cinéma français...

– Le cinéma français ne va pas très bien. Il essaie de défendre la fréquentation des salles, qui demeure relativement stable. Mais les nouvelles contributions financières, nécessaires à son équilibre, sont lentes à se manifester. Les ventes de films à la télévision ont baissé ces deux dernières années. Les exportations vers l'étranger sont plutôt en diminution, L'apport de la vidéo reste toujours un mirage, et l'existence de Canal Plus, qui est un motif d'espoir, n'est pas suffisante pour répondre à toutes les inquiétudes.

» J'ajoute que les revendications croissantes des ayants droit mettent en péril l'équilibre du cinéma, On ne peut pas répartir intégralement les bénéfices des films à succès si l'on veut continuer à financer les échecs.

» Certains se demandent si l'avenir du cinéma mérite un tel combat. Je pense que oui. Il s'agit en fait de l'avenir de l'audiovisuel européen. Demain, les satellites envahiront les marchés nationaux relativement protégés et risquent d'imposer, un dénominateur commun culturel à l'Europe : les programmes américains. Si l'on veut offir une alternative à cette menace, il faut faire du cinéma le phare de la relance audiovisuelle.

» Aujourd'hui, après l'effondrement italien, le cinéma français est le premier maillon en Europe de cette relance. Si, dans un avenir bref, nous ne trouvons pas de nouveaux marchés, c'en est fini de l'audiovisuel européen.

» Dans l'immédiat, il faut que la télévision achète les films à leur juste prix. Deux cents millions de spectateurs dans les salles payent le cinéma pour quatre milliards de téléspectateurs par an. Cela ne peut pas continuer. Les téléspectateurs français doivent contribuer davantage aux programmes : c'est l'avenir culturel de leurs enfants qui est en cause.

– Mais ne reproche-t-on pas au cinéma d'asphyxier le marché des nouveaux médias, en imposant des quotas, des grilles, des délais de programmation ?

– Les règles imposées à la télévision, au câble ou à la vidéo le sont dans l'intérêt de tout le monde. Le cahier des charges des chaînes prévoit 50 % de films français : en cela, il respecte la volonté du citoyen-spectateur qui, dans les salles, élit à 50 % le film français. Les grilles, les délais de programmation sont là pour protéger la primauté des salles dans l'exploitation du film.

» Le film ne répond pas à un besoin mais à un désir. Ce sont les files d'attente aux portes des salles, le bouche à oreille qui véhiculent le mieux ce désir. La distribution immédiate du film à domicile tuerait radicalement ce désir. Elle détruirait le cinéma, cette sorte de mythe, qui vit dans un royaume d'ombre et de lumière et qui fabrique d'autres mythes, les stars.

» Si l'on veut qu'il y ait encore une création dans dix ans, il faut en protéger les conditions. Quel que soit leur statut, les chaînes câblées ou hertziennes devront respecter des grilles et des quotas de programmation. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Nouveau rédacteur en chef à Radio-Monte-Carlo.* – Philippe Lapousterle, rédacteur en chef adjoint et chef du service diplomatique de Radio-Monte-Carlo (RMC), a été nommé rédacteur en chef par M. Jacques Garat, directeur de la rédaction, et M. Gérard Unger, directeur général adjoint de la station, qui assure l'intérim de l'ancien directeur général, M. Jean-Claude Héberlé, devenu PDG d'Antenne 2.

[Né le 17 avril 1945, diplômé notamment de sicences politiques, Philippe Lapousterle a fait sa carrière au Liban, où il fut notamment directeur de l'information à la télévision libanaise de langue française. Il est entré à RMC en décembre 1981.]

CARNET DU Monde

Naissances

– Mme Albert CHOUCHAN,
son arrière-grand-mère,

M. et Mme Patrick CHOUCHAN,
ses grands-parents,

ont la joie de faire part de la naissance de

Benjamin,

né le 24 novembre 1984,
chez M. et Mme Hubert Wayaffe.

– Jean-Marie, Catherine, Florence et Antoine COLOMBANI ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Aurélien.

Pradeep, le 4 décembre 1984.

Décès

– M. Albert Elfassy,
son époux,
Véronique et Johanna,
ses filles,
M. et Mme Dahan,
sa fille et son gendre,
M. et Mme Azria,
M. et Mme Cohen
et leurs enfants,
Les familles Elfassy, Mergui, Karsenty et Obadia,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle de

**Mme Evelyne ELFASSY,
née Karsenty,**

à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 décembre 1984, à 10 h 30, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Bruno RAFFALLI,
sculpteur,
professeur à l'Ecole nationale supérieure des arts appliqués.

L'incinération aura lieu lundi 10 décembre, à 10 heures, au Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Enriqué SAPORTA,

survenu le 4 décembre 1984.

De la part de
M. Nicolas Saporta,
son frère,
Des familles Saporta et Beja,
Et de l'association Vidas Largas.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 décembre, au cimetière du Père-Lachaise, à 16 h 15.
Réunion porte principale.

38, rue Brunel,
75017 Paris.

Messes anniversaires

– En ce jour anniversaire,
les amis de

**Charlotte HAROUX,
née Gastal,**

se retrouvent en une tendre pensée dans son cher souvenir.
Une messe est dite à son intention de la part de l'OABA et de Mme Gilardoni.

Communications diverses

– Le centre culturel Les Fontaines à Chantilly organise, les 8 et 9 décembre, une session consacrée à l'œuvre de Roberto Rossellini. Renseignements : Tél. (4) 457-24-00.

– Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) organise jusqu'au 10 décembre une exposition sur le thème « Les jeunes et l'Europe ».
CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : (1) 566-06-67.

Soutenances de thèses

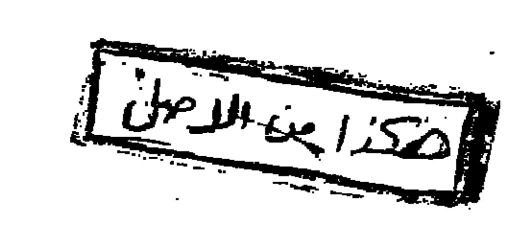
DOCTORATS D'ÉTAT

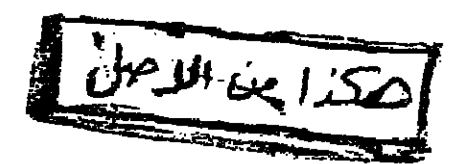
– Université Paris-V, vendredi 7 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Durkheim, M. Kanvaly Fadiga : « Problématique de l'autonomie pour l'éducation. »

– Université Paris-I, mercredi 12 décembre, à 14 h 30, salle C 22-04. Centre P.-Mendès-France, M. Quang Kinh Tran : « Déclin de la natalité dans les pays occidentaux (théories explicatives, conséquences et réponses politiques). »

– Université Paris-X Nanterre, jeudi 13 décembre, à 16 h 30, salle C 26, M. Yassine Itfat : « Marxisme et société libanaise. »

– Université Paris-VIII, samedi 15 décembre, à 14 heures, salle B 028, M. Michel-Cordillot : « Les origines du mouvement ouvrier dans le sud des Etats-Unis. 1830-1865.





Fêtes et cadeaux

L'art du verre

DEPUIS *le début du siècle*, le verre puis le cristal sont devenus des matériaux de créations artistiques. Associés aux maîtres verriers (qui perpétuent les traditions artisanales), de nombreux artistes se sont exprimés par le truchement du verre. Ils ont ainsi développé un art à part entière. Leurs œuvres reflètent les courants et les *goûts de leur époque.*

En France et en Italie, trois familles – trois dynasties, pourrait-on dire – sont devenues célèbres : Daum, Lalique, Venini. Leur histoire se confond avec celle de l'art du verre et du cristal.

Jean Daum, notaire de son état et expatrié d'Alsace, acquiert à Nancy en 1875 une verrerie en difficulté. Trois ans plus tard, il crée avec ses fils la société Daum. C'est en 1890 que les frères Daum inventent un verre coloré et une technique de gravure qui donneront naissance aux verreries artistiques de l'époque : celles de l'école de Nancy et de Gallé en particulier. A l'exposition universelle de 1900 apparaissent les premières lampes en verre décoré. Le modern' style puis l'art déco de 1925 inspirent les créations de Daum.

En 1945, l'usine de Nancy rouvre et s'oriente vers le cristal. C'est l'apparition des formes libres, sculptées au feu, d'où surgira bientôt le bestiaire de Daum. *Dans cette collection animalière ont été créés*, cette année, un dromadaire en position agenouillée, une tête de cheval aux traits vigoureux (740 F) et une grande mouette piquant vers la mer, les ailes déployées, 2 850 F.

Jacques Daum entreprend, dans les années 60, des recherches sur la pâte de verre. Cette ancienne technique égyptienne, modernisée et colorée, donne libre champ à une nouvelle forme de sculpture qui séduira de nombreux artistes contemporains. Dali, César, Couturier, Lhoste, Dmitrienko, entre autres, s'exprimeront par la pâte de verre colorée. Chaque sculpture, reproduite en tirage limité, est signée par l'artiste, numérotée et accompagnée d'un certificat d'authenticité. Parmi les créations récentes : *la Source* de Pierre Roulot, corps de femme d'un gris bleuté teinté de rose, et *la Colombe* de Yenawine, prête à l'envol dans un voile blanc bleuté, 6 500 F. Noël Daum vient d'écrire un livre sur la pâte de verre qui retrace son histoire, de l'Antiquité jusqu'à nos jours (*la Pâte de verre*, Denoël, 398 F, avec 100 planches en couleur).

La collection des sculptures multiples Minos a été créée, en 1980, pour permettre d'acquérir, à prix très accessible, une œuvre d'art en *miniature. Ces pièces de petite taille* (de 8 à 13 cm) valent 392 F et sont signées d'artistes en renom. Récemment éditées : *Peace* d'Adzak, *Itai* de Druillet et *Tendresse* de Legendre.

En décembre, le thème des fêtes de la rue Royale qui animent l'artère parisienne est le centenaire de l'automobile française. Dans la vitrine de *Lalique scintille l'éclat* des bouchons de radiateur en verre, créés dans les années 30 par René Lalique et prêtés par un collectionneur.

Première génération de cette *dynastie vouée au verre et au cristal*, René Lalique – né en 1860 en Champagne – est d'abord créateur de bijoux. Il fut le premier à introduire le verre en joaillerie, recherchant déjà ses fameux effets de transparence et de matité. En 1909, il achète une toute petite verrerie près de Paris et se consacre au verre. Il y créé ses premiers flacons décorés pour le parfumeur *Coty*. Après la première guerre mondiale, René Lalique installe en Alsace une *cristallerie. Ses premières* réalisations furent présentées aux Arts décoratifs de 1925 : fontaine monumentale et plafonds lumineux notamment.

René Lalique puise son inspira*tion* dans la nature *et* les visages féminins. Dans la boutique de la rue Royale, on peut voir un grand masque carré, datant de 1932, et des séries de flacons de la même époque. Ces flacons « Dahlia » et « Duncan » ont été remaniés par son fils Marc. Né en 1900, il devient à vingt-deux ans le collaborateur de son père. A la mort de celui-ci, en *1945*, il remet en état la cristallerie alsacienne, endommagée par la guerre, et poursuit l'œuvre créatrice. *Sa parfaite connaissance* de l'art du verre et une imagination puissante lui permettent des réalisations aussi diverses que la grande table « Cactus », tout en cristal translucide (créée en 1951), une tête de cheval ou une originale assiette en cristal noir satiné où se déploie une grande algue, 800 F.

Marie-Claude est la troisième génération des Lalique. Dans cette tradition familiale du cristal translucide allié au cristal satiné, elle crée des coupes, des verres et des *flacons* de parfum, dans un esprit qui lui est propre. *Un grand vase translucide a* des motifs colorés en relief (7 800 F). La nature et les voyages lui suggèrent des pièces comme « Amon », tête de bélier consacré au dieu égyptien (2 000 F), une panthère bondissante ou une coupe ins*pirée par l'arbre à pain*. Perpétuant la recherche, Marie-Claude Lalique a imaginé de marier la transparence du cristal aux couleurs subtiles des opalines. D'une telle prouesse technique est née une coupe à motif poisson en opaline jade.

Dans l'île de Murano, sur la lagune de Venise, l'art du verre est une tradition plus que millénaire. Au fil des siècles, la renommée des verriers de Murano s'est étendue dans le monde, comme un symbole *de virtuosité. Après une éclipse* d'inspiration créatrice, durant le dix-neuvième siècle, l'art verrier renaît à Venise après la première guerre mondiale.

C'est en 1921 que Paolo Venini, avocat milanais, s'associe à un anti*quaire vénitien* et *fonde* une verrerie à Murano. Jugeant la production des verriers de l'île trop ornementée et *surchargée* d'or, Venini *veut* renouveler radicalement ce style. Il s'inspire de la simplicité parfaite des verres figurant sur les tableaux de Véronèse, Titien et le Tintoret, et crée des verres aux formes dépouillées et aux couleurs pures qui vont donner naissance à la verrerie vénitienne contemporaine.

Paolo Venini fait appel à des grands créateurs, d'abord italiens puis, aussi, scandinaves et américains. En 1950, Venini fait son *entrée dans les musées du monde* entier. Dans la boutique parisienne sont exposées de nombreuses pièces bien connues des amateurs de Venini. Telles les « bouteilles » du Finlandais Tapio Wirkkala, de forme douce (à partir de 2 120 F). Ces pièces allient deux couleurs, l'une sur la moitié inférieure et l'autre sur la moitié supérieure, et *exigent le travail simultané de deux* maîtres verriers.

Depuis la mort de Paolo Venini, *en 1959, sa fille et son gendre* continuent son œuvre. Sa petite-fille, Laura de Santillana, née à Venise en 1955, affirme son talent avec des créations comme ses assiettes des « Quatre saisons » (4 095 F pièce). Ces grands disques de verre, vert, rouge, brun orangé ou bleu ciel ont, au centre, une inclusion d'arbre stylisé en « Murrine », jonction d'élé*ments en forme de bâtons, comme* les « mille fleurs » des sulfures.

JANY AUJAME.

★ **DAUM, 41, rue de Paradis, 75010 Paris. Tél. : 770-14-91. Indique ses points de vente à Paris et en province.** ***La salle d'exposition est ouverte,*** **du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.**

★ **LALIQUE, 11, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 265-33-70.**

★ **VENINI, 97, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 548-95-39.**

Agendas et calendriers

RÉALISÉ en fonction du profil des lecteurs et lectrices du journal, l'agenda du *Monde* donne une mine d'informations historiques à partir de la parution du premier numéro du journal (19 décembre 1944). Le semainier (280 × 220 mm), doré sur tranche, rappelle les grands événements au *jour le jour* mais comporte, en outre, un atlas, la carte d'identité et les renseignements pratiques sur cent cinquante pays. L'heure du déjeuner parisien n'en est pas absente pour autant. La présentation amovible de cuir pleine peau bordeaux ou noir, à coins dorés, est reprise pour le modèle de poche (185 × 100 mm), qui fait aussi fonction de porte-*feuille et de porte-cartes tout* en comprenant tous les numéros de téléphone concernant la vie politique et sociale de la France.

Les renseignements fournis par la documentation du journal permettront de briller au *ministère* ou pendant la partie de scrabble (400 F et 270 F, au journal ou par correspondance avec chèque bancaire ou postal : *le Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris CEDEX 09).

Quo Vadis sort un agendascope pour le bureau, en forme de semai*nier à spirale, sur une seule page*, (34 F), ainsi qu'un modèle astrologique (68 F). Tout pour le bureau, 29, rue Danièle-Casanova, 75002 Paris.

Lanvin étire son format semestriel comprenant un planning annuel, un carnet d'adresses, un tableau de correspondance de tailles anglaises, américaines et françaises, voire un fascicule gastronomique signé Claude Lebey, le restaurant aux quatre coins du monde : 380 F en box *noir*, 190 F *la recharge* chez les dépositaires de la marque à travers la France.

Pierre Cardin inaugure sa gamme de *Plus* quotidiens avec un agenda (145 F) et une pratique bloc-mémo facile à détacher grâce au pointillé (49 F). En vente dans les drugstores, papeteries, aux galeries Lafayette et au Printemps.

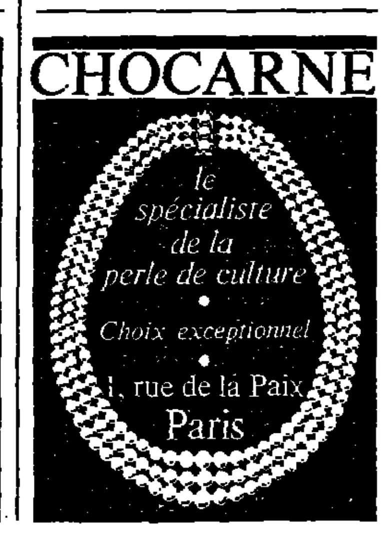
L'Expansion ajoute une trousse de bureau à sa série de seize produits réalisés autour de l'agenda. En cuir *noir, fermé d'une glissière, il* contient un escargot de ruban adhésif, une agrafeuse et sa boîte de recharge, une pince à dégrafer, un canif décapsuleur, deux markers fluo, le nécessaire crayon, une pochette transparente pour les trombones et élastiques, une gomme, des ciseaux à encoche par centimètre, une règle, un ruban-mètre en boîtier et un bloc de feuillets autocollants détachables (390 F, 67, avenue de Wagram, 75842 Paris CEDEX 17).

Mais toute la vie ne se passe pas au bureau ; les amateurs d'icônes *retrouveront leur calendrier Posev* (30 × 40 cm) aux Editions du Samizdat russe vendu exclusivement par correspondance : 130 F à adresser à Mme Hélène Gedilaghine, 125 bis, rue Blomet, 75015 Paris.

NATHALIE MONT-SERVAN.











Montres et bijoux

SI les montres et les bijoux récemment exposés à l'Hôtel du Rhône de Genève par les vingt-cinq membres de l'association Montres et bijoux brillent des mille et une facettes des pierres précieuses qui les parent, on note toutefois des recherches d'un luxe caché qui ne se reflètent pas encore dans les vitrines de la rue du Rhône et de la place du Molard.

Symptomatique à cet égard est le regain d'intérêt des grandes griffes horlogères suisses pour les montres mécaniques sophistiquées, véritables œuvres d'art destinées aux collectionneurs, notamment à mouvements automatiques, squelettes quelquefois astrologiques. bénéficiant d'une technique artisanale et des dernières mises au point de l'électronique.

En ce qui concerne les matières, l'or jaune, qui attise les convoitises et peut provoquer des agressions, atténue ses reflets en faveur de l'acier et du canon de fusil, avec lesquels il se marie. Les formes rectangulaires et carrées arrondissent leurs angles en bracelets formant un ruban aux attaches mates et brillantes. Le style arts déco garde toute sa séduction géométrique intemporelle, tandis que l'ornementation à la Guimard, genre station de métro 1900, opère une percée intéressante.

Parmi les nouveautés, **Vacheron Constantin** réussit une belle série de modèles pour hommes en platine. **Patek Philippe** enchâsse de fines plaquettes de laque bleue, noire ou rose dans l'or des cadrans et des bracelets, une note fantaisie qu'**Eterna** interprète en alternance d'or noir et rose. **Cartier** vient de réaliser en montre un magnifique bracelet souple en forme de panthère dont la tête cache le cadran, en diamants et saphirs, aux yeux d'émeraude. **Chopard** habille de nœuds papillons des montres clips en diamants. Chez **Audemars Piguet**, une série de motifs Vasarely complète les formes douces articulées en souplesse, en or jaune, gris et noir, à quartz extra-plat. **Gerald Genta** propose une montre d'explorateur à deux zones horaires, à dispositif de réveil et calendrier à phases lunaires. La boucle du bracelet comporte même une boussole. **Ebel** éclaircit les cadrans d'ivoire de pavages de diamants, aux bracelets traités en plaquettes de pierres. **Corum** présente une parure style nouille allégée en or mat, très décorative. **Rolex** joue les pierres de couleur, notamment des dégradés de saphirs en fines montres de dames, l'Oyster en or brillant ou acier demeurant la plus portée par les sportifs et les scientifiques.

Sur le plan technologique, la pile à quartz, qui donne l'heure à soixante pour cent des montres portées aujourd'hui, améliore sa performance avec une durée de quelque deux ans en extra-plates. Elles sont généralement étanches à 30 mètres, à aiguilles pour la plupart dans les productions suisses ou françaises.

Chez les joailliers parisiens :

— **Boucheron** traite en rayures verticales ou horizontales des modèles ronds ou rectangulaires, avec ou sans diamant, en or et acier ou or mat et brillant.

— **Bulgari** ajoute à ses classiques un contraste d'acier et d'or à cadran paré de diamants dans un nouveau maillon rectangulaire à envers d'or jaune plein.

— **Chaumet** réunit une très importante collection de grandes griffes horlogères dont les **Bréguet** en modèles savonnettes de poche.

— **Fred** joue les rayures qui traversent le cadran chez **Piaget, Baume et Mercier ou Concord**, ainsi qu'une amusante **Rolex** rectangulaire à bracelet de crocodile. **Mauboussin** étend sa gamme de nacre et diamants à une forme ronde, élégante et discrète. **Mellerio** joue les dernières-nées de **Jean Lassalle** (Genève) en haut de gamme, à bracelet deux ors et lunette de cadran en hublot.

— **Van Cleef et Arpels** apporte une note originale aux petits prix avec son « domino » à quartz noir, frappé à l'angle du trèfle à quatre feuilles, logo de la griffe (1 400 F).

— Les montres dans le créneau de 2 500 F à 5 000 F se développent aussi, notamment chez les couturiers et les créateurs de briquets, qui renforcent ainsi leur image internationale dans le domaine des cadeaux. **Dunhill** habille de chiffres romains les cadrans dorés ou grenat de ses formes rondes ou rectangulaires, acier et plaqué or, en trois tailles, à partir de 4 350 F. Les pendules d'officier mécaniques en bronze doré commencent à 3 950 F en mini.

— **Charvet**, le chemisier de la place Vendôme, entre dans la ronde avec une série de chronomètres d'acier à mouvement Matra, points d'heure en diamants, de trois à douze, à partir de 6 250 F.

Des concurrentes pour la Swatch

La **Swatch**, réponse des Suisses aux Japonais, s'est vendue à 4,5 millions de pièces en 1984, dans le circuit horloger-bijoutier mondial, notamment chez **Gübelin** à Genève et chez **Jean Dinh Van** à Paris. Elle répond, en effet, à un phénomène alliant la technique avancée et la mode avant d'amorcer sa percée dans l'art portée par les créations de peintres. **Vincara** la propose en squelette (250 F).

Déjà vendue en France (de 200 F à 398 F), la **M-Watch** a été réalisée pour les grandes surfaces suisses **Migros** par **Mondaine Watch**. Il s'agit d'une fabrication silencieuse et réparable par les horlogers-bijoutiers, en trois tailles, à points luminescents, boîtier métal, pile changeable avec une pièce de monnaie et bracelet synthétique à pression.

La **Stunt** (cascadeuse) de **Sicura**, diffusée ici sous la marque **Kamatz** dans le circuit traditionnel, se distingue par son boîtier d'acier inoxydable supportant un poids de 2 tonnes, grâce à une bague télescopique en matière synthétique légèrement surélevée qui sert d'amortisseur. Elle comporte une batterie longue durée et des points luminescents.

Enfin, la **TIQ**, lancée à Genève il y a quelques semaines par l'ancien chef du marketing de la **Swatch**, Konstantin L.A. Theile, démontre la vitalité de ce nouveau marché. Conçue comme un accessoire de mode, elle s'adresse aux jeunes, par des cadrans ludiques en boîtiers métalliques. Elle est étanche à 30 mètres, se répare et se vend *« l'équivalent d'un repas pour deux dans un restaurant moyen »*, en France, à partir du printemps prochain.

Quelques adresses

Aldebert, 16, place Vendôme, 1, boulevard de la Madeleine, 70, faubourg Saint-Honoré ; **Audemars Piguet**, 3, place Vendôme ; **Boucheron**, 26, place Vendôme ; **Bulgari**, 27, avenue Montaigne ; **Chaumet**, 12, place Vendôme ; **Fred**, 8, rue Royale ; **Mauboussin**, 20, place Vendôme ; **Mellerio**, dit Meller, 9, rue de la Paix ; **Van Cleef et Arpels**, 22, place Vendôme ; **Dunhill**, 15, rue de la Paix ; **Charvet**, 28, place Vendôme ; **Jean Dinh Van**, 7, rue de la Paix ; **Vincara**, Palais des congrès, porte Maillot.

La collection de bijoux d'**Artcurial**, 9, avenue Matignon, s'amplifie d'une belle série romantique d'Arman autour du thème du violon éclaté, brisé, étiré en maillons de chaîne d'une beauté très pure, en argent, vermeil ou or. Les éditions limitées et numérotées de boîtes, tapis ou chandeliers font partie des objets décoratifs pour la maison signés de grands artistes contemporains.

Alexandre Reza, 21, place Vendôme, expert en pierres précieuses et collectionneur, a ouvert récemment sa boutique à l'angle de la rue de la Paix avec des vitrines de parures historiques, mais aussi des pièces de taille modeste, dont les chaînes d'or poli d'après des modèles byzantins ou du siècle dernier.

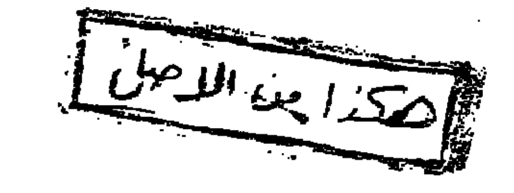
Désormais, les cadeaux **Au musée du Louvre** se trouvent aux Galeries Lafayette, 89, avenue Victor-Hugo, au Forum des Halles et par correspondance : Réunion des musées nationaux, 10, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Les nouveautés de l'année s'attachent en broches « Fermail de Cluny », hexagone ouvragé en bronze doré ou argent, 430 F et 580 F. La chouette égyptienne devient cercle en pendants d'oreille ou en pendentif, à partir de 410 F l'unité, alors qu'une bague de prêtre ptolémaïque donne son cachet à des boutons de manchettes, 540 F.

Beaucoup de gris en parures de perles chez **Técla**, 2, rue de la Paix, en colliers ras du cou à fermoir boule ou or, parfois réversible en cloutage de diamants. Les **biwas**, perles de rivière, composent d'originales torsades en mélanges de gris et de blanc, particulièrement chatoyantes. Des poires sur bélière amovible habillent les classiques, à partir de 4 900 F le rang, s.g., comme le homard au restaurant.

Hugues de Paillette et Jean-Hugues Varachaud ouvrent, 16, boulevard Raspail, une boutique de joaillerie où l'or-parure se marie à la nacre, blanche ou grise, l'or noir ou l'hématite en bagues, pendentifs ou bracelets.

Lanvin, 15, faubourg Saint-Honoré, complète ses collections masculines d'accessoires en or et diamants : porte-clés, boutons de manchettes et épingles de cravate en formes plates ou torsadées.

NATHALIE MONT-SERVAN.







Instruments à écrire

ENTRE cinq et sept cents références, *40, rue Marbeuf, c'est* Elysée Stylos Marbeuf, que dirige Claude Dardé. Il y vend et entretient les grandes marques internationales. Le quarté de tête comprend *Waterman, Parker, Sheaffer, Mont Blanc.* Ce dernier, jusqu'à récemment outil de travail des *écrivains et* journalistes, fait maintenant partie du groupe des tabacs *Rothmans* et voit son audience snob s'accroître très au-delà de ceux qui noircissent du papier.

Waterman a fêté son centenaire avec le lancement du « Main », une confortable silhouette *noire et brillante* rappelant celle du premier stylo à pompe de 1932, 1 295 F, plume or, remplissage comme partout par cartouche ou pompe. *Il y a aussi de la laque* de Chine, du plaqué or et argent, enfin un premier prix, corps ivoire, garance ou noir et plume dorée, 240 F — 160 F, la bille, feutre ou rouleau. Un tirage numéroté en argent massif brossé est présenté en écrin de cuir, dans une boîte, 2 800 F.

Parker, à Méru, dans l'Oise, propose des tirages limités en bois pour le bureau, à plaque gravée dans un plumier, rejoignant un courant vers les matières naturelles, plaisantes à toucher. On a le choix entre sept écritures différentes.

Le « Targa » de *Sheaffer,* copie de 1930, est superbe, à ciselures Arts déco en vermeil ou argent sur fond noir, 1920 F. Les *premiers oscillent* entre 100 et 150 F, à plume dorée.

Dans le domaine du luxe, *S.T. Dupont* s'est taillé une place mondiale avec ses vingt-six plumes et feutres, dont une série rétro noire, à bague et agrafe dorées, 210 F, et la célèbre laque de Chine « poudre d'or », 3 000 F.

Cartier a fait retailler ses plumes par *Mont Blanc* comme les *premiers Yves Saint Laurent,* d'une belle sobriété, noir à anneaux plaqué or, bande garance, voire violet et corail dont l'écrin reprend le pompon *d'Opium,* 810 F, le *stylo* à plume dorée, 680 F la bille ou le feutre.

Caran d'Ache ajoute à ses porte-mines et billes une série de stylos dont un modèle de collectionneur hexagonal, plaqué or à incrustations d'acier, 2 250 F et un petit laqué, 1 760 F, agréable en main. *Christian Dior* se coiffe aussi de la plume Mont-Blanc avec une distribution Jaeger Le Coultre, en modèles à godrons.

Ferrari, très formule 1, reprend tous les détails du bolide, 620 F, 420 F la bille, réalisé par la marque italienne *Aurora,* dont le design d'acier a été primé, en 1974, au Musée d'art moderne de New-York. Le modèle à bille de l'année est plat avec un dispositif spécial pour chemisette.

Lamy propose aux adultes les modèles créés pour les enfants des écoles d'Allemagne fédérale, 90 F, tandis que Por*sche joue le titane gris en boîtes* aimantées.

Enfin, *Pilote* rejoint, en bon Japonais, les amateurs de bois, avec une plume réglable, 1300 F.

N. M.-S.

« Métamorphoses » d'Ilias Lalaounis

Ilias Lalaounis est le prestidigitateur athénien qui a fait sortir des musées grecs des trésors de bijoux pour nous en parer. Aujourd'hui, il réunit dans un superbe livre d'art ses *Métamorphoses* (340 pages, 450 F), nous entraînant dans son sillage à la recherche de l'esprit de ses créations, de l'aube de l'art aux révélations des microscopes électroniques qu'il interprète en parures d'art porté.

Génial créateur et présentateur, il a réveillé tant à Paris qu'à Athènes, New-York ou Tokyo le goût du bijou à l'antique, en or à 22 carats, dont les formes et les matières, merveilleusement travaillées, s'identifient aux femmes qui les portent.

A suivre le tracé de la main de l'artiste, on comprend que le bijou « est chargé d'un message... qu'il a une âme ». A l'occasion de la sortie de son livre, Lalaounis nous a récemment offert dans le cadre unique de la chapelle de la Sorbonne, avec les trois épées d'académicien qu'il a signées, les pièces les plus importantes de ses quelque trente collections qu'on trouve dans sa galerie du 364, rue Saint-Honoré.

N. M.-S.



BIBLIOGRAPHIE

La maison de Lizzie

Encore un livre sur l'aménagement de la maison ? Pas du tout. C'est la poésie qui accueille le lecteur sur le seuil et une certaine magie de l'imprévu qui l'entraîne à la suite de Lizzie pour découvrir son secret : « Une maison heureuse, c'est l'image de la vie qui est dedans, le regard dans un visage. »

Lizzie Napoli est une dessinatrice au talent plein de spontanéité, et son livre ne ressemble à aucun autre. Elle raconte l'histoire de sa maison, tracée d'une écriture manuscrite, et l'illustre de croquis qui ont la fraîcheur des contes pour enfants. Qu'elle explique comment changer une cloison ou travailler le plâtre, et tout devient simple. Elle parle d'expérience et ses dessins d'aménagements donnent envie de transformer, comme elle, sa maison.

Les idées fourmillent à chacune des quelque cent pages de ce livre relié. Tout le monde ne possède pas un appartement-grenier comme celui de Lizzie, mais ses bouquets de fleurs séchées suspendus au plafond, son couloir-galerie de photos de famille, l'éclairage de l'entrée derrière une tranche d'agate ou la niche de rangement tapissée de petits tiroirs sont autant de confidences qu'elle fait, pour inciter à la suivre dans ce voyage au pays de la fantaisie.

J. A.

★ LA MAISON DE LIZZIE, éd. Atlas, 120 F.

Sous le signe du cochon

Écrire un livre sur l'histoire du cochon n'est pas une entreprise aussi futile qu'on pourrait le croire. La viande de cet animal représente, en effet, 40 % de la consommation carnée des Français.

Deux auteurs ont réuni leurs connaissances pour rédiger cet ouvrage qui mêle des anecdotes puisées dans vingt et un siècles d'histoire à cent soixante-cinq recettes de cuisine du monde entier. Jean Diwo, ancien reporter à Paris-Match, puis directeur de Télé 7 jours, *a consacré un livre à la brasserie Lipp et se proclame fin gourmet. Il a trouvé en Irène Karsenty, auteur de plusieurs livres de cuisine, une partenaire expérimentée dans l'art d'accommoder le cochon sous toutes ses formes et sous toutes les latitudes.*

C'est en Asie Mineure, au septième siècle avant notre ère, qu'aurait commencé l'élevage du cochon. Au fil des siècles, il a accompagné l'homme, pour assurer sa subsistance et satisfaire sa gourmandise. Hommes d'État, hommes de guerre et poètes ont soutenu ses mérites et chanté ses louanges. Dans le cochon, tout est comestible, des oreilles jusqu'aux pieds. L'importante partie culinaire du livre détaille la variété des préparations, de la charcuterie de campagne aux plats régionaux de France et d'ailleurs. Avec, en prime, quelques recettes de cochons à l'antique, dues au poète romain Apicius, auteur aussi du plus ancien livre de cuisine connu.

J. A.

★ LE LIVRE DU COCHON, éd. Philippe Lebaud, 72 F.

La mémoire de sa maison

Entre le protocolaire carton d'invitation et le cavalier « On s'appelle et on se voit bientôt », *il y a toutes les manières d'inviter avec amitié ou civilité. Ce n'est pas toujours facile de faire coïncider ses aspirations d'hôte ou d'hôtesse avec la réussite d'une réception. L'un des mérites du* Livre d'or de la maison *est d'apporter des idées pratiques sur l'art de recevoir à la mode d'aujourd'hui. Mais son ambition est surtout de renouveler le traditionnel « livre de réception » pour en faire un véritable journal de la maison, à tenir, à conserver et à consulter plus tard, pour se souvenir.*

Après une introduction sur le plaisir et la manière de recevoir, commence le registre proprement dit. Sur une cinquantaine de pages, la maîtresse — ou le maître — de maison pourra inscrire, pour chaque réception, la date, la raison de l'invitation, les noms des invités (leurs goûts et leurs affinités ou non), leur place à table, le menu et les vins servis et, en final, « ce dont on se souviendra » *de cette soirée. Ce qui constituera la mémoire de la convivialité. Ce livre relié, agréablement illustré, est émaillé de courts textes d'auteurs sur les plaisirs de la table, de l'amitié et de la conversation.*

J. A.

★ LE LIVRE D'OR DE LA MAISON, éd. Arthaud-Montalba, 138 F.

Flamme sur mesure

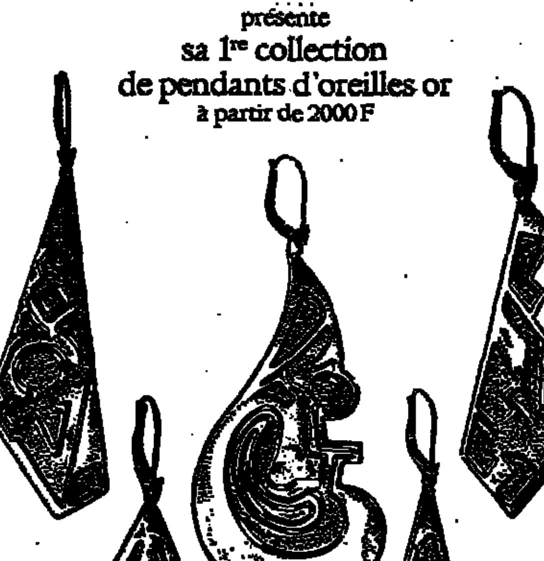
S.T. Dupont, après cinq ans de recherches, vient de mettre au point pour Davidoff le briquet du fumeur de cigare, dont la flamme correspond aux conseils de *Zino Davidoff dans le Livre du connaisseur de cigare.* Il y préconise une allumette de bois, un briquet à gaz ou un tison de bois, à utiliser avec soin pour obtenir une incandescence régulière et complète de la circonférence. Cette flamme régulière et lente est aussi celle que cherche le fumeur de pipe, souvent entouré de débris noircis d'allumettes. Les fidèles du cigare se voient offrir maintenant un briquet à double orifice, à flamme en éventail, tandis que les seconds opteront pour le modèle à brûleur latéral.

A l'habillage froid mais précieux de la laque, S.T. Dupont et Davidoff ont préféré le bois précieux.

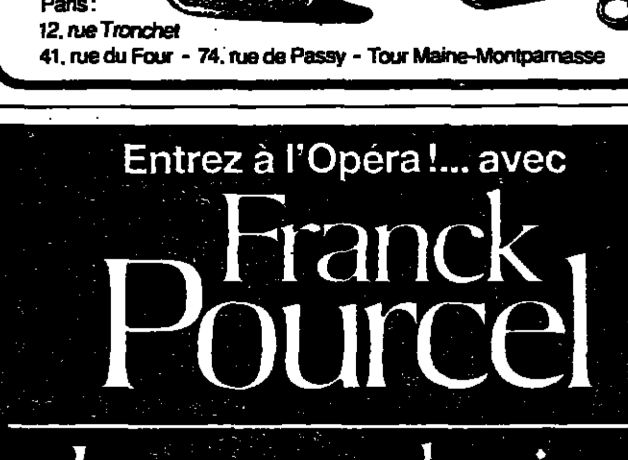
Ce briquet sera diffusé par les réseaux internationaux des deux griffes, notamment à Paris chez Davidoff 22, 22, avenue Victor-Hugo, et S.T. Dupont, 84, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à 2 650 F.

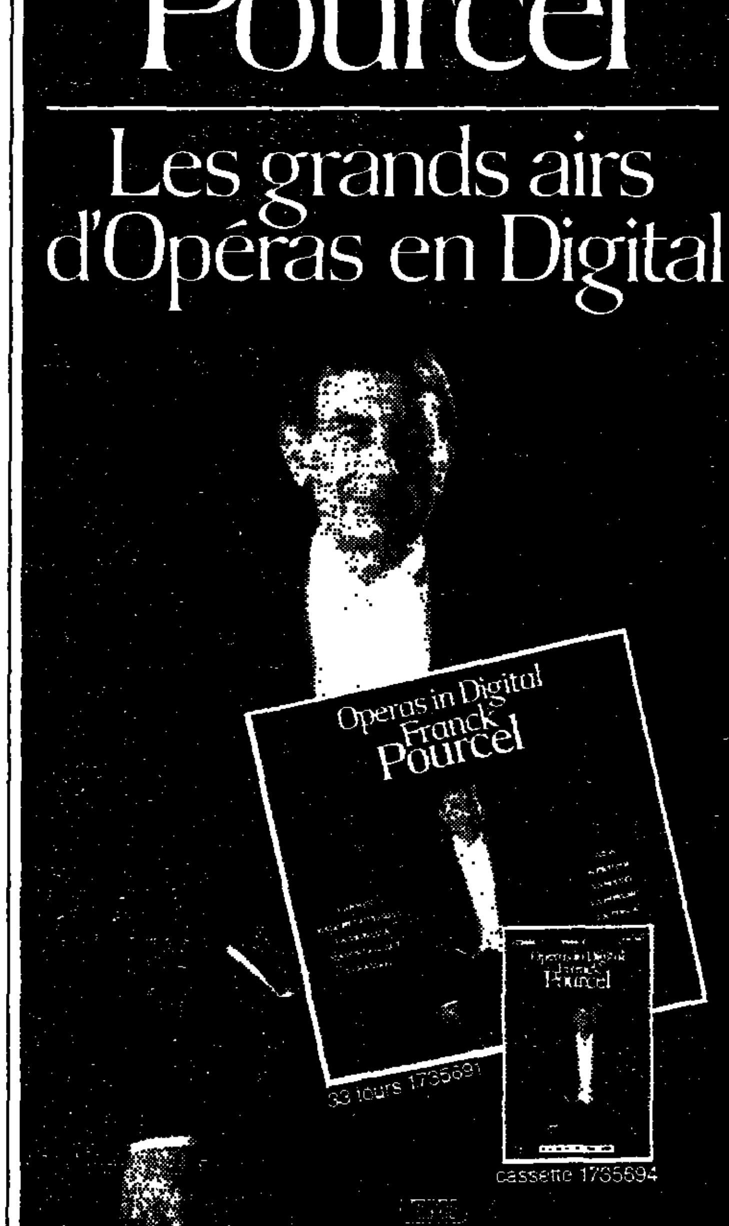










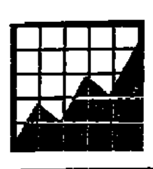


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	06,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Importante société chimique de fabrication et de transformation de produits destinés à des marchés diversifiés : électrotechnique, marine, aéronautique et aérospatial, etc... recherche pour l'un de ses établissements

DIRECTEUR

• **Formation :**
- Grandes Écoles : Polytechnique (poudres), école supérieure aéronautique, école nationale supérieure de chimie, école physique chimie industrielle.

• **Connaissances approfondies en :**
- chimie macromoléculaire - physico-chimie des matériaux nouveaux composites.

• **Goût et aptitude pour :**
- la gestion et l'animation rigoureuses d'équipes opérationnelles.

• ***Expérience professionnelle :***
- ayant assuré avec succès des responsabilités de direction dans une unité de production française ou étrangère incluant les fonctions de marketing, technique et technico-commerciale.

Age 38 ans minimum - Anglais courant.

Poste situé dans la région Rhône-Alpes.

Nos cadres sont prévenus de cette annonce.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 1781 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société Française fabriquant des produits de haute technologie

300.000 F SUD-OUEST

Futur directeur des fabrications

Rattaché au directeur industriel il aura

L'entière responsabilité de la mise en place de la production d'un produit de technologie d'avant-garde dans le cadre d'un programme d'investissement de très grande amplitude (il devra tripler son effectif à très court terme).

Expérience de 5 ans minimum de la production et bonnes connaissances des fabrications mettant en œuvre des technologies de dépôt de couches minces (vidéo disque, bandes magnétiques, etc.) sont indispensables.

Formation supérieure physique/chimie ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais impératives. De 35 ans minimum, le candidat doit être un homme de fabrication rigoureux et gestionnaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé, sous référence 24017

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.



emplois régionaux

JEUNE CHEF COMPTABLE
ALPES
170 000 F +

Nous sommes filiale d'un des premiers Groupes industriels français. Notre CA est supérieur à 600 MF. Nous voulons confier l'ensemble de la Comptabilité Générale + Trésorerie + Crédits (au total 20 personnes) à un diplômé ESSEC ou SUP. de CO. option Finances-Compta + DECS. Il dépendra directement du Directeur administratif et financier. Les perspectives d'évolution sont intéressantes.

Adressez votre dossier sous No 841 M.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

PUBLICITE DE RECRUTEMENT
La province vous attire... nous la connaissons.

Nous appartenons à un grand groupe de communication. Dans le cadre de notre développement en province, nous recherchons le patron d'une de nos agences régionales. Nous souhaitons confier ce poste à un jeune «Pro» de la publicité de recrutement.

Motivé et tenace, cet homme de contact saura prospecter pour développer rapidement notre présence dans cette région. Créatif mais rigoureux, cet homme de conseil saura fidéliser et fertiliser son portefeuille de clientèle. Autonome dans son travail, il animera son équipe et gérera ce centre de profit. Il pourra, pour cela, compter sur l'appui d'une structure solide mais souple.

Merci d'adresser CV, photo et lettre manuscrite à

ARCO, 25 rue Cambon 75008 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

un poste d'avenir : responsable qualité
ELECTRONIQUE — **BANLIEUE SUD**

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Dans un environnement de **HAUTE TECHNOLOGIE**, nous donnons à notre **RESPONSABLE CONTROLE QUALITE** les moyens de reussir et la **possibilité d'évoluer.**
Dans notre usine de création recente, nous etudions, développons et fabriquons pour le marché mondial des produits de **technologie de pointe.** Nous appartenons à un Groupe Multinational de premier plan spécialisé dans l'**ELECTRONIQUE.**
Nos points forts : une politique innovatrice, un secteur de pointe et surtout un potentiel humain de haute compétence. A cela s'ajoute un rythme de croissance élevé de notre CA : + 25 % a 30 % par an !
Directement rattaché a notre Directeur Général, notre Responsable Contrôle Qualite collaborera avec l'ensemble des services concernes de la Société (Production, Etudes, Marketing...).
Aux procédures de contrôle que vous aurez la charge d'élaborer et de faire appliquer, viendront s'adjoindre a ce titre des responsabilites liées à nos **nouveaux projets.**
Votre sens aigu de la gestion fera de vous un homme clé dans notre organisation orientée vers le service à fournir à nos clients.
De formation **INGENIEUR en ELECTRONIQUE,** votre expérience, votre goût pour l'innovation, vos connaissances technologiques et votre sens des contacts humains vous designent pour reussir dans cette fonction et pour évoluer au sein de notre Groupe.
Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence YB 11 a notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

(Organisation et Publicité)

CONSTRUCTEUR MICRO recherche urgent
INGÉNIEUR TELECOM
pour rédaction technique
Téléphone : 784-74-52.

Pour développer sa structure commerciale le nº 1 français (C.A. 83 : 404.000.000 F. Progression 84 : + 31 %. 13.000 clients) propose un stage de formation. Si vous souhaitez devenir l'un de nos
COLLABORATEURS
COMMERCIAUX (H. ou F.) de notre agence de Versailles. Tél. 500-24-03. Pte 40.

Institut Privé d'Enseignement recherche
PROFESSEUR D'ESPAGNOL
diplômé IEP
Téléphone : 633-81-23.

Cherche **CUISINIÈRE** pour restaurant plat du jour
Horaire 10 heures à 15 heures sur 6 jours (fermé le dimanche)
644-17-24. M. DESHAYES.

---

krebs

Société d'ingénierie française indépendante, spécialisée dans la réalisation d'ensembles industriels de chimie de base, réalisant 90 % de son C.A. à l'exportation, recrute pour continuer à développer ses propres technologies et à construire l'avenir :

un ingénieur ou technicien supérieur expérimenté
FORMATION : Contrôle, Régulation et Automatisme pour études de conception et suivi de réalisation d'ensembles de conduite de procédés chimiques. Expérience 4 à 5 ans ; compétence en système de conduite numérique nécessaire.

un technicien supérieur débutant
FORMATION : B.T.S. en Contrôle et Régulation pour études techniques et suivi des réalisations des systèmes de régulation électronique, pneumatique et des automatismes.

deux ingénieurs débutants
FORMATION : Mécanique. Compétence en génie chimique appréciée pour études de conception et de réalisation d'usines chimiques.

SI VOUS AIMEZ VOTRE METIER D'INGENIEUR, ECRIVEZ-NOUS A :

krebs *Service du Personnel*
8, rue Jean-Pierre Timbaud B.P. 68 78391 Bois d'Arcy cedex France

---

C.M.P.E. recrute des CHARGES D'INFORMATION POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX

NOUS SOUHAITONS :

- Connaissance des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.) ;
- Expérience réussie auprès de collectivités ou organismes publics en qualité de responsable de communication ;
- Capacité de concevoir, préparer et organiser des actions d'information, et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :

- Un poste passionnant en province, en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience et de l'efficacité.

Si vous êtes passionné(e) par la communication et libre immédiatement, écrivez sous référence CIV/RP.
Soizick BEVAN, QC.M.P.E.
59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION
Constructions électromécaniques

Une société française exerçant des activités industrielles dans le domaine de la construction électrique, recherche UN INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION. Il sera chargé d'étudier et de développer de nouvelles techniques et de nouveaux moyens de production permettant une rationalisation et une optimisation des productions avec une réduction des coûts. Il participera également à l'industrialisation de nouvelles fabrications faisant appel à des technologies de pointe. Il mènera des études d'investissement. Le candidat retenu, âgé d'environ 30 ans, de formation Ingénieur A & M, ICAM, ECAM,... possèdera une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise dans une fonction méthodes, industrialisation ou fabrication, d'une unité industrielle mettant en oeuvre diverses technologies. Il possèdera des connaissances en mécanique, en régulation électronique, et en servo-mécanismes. Des connaissances en matière d'extrusion des polymères seraient appréciées. Il sera bilingue français/anglais.
Ecrire sous référence 723/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

Jeune HEC Maîtrise de Gestion

Vous avez 5 ans minimum d'expérience de la gestion, soit dans un cabinet d'audit, soit dans une entreprise de service.

Vous voulez prendre de plus larges responsabilités.

Nous vous proposons de venir collaborer avec une équipe jeune à la gestion d'un important

organisme de prévoyance.

Après formation, vous serez plus particulièrement chargé de la coordination de plusieurs services de gestion et du développement des outils informatiques.

Pour réussir dans ce poste évolutif, il faut une bonne formation informatique et en organisation.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1054.

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

AUTOPHON — Filiale d'un important groupe européen spécialisé en télécommunications recherche

Chef du service central des approvisionnements

Profil : Agé de 35-40 ans environ, formation comptable (BTS, DUT...), expérience significative de la gestion informatisée de matériel électronique ou de télécommunication ; allemand lu et parlé et anglais lu souhaités.

Mission : Assurer la gestion complète des stocks (du transport à l'animation du magasin général), rationaliser et optimiser les procédures d'achat, définir le cahier des charges en vue du passage prochain à l'informatique, diriger une équipe de 6 personnes.

Si ce poste, basé à LEVALLOIS, vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo), sous la réf. AT/1184, à notre Conseil.

ORSI — 13, place Kossuth 75009 PARIS

MEDIA 84

BANQUE
fonction inspection/contrôle

Vous avez acquis en 4 ou 6 ans d'expérience une solide pratique des opérations bancaires.

La fonction Inspection/Contrôle vous paraît une étape nécessaire avant d'assumer des responsabilités élargies.

Nous vous proposons de l'exercer dans nos Agences et Filiales.

Afin que nous élaborions un «véritable» plan de carrière, adresser votre C.V. ss réf. 4228/D à : M. GUIGNARD - 86, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*

---

emplois régionaux

UNIVERSITÉ ORLÉANS
CELLULE INFORMATION
45046 ORLÉANS CEDEX
recherche
DOCUMENTALISTE
Niveau maximum DEUG + année spéciale IUT ou CAFB pour accueil, documentation, suivi étudiants 1er cycle.

Adresser candidature + c.v. avant le 12-12-84.

emplois internationaux

BUREAU D'ÉTUDES INTERNAT.
recherche URBANISTES
Pour mission de 3 ans de une capitale africaine. Profil désiré :
- Formation d'architecte ou d'ingénieur.
- Expérience de planification urbaine.
- Expérience de projets en Afrique.

Faire offre détaillée nº 298.192 M
RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

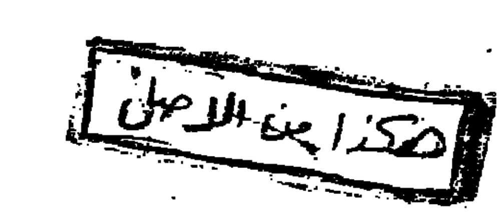
Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

JEUNE CHEF DES VENTES
PARIS
180 000 F

Filiale d'un important Groupe sidérurgique français, nous distribuons nos matériels à une clientèle d'industriels utilisateurs ou transformateurs par un réseau de technico-commerciaux et de dépôts régionaux. Jeune Sup de Co ayant une expérience de la vente de produits industriels, vous vous sentez maintenant capable, en position d'adjoint du patron des ventes France, d'assumer la pleine responsabilité de vos objectifs et l'animation d'une équipe.

Adresser votre dossier sous nº 843 M.

GABRIEL MARCU
154 bd Malesherbes-75017 Paris.



OFFRES D'EMPLOIS

Le Département des Hauts de Seine
recherche
pour exercer les fonctions de :

Directeur du service départemental des affaire sociales, un ADMINISTRATEUR de haut niveau

Il sera **responsable** notamment de la préparation budgétaire et de l'exécution des décisions du Conseil Général, pour un **budget de 1,5 milliard de francs** et un **effectif de plus de 2 000 agents.**

Profil recherché : Expérience professionnelle à haut niveau dans le domaine de la Gestion et de l'Administration. **Organisateur** capable de restructurer les services transférés au Département. **Décideur** capable de maîtriser des situations complexes.

Un administrateur civil recruté par voie de détachement serait notamment souhaité.

Adresser les candidatures à :
Monsieur le Président du Conseil Général des Hauts de Seine
Hôtel du Département
167 / 177, av. Joliot-Curie - 92105 Nanterre Cédex.

Conseil de direction

CHARGEE DE RECHERCHE

Le Groupe EGOR, avec sa filiale AGORA, assiste les entreprises dans leurs recrutements de Cadres dirigeants et d'Ingénieurs hautement spécialisés, par la méthode d'approche directe.

Intégrée à une équipe de consultants, la Chargée de Recherche intervient pour définir et mettre en œuvre les stratégies d'analyse de marché, d'identification et de contacts.

Après une formation supérieure (Sciences Po, Sup' de Co'...) et une première expérience en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez valoriser vos qualités d'autonomie, de pragmatisme, d'implication. La diversité des missions et des interlocuteurs, l'ouverture sur le monde industriel assurent à cette fonction un contenu formateur.

La taille et le développement de notre Groupe permettent d'envisager, après une expérience réussie dans ce poste, une évolution dans les métiers du conseil.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 10/EG 26, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL
MEMBRE DE SYNTEC

Conseil en Ressources Humaines

EGOR BIOMEDICAL

- Intégrer le premier cabinet de conseil en recherche de cadres.
- Participer à notre développement dans les secteurs d'activités tels que : pharmacie, chimie, cosmétologie, biotechnologie...,
- Contribuer à la promotion de notre département par son expérience et ses idées,
- Développer sa propre clientèle par son dynamisme commercial.

Voilà ce que nous proposons à un consultant, un chef du personnel, un candidat ayant une expérience professionnelle (5 ans) dans l'un des *secteurs d'activité concernés.*

Formation supérieure, qualités de contact, autonomie, rigueur, dynamisme, disponibilité, sont indispensables pour réussir au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M EBM 84, à : Anne-Marie HAUGOU

EGOR BIOMEDICAL
8 rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID **egor** MONTREAL
média-system

Conseil en ressources humaines

CONSULTANT
INDUSTRIE TECHNOLOGIES NOUVELLES INFORMATIQUE

Aider et conseiller l'Entreprise dans la recherche et le choix des hommes de demain qui gagneront les enjeux économiques sur les terrains décisifs de la micro et opto-électronique, lasers, matériaux nouveaux, biotechnologie, productique, automatique, CFAO, informatique, bureautique ...

C'est la proposition que vous font **EGOR INDUSTRIE** et **EGOR INFORMATIQUE**, deux des Sociétés du Groupe **EGOR**, leader dans le domaine de la recherche de Cadres et Dirigeants.

Au sein d'une équipe compétente et enthousiaste et avec le support des moyens logistiques du Groupe, vous concrétiserez vos qualités de négociateur en développant de façon autonome votre propre clientèle et vous réaliserez des missions de qualité.

Une formation supérieure, une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, la connaissance de l'entreprise, des qualités réelles de contact, une motivation et une implication personnelle importantes, la capacité d'entreprendre et de concrétiser sont les premiers impératifs pour réussir dans cette activité et dans notre organisation.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 5 A 84, à :

EGOR S.A
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL
MEMBRE DE SYNTEC

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR d'ordinateurs

INGÉNIEURS SYSTÈMES
BULL-DPS 8, GECOS 3/8
Projets messageries électroniques.
Expér. OPERATING SYSTEM

INGÉNIEURS PROCESS
Expér. PROCESSUS INDUSTRIEL
MITRA, SOLAR, VAX-PDP

INGÉNIEURS RÉSEAUX
X 25, TRANSPAC, HDLC
INFORMATIS CONSEILS
26, r. Daubenton, 5e.
Téléphone : 337-99-22.

COMPAGNIE D'ASSURANCES ch.
EMPLOYÉ COMPTABLE
(CAP ou BAC G2) pour son serv. comptabilité générale.
Écr. n° 173 PUBLIALE GR
27, Fg-Montmartre, Paris-9e.

CHERCHONS
PROFESSEUR DE MATH.
NIVEAU PREPA.
10 A 15 H PAR SEMAINE.
Ecrire sous n° 69.321 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

STÉ DE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour son usine (60 km nord de Paris)

CHEF DE FABRICATION
- Exp. Plastisol, polyuréthane, détergence, solvants.
- Animateur (30 pers.).

INGÉNIEUR ORGANICIEN
- *Contrôle matière première.*
- Rech. nouvelle formulation.
- Contrôle fabrication.

PROFIL RECHERCHE :
- Diplôme école d'ingénieurs ou BTS.
- Connaissances gestion vivement appréciées.
- Aptitude à l'encadrement.
- Exp. min. 5 a. en PMI.

Ecrire à SYNTHESIA
28, rue de l'Arboust.
94130 NOGENT-SUR-MARNE.

DRI EUROPE
cherche pour son bureau de PARIS :

UN (E) JEUNE ÉCONOMISTE
- 1re expérience dans le suivi de la conjoncture française et l'élaboration de prévisions économiques.
- Bonne formation en économétrie.
- Très bon niveau en anglais.
- Goût affirmé pour les contacts.

Env. C.V. avec rémunération souhaitée à : DRI EUROPE.
Mme J. BONIFACE
7, rue Gounod, 75017 PARIS.

Sté d'expertise comptable SAINT-LAZARE recherche
CHEFS de MISSIONS COLLABORATEURS
CONFIRMÉS
DECS + 3 ans d'expérience cabinet exigée
Env. C.V. et prét. s/réf. A.M. à INTERCONSEIL
37, r. d'Amsterdam, 75008 Paris.

Banque Privée Internationale QUARTIER OPÉRA recherche
1 HOTESSE STANDARDISTE
Temps partiel 9 h/13 h 45
Bilingue ou trilingue
FRANÇAIS, ANGLAIS, ESP.

Société d'
EXPERTISE COMPTABLE
Paris-17e
recherche pour missions de révision + analyse de gestion.

ASSISTANT CONFIRMÉ
Ayant formation économique + 1 CS + 2 à 3 ans surveillance ou révision

Envoyer C.V. et prétentions
ELBAUM FIDUCIAIRE
115, rue Cardinet 75017 Paris.

Excellente présentation exigée
Ecrire à Francacip. Réf. 8.381
17, rue de la Banque
75002 PARIS.

URGENT, ass. rech. resp. secteur. Insertion jeunes 16/25 exp. form. exigée actv entrp. privée, souh.
Env. C.V., photo : U PRO MI
771, qu. A. Camus,
Dammarie-les-Lys. 77190.

URGENT
C.E. Secteur Tertiaire recherche pour la gestion et l'animation de ses 2 Bibliothèques d'Antennes (Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise)

UN (E) BIBLIOTHÉCAIRE
- Titulaire du CAFB
- Exp. en Entreprise souhaitée
- Permis VL indispensable
- Salaire brut 6.501 F 95 cts + avantages sociaux.

Lettre de cand. + CV à adresser M. le Secrétaire du CE de la CNAVTS. 12/14, rue de Joinville 75019 PARIS

---

secrétaires

Entreprise B.T.P. recherche pour son directeur du personnel
SECRÉTAIRE
exp. service personnel exigée.
Tél. pour R.-VS 563-81-47.

---

capitaux propositions commerciales

Devenez
INDÉPENDANT'
dans un domaine où tout reste à faire et où nous sommes les meilleurs. Grâce à une activité
RENTABLE
et
IMMÉDIATE
avec un partenaire sérieux.
Nécessaire disposer de 70.000 à 150.000 F.
Crédit possible.
Téléphone : (16-1) 265-11-36.
COMPAGNIE EUROPÉENNE DE DISTRIBUTION
15, rue Godot-de-Mauroy,
75009 PARIS.

formation professionnelle

Assistance et Conseil International en Logiciel



DEPARTEMENT ETUDES ET FORMATION
Programmes nationaux et internationaux
Formation professionnelle en 10 mois et demi
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme micros.
Formation du jour et du soir.
Spécialisation : techniques avancées.
Tél. : 723-55-18 - 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.
Métro : Etoile - Georges V.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16)
B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM)
B.P. 291 – 09 PARIS.

traduction demande

Diplômée Genève cherche traductions à domicile angl., esp., français. Écr. S. Pierard,
82, rue Philippe-de-Girard (18e)

gérances libres

Couple photographe cinquantaine ch. emploi ou gérance magasin hors région Paris *étudierait ttes propos. Écrire à M.* CANAPA. 36160 STE-SÉVÈRE.

DEMANDES D'EMPLOIS

SUD-OUEST de préf.
ou France entière
Jeune homme 19 ans, B.E.P.-C.A.P. hôtellerie, « option service », cherche emploi stable ou saisonnier. Michel NADIN
T. (16) 65-30-94-86 ap. 19 h.

CADRE MARKETING 32 a., diplômé école des cadres, 8 a. exp. dans multi (sect. auto) dont 7 a. dans direct. marketing autres exp. (ccial export) rech. poste responsabilité *dans PME de préf. Paris, prov.,* étrang.), gde disponib., Chevallier 46, bd Exelmans, 75016 Paris, (1) 525-06-16, ap. 18 h.

CONSEIL HOTELIER
diplômé école hôtel Lausanne, ai dirigé hôtel****
suis spécialiste des études hôtelières, touristiques en Europe, Afrique, Moyen-Orient.
Que me proposez-vous ?
France, étranger, direction études. Ecrire HAVAS RÉGIES N 22617 29, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Jeune fille, 21 ans, diplômée Ecole de Commerce recherche emploi service marketing ou assistante service publicité. Pré-expérience : études de marché. Assistance chef de publicité quotidien régional.
Disponible. tél. 558-34-42.

J. Femme, 25 ans, maîtrise *gestion (finances-fiscalité)* DESS finances internationales. 1re expér. marché financier Londres et New-York rech. emploi dans sa spécialité.
Téléphone : 354-81-96.

DIRECTEUR CCIAL, ALIMENT. vins, 34 ans, 6 années d'expatriation Afrique recherche situation indentique tout continent, langue angl., étudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° T 69.289 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.F. maîtrise lettre, niv. AGREG, *diplôme communication* – informat., angl., allemand. Dactylo cherche poste
RÉDACTION, CORRECTION
ATTACHÉE DE PRESSE
ouverte à toutes *propositions*
Ecrire sous le n° T 69.320 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

COMMERCIAL

Haut niveau, 47 ans, homme de terrain, mobile, sachant vendre, animer une équipe, lancer un produits, fidéliser une clientèle.
Rodé aux négociations difficiles, connaissant bien les rouages de la grande distribution
recherche

poste CADRE COMMERCIAL
dans PME

Ecrire sous n° 6.701 *le Monde* Pub.,
service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

CADRE FINANCIER COMPTABLE. – Contrôle de gestion, 38 ans, 14 ans expérience dans entreprises d'engineering et travaux publics. Connaissances sérieuses en audit, reporting micro-*informatique. Anglais courant, allemand et espagnol.* Notions de base. Diplôme ESCAE + licence sciences économiques.

RECHERCHE : Poste à responsabilités dans direction administrative comptable contrôle de gestion France et étranger (section BCO/LA 586).

J.F. 26 ans. – DESS de psychologie + stage gestion du personnel. Anglais, espagnol. Stages divers entreprises (formation, recrutement, entretiens, gestion prévisionnelle). Expérience au sein de *PME de plus de 300 personnes (gestion commerciale,* négociation, organisation du travail informatique). Goût du travail en équipe. Aptitudes relationnelles. Grande disponibilité.

RECHERCHE : Situation avec responsabilités auprès de toute entreprise désirant s'adjoindre une collaboratrice polyvalente en vue de mieux aborder ses problèmes de gestion des ressources humaines, Paris, R.P. ou Bordeaux (section BCO JCB 587).

CADRE COMMERCIAL FRANCE. – Export, 38 ans, anglais, allemand courants. Excellent vendeur et animateur, ayant créé avec succès des réseaux commerciaux en France, Europe, USA et Canada, ouvert des franchises et corners ainsi que des filiales de distribution. Expérience des études *de marchés, adaptation des produits à l'exportation :* montage d'opérations d'investissements, suivi des crédits clients, informatique (section BCO/JCB 588).

DIRECTEUR EXPORT. – 29 ans, MBA, trilingue anglais, espagnol. Ayant *effectué* très nombreux voyages prospection commerciale dans plus de 70 pays (création et renouvellement réseau importateurs, motivation, force de vente). Spécialiste produits grande consommation et de luxe.

RECHERCHE : situation similaire France ou étranger (section BCO/JCB 589).

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

---

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

CONCESSIONNAIRE
MERCEDES-BENZ
vend
500 SEL nve, MILLÉSIME 85 argent astral, velours bleu, toit ouvrant électrique, suspension hydropneumatique, siège conducteur électrique *avec mémoire, siège passager* électrique avec mémoire.
Contacter Monsieur CHEDOR.
Tél. : (6) 433-05-52.

plus de 16 C.V.

RANGE ROVER 1982
1re main, 43.000 km, pneus neufs + options de luxe. Tél. *hres bur.* 233-75-76 ou après 20 h. Téléphone : 265-46-77.

---

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO joailliers, orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile 37, av. Victor-Hugo.
Ouverts lundis 10-17 24/12.
Ventes, Occasions, Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE.
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE.
Prof. expérimenté, 558-11-71.

Canapés

COURT-CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de ca*napés haut de gamme vous fait* profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...
En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités exis*tent : 3 places, 2 places, fau*teuil, déhoussables (sommiers à lattes).
Par exemple : un ravissant canapé de 2 places tissu à partir de 3.650 F, 1 cosau 3 places en cuir véritable à 8.920 F, en veau pleine *fleur à 8.950 F.*

Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.

CAP, 37, rue de Cîteaux. *75012 Paris. 307-24-01.*

CAP, 27, av. Rapp. 75007 Paris. 555-88-22.

CAP, 47, cours de la Liberté, *69003* Lyon (7) 860-02-54.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris 11e.

Equitation

35 mn Nord de Paris entre Senlis et Chantilly

L'ÉCOLE D'ÉQUITATION DE COYE-LA-FORÊT (60580)
serait heureuse
de vous compter
parmi ses membres !

Instruction en manège couvert ou sur ses carrières extérieures, tous les jours de 9 h à 21 h par prof. diplômé d'Etat.
Promenades en forêt
de Chantilly
Téléphone : 16 (4) 458-62-23.

Lithographie

CADEAUX – 50 %
Sur les lithographies de peintres naïfs célèbres. Affiches 40 F. Ed. Mona Lisa, 32, rue de Varenne (angle rue du Bac).
Tél. : 548-17-25.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci 6e. 326-68-26.

Maroquinerie

VENTE au PRIX de GROS
SACS - BAGAGES - CADEAUX
VISCONTI 5, r. Michel-le-Comte, 3e. T. 272-16-88, fermé sam.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris.
Prix entrepôt.
Pose assurée. 757-19-19.
BINEAU MOKET'S

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris
Prix posée : 65 F/m²
MOQUETTE 100%
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m².
Téléphone : 658-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE
peint à la main, gros, 1/2 gros, détail. Exposit. perman., 85, r. M.-Ange. 75016, 651-61-67.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER.
Téléphone : 359-78-98.

Particuliers (offres)

IBM 196.C à boule, moitié prix 4.000 F. IBM 82C 1980. 3.000 F. Télécopieur Xerox.
Tél. : 249-82-26.

Instruments de musique

VDS CLAVECIN SPERRHAKE 145. ETAT neuf, 3 ANS POSSI. LIVRER 27.000 F. Tél. (71) 05-22-25.

VDS PIANO PLEYEL 1/4 QUEUE 1922. ACAJOU, PARFAIT ETAT, 35.000 F TÉL. (71) 05-22-25

Cherche vieux violons et violoncelles, français et italiens en bon état. Paiement au comptant. Ecr. s/n° 8.664 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PIANOS LABROSSE
10, RUE VIVIENNE
75002 PARIS – 260-06-39
OCCASIONS – NEUFS
Instruments sélectionnés.
Nous conseillons les clients.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
Reçoit sur rendez-vous 735-26-85 (Tél. en soirée).

Restaurants

Sur sa terrasse unique au bord du Loing
Hôtellerie
La Vanne Rouge ***
77690 MONTIGNY-SUR-LOING.
Tél. : 16 (6) 424-82-10.
(Site classé de l'Ile-de-France »
A 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau.

Restaurant LA CALÈCHE
4, rue du Coq-Gris,
77300 FONTAINEBLEAU.
Téléphone : 422-61-77.
SPÉCIALITÉS POISSONS.

Troisième âge

RÉSIDENCES LES CÈDRES
10' porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 Villejuif. (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

MEGÈVE
Magnifique appt 3 chbres et possib. de louer un studio près centre et téléphérique. Très belle vue. FF 25.000 p. mois. Tél. 1941 22/29 88 05 ou chiffre B 18-115436,
PUBLICITAS,
CH 1211 Genève 3.

Loue toutes périodes (05). VARS beau duplex 6 personnes, pied des pistes, balcon plein sud, garage chauffé. (1) 638-34-14 (1) 726-89-63.

SKI, Noël, *février, Pâques* 5 à 17 ans, encadrés par professeurs. Tél. : (1) 322-85-14.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, 50 livres par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

Loue studio meublé pied des *pistes, station ski. Liaison* Corbier-Toussuire. Renseign. : Raymond Sport, 73530 Saint-Jean-d'Arves. (79) 59-70-81.

Reste places pour séjours vacances familiales ou individuelles dans le Queyras. Association de loisirs
Tél. : 16 (92) 45-70-82.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV 3 h de Paris
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe, confortablement rénovée, 5 chbres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension-accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir, Px : de 1.750 F à 2.000 F selon période.
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
16 (81) 38-12-51

Croisière de Noël au Sénégal sur voilier (30 m) Dakar – Gambie – Casamance – Cap Skirring – Dakar. P.O. Box 16692. Amsterdam ou tél. (0) 20-250139/255104.

A louer petite maison cft. à STE MAXIME ds le VAR de mai *à sept.* T. (65) 43-15-89

VACANCES 85
VS VOULEZ ALLER AUX USA
Vs pouvez ECHANGER votre maison ou votre appt + de 3000 demandes américaines. Inscrivez-vous dès maintenant ASS. SÉJOURS, M. Baudier 13770 Venelles (42) - 61-05-57

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 5 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Série : Dallas.**
J. R. continue son enquête sur le passé de Clayton.

21 h 30 **Documentaire : le Deuxième Sexe.**
De Simone de Beauvoir. Réalisation de F. Verny et J. Dayan.
Les contraintes, les inégalités, les responsabilités qui sont liées au travail des femmes. Des progrès ont été accomplis. Il en reste encore beaucoup à réaliser. Un entretien avec Mme Yvette Roudy, ministre déléguée, chargée des droit de la femme, illustre les initiatives qui ont, peu à peu, ouvert de nouvelles possibilités professionnelles aux femmes. Elisabeth Badinter dresse le bilan succinct de trente-cinq ans de féminisme, de luttes. Et Simone de Beauvoir conclut cette série de quatre émissions en souhaitant un monde où femmes et hommes réussiraient également ensemble avec leur propre personnalité.

22 h 30 **Super-cross à Bercy.**
23 h 25 **Journal.**
23 h 45 **C'est à lire.**
23 h 55 **Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.**
0 h 15 **Clignotant.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Raison perdue**
D'après G.-J. Arnaud, réal. M. Favart. Avec P. Fierry, E. Beart, G. Grimm...
Un psychologue sympathique... et séduisant exerce dans un hôpital psychiatrique où une jeune fille a été internée à la demande de sa famille pour errement mental. Hyper-consciencieux, celui-ci est amené à s'intéresser à la jeune malade qui accuse ses parents adoptifs d'avoir fait disparaître un visiteur qu'elle a vu entrer dans leur maison et qui n'en est jamais ressorti. Cet homme a-t-il vraiment existé ? Un imbroglio que le psychologue, transformé en détective, essaie de démêler à ses risques et périls. Le film commence bien. Dommage qu'il ne tienne pas ses promesses. Tout devient vite cousu de fil blanc.

22 h 20 **Magazine : cinéma-cinémas.**
De P. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : *une leçon de lumière, par H. Alekan; les souvenirs de Jo van Cotton, fondateur de « Ciné-Revue », la lettre d'un cinéaste : Chantal Akerman; portraits de Dana Andrews et Léos Carax; Maurice Pialat en tournage...*

23 h 20 **Journal.**
23 h 35 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Ring-Parade : Cadence 3.**
Emission de Guy Lux.
Autour de Sylvie Vartan.

22 h **Journal.**

22 h 20 **Téléfilm : Une petite fille dans les tournesols.**
Réalisation B. Ferie, avec C. Jade, B. Rousselet, I. Cagnat...
Marelle part à la recherche de son mari, disparu alors qu'il était allé secrètement en pèlerinage dans sa lointaine maison d'enfance, aux confins du Gers et des Pyrénées. Lorsqu'elle aura retrouvé son mari, il lui restera à sortir du labyrinthe dans lequel elle s'est engagée. Une histoire inspirée des légendes ancestrales.

23 h 20 **Les cinq minutes de Muse Dalbray.**
23 h 30 **Prélude à la nuit.**

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôle d'histoire ; 17 h 10, Voyage au pays des marionnettes ; 17 h 30, Le club des puces ; 17 h 40, Les molécules ; 17 h 45, Chant flipper ; 18 h 30, Vie régionale ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 30, Hill Street blues ; 21 h 15, Soap 22 Rien ne va plus, film de J.-M. Ribes (comédie) ; 23 h 35, Tous en scène ; 0 h 20, L'éventreur de New-York, film de L. Fulci (épouvante).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Ethnologie réciproque** : Romulus Dede, un Malgache, étudie un village du Roussillon ; Samba Sar, un Sénégalais, étudie le provençal.
21 h 30 **Musique** : pulsations, femmes et musique.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Rhapsodie roumaine nº 2 », d'Enesco ; « Concerto pour piano et orchestre nº 4 », de Rachmaninov ; « Roméo et Juliette », suites, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. L. Foster, sol. V. Ashkenazy, piano.
23 h 00 **Les soirées de France-Musique** : le club des archives, l'oiseau-lyre ; à 1 heure, Poissons d'or.

Jeudi 6 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h **Feuilleton : Le jeune Fabre.**
12 h 30 **La bouteille à la mer.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **A pleine vie.**
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté en direct de Vincennes ; 15.55, Santé sans nuages (nouvelles de la santé ; le végétarisme ; médecines d'ailleurs ; le jardin de la santé) ; 17.00, La chance aux chansons.
17 h 55 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 10 **Le village dans les nuages.**
18 h 30 **Série : Danse avec moi.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : la Dictée.**
De Jean Cosmos et Jean-Pierre Marchand.
Suite de la saga sur la vie des instituteurs et l'instruction publique à la fin du siècle dernier dans le Cayrol. Louis a dix ans de plus et après une attaque-surprise se rallie au camp des enfants.
21 h 30 **Infovision : Ventre à louer.**
Emission de la rédaction, proposée par A. Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy.
Deux reportages : « Ventre à louer », d'I. Baillancourt et C. Navl. Des couples stériles « louent un ventre » pour avoir un enfant. 51 % des Français sont contre cette pratique ; « La croisade des Verts en Allemagne de l'Ouest » : à la veille de l'ouverture, le 7 décembre à Hambourg, du congrès des Verts, André Leclaire analyse les raisons et les chances d'expansion du mouvement.
22 h 45 **Journal.**
23 h 05 **C'est à lire.**
23 h 10 **Le jazz et vous.** Emission de J. Diéval.
Avec Claude Luter, Manu Dibango, Bruno Rigutto, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 50 **Téléfilm : Le garçon qui buvait trop.**
Réal. J. Freedam. (Redif.)
Le drame de l'alcoolisme chez un adolescent.
16 h 15 **Magazine : Un temps pour tout.**
17 h 45 **Récré A 2.**
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli : Les légendes du monde ; Téléchat.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe.** La FEN ; le Sénat.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : la Fureur des anges.**
Réal. B. Kulik. Avec J. Smith, K. Howard...
Avant-dernier épisode des aventures et mésaventures d'une avocate aux prises avec des problèmes de carrière et de couple.
21 h 25 **Résistances.**
Magazine des Droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : *Hongrie, l'homme qui édite en marchant. Censure et diffusion des œuvres artistiques ; Tchad, les déplacés du lac Tchad : guerre et sécheresse ; Nicaragua : deux camions pour les droits de l'homme ; Dossier : la famine en Afrique. Invités : Bernard Holzer, secrétaire général du Comité catholique contre la faim ; les chœurs Karumanta.*
22 h 40 **Histoires courtes.**
Outre-mer, de J. Fieschi ; Strangulation blues, réal. L. Carax.
23 h 20 **Journal.**
23 h 35 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 05 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma sans visa.**
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20 h 40 **Cinéma : Countryman.**
Film anglais de D. Jonhson (1981), avec Countryman, H. Keller, K. St Clair, C. Bradshaw, B. Keane (v.o. sous-titrée).
Un pêcheur jamaïcain recueille et protège un jeune couple victime d'un accident d'avion et traqué par la police du pays pour un complot politique dont il n'est pas responsable. L'intérêt du film tient à la personnalité authentique de Countryman, homme lié à la nature, à la mer, vivant selon sa propre philosophie.
22 h 20 **Témoignages.**
Débat avec Anna Prucnal, comédienne, Lionel Rotcage, journaliste, Ras-Paul Universalis, artiste.
22 h 55 **Journal.**
23 h 20 **Les cinq minutes de Muse Dalbray.**
23 h 40 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

7 h, 7/9, M. Denizot ; 9 h, « le Grand Frère », film de F. Girod (policier) ; 11 h, « El », film de L. Bunuel (drame) ; 12 h 25, Cabou Cadin (Benji) ; 13 h 05, Jeu ; 13 h 40, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h 05, « Un jeu brutal », film de J.-C. Brisseau (drame) ; 16 h 40, « la Ballade de Narayama », film de Sh. Imamura (drame) ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 05, Top 50 ; 20 h 30, « Paradis pour tous », film de A. Jessua (fantastique) ; 22 h 25, « Que le spectacle commence », film de B. Fosse (comédie) ; 0 h 20, Tous en scène ; 1 h 10, « le Malin », film de J. Huston.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : les routes de l'ambre (et à 10 h 50 : l'écrivain public) ; 9 h 05, Les Matinées. Une vie, une œuvre : John Cooper Powys, ou le goût du bonheur ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître ; 11 h 30, Du côté d'O'Henry : la Dernière Feuille ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Laurent Wolf ; 14 h, Un livre, des voix : « Alizés », de Michel Rio ; 14 h 30, Radio-Canada présente : « L'écrivain et l'espace » ; 15 h 30, Musicomania ; 17 h, Textes : messages, d'Unica Zurn ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct d'Aigues-Mortes ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Retro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les prix Nobel de médecine et de physiologie.
20 h **Musique, mode d'emploi** : Abbey Road.
20 h 30 « **Le Regretté Féronde** », d'E. Maccario, d'après « Décaméron », de Boccace.
21 h 30 **Musique** : vocalyse (libre parcours voix).
22 h 30 **Nuits magnétiques** : plastique.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : l'enfant ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 08, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : la fabrique de l'opéra — opéra et pouvoir à l'époque baroque ; œuvres de Monteverdi, Beethoven, Bach ; 12 h 05, Concert : œuvres de Vivaldi, Manfredini, Locatelli, Puccini, Paganini, par l'International Menuhin Music Academy, dir. A. Lysy, sol. A. Lysy et M. Enderlé, violons ; 13 h 32, Opérette-magazine ; 14 h 02, Repères contemporains : A. Vieru, W. Albright, H. Pascher, S. Miculescu ; 15 h, Pèlerinages médiévaux : la désacralisation progressive ; œuvres de Tomier et Palazi, Marcabru, Teobaldo, Le Sage, Vogelweide ; 18 h, L'imprévu ; 19 h 15, Le temps du jazz : feuilleton « le jazz ailleurs » : intermède ; le bloc-notes.
20 h **Concours international de guitare.**
20 h 30 **Concert** (donné le 23 novembre au Théâtre des Champs-Elysées) : « Sonate nº 3 en mi bémol majeur », « Sonate nº 5 en fa majeur », « Sonate nº 10 en sol majeur », de Beethoven, par P. Zukerman, violon, et Mark Neikrug, piano.
23 h **Les soirées de France-Musique** : la musique chez Balzac dans sa vie et dans son œuvre ;

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Mº RAMBUTEAU
Imm. pierre de t., XVIIe s., élégant 3 Pièces, 65 m², bon plan, calme. 700.000 F. MATIMO. 272-33-25.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RENOVER. TÉL. : 236-63-62.

SAINT-PAUL
Duplex original 2/3 p. caractère, triple exposition ensoleillé, dernier étage, 800.000 F. MATIMO 272-33-25.

ILE SAINT-LOUIS QUAI D'ORLÉANS
SITUATION EXCEPTIONNELLE APPT HORS DU COMMUN 95 m² sur Seine et N.-D. Px élevé justifié. Serge KAISER (1) 329-60-60.

5e arrdt

JUSSIEU STUDIO
cft charme, s/cour, caractère 33 m², 330.000, 336-17-36.

6e arrdt

ST-GERMAIN
RUE DU CHERCHE-MIDI
Beau 5 P. 145 m² env., très calme, 3 chbres + dble liv., parfait état, 5e ét., asc., park. Téléphone : 727-89-39.

RUE DU DRAGON, beau 2 P. de caractère en r.-de-ch. sur jolie cour privée. 52 m² - 622.000 F.
NOTAIRE 501-54-30 LE MATIN.

7e arrdt

4 P. CHAMP-DE-MARS
(Prox.) stand. Prof. libérale. 1.450.000 F - 567-20-10.

10e arrdt

PORTE SAINT-MARTIN 150 m² CHARME POUTRES 2 réceptions, 4 chambres. PRIX RARE - 567-22-88.

11e arrdt

Bel immeuble récent, 2 p. cuis., s. de bns, w.-c., séparés, moquette et peintures neuves, sur jardin et rue, parking, cave, 550.000 MATIMO 272-33-25.

Bel immeuble ancien ravalé asc., gd 4 P. 108 m², tt cft parking. Prix 970.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

12e arrdt

BD REUILLY, COQUET 32 P. tt cft, refait neuf, 6e ét., asc. s/rue. 290.000 F. 526-99-04.

Très bel imm., ascenseur 9, RUE ÉLISA-LEMONNIER
LIBRE 2 Pièces, 50 m². 440.000 F
OCCUPÉS LOI 48 2 Pces, à partir de 220.000 F
Vis. s/pl., samedi 8 décembre 14 h à 17 h. 359-66-37.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE (près) 4 p., cuis., bns + s. eau, asc., parkg. qualité, 331-89-46.

GOBELINS - ARAGON 2 pces, 51 m², tr. gd confort PLEIN SUD, park. 644-98-07.

14e arrdt

PERNETY Surfaces à aménager
6.500 A 8.000 F LE m²
300 m² + CAVES, belle haut. ss plaf. JEUDI 6, 11 h/16 h. 6, impasse Sainte-Léonie.

16e arrdt

EXCEPT. AVENUE FOCH SOMPTUEUX, ÉNORME, CHARME 4 Pièces, 200 m². Parking DORESSAY. 624-93-33.

Mº PASSY. Immeuble pierre de taille 4-5 P. ét. neuf. Vis. mercredi 13 h à 17 h, 8, rue du Maréchal-Lyautey. 354-18-38.

17e arrdt

TERNES divisible, 703-32-31
200 m² SUR JARDIN.

PRÈS NEUILLY
175 m², très belle réception 3 chbres + service. Box fermé EMBASSY. 562-16-40.

MALESHERBES
1.600.000 F. 307-31-62, matin.

18e arrdt

MONTMARTRE
SUPERBE VUE tout PARIS 7e ét., asc., balc., pl. soleil, 3 p. tt cft, 860.000 F. 254-71-93.

DAMRÉMONT 4-5 P. Parfait état, asc., belle décoration. 1.200.000 F. H.B. 254-71-96.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE centre 3 P. Imm. neuf 1980 stand. 625.000 F frais notaire 3 %. Téléphone : 661-32-11.

PONT-DE-NEUILLY 3 pièces, cuis. BAINS, 60 m². R.-de-ch., sur voie privée, possibilité commercial mixte. GARBI 567-22-88.

Province

Part. vend Nice, superbe studio meublé, 45 m² + terrasse, 20 m², garage fermé, cave, tél., vue panoramique imprenable dans copropriété grand standing (piscine, tennis, club house, salle de gym., sauna), cuisine équipée. 600.000 F. Tél. matin, 9 h à 10 h 30 16 (93) 83-49-82.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-06.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e. APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
TÉL. : 562-78-99.

NOUS CHERCHONS Pour notre fille de 19 ans SUISSESSE une belle chambre dans une famille avec enfants, habitant dans un quartier équivalent à partir du 1er février au 30 septembre 1985. Notre fille suivra un cours à la Sorbonne pendant cette durée. Veuillez adresser votre lettre aussi vite que possible à : Dr Robert PROBST Langackerstrasse 11, CH - 8057 ZURICH, Suisse.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Métro CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris, Mº St-Ambroise.

locations non meublées demandes

Paris

J.F. 23 ans, sérieuse cherche chambre, petit loyer ou baby sitter Ecr. s/nº 6.699 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Journaliste avec garanties cherche appt 2-3 pièces Paris Confort. Tél. : 887-12-58.

Pour personnel et Cadre supérieur IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS ttes catégories STUDIOS, VILLAS PARIS ET BANLIEUE. 504-48-21.

Journaliste avec garanties ch. appt 2/3 p. Paris, confort. Tél. : 887-12-58.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

viagers

Près ENGHIEN LAC
très belle villa pierre 1955 170 m² habitables, jardin 1200 m². Comptant + rente 6.000 F mensuel sur 2 têtes 82 et 78 ans. Tél. 572-31-68.

LIBRE 3 KM DE PARIS
Beau pav. 5 p. cft, gar., jdn, 700.000 + rente 805-58-70.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P. PARIS Préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. 252-01-82.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS Téléphone : 227-44-44.

Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce, sur toute la France, Indicateur Lagrange fondé en 1876, 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Téléphone : (16-1) 266-46-40.

LOCATIONS
Vous recherchez un appartement à louer. Consultez le centre d'information de L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES Téléphone : 504-20-00.

pavillons

MAISONS-ALFORT (94) F 3, 71 m², excellent état, rez-de-chaussée surélevé ensoleillé, cave, parking en ss-sol. Transports, ttes commodités, charges modérées. Prix : 500.000 F dont 40.000 F Prêt Pic cessible. Métro : STADE - Bus : 24. Téléph. : soir et week-end, 893-38-68. Bureau : 823-85-02.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

domaines

Vends ppté dans le Lauragais 50 km de Toulouse, 35 km de Carcassonne, 85 ha d'élevage et polyculture avec sources. Bâtiments d'élevage de porc, engraissement et maternité. Écurie, hangars (2), matériel agricole, maison d'habitat., tt cft, (5 pièces). Prix à débattre. Téléphone : GIMELLO : 16 (88) 60-40-76.

villas

A vendre 22 km MONT-DE-MARSAN (Landes), maison bourgeoise, 9 P., princip. dépendances, tt cft, jardin. 2100 m². Px 1.250.000 F. G.F. 2, rue de Monceau Paris-8e. Tél. 562-07-06.

maisons de campagne

BORDURE SOLOGNE
200 KM PARIS PAR AUTOROUTE DU SUD
SUR 1 HECTARE
de beau terrain boisé, maison récente plain-pied, très confortable séj. + 3 chbres + dépend., pêche, chasse. BELLE AFFAIRE. Prix : 500.000 F.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

terrains

Vd rég. BORDEAUX, terrains construct., 10 km, 2.330 m², 2 lots, COS 04, 25 km 1.800 m². Tél. : (56) 06-06-82.

propriétés

TOURAINE, 210 km Paris DEMEURE, caract. 8 P., cft. communs, joli jard. ombragé. Cab. CHATET. 37150 Francueil.

A VENDRE PAR PARTICULIER
PPTÉ A JURANÇON
5 KM DE PAU SITE CLASSÉ 500 m² habitable + dépend. 2 HECTARES DE TERRAIN ÉTAT EXCEPTIONNEL (59) 06-09-03 ou (59) 06-61-51.

La Mesnil-Saint-Denis 78 Maison bourgeoise sur terrain 1.200 m², 160 m² hab., 4 ch., 2 s. de bns, 2 w.-c., cuis. équipée, séj. 45 m², ss-sol 2 voit., 980.000 F. T. (3) 041-69-57.

GENÈVE. A louer belle propriété rive gauche, 4 km centre ville, comprenant 2 maisons (10 et 6 pièces), conviendrait pour résidence et intendance-bureau. Long bail. Ecrire sous chiffre N 18-115437, PUBLICITAS CH-1211 GENÈVE 3.

PROX. FONTAINEBLEAU
(77) SPLENDIDE PROPRIÉTÉ RÉCENTE sur 2.750 m² arboré + bord d'eau avec ponton + piscine couverte 5 P., 2 bains, cuisine équipée 1.400.000 F. Tél. 857-17-60.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

bureaux

Locations

GARE DE LYON
PETIT IMMEUBLE INDÉPEND. 10 BUREAUX RÉNOVÉS Bail 3-6-9. Tél. 328-58-65.

Siège social r. St-Honoré constitution stés, tous services PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

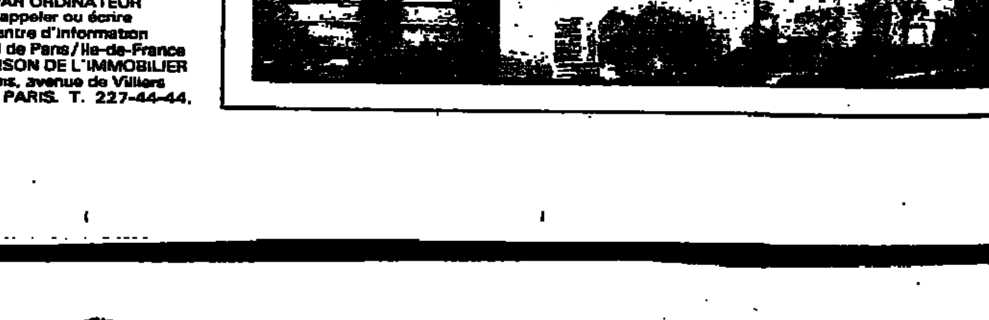
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

COTE D'AZUR VEND AGENCE IMMOBILIÈRE + GÉRANCES 1.900.000 F + ASSISTANCE. Ecr. HAVAS DIJON N. 44845.





Le Monde

économie

SOCIAL

Travail temporaire : le « prix à payer » pour l'assainissement

Prévue pour trois ans, et à titre provisoire, l'ordonnance du 5 février 1982 qui réorganisait complètement l'activité des entreprises de travail temporaire est actuellement soumise au Parlement pour ratification.

En 1985, et selon les conclusions de l'actuelle négociation entre les partenaires sociaux sur la flexibilité de l'emploi, le texte pourrait être modifié et, éventuellement, s'adapter aux nouvelles conditions d'une profession qui vient de subir une véritable révolution.

Décriée, vilipendée, parfois assimilée aux « négriers » d'antan, *l'entreprise de travail temporaire* — l'intérim — est, paradoxalement, en passe de gagner ses lettres de noblesse sous un gouvernement de *gauche. Plus extraordinaire encore,* deux ans et demi après l'ordonnance de 1982, qui avait pu paraître sévère et restrictive, l'ensemble de la pro*fession — avec les organisations* patronales UNETT et PROMATT — entonne un concert de louanges à l'adresse de cette même gauche qui *« a reconnu en toute bonne foi »* son existence et sa nécessité, puis a eu *« l'immense mérite »*, grâce à l'action gouvernementale, de débarrasser le jugement sur l'intérim de ses connotations « idéologiques ».

Réciproquement, les pouvoirs publics ne tarissent pas d'éloges et considèrent, dans un rapport du ministère du travail, que ce secteur d'activité s'est « moralisé », que son comportement a été « assaini » et, enfin, que le travail temporaire s'est « professionnalisé ».

Même les organisations syndicales, naguère encore si sourcilleuses, ont abandonné la plupart de leurs préventions. Pourtant, cette « virginité retrouvée », les entreprises temporaires l'ont payée cher, très cher, même si l'on doit reconnaître que cette profession, plus que d'autres sans doute, est particulière*ment* sensible au moindre mouvement du contexte économique. Entre 1980 — une année faste et même exceptionnelle — et 1983, le *nombre des entreprises est passé de* 1 518 à 847, celui des établissements (une entreprise peut posséder plusieurs agences) de 4 257 à 2 773. *Parallèlement*, le *chiffre d'affaires* en francs constants a dégringolé de 12 053 millions à 7 554, et le nombre de contrats d'intérim a diminué *de* 2 374 000 à 2 140 000 ; la *durée* moyenne des missions reculant de 3,9 semaines à 2 semaines. »

« C'était le prix à payer », reconnaissent le PROMATT et l'UNETT, qui tenaient conjointement une conférence de presse, le 4 décembre, et rappellent que, à l'époque de l'ordonnance, ils avaient craint le pire, voire l'interdiction totale d'exercer.

Bousculés par les événements, obligés de respecter des règles plus contraignantes et amenés à mieux rétribuer leurs salariés, les spécialistes du travail temporaire ont dû relever le défi et s'adapter. Ayant compris le risque, ils se sont engagés dans une vaste campagne de négociations avec les organisations syndicales, qui a abouti à la signature de six accords importants dont le dernier, conclu le 8 novembre, porte sur l'exercice du droit syndical.

Ce faisant aussi, la profession s'est très profondément restructurée. Les petites entreprises, si elles n'étaient pas spécialisées pour des professions précises, ont disparu, tandis que les grandes sociétés ont pu évoluer et se donner un autre visage. Compte tenu du coût de l'intérim et des limites apportées par l'ordonnance, la qualification des personnels employés s'est élevée, et *les tâches qui leur sont confiées dans* les entreprises utilisatrices sont de mieux en mieux définies. Agences d'intérim et employeurs sont *devenus plus compétents dans la* gestion du personnel et se soucient d'efficacité.

« Pour rassurer tout le monde, il faut sans doute maintenir des butoirs », admettent le PROMATT et l'UNETT, mais, à l'heure du bilan des conséquences de l'ordonnance, les professionnels du travail temporaire souhaitent quand même des aménagements et davantage de souplesse dans l'application des textes. Cependant, *et* à part quelques situations précises, comme la mission d'intérim sur un marché à l'exportation, ils ne vont pas jusqu'à demander l'allongement des durées que revendique le CNPF (dix-huit mois renouvelables une fois), sachant que 0,9 % seulement des missions qui leurs sont confiées atteignent la limite légale des six mois.

Est-ce à dire que tout va pour le mieux ? Sûrement pas. Dans le même temps, les grosses entreprises utilisatrices d'intérim ont développé le recours au contrat de travail à durée déterminée, et quelques-unes d'entre elles, sans l'avouer, ont créé des filiales spécialisées pour certains services annexes. D'autres, encore, font appel à la *« fausse sous-traitance »*. Bref, tandis que l'intérim devient adulte, la précarité de l'emploi resurgit ailleurs.

ALAIN LEBAUBE.

Suspension des négociations sur l'harmonisation des retraites complémentaires

Les négociations ouvertes le 18 septembre entre le patronat et les confédérations syndicales sur l'harmonisation des retraites complémentaires des salariés ont été suspendues le mardi 4 décembre. Les partenaires sociaux, n'étant pas parvenus à un accord, ont décidé de demander des études plus précises aux services de l'ARRCO (*Associations des* régimes de retraites complémentaires), qui réunit les institutions intéressées (1), pour reprendre les discussions en janvier, ou, plus probablement, en février.

Depuis le début des négociations, les discussions ont tourné, pour l'essentiel, autour de la définition du « salaire de référence », qui détermine le prix d'achat du point de retraite (2), *et*, par voie de conséquence, le montant des pensions présentes et à venir.

Les confédérations de salariés souhaitaient réduire les inégalités entre les retraites, engendrées par la diversité des salaires de référence selon les institutions, et limiter ses répercussions sur le fonctionnement des régimes (voir *le Monde* du 22 septembre). Faisant pour une fois front commun, elles avaient proposé plusieurs méthodes pour y parvenir : d'abord l'harmonisation du salaire de référence, puis celle de la valeur du point.

Ces propositions ayant été écartées par le CNPF, elles ont présenté, le mardi 4 décembre, un nouveau système assez complexe, destiné à rendre plus justes les échanges (la « compensation ») entre les différents régimes de retraite : il s'agirait d'établir une fourchette de part et d'autre de la croissance moyenne du salaire de référence pour l'ensemble des institutions de l'ARRCO, et de ne calculer la compensation interrégimes que dans les limites de cette fourchette.

Pour le patronat, soucieux de préserver l'autonomie des différents régimes de retraite tout en améliorant leur fonctionnement, toutes ces propositions étaient excessivement *« centralisatrices »* et tendaient, à terme, à une unification de l'ARRCO. M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a donc proposé de corriger seulement les cas *« aberrants »* — ceux où l'évolution du salaire de référence s'écarte le plus de 10 % de la moyenne — et de regrouper les caisses de retraite concernées avec d'autres ayant une situation normale.

Ces propositions étant inconciliables, les partenaires sociaux ont décidé, mardi, de demander aux services de l'ARRCO des simulations des deux systèmes.

M. Chotard, qui s'était jusqu'ici refusé à occuper un poste dans un régime de retraite — par souci de neutralité —, a décidé d'entrer au conseil d'administration de l'ARRCO afin de pouvoir mieux suivre les études et les besoins et d'harmoniser davantage les positions patronales, parfois discordantes.

G. H.

(1) Sauf celles qui touchent exclusivement les cadres, regroupées dans l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres).

(2) Les retraites sont calculées en points que l'on accumule au cours de sa carrière. Le total de points acquis détermine le montant de la pension.

LICENCIÉ POUR AVOIR « DÉROBÉ » UN SCHWEPPES...

En arrivant à son travail le 3 décembre à 6 h 30, M. Hervé Panchot, manutentionnaire à l'Intermarché de Concarneau (Finistère), a pris dans les rayons une bouteille de Schweppes à 5,45 F, qu'il comptait payer, a-t-il affirmé, *« dès 9 heures à l'ouverture des caisses »*. Mal lui en a pris...

La direction, qui déclare *« n'avoir plus confiance »* dans le comportement de cet employé, l'a mis à pied et a engagé une procédure de licenciement contre lui. M. Panchot est responsable *de la section syndicale* CFDT.

Isover-Saint-Gobain : 2 300 suppressions d'emplois mais aucun « licenciement sec »

Entre 1981 et 1986, Isover-Saint-Gobain aura perdu plus de 2 300 emplois, puisque le nombre de salariés passera de 3 680 à 1 300. Mais aucun *« licenciement sec »* n'est prévu. C'est sans doute la raison pour laquelle la restructuration de l'entreprise, préparée de longue date et progressive, n'a pas provoqué, jusqu'à *présent*, de mouvements sociaux importants.

« L'entreprise s'est développée rapidement entre 1974 et 1980, affirme M. Eric d'Hautefeuille, directeur de la branche isolation à Isover-Saint-Gobain. *Au moment des crises du pétrole, les campagnes en faveur des économies d'énergie ont amené les Français à isoler leurs logements. En 1965, nous produisions 2 millions de mètres cubes d'isolants ; en 1980, 17 millions de mètres cubes. Isover, spécialisé dans la laine de verre, dominait largement le marché français. »* Mais, dès 1981, c'est *« le reflux »*. *« En 1984, nous ne produisons plus que 13 millions de mètres cubes. Des concurrents ont fait leur apparition. Le marché du bâtiment est en crise, puisqu'on observe une chute de 25 % des mises en chantier et des rénovations. »* D'autre part, Isover est spécialisé dans la laine de verre, alors que le marché de la laine de roche et des mousses se développe.

Pour la direction, la situation est claire : *« Cette crise est structurelle, nous devons nous y adapter »* ; d'où le lancement de trois plans successifs d'adaptations de plus en plus sévères. Le dernier en date prévoit 2 300 suppressions d'emplois entre 1981 et 1986, dont 1 000 de 1982 à 1984. Le site de Rantigny, spécia*lisé dans la laine de verre, fermera* ses portes fin 1984 (1).

Cette restructuration n'a pas suscité *jusqu'à présent* de *véritable* mobilisation syndicale. *« Nous reconnaissons les sureffectifs*, affirme M. Bernard Drillon, de la Fédération unifiée des industries chimiques CFDT. *Nous savons que les pertes pour 1983 et 1984 dépassent la masse salariale (500 millions de francs). »* D'autre part, aucun licenciement sec n'est prévu, aux départs en préretraite viennent s'ajouter les départs volontaires avec une indemnité, les congés de conversion de six mois ou le reclassement dans d'autres établissements d'Isover-Saint-Gobain ou à l'extérieur du groupe.

Si le plan *social* n'a pas *provoqué* la mobilisation des salariés, en revanche le plan industriel est remis en cause. *« La direction veut spécialiser l'entreprise dans la seule laine de verre*, remarque M. Drillon. *Or nous affirmons que, pour être présents sur les futurs marchés, nous devons diversifier nos productions, faute de quoi l'entreprise disparaîtra à moyen terme : laine de roche, mousses, etc. »*

Même son de cloche à la Fédération du verre CGT, qui reproche au plan industriel de *« remettre en cause l'avenir de l'entreprise »*. Les syndicats ont d'ailleurs manifesté à deux reprises, les 22 et 29 novembre, leur opposition à ce plan.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Les salariés de Rantigny ont annoncé, le 4 décembre, leur intention de tout faire pour maintenir la production de leur entreprise, qui doit s'arrêter progressivement à compter du 21 décembre.

ÉNERGIE

Aux États-Unis

LA COMPAGNIE PHILLIPS PETROLEUM FAIT L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DE 8,4 MILLIARDS DE FRANCS

Les sociétés texanes Mesa Petroleum et Wagner and Brown, qui s'étaient illustrées il y a un an en tentant de prendre le contrôle de la Gulf, finalement rachetée par Chevron, opération qui leur avait rapporté quelque 800 millions de dollars de bénéfices boursiers, ont annoncé qu'elles allaient lancer une nouvelle offre publique d'achat (OPA) de 900 millions de dollars (8,40 milliards de F) sur au moins 15 millions d'actions (10 % du capital) de la compagnie Phillips Petroleum, douzième compagnie pétrolière mondiale et l'un des plus importants indépendants américains. L'OPA propose aux actionnaires un prix *de 60 dollars par* action, supérieur de 31 % au cours actuel du titre.

Les deux petites compagnies, associées pour l'opération au sein d'une société commune Mesa Partners, dirigée par M.T. Boone Pickens, ont précisé qu'elles cherchaient en outre des financements pour acquérir 8 millions d'actions supplémentaires de Phillips, ce qui, compte tenu de leur portefeuille actuel (8,8 millions d'actions), porterait leur part du capital de Phillips à 20,6 % et leur donnerait le contrôle de la compagnie. Phillips Petroleum, qui emploie 29 600 salariés dans le monde et qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 15,69 milliards de dollars, détient d'importantes réserves de pétrole et de gaz, notamment aux États-Unis et en mer du Nord. M.T. Boone Pickens a affirmé qu'il ne cherchait pas à provoquer, comme l'an passé, une nouvelle « bagarre boursière » et qu'il était prêt à gérer Phillips Petroleum.

6 décembre

TROISIÈME CHAINE : FR 3

CANAL PLUS

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

AFFAIRES

LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE DU TÉLÉPHONE

La CGE sur la sellette

La reprise des activités de télécommunications du groupe Thomson par la CGE (décidée en septembre 1983) provoque des remous sociaux et désormais politiques. Depuis l'annonce, en septembre, de deux mille sept cent soixante-dix suppressions d'emplois chez CIT-Alcatel (filiale de la CGE) et de mille cinq cent vingt-quatre chez Thomson-Téléphone, les salariés des différentes usines touchées, en particulier de celles du Trégor, en Bretagne, ont multiplié les manifestations de protestation (*le Monde* du 17 octobre). Ils dénoncent l'absence d'un plan de conversion industrielle pour « accompagner » les diminutions d'emplois. Une réunion tripartite (syndicats, direction, PTT) tenue à la fin octobre, au cours de laquelle la direction a compris qu'il lui fallait se préoccuper du sort régional, n'a pas apaisé les esprits.

Avec les déclarations de M. Michel Rocard à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le 3 décembre, l'affaire a pris une tout autre tournure. Le ministre de l'agriculture est aussi maire de Conflans-Saint-Honorine, commune du Val-d'Oise où est implantée une usine de LTT (lignes télégraphiques et téléphoniques) spécialisée dans les équipements de transmission. La CGE doit rapprocher cette société, filiale de Thomson, de sa propre filiale, les Câbles de Lyon, sur un marché qui régresse à cause d'un léger ralentissement des commandes des PTT et surtout des marchés à l'exportation. LTT a vu son chiffre d'affaires stagner depuis 1982 (autour de 1,2 milliard de francs), et ses pertes ont été de 110 millions de francs en 1982 103 millions en 1983 et atteindront 220 millions en 1984. Ses trois usines (Conflans, Lannion, Dinard) emploient trois mille quatre cents personnes, et la CGE souhaite réduire les effectifs d'un millier de personnes.

M. Rocard n'a pas caché son sentiment : « *Il n'est pas admissible de continuer dans cette voie.* » Il a ajouté : « *Le traitement social de ce problème n'a pas été correctement conduit.* » Des propos qui, dans la bouche d'un ministre, sont limpides : la direction du groupe nationalisé est directement mise en cause.

L'irritation de M. Rocard est compréhensible pour deux raisons. D'abord parce que la CGE, supprimant quatre cents emplois à Conflans au printemps dernier, lui avait promis que ce serait l'ultime vague. La mairie s'était pour cette raison employée à calmer les syndicats. Aujourd'hui, « *on s'aperçoit qu'on nous avait menés en bateau* », dit-on dans l'entourage de M. Rocard. « *Sur le millier de nouvelles suppressions d'emplois annoncées, sept cents devaient concerner, au départ, Lannion. Puis, récemment, c'était Conflans. Enfin, aujourd'hui, après les déclarations d'Antenne 2, il paraît que les sept cents sont repartis à Lannion. Y a-t-il derrière tout ça un plan industriel sérieux oui ou non ? On peut en douter...* »

L'irritation du ministre provient également du fait que la CGE a fait savoir aux PTT qu'elle avait besoin de 1,5 milliard de francs sur trois ans dont la 550 millions versé par l'Etat, pour sauver LTT. Cette somme (30 % du chiffre d'affaires annuel) n'aurait pas pour but de sauvegarder les emplois mais de « *payer départs* » se plaint-on à la mairie de Conflans.

Les critiques de la CFDT

M. Rocard n'est pas seul à « monter au créneau » sur cette affaire. La CFDT vient en effet de publier « *des propositions pour le plan Alcatel-Thomson* », document qui attaque violemment la façon dont est réalisée cette fusion, sous la responsabilité de la CGE. Le syndicat admet les sureffectifs dans la téléphonie publique, mais dénonce l'absence totale de stratégie de diversification dans les activités en croissance de la bureautique et des automatismes. « *La gestion actuelle est un processus de rationalisation classique qui revient à espérer récupérer la totalité du marché occupée précèdemment par les deux entreprises en supprimant progressivement 50 % du personnel de fabrication et 25 % du personnel d'étude* ». Concernant LTT, la CFDT estime qu'« *une disparition de l'entreprise n'est pas impossible* » et ajoute : « *L'usine des Câbles de Lyon est par contre en surcharge* ».

Le syndicat ne nie, certes, pas que des gains de production sont nécessaire, mais l'argument de la « *révolution électronique* », constamment avancé par la direction pour expliquer les pertes d'emplois, lui paraît faux. « *Les mutations des technologies électro-mécaniques à l'électronique ont déjà été faites, et les coûts de production ne représentent que 10 % du prix de revient. La réalité est que la CGE souffre simplement d'absence de perspective industrielle.* » L'accord signé avec Olivetti n'a toujours pas débouché sur l'usine de machines à écrire promise, donne en exemple la CFDT.

A la CGE, on convient, concernant LTT, qu'il s'agit d'« *un sérieux problème qui fait l'objet d'une négociation avec les ministères de tutelle. Rien, ni pour les aides ni pour le plan social, n'est encore arrêté* ». On fait remarquer que « *des efforts ont été réalisés à l'exportation, mais que le plan de câblage de télévision, qui devait fournir de nouvelles commandes des PTT a pris du retard* ». Les PTT interrogées, confirment les négociations en cours et le montant des aides demandées, mais ajoutent « *nous voulons un plan industriel. Pas de licenciement ni aide sans plan* ».

Le fond de l'affaire est bien celui-là. M. Fabius, lorsqu'il était ministre de l'industrie, avait autorisé la fusion. Thomson-CGE en précisant dans une lettre qu'« *un plan détaillé à moyen terme* » devait être présenté à l'administration avant la fin 1984. A un mois de l'échéance, le document n'est pas prêt. La CGE semble encore hésiter sur la conduite à tenir en matière technologique, industrielle et donc sociale. LTT n'est que la partie la plus voyante d'un malaise général des différentes équipes de Thomson et de CGE, qui ne savent toujours pas à quoi s'en tenir. Des affaires seraient pour cette raison perdues à l'exportation : les prises de commandes en matière de centraux téléphoniques à l'étranger ont chuté de 45 % sur les neuf premiers mois de l'année.

La CGE, c'est-à-dire désormais l'essentiel de l'industrie française des télécommunications, entre dans une passe très difficile. Il lui reste des atouts très sérieux, mais encore faut-il enfin savoir lui définir un cap et le tenir.

ERIC LE BOUCHER.

DEVANT L'AGGRAVATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

M. Gérard Belorgey, directeur général de Boussac, présente sa démission

La Compagnie Boussac-Saint-Frères (CBSF), locataire-gérante des actifs du groupe Boussac, en règlement jucidiaire, va perdre son troisième directeur général. Après MM. Georges Jollès (septembre 1982) et Jean-Marie Lepargneur (novembre 1983), M. Gérard Belorgey va quitter son poste, après n'y être resté qu'un an. Il remettra sa démission le 7 décembre au conseil d'administration convoqué pour examiner les comptes de 1984.

A vrai dire, le départ du dernier directeur général de la CBSF n'a rien vraiment pour surprendre. Récemment, M. Belorgey était entré en conflit ouvert avec le président de la CBSF, M. René Mayer, et l'affaire avait été mise sur la place publique (*le Monde* du 7 novembre). Objet du différent : la préparation du budget de 1985. M. Mayer était partisan de laisser le soin aux nouveaux actionnaires potentiels de prendre les décisions de première importance, autrement dit d'attendre. M. Belorgey, au contraire, voulait faire vite et prendre immédiatement les mesures nécessaires pour permettre un retour à l'équilibre financier dès l'an prochain.

Son souci de tout mettre en œuvre pour rétablir la situation d'abord, et maintenant l'annonce de sa démission sont compréhensibles. Les comptes de la CBSF, qui seront soumis vendredi 7 décembre au conseil d'administration, sont franchement mauvais. Selon les informations recueillies à bonne source, le déficit de la compagnie pour 1984 atteindrait encore près de 190 millions de francs (l'an dernier, la perte nette comptable avait été de 249 millions de francs). Il serait encore de 130 à 150 millions de francs pour 1985. L'assainissement prévu n'est donc toujours pas en vue. Les branches déficitaires (confection, articles de couchage, tapis, filés) n'ont pas encore trouvé de repreneur et les frais structurels sont trop lourds à cause, en particulier, de l'existence de plusieurs sièges sociaux.

A l'évidence, M. Belorgey ne voulait pas prendre la responsabilité d'un échec. Sera-t-il remplacé ? Tout porte à croire que non. M. Mayer confiait lui-même, voici quarante-huit heures à des journalistes du Nord, que son mandat touchait probablement à sa fin. Est-ce à dire qu'un dénouement est proche ? Les pouvoirs publics étudient l'offre de rachat présentée par le groupe Ferret-Savinel (Férinel), soutenue par la banque Louis Dreyfus.

Rien n'a encore filtré sur leurs intentions. Mais, de bonne source, l'on indique qu'en haut lieu, ce projet aurait été assez bien accueilli. Avant de donner sa réponse, le gouvernement attend sans doute que les autres candidats en lice, M. Bernard Tapie, les groupes Biderman et Prouvost (Lainière de Roubaix) fassent des propositions.

A. D.

UNE ZONE FRANCHE VA ÊTRE CRÉÉE PRÈS DE MULHOUSE

(De notre correspondant.)

Mulhouse. – Le sud de l'Alsace, frontalier avec l'Allemagne et la Suisse, devrait, en 1985, être le site retenu pour la première « zone franche à domicile » créée sur le territoire français. M. François Mitterrand a donné son aval à cette réalisation lors de son passage à Mulhouse le 22 novembre. Contrairement aux magasins « francs » installés depuis une date très récente au port du Havre – des entrepôts de stockage et de manipulation de produits d'importation exemptés de certaines contraintes douanières, – la « zone franche à domicile » a une vocation industrielle bien établie. Sa création doit permettre au triangle délimité par Mulhouse-Ottmarsheim (le port rhénan de Mulhouse) et Saint-Louis d'attirer des activités industrielles nationales et étrangères.

Le système de « zone franche à domicile » autorise, en effet, l'importation – temporairement sans droits de douane ni taxes – de produits destinés à la réexportation totale ou partielle, après transformation. Par la souplesse, la rapidité, la concentration et l'harmonisation des modalités de paiement des droits qu'elle implique, la « zone franche à domicile » devrait constituer un excellent atout pour l'implantation d'industries. Ce d'autant plus, dans le cas présent, que la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse envisage de s'engager aux côtés des industriels intéressés en prenant en charge une partie des cautions à déposer en garantie du versement différé des droits et taxes.

B. L.

TRANSPORTS

APRÈS LA VISITE DE M. JEAN AUROUX A PÉKIN

Quand la Chine achètera...

La Chine est en train d'occuper dans l'imaginaire des exportateurs français la place longtemps tenue par les pays du Golfe. Ce n'est pas l'or noir et une solvabilité à toute épreuve qui les fascinent dans ce cas, mais les besoins incommensurables de ce milliard d'hommes. Ainsi, M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, revient-il plutôt ébloui du voyage qui l'a conduit à Pékin et à Hongkong, du 15 au 29 novembre, en compagnie de M. André Chadeau, président de la SNCF, et d'une quarantaine d'industriels français, notamment du secteur ferroviaire.

Officiellement, il s'agissait de faire participer la France à l'exposition « Railways and subways expo-china 84 » qui, du 21 au 28 novembre, a rassemblé les matériels de seize pays. A cette occasion, M. Auroux et ses collaborateurs ont travaillé pour donner un contenu concret à l'accord de coopération ferroviaire franco-chinois signé en septembre 1983. Un accord de coopération fluviale a été mis au point, qui pourrait déboucher sur la construction par des entreprises françaises de « pentes d'eau » (écluses mobiles) sur la rivière des Perles. Un accord routier est en gestation, qui concernerait les techniques autoroutières et les revêtements de sol.

Dans les coulisses de ces manifestations, une foule de marchandages se sont noués. Les Européens, les Américain et les Japonais déballent leur matériel devant les Chinois ravis de la cour assidue qui leur est faite. Pour sa part, la France se trouve dans une phase de tractations sur les sujets suivants :

– Chemins de fer : deux cents locomotives électriques, signalisation, aiguillages, télécommunications, informatique ;

– Aéronautique : trois Airbus A-310, une centaine d'exemplaires de l'avion régional franco-italien ATR-42 dont la voilure pourrait être en partie construite en Chine ;

– Automobile : accord possible pour Peugeot, montage de quelques milliers de véhicules Renault à Pékin ;

– Urbanisme-logement : l'architecte Ricardo Bofill pourrait participer à l'aménagement d'un quartier de Pékin ;

– Hôtellerie : les hôtels Méridien, filiale de la compagnie Air France, sont en train d'acheter le terrain nécessaire à la construction d'un établissement dans la capitale chinoise.

« *Au terme de ce voyage et de ces discussions, mon impression est qu'il existe des perspectives sérieuses d'aboutir à un accord,* a déclaré M. Auroux. *Je suis raisonnablement optimiste. La Chine est, certes, très courtisée et la concurrence y est vigoureuse. Cependant les transports représentent une des clés de la réussite de sa modernisation. Plions-nous au rythme chinois. Ne considérons pas que la visite d'un ministre suffit à emporter la décision de ces fins négociateurs.* »

Les exigences des deux parties ont été mises sur la table. Les Chinois souhaitent voir livrer « *très vite* » le matériel qu'ils commanderaient. M. Auroux leur a mis en main un marché : « *Vous achetez des équipements ; nous vous aidons à fabriquer certains matériels et, à la fin, nous acceptons de vous faire partager notre savoir-faire technologique.* »

Surtout ne pas vendre la peau de l'ours. La Chine a projeté des autoroutes qui n'ont pas dépassé quelques centaines de mètres. Elle a annulé, faute de crédits, certains contrats. Et puis, comme M. Auroux le reconnaît, « *elle est devenue tellement américanophile !* »

ALAIN FAUJAS.

● **Grève chez Wonder à Caen.** – Les salariés de l'usine Wonder de Caen ont fait grève, le vendredi 30 novembre, à la suite de l'affichage de la liste des cent vingt-cinq licenciés (sur deux cent trente salariés) et bloqué la direction dans ses locaux jusqu'à 21 h 30 à l'appel de la CGT. Ils ont obtenu une réunion dans la soirée avec la direction et les élus locaux, en présence d'un représentant du groupe Tapie, nouvel acquéreur du groupe, sur les « cas sociaux » (en particulier des mères de famille dont le mari est déjà au chômage) : selon la CGT sur soixante personnes en difficulté, deux seulement auraient conservé leur emploi. Mais, le représentant de M. Tapie a seulement accepté d'accorder une formation pour quelques cas. – *(Corresp.)*

● **Aéroports de Paris remboursera 1,5 milliard de francs.** – La société Aéroports de Paris (ADP) remboursera par anticipation, à la demande du gouvernement, 1 milliard de francs de prêts, en 1985, et 500 millions, en 1986, au Fonds de développement économique et social (FDES). Le conseil d'administration d'ADP a accepté cette opération grâce à la voix prépondérante de son président, M. Pierre Marion, qui a départagé les dix voix pour, les dix voix contre et une abstention. Pour compenser l'alourdissement des charges financières qui en résultera (30 millions de francs), ADP a obtenu une augmentation supplémentaire de ses tarifs et l'attribution d'une partie de la redevance de route versée par le budget annexe de la navigation aérienne.

ÉTRANGER

L'AIDE SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE POURRAIT ATTEINDRE 2 MILLIARDS DE DOLLARS

M. Abdlatif Al Hamad, ancien ministre des finances du Koweït, a été nommé assistant spécial du président de la Banque mondiale pour le programme d'action pour l'Afrique. Après avoir été également à la tête de plusieurs fonds de développement économique arabes, il sera chargé particulièrement des ressources financières de ce programme, qui doit faire l'objet, en janvier 1985, à Washington, d'une conférence des pays donateurs.

Cependant, la plupart des pays industriels occidentaux se sont prononcés en faveur de la création d'un fonds d'urgence pour l'Afrique subsaharienne – recommandée en septembre par la Banque mondiale – lors de la réunion du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, qui s'est tenue les 3 et 4 décembre à Paris. Cette aide supplémentaire en faveur des pays les plus déshérités au monde, de surcroît frappés par une sécheresse persistante et pour certains d'entre eux par la famine, pourrait atteindre « *jusqu'à 2 milliards de dollars* », a précisé le président du CAD, M. Rutherford M. Poats.

Le président du CAD a souligné la double nécessité de réformes économiques en profondeur dans la plupart des pays en développement et d'une « *coordination plus étroite* » entre les donneurs d'aide. « *Ce sont des années, des dizaines d'années* », a-t-il déclaré, qui seront nécessaires pour venir à bout des difficultés de l'Afrique subsaharienne.

REDUCTION ENVISAGEE DES SUBVENTIONS AUX AGRICULTEURS AMERICAINS

L'administration Reagan va présenter au Congrès un projet de réduction des subventions aux productions agricoles, a annoncé M. John Block, secrétaire américain à l'agriculture, le 4 décembre, à la conférence annuelle du département de l'agriculture. Elle reviendrait ainsi partiellement sur un système mis en place dans les années 30.

Selon M. Block, l'innovation la plus importante serait la suivante : l'aide au maintien des prix agricoles n'interviendrait que lorsque les cours tomberaient en dessous de 75 % du prix moyen du marché, calculé sur les cinq dernières années. Pour l'année fiscale 1985, les subventions aux agriculteurs devraient représenter 14,4 milliards de dollars (135 milliards de francs).

● **Chômage technique à Renault-Cléon.** – La direction de Renault-Cléon a annoncé la mise en chômage technique les 10 et 21 décembre prochain de la moitié du personnel de l'usine, soit environ 4500 personnes sur 9000.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LAFFITTE-BAIL

Le bénéfice au 30 septembre 1984 s'établit à 29,7 millions de francs, en hausse de 18 % sur le résultat de la période comparable de 1983. Le chiffre d'affaires est en progression de 14,8 %.

Le programme d'investissements engagés depuis le début de l'année porte sur 190 millions de francs (contre 106 millions de francs pour les douze mois de 1983), dont 21,5 millions de francs au titre d'immeubles destinés à renforcer le patrimoine de la société.

Il est dès à présent acquis que le prochain dividende connaîtra une croissance supérieure à l'inflation.

OTIS ELEVATOR INTERNATIONAL

M. Pierre Fougeron a été nommé depuis le 1er décembre Président d'OTIS ELEVATOR CY « European and Transcontinental Operations », dont le siège est à Paris-La Défense. M. Fougeron était auparavant Vice-Président du Secteur Building Systems dont le siège est à Hartford, Connecticut.

La structure « European and Transcontinental Operations » dépend d'OTIS ELEVATOR CY, filiale du Groupe UNITED TECHNOLOGIES. Elle est le centre de gestion de 39 filiales responsables de la production, de la vente, de l'installation et de l'entretien d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques dans 34 pays. OTIS-ETO est responsable de toutes les opérations Otis en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, où elle emploie environ 22 000 personnes.

CL CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 2 NOVEMBRE 1984

La situation au 2 novembre 1984 s'établit à 723 136 millions contre 711 478 millions au 2 octobre 1984. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 34 382 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 283 687 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 244 814 millions de francs.

A l'actif, les Comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 271 436 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 262 399 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 33 801 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Rappelons que M. Benoît Jolivet, sous-directeur chargé du service des affaires financières et monétaires à la direction du Trésor, vient d'être nommé commissaire du gouvernement auprès du Comptoir des Entrepreneurs par arrêté du ministre de l'économie, des finances et du budget en date du 23 novembre 1984. (Voir *le Monde* daté 1er-2 décembre.)

VOLVO

Neuf premiers mois 1984

Environ 297 000 (267 000) voitures Volvo ont été immatriculées au cours des neuf premiers mois de 1984. Ce secteur a continué à progresser en comparaison de celui des neuf premiers mois de 1983.

Le marché pour les camions de moyen et gros tonnage a été caractérisé par une demande soutenue lors du troisième trimestre. Les ventes Volvo ont bien progressé en comparaison des neuf premiers mois de 1983. La rentabilité s'est améliorée.

Sur le marché américain, Volvo White Truck Corporation a dégagé un profit substantiel.

Le marché total des bus de gros tonnage a continué à baisser au cours du troisième trimestre. Les immatriculations en Europe de l'Ouest ont diminué d'environ 15 %, en particulier dans le domaine des bus urbains. La facturation des Bus Volvo au cours des neuf premiers mois a augmenté légèrement.

Les ventes de matériel de travaux publics Volvo BM sont restées au niveau de 1983. Les commandes enregistrées pour la période ont été plus importantes.

Les commandes de moteurs marins et industriels Volvo Penta, de même que les livraisons au cours des neuf premiers mois, sont en progression. Les bons résultats de ce secteur ont encore progressé par rapport à ceux déjà importants de 1983.

Les livraisons de réacteurs d'avions à la défense nationale suédoise se sont poursuivies selon les prévisions. La production des composants pour les réacteurs civils a doublé durant la période.

Volvo Energy, une des composantes du secteur énergie, a enregistré des gains substantiels sur la vente de sa participation dans la société CONSAFE.

A mi-octobre, Volvo a augmenté sa participation dans un Hamilton Oil Corporation pour atteindre près de 50 %.

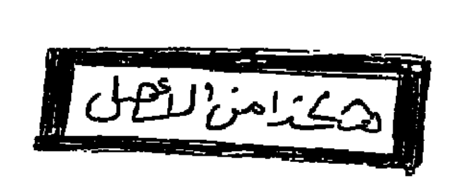
Après un démarrage faible en 1984, les ventes du secteur alimentaire progressent maintenant de manière satisfaisante.

Les investissements consolidés en terrains, immeubles et équipement au cours des neuf premiers mois se sont élevés à 1 651 millions KRS.

Le secteur des moyens de transport en a absorbé l'essentiel soit : 1 413 millions KRS.

Les liquidités du groupe sont de 10 949 millions KRS au 30 septembre.

Les actions « B » non réservées de Volvo ont été inscrites auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis et seront cotées sous forme d'ADR ou le système de cotation NASDAQ.



DE M. JEAN AUROUX A PÉKIN

La Chine achètera...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉT...

FAITS ET CHIFFRES

...tranger

● **Epargne des ménages dans les ...ys en développement.** – Un sym...sium international sur la mobilisa...on de l'épargne des ménages dans ...s pays en développement se tien...a à Yaoundé du 10 au 14 décem...re 1984. C'est le troisième du ...enre. Il est organisé par les Nations ...nies, en collaboration avec l'Insti...t international des caisses d'Epar...ne, le Centre national des caisses ...épargne et de prévoyance et la ...aisse des dépôts et consignations ...e France, ainsi qu'avec le ministère ...es finances de la République du ...ameroun. Cent quarante partici...ants de plus de trente-cinq pays ...ont attendus, dont 80 % apparte...ant aux nations en développement.

ÉTATS-UNIS

● **Reprise des dépenses de ...onstruction.** – Les dépenses améri...aines de construction de logements ...nt progressé de 1,7 % en octobre, ...e qui représente leur première ...vance depuis cinq mois. Selon le ...épartement du commerce, ces ...épenses ont représenté 315,8 mil...ards de dollars, en rythme annuel ...orrigé des variations saisonnières. ...n septembre, elles avaient baissé ...e 0,2 %. Leur recul était, d'après ...s analystes, essentiellement lié au ...iveau élevé des taux d'intérêt ...epuis le mois de mai 1985. – (AFP.)

● **Forte baisse des commandes ...ndustrielles.** – Les commandes ...assées aux industries américaines ...e transformation ont diminué de ...5 % en octobre, enregistrant ainsi ...ur plus forte baisse mensuelle ...epuis avril dernier (– 3,5 %). Ces ...ommandes industrielles, qui ...vaient déjà reflué de 1,4 % en sep...embre et de 0,8 % en août, se sont ...hiffrées à 185,1 milliards de dol...rs. Les commandes de biens dura...es ont reflué de 3,5 % en octobre ...– 3,3 % en septembre) ; celles de ...iens non durables ont baissé de ...4 % (+ 0,6 % en septembre).

Selon le département du com...erce, les seules commandes de ...achines électriques ont reculé de ...4,6 %. – (AFP.)

RFA

● **Hausse sensible de la produc...on industrielle en octobre.** – La ...roduction industrielle ouest-...llemande a augmenté de près de ...5 % en octobre. Toutefois, sur deux mois – septembre-octobre par rapport à juillet-août, – il n'est noté aucune hausse sensible de cette production industrielle. La production de biens d'équipement a augmenté de 1 %, celle de biens intermédiaires est restée inchangée ; mais celle de biens de consommation a diminué de 2 %. Enfin, sur un an, la production industrielle a augmenté de 3,5 % par rapport à septembre-octobre 1983. Elle avait progressé de 1,5 % seulement en août-septembre 1984, par rapport à la même période de 1983. – (AFP.)

Social

● **Semaine de l'administration : « Faites aboutir une idée. »** – Durant la Semaine de l'administration prévue jusqu'au 8 décembre, des «boîtes à idées» intitulées «*Faites aboutir une idée*» seront mises à la disposition des usagers afin qu'ils puissent exprimer leurs suggestions quant au fonctionnement des services publics. Cinquante mille boîtes devraient ainsi être déposées dans tous les lieux publics (postes, mairies, gares, sécurité sociale, préfectures, etc.). Au début de l'année 1985, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, annoncera les propositions retenues.

● **Pêche : les Dix se répartissent les quotas.** – Les ministres de la pêche des Dix ont réparti, le 4 décembre à Bruxelles, les quotas de poisson et autres produits de la mer qu'ils seront autorisés à capturer. Ainsi, la RFA, la France et le Royaume-Uni pourront pêcher en 1985, dans les eaux canadiennes, respectivement 13 125, 1 745 et 1 130 tonnes de cabillaud. La France a, outre, dénoncé le dépassement par tous les pays de la CEE, sauf elle-même et la Belgique, des quotas prévus en 1984 pour le lieu noir capturé dans la partie de la mer du Nord commune à la CEE et à la Norvège. Les ministres ont aussi fixé les augmentations des prix d'orientation pour 1985, qui oscillent de 1 à 6 % selon les espèces. – (AFP.)

● RECTIFICATIF. – Dans l'encadré publié dans *le Monde* du 4 décembre sur le nouveau bureau confédéral de la CFTC, il fallait lire, parmi les membres du bureau, Mme Roberte Le Dantec, et non Le Tantec.

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en octobre : + 0,7 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (oct. 84/ oct. 83)	des 6 derniers mois (oct. 84/ avril 84)	des 3 derniers mois (oct. 84/ juillet 84)	du dernier mois (oct. 84/ sept. 84)
● ENSEMBLE	+ 7,0	+ 3,4	+ 1,7	+ 0,7
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 7,5	+ 3,5	+ 1,6	+ 0,5
Produits à base de céréales	+ 6,4	+ 3,0	+ 2,5	+ 0,5
Viandes de boucherie	+ 2,7	+ 2,0	+ 0,4	+ 0,0
Porc et charcuterie	+ 8,0	+ 7,4	+ 2,7	+ 0,8
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 5,9	+ 1,2	+ 1,9	+ 0,8
Produits de la pêche	+ 9,1	+ 4,3	+ 1,9	+ 0,6
Laits, fromages	+ 7,5	+ 3,9	+ 1,5	+ 0,8
Œufs	+ 5,1	– 1,6	+ 6,0	+ 1,0
Corps gras et beurres	+ 13,5	+ 4,3	+ 3,0	+ 0,3
Légumes et fruits	+ 11,8	+ 3,3	+ 0,4	+ 0,1
Autres produits alimentaires	+ 8,3	+ 4,3	+ 1,9	+ 0,6
Boissons alcoolisées	+ 4,4	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 12,9	+ 5,4	+ 2,2	+ 0,9
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 7,1	+ 3,1	+ 1,8	+ 0,8
1) Habillement et textiles	+ 9,5	+ 4,0	+ 2,3	+ 1,3
Vêtements de dessus	+ 9,0	+ 3,4	+ 2,0	+ 1,3
Autres vêtements et accessoires	+ 10,3	+ 4,3	+ 2,6	+ 1,4
Articles chaussants	+ 8,7	+ 4,1	+ 2,6	+ 1,2
Autres articles textiles	+ 10,4	+ 4,4	+ 2,3	+ 0,9
2) Autres produits manufacturés	+ 6,4	+ 2,8	+ 1,6	+ 0,7
Meubles et tapis	+ 5,6	+ 2,2	+ 1,0	+ 0,2
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 4,3	+ 2,1	+ 1,1	+ 0,6
Autres articles d'équipement du ménage	+ 8,5	+ 3,9	+ 2,1	+ 0,8
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 6,4	+ 3,2	+ 1,7	+ 0,5
Articles de toilette et de soins	+ 5,3	+ 2,3	+ 1,5	+ 0,3
Véhicules	+ 7,0	+ 2,5	+ 0,5	+ 0,1
Papeterie, librairie, journaux	+ 7,4	+ 2,8	+ 1,2	+ 0,6
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,6	+ 1,1	+ 0,3	+ 0,0
Autres articles de loisir	+ 6,3	+ 2,5	+ 1,0	+ 0,4
Combustibles, énergie	+ 8,9	+ 5,7	+ 3,8	+ 1,8
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 3,0	– 1,5	– 0,3	+ 0,4
● SERVICES	+ 6,3	+ 3,8	+ 1,4	+ 0,5
Services relatifs au logement	+ 7,2	+ 3,2	+ 1,7	+ 1,1
dont : loyers	+ 6,9	+ 3,2	+ 1,9	+ 1,4
Soins personnels, soins d'habillement (1)	+ 5,8	+ 3,5	+ 1,7	+ 1,0
Services de santé	+ 3,4	+ 3,4	– 0,2	– 0,2
Transports publics	+ 6,1	+ 3,3	+ 1,4	+ 0,1
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 5,7	+ 2,8	+ 0,9	+ 0,3
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 6,1	+ 4,1	+ 1,5	+ 0,6
Autres services (3)	+ 9,0	+ 5,9	+ 2,9	+ 0,4

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en octobre 1984 à 152,3 contre 151,3 en septembre.

En rythme annuel sur les trois derniers mois (août, septembre, octobre), la hausse des prix est de 6,9 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance TV, etc.



LE GAZ NATUREL :

- **AUJOURD'HUI :**
  91 500 km de réseaux de distribution
  5,4 millions de foyers chauffés au gaz.
- **En 1990 : 350 milliards de kWh**

La part du gaz naturel consommée dans le monde est passée, entre 1950 et 1983, de 10 à 20 % de l'ensemble de l'énergie primaire ; tandis qu'en France elle évoluait de 0,2 à 12 % (soit de 0,4 à 14 % si l'on conserve les anciennes équivalences énergétiques).

En 1990, selon les nouvelles équivalences, le gaz naturel devrait couvrir 13,5 % environ des besoins énergétiques du pays avec une consommation de 27 millions de tep, soit 350 milliards de kWh PCS ; ce qui correspond à un taux de croissance de près de 22 % pendant la période 1983-1990. Pour atteindre cet objectif, le GDF devra, d'ici à la fin de la décennie, accroître ses émissions de 62 milliards de kWh, à raison de 48 milliards de kWh pour la distribution et de 14 milliards de kWh pour la production-transport, réalisés essentiellement en ventes effaçables. Les 48 milliards de kWh supplémentaires demandés à la distribution entre 1983 et 1990 se répartiront entre le secteur résidentiel, pour près de la moitié, et, à parts égales, entre les secteurs tertiaire et industriel pour le solde. Compte tenu de la progression des ventes, et notamment des ventes industrielles de gaz, enregistrée depuis la fin de l'année 1983 (+ 6 % en moyenne pour 1983, + 8 % prévus pour 1984), les objectifs retenus pour 1990 apparaissent pleinement compatibles avec les possibilités du marché français.

Le gaz naturel possède d'indiscutables atouts dans l'éventail des ressources énergétiques : outre d'abondantes réserves, son industrie a acquis une importante avance technologique dans la recherche et l'exploitation des gisements, les usines de liquéfaction, les navires et terminaux méthaniers, les nouvelles techniques d'utilisation du gaz ; si bien que les sorties de devises nécessaires aux importations de gaz, qui étaient couvertes à 25 % par les exportations de matériels et les services gaziers, le seront prochainement à 50 %.

La France exporte ses technologies gazières

Les références que le GDF peut présenter du fait de ses réalisations dans tous les secteurs de la filière gazière (après l'extraction du gaz naturel) et son expérience dans l'exploitation des ouvrages de traitement, de stockage, de transport et de distribution, permettent à notre industrie gazière d'exporter selon cinq grandes lignes directrices :

● L'INGÉNIERIE, avec les études des plans d'équipements gaziers, les études de faisabilité techniques et économiques de tous les projets de la filière gazière, les stages d'ingénierie de base et de détail sur ces projets, ainsi que les contrats « clés en main » pour les réalisations spécifiques. La Sofregaz, filiale commune de GDF et SNEA (P) se charge de ce secteur.

● LA FOURNITURE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION, notamment les tubes de transport, les matériels de compression, la pose des canalisations de transport, la construction de stations, les accessoires de réseaux (vannes, filtres, détendeurs, matériel de comptage), les réseaux de distribution et le transport du gaz naturel liquéfié : dans ce dernier cas la prestation intéresse autant l'usine même de liquéfaction que le transport maritime avec la technique des cuves à membranes et les terminaux méthaniers.

● LES APPAREILS D'UTILISATION DU GAZ, plus particulièrement dans l'élaboration et la fusion des métaux, dans les industries mécaniques, la céramique, le verre et les matériaux de construction, ainsi que pour les industries agricoles et alimentaires, le bois, le papier, les industries graphiques, l'industrie textile et les industries chimiques et parachimiques.

● LES PROTOCOLES DE COOPÉRATION, selon lesquels des échanges d'ingénieurs, des participations à des stages et des visites d'installations sont prévues avec la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Algérie.

● LA FORMATION PROFESSIONNELLE enfin, dans le cadre de laquelle les élèves étrangers sont accueillis lors de sessions de perfectionnement *qui embrassent l'ensemble* des techniques et problèmes gaziers et comportent des cycles de cours de longue durée impliquant une entière disponibilité.

Ainsi, outre sa mission spécifique, qui consiste à assurer, dans les meilleures conditions économiques et techniques, la satisfaction des besoins du pays en gaz, le Gaz de France contribue activement à la prospérité du monde industriel qui l'entoure.

DIX ANS D'EXPANSION DU GAZ DE FRANCE		1973	1983
Ventes de gaz	(en milliards de kWh)		
Gaz de France		125,3	255,7
Gaz de France et filiales		160,8	275,2
Abonnements	(en millions)	7,6	8,4
dont clients alimentés en gaz naturel pur		5,7	8,3
Consommation de gaz annuelle par abonné domestique	(en kWh)	6 357	9 363
Chiffre d'affaires HT	(en milliards de francs)	4,5	40,7
Investissements HT	(en milliards de francs)	1,2	3,7
Réseaux en service	(en km)		
– Transport		14 500	21 800
– Distribution		67 400	91 500
Personnel GDF en activité		26 951	29 098
dont : – cadres		11,3 %	12,6 %
– agents de maîtrise		39,3 %	45,5 %
– agents d'exécution		49,4 %	41,9 %

Des approvisionnements largement assurés

Des réserves jusqu'au-delà de 2150.

Si les réserves prouvées récupérables de gaz naturel et de pétrole sont aujourd'hui équivalentes, les réserves de gaz naturel restant à découvrir sont encore beaucoup plus importantes... 60 années de consommation au rythme actuel pour les réserves gazières prouvées... Plus de 170 ans pour les réserves probables.

De plus les réserves de gaz naturel bénéficient, à la différence du pétrole, d'une bonne répartition géopolitique sur l'ensemble de la planète.

Des approvisionnements diversifiés

Les gisements européens représentent encore plus de la moitié des fournitures gazières de la France, mais la part des ressources extra-européennes va progressivement s'accroître dans les années à venir.

La production nationale et celle des Pays-Bas doivent en effet diminuer assez rapidement et représenter moins de 20 % de notre approvisionnement au début de la prochaine décennie.

Les quantités de gaz fournies à la France par l'Algérie et l'URSS seront maintenues à leur niveau contractuel en valeur absolue, et leur part relative dans l'approvisionnement gazier français diminuera progressivement au profit d'autres sources géographiquement plus diversifiées.

Pour la prochaine décennie, quatre zones prioritaires se dégagent nettement parmi les fournisseurs privilégiés de la France :

– La mer du Nord norvégienne, où des découvertes considérables ont été enregistrées récemment dans la partie extrême-nord ;

– Le golfe de Guinée : Nigéria, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, etc. ;

– L'Amérique latine : Argentine, Chili ;

– Le Grand Nord canadien.

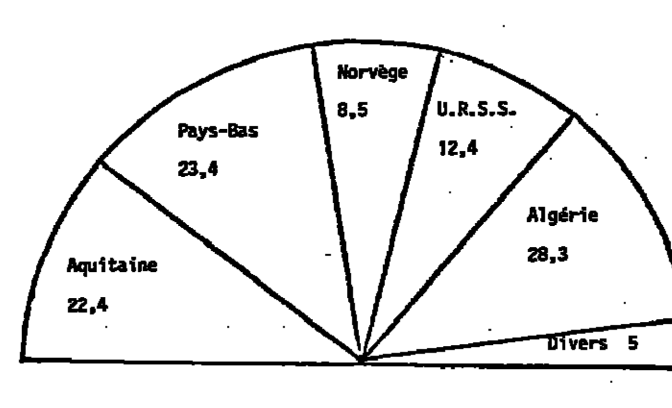
Une énergie sûre

Pour pallier les défaillances éventuelles d'un ou de plusieurs fournisseurs, le GDF s'est doté des moyens nécessaires, à savoir essentiellement les réservoirs souterrains et les contrats de fournitures interruptibles avec les gros industriels. La capacité utile de stockage, qui représente actuellement environ *5,5 millions* de tep, *soit plus de* 20 % de la consommation française de gaz, doit être presque doublée d'ici 1990 pour atteindre 30 % des consommations totales de l'époque.

Quant au portefeuille de clients « effaçables », l'objectif du GDF est de porter sa part à 20 % des consommations totales de gaz en 1990.

Autre garant de la sécurité d'approvisionnement, la souplesse de certains contrats d'achat, sans oublier la solidarité européenne, qui peut permettre des secours temporaires en cas de difficulté.

NOS APPROVISIONNEMENTS EN 1983
(en pourcentage)



TOTAL = 315 milliards de kWh

L'IMPORTANCE DU GAZ NATUREL

SA PLACE

Le gaz naturel occupe une place de choix dans tous les grands secteurs de l'économie française.

Aujourd'hui, le gaz naturel représente :

- 25 % de l'énergie totale consommée dans le secteur industriel (41 % des ventes de gaz en France en 1983) ;
- 15 % de l'énergie totale consommée dans le secteur tertiaire (15 % des ventes de gaz en France en 1983) ;
- 20 % de l'énergie totale consommée dans le secteur résidentiel (44 % des ventes de gaz en France en 1983) ;

64 % des clients domestiques du GDF, soit 5,4 millions de foyers sont chauffés au gaz :

- 3,1 millions par un chauffage central individuel ;
- 1,3 million par un chauffage collectif ;
- 1 million par des appareils indépendants.

SES MOYENS

- 21 800 kilomètres de réseaux de transport ;
- 450 000 kW de puissance installée dans les stations de compression ;
- 9 réservoirs souterrains en nappes aquifères et 2 réservoirs en massifs salifères représentant un stock utile de 6 milliards de mètres cubes ;
- 3 terminaux méthaniers de réception, de stockage et de regazéification du gaz naturel liquéfié, dont le plus récent, Montoir-de-Bretagne, est le plus moderne au monde ;
- 91 500 kilomètres de réseaux de distribution ;
- 2 centres de recherches, l'un sur les installations gazières, l'autre sur les utilisations du gaz ;
- 2 stations d'essais dont l'une spécialisée en matériel cryogénique.

EMPRUNT G.D.F.

de 700 millions de francs répartis en 140 000 obligations de 5 000F

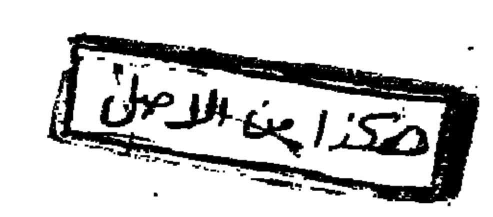
Cet emprunt, lancé le 3 décembre 1984, sera clos sans préavis ; il portera sur 12 annuités.

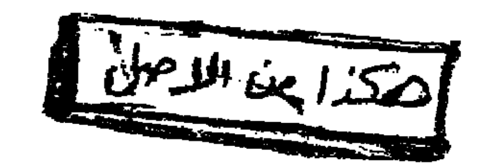
Taux d'intérêt annuel et taux de rendement actuariel brut 11,15 %

Prix d'émission : le pair, soit 5 000 F
Jouissance : 17 décembre 1984

Le porteur recevra, à la fin de la douzième année, soit le 17 décembre 1996, en même temps que le remboursement de ses titres, l'intégralité des revenus capitalisés au taux de 11,15 %, soit le versement d'un coupon unique représentant un montant brut de 12 778 F par titre.

(Visa COB nº 84-289 du 29-11-1984.)





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 décembre

Légère amélioration

Rien à faire. Les séances se suivent et se ressemblent. Celle de mardi ne s'est guère distinguée de la précédente, si ce n'est par un peu plus d'animation et une tendance plus soutenue : les valeurs de consommation, comme Beghin, Printemps, B.S.N., Saint-Louis Bongrain, ont été mieux orientées. L'attention s'est aussi un peu portée sur les pétroles (Elf, Esso). Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,3 % au-dessus de son niveau précédent.

« Pas de quoi fouetter un chien » relevait un gérant de portefeuille. De fait, sur le fond, rien n'a changé. Les opérateurs sont toujours aussi réticents à s'engager. L'offre, de son côté, est mince. Aucune nouvelle n'arrive sur le marché de nature à encourager. Le comportement de Wall Street continue d'être aussi décevant. Sauf imprévu, il n'y a pas, de l'avis général, quoi que ce soit à attendre de ce côté-là avant janvier. C'est à ce moment-là que l'administration Reagan devra se prononcer sur le projet de réforme fiscale.

Alors ici, « on bricole », comme le faisait remarquer un professionnel. Le marché ronronne. L'ordinateur de la chambre syndicale aussi. Il devient de plus en plus paresseux.

Recul de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,07 F et 10,13 F contre 10,13/10,23 F.

Léger raffermissement de l'or à Londres : 330,90 dollars l'once contre 329,50 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 400 F à 100 550 F. Le napoléon a regagné 4 F à 600 F. Le volume des transactions n'a pratiquement pas varié : 10,50 millions de francs contre 10,53 millions.

NEW-YORK

Légère reprise

Après quatre séances de baisse, une légère reprise s'est produite, mardi, à Wall Street. Amorcé en cours de séance à l'issue d'un nouveau dérapage, le mouvement s'est peu à peu développé, et l'indice des industrielles, qui, depuis le 28 novembre, avait perdu près de 38 points, en regagnait 2,66 en clôture pour s'établir à la cote 1 185,07.

Le bilan de la journée a été tout juste équilibré. Sur 2 007 valeurs traitées, 796 ont monté et 675 ont fléchi, tandis que 536 reproduisaient leurs cours précédents.

Simple réaction technique ? La plupart des professionnels l'assuraient. Cependant, quelques analystes faisaient valoir que ce redressement, si timide soit-il, était encourageant et pourrait préfigurer un mouvement ultérieur de plus grande ampleur lié à l'habillage des bilans *(window dressing)* effectué en fin d'année. Autour du « Big Board », cependant, les opérateurs continuaient à s'interroger sur l'évolution de l'économie. Les dernières nouvelles, à ce sujet, laissent la communauté assez perplexe. Si, après révision, il apparaît que les ventes de maisons individuelles ont augmenté en octobre (+ 2,1 %), il ressort, en revanche, que les commandes à l'industrie ont baissé assez sérieusement (2,5 % au lieu des 1,4 % annoncé initialement).

Une activité modérée a régné, et 81,25 millions de titres ont changé de mains, contre 95,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 3 déc.	Cours du 4 déc.
Alcoa	35 1/8	35 1/8
A.T.T.	18 3/4	18 3/4
Boeing	53 3/8	53 3/8
Chase Manhattan Bank	43 7/8	44 3/8
Du Pont de Nemours	46 5/8	47
Eastman Kodak	70 7/8	71 1/8
Exxon	43 3/8	43 5/8
Ford	44 1/2	44 3/4
General Electric	54 7/8	55 1/8
General Foods	53 3/8	53 3/8
General Motors	75 1/8	75 5/8
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	119 7/8	120 1/4
I.T.T.	26 3/8	27 3/8
Mobil Oil	28 3/4	28 1/2
Pfizer	38 1/2	38 1/2
Schlumberger	38 1/2	39 1/8
Texaco	33 7/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	40 1/2	40 5/8
Union Carbide	47	45 7/8
U.S. Steel	24 3/4	25
Westinghouse	25	25
Xerox Corp.	36 1/2	36 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RUMEURS D'OPA SUR LA MIDLAND BANK. — Des rumeurs selon lesquelles la compagnie pétrolière BP se préparerait à lancer une OPA sur la Midland Bank, une des quatre principales banques de dépôt britanniques, ont circulé, mardi 4 décembre, dans les milieux boursiers et bancaires britanniques, où elles ont toutefois été accueillies avec scepticisme.

Les deux compagnies se font une règle de ne jamais commenter les rumeurs boursières, mais on laisse entendre à leurs sièges que ces bruits, dont l'origine semble être un article paru dans le *Times*, sont absolument sans fondement.

La Midland Bank souffre, depuis plus d'un an, des difficultés de sa filiale américaine, la Crocker National, de San-Francisco, qui a subi de lourdes pertes à la suite de mauvaises créances, principalement dans l'immobilier. Mais le problème paraît en voie de solution.

De son côté, la BP a fait savoir, le mois dernier, qu'elle étudiait la possibilité de faire une offre pour Johnson Matthey, banque d'affaires en cours de renflouement par la Banque d'Angleterre, également à la suite de mauvaises créances. Cette étude se poursuit, et l'acquisition d'une banque de l'importance de la Midland serait une opération d'un ordre de grandeur tout à fait différent.

La Bourse n'a donc pas réagi ou peu. *L'action de la Midland* a gagné quelques pence, mais surtout grâce à l'espoir de règlement prochain du problème des dettes de l'Argentine, problème d'autant plus préoccupant pour elle que la Crocker National figure aussi parmi les principaux créanciers américains de ce pays. — *(AFP.)*

ANGLO-AMERICAN CORPORATION. — Le groupe s'apprête à fusionner sept de ses compagnies minières opérant dans l'Etat d'Orange Free State. Les sociétés concernées sont : Free State Geduld, President Brand, President Steyn, Welkom, Western *Holdings* et *Jeanette* Goldmines. Aucun détail n'a encore été fourni sur cette opération.

La production d'or globale de ces sept compagnies est de l'ordre de 116 tonnes par an.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	3 déc.	4 déc.
Valeurs françaises	119,6	119,8
Valeurs étrangères	88,4	88,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 déc.	4 déc.
Indice général	181,2	181,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 décembre .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 déc.	5 déc.
1 dollar (en yens)	247,65	246,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 DÉCEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 80	0 534
5 %	43 80	4 206
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — SICAV 4/12

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*: Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1895	4,5 % 1973	1651	1655	1655	+ 0 24
3995	C.N.E. 3 %	4080	4075	4075	− 0 12
1500	Electricité T.P.	1554	1574	1569	+ 0 96
2800	Essilor	2807	2806	2808	− 0 03
570	Esso S.A.F.	554	580	552	− 0 36
985	Eurafrance	1024	1030	1030	+ 0 58
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
144	Geocor	143	142 90	142 90	− 0 06
305	Gén. Belgique	305	307	307 *	+ 3 86
585	Gén. Electr.	570	567	571	+ 0 17
776	Gen. Motors	790	782	795	+ 0 63
64	Goldfields	60 50	61	60 60	+ 0 16
39	Gd Metropolitain	38 20	37 50	37 50	− 1 83
170	Harmony	164 50	168 10	168	+ 2 12
35	Hitachi	35 50	35 20	35 20	− 0 84
610	Hoechst Akt.	608	613	613	+ 0 82
82	Imp. Chemical	82 20	82 05	82 05	− 0 18
111	Inco. Limited	104	104	104	....
1570	Siemens A.G.	1510	1510	1510	....
151	Sony	149 20	147 30	147 70	− 1
205	T.D.K.	198 50	197 20	198 20	− 0 65
17 50	Toshiba Corp.	17 30	17 30	17 30	....
890	Unilever	891	889	889	− 0 22
370	Unit. Techn.	369	368	362	− 1 89
1040	Vaal Reefs	995	999	1002	+ 0 70
465	West Deep	442 50	449	448	+ 1 24
375	West Hold.	360	359 50	359 40	− 0 16
375	Xerox Corp.	377	372	373	− 1 06
1 94	Zambia Corp.	1 90	1 88	1 89	− 0 52

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/12	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 558	9 470	9 200	9 700
ECU	6 841	6 840	....	....
Allemagne (100 DM)	306 320	306 340	292	312
Belgique (100 F)	15 238	15 229	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 520	271 500	260	280
Danemark (100 krd)	85 090	85 180	68	83
Norvège (100 k)	106 280	106 030	101	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 392	11 377	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 510	7 475	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 961	4 955	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 200	371 400	356	377
Suède (100 krs)	108 040	107 660	103	110
Autriche (100 sch)	43 615	43 630	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	5 505	5 511	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 730	5 690	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 212	7 157	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 849	3 834	3 700	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/12
Or fin (kilo en barre)	100500	101000
Or fin (en lingot)	100950	100550
Pièce française (20 fr)	596	600
Pièce française (10 fr)	411	.....
Pièce suisse (20 fr)	584	584
Pièce latine (20 fr)	573	574
Souverain	720	725
Pièce de 20 dollars	4450	4505
Pièce de 10 dollars	2022 50	2022 50
Pièce de 5 dollars	1201 25	.....
Pièce de 50 pesos	3795	3795
Pièce de 10 florins	596	599

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 5, 19 h 30
(appels possibles dès 19 h)
Steven Spielberg et les enfants
COLETTE GODARD
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs

Le numéro du « Monde » daté 5 décembre 1984 a été tiré à 479 722 exemplaires

A B C D E F G

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani précise son calendrier de travail

Nouméa. – Quelques heures à peine après sa prise de fonctions, et dans une allocution télévisée prononcée en direct sur un ton particulièrement solennel, M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement et nouveau haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, a annoncé, mercredi 5 décembre, que l'ordre allait être rétabli sur le territoire. *« Au-delà des heures qui viennent, pendant lesquelles chacun est invité à rentrer dans le respect de la loi, les forces de l'ordre recevront pour mission d'assurer la sécurité des édifices publics, des biens et des personnes, ainsi que la libre circulation de tous, partout »*, a-t-il déclaré, laissant ainsi entendre que les nombreux barrages qui subsistent sur les routes allaient être dégagés.

« Mais l'ordre public n'est pas une fin en soi, a poursuivi M. Pisani. *Il est la condition nécessaire mais non suffisante de l'élaboration de l'avenir de ce territoire francophone des antipodes. Les troubles*

De notre envoyé spécial

constatés (...) révèlent l'existence de contradictions graves dans la population constituée de communautés différentes. Le retour à l'ordre n'est pas destiné à ressusciter un ordre ancien mais à permettre d'élaborer un ordre nouveau par la concertation et le vote. »

En conclusion, M. Pisani a dévoilé le calendrier dans lequel il se propose d'inscrire son action. Dès le 15 décembre, *« si l'ordre public a été rétabli »*, le nouveau haut-commissaire souhaite procéder *« à la consultation séparée de toutes les forces politiques concernées »*.

Ces mêmes forces se verront proposer le 5 janvier les éléments d'un accord *« afin qu'elles puissent en débattre entre elles »*. Enfin, le 2 février, soit deux mois jour pour jour après sa nomination, M. Pisani remettra son rapport au président de la République *« pour qu'il puisse prendre avec le Parlement les décisions »*.

M. Pisani n'a fait aucune allusion à la libération des prisonniers politiques, condition posée par les indépendantistes à la levée de leurs barrages. Assurément les nouveaux renforts de gendarmerie arrivés dans le territoire, qui portent à environ mille cinq cents les effectifs des forces de l'ordre, lui donnent les moyens de dégager les routes de Nouvelle-Calédonie. Mais à quel prix ? La précision du calendrier établi par le nouveau «haussaire» suffira-t-elle à persuader les dirigeants indépendantistes d'effectuer un geste de bonne volonté ? Dans l'attente des réactions du Front, on notait simplement à Nouméa que M. Pisani, avant son intervention, avait fait recevoir par son directeur de cabinet M. Yéwéné Yéwéné, ministre des finances du gouvernement provisoire indépendantiste.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Aucune hausse des tarifs publics ne devrait dépasser l'évolution moyenne des prix

L'évolution des prix et des revenus en 1985 devait faire l'objet d'une communication au cours du conseil des ministres du mercredi 5 décembre.

Bâtie sur l'affirmation que *« la politique de réduction de l'inflation sera poursuivie avec détermination »* l'année prochaine, la communication reprend grosso-modo les principes en vigueur cette année, sans aucun relâchement des contraintes. C'est ainsi, par exemple, que les hausses de tarifs publics ne devront pas dépasser la hausse moyenne des prix prévue (4,5 % en glissement, 5,2 % en moyenne annuelle). Or jusqu'à présent, l'idée était plutôt qu'un effort plus important serait demandé aux usagers des entreprises déficitaires ou très déficitaires, comme la RATP ou Gaz de France. Le refus d'autoriser des hausses de tarifs plus fortes que la moyenne traduit une inflexion notable de l'analyse. Il semble bien que celle-ci s'explique par une intervention de M. Fabius, inquiet que puisse s'accréditer l'idée d'un relâchement de l'effort dans la lutte contre l'inflation.

Si l'augmentation des prestations sociales doit, l'année prochaine, osciller autour de 6 % (du fait des retards pris en 1984 qu'il faudra compenser), les rémunérations du secteur public seraient strictement indexées sur la hausse des prix (5,2 % en moyenne annuelle). Encore les revalorisations ne se feront-elles plus que deux fois par an, le gouvernement envisageant même de les limiter à une seule fois l'an. Telle est la philosophie officielle que le gouvernement justifie par la désinflation des prix. D'une façon générale, le principe de base des pouvoirs publics est maintenant que des gains de pouvoir d'achat ne pourront plus résulter de hausses supplémentaires de salaires (supplémentaire par rapport à la norme préfixée officiellement), mais bien de moindres hausses de prix. Cela veut dire qu'en 1985 une amélioration du pouvoir d'achat ne peut être espérée que si les prix augmentent de moins de 4,5 %.

En Bolivie

LA CENTRALE SYNDICALE MET FIN A LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

La Paz *(AFP, Reuter)*. – La puissante centrale ouvrière bolivienne (COB) a décidé, mardi 4 décembre, de mettre fin à la grève générale illimitée, qui paralysait le pays depuis six jours et menaçait la stabilité du gouvernement de gauche de M. Siles Zuazo. La COB a cependant précisé que la grève pourrait reprendre si le gouvernement ne décrétait pas, dans les quarante-huit heures, les augmentations de salaires promises au cours des négociations.

● *Manifestation de taxis parisiens.* – Des chauffeurs de taxi parisiens, au nombre d'une centaine, ont manifesté, le mercredi 5 décembre peu après zéro heure et jusqu'au milieu de la matinée, pour protester contre l'insécurité dont ils se disent victimes, après le meurtre, survenu dans la soirée du lundi 3 décembre à Nanterre (Hauts-de-Seine), de l'un de leurs collègues, Robert Bégot, tué à coups de couteau.

Les sommaires de décembre

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : Des Américains contestent Reagan

Malgré un taux d'abstentions très élevé, la réélection du président Reagan lui laisse apparemment les mains libres. Mais des Américains, et non des moindres, contestent sa politique : ancien conseiller scientifique des présidents Kennedy et Johnson, membre de l'establishment militaire, M. Jérôme Wiesner montre la responsabilité des Etats-Unis dans la course aux armements, pendant que les évêques catholiques critiquent la politique économique et sociale de la Maison Blanche. Une autre Amérique, moins *« tranquille »* que celle qui est au pouvoir.

Deux dossiers capitaux : « L'élan de la recherche médicale », les problèmes économiques et éthiques que pose celle-ci, aussi bien dans les pays industrialisés que dans le tiers-monde, avec notamment un article du docteur Philippe Lazar, directeur de l'INSERM « A la découverte du monde latin », et de son rôle dans les domaines scientifique et technique.

Le même numéro contient des articles sur les risques de guerre en Amérique centrale (Francis Pisani et Jorge G. Castaneda), « L'irrationnelle survie du régime philippin » (Roland-Pierre Paringaux et Danièle Lacourse), « La convention de Lomé » (Catherine Goybet), « Guerre et paix dans l'histoire du mouvement communiste » (Lilly Marcou), etc, et une nouvelle de Salman Rushdie : *le Transistor gratuit*.

★ Le numéro : 11 F.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Faire garder ses enfants, le casse-tête

Nourrice ? Crèche ? Halte-garderie ? Famille, copains ? Qui ne s'est livré à l'angoissant slalom que représente la recherche d'une formule d'accueil pour les petits, tandis que les parents travaillent ? La montée constante du travail des femmes n'a pas entraîné l'élaboration d'une véritable politique de la petite enfance. Entre des équipements collectifs mal répartis sur le territoire et insuffisants, et des nourrices aux compétences incertaines, le choix n'est pas facile. Un vrai casse-tête. *Le Monde de l'éducation* a mené l'enquête et présente l'état des lieux, sans oublier les formes nouvelles de crèches, créées et animées par les parents eux-mêmes.

Au sommaire de ce même numéro, deux dossiers. Le premier, « Vive la bande dessinée », montre que, depuis vingt ans, la BD a acquis ses titres de noblesse et constitue un secteur prospère de l'édition. Pour aider les parents à s'y retrouver, *le Monde de l'éducation* propose une sélection de vingt-six titres à (s')offrir, choisis dans la production de l'année. Le second dossier traite des conditions de l'innovation dans l'enseignement. *Le Monde de l'éducation* raconte la longue marche des avant-gardes et des mouvements pédagogiques, et s'interroge sur les conditions à remplir lorsqu'il s'agit de généraliser des pratiques ou des expériences qui ont fait leurs preuves.

Enfin, fidèle à la tradition, *le Monde de l'éducation* propose, pour les fêtes, une sélection de livres, de disques, de cassettes vidéo et de jouets pour les enfants.

★ Le numéro : 11 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : La classe ouvrière en détresse Le PCF dans la crise

Qu'elle était belle la classe ouvrière née de la révolution industrielle triomphante. Référence obligée des syndicats et partis de gauche, elle apparaissait comme une armée pacifique luttant pour la justice et l'établissement d'un socialisme pur et dur. L'avenir appartenait à ces hommes cuirassés dans leurs bleus de travail, fiers de leur compétence, de leur labeur et de leur solidarité.

A l'heure où les valeurs les plus établies sont remises en cause – famille, foi dans le travail rédempteur, religion, morale traditionnelle – dans une société profondément bouleversée où triomphe l'individualisme, la classe ouvrière n'est pas épargnée. De restructurations en reconversions, les emplois industriels fondent comme neige au soleil, le tertiaire grandit, les différences culturelles diminuent, le développement des médias crée une culture de masse dans laquelle se noie la spécificité ouvrière. Odile Kirchner, professeur de sciences économiques et sociales au lycée Emmanuel-Mounier de Châtenay-Malabry a rassemblé sur ce sujet brûlant, avec la documentation du *Monde*, un dossier de quatre pages présenté par Michel Noblecourt.

Le PCF est désorienté. Le Front populaire en 1936 puis la Résistance et la Libération avaient fait de lui l'une des plus puissantes formations politiques du pays, voire la plus puissante.

Le voici aujourd'hui réduit à un peu plus de 11 % des voix aux élections européennes du 17 juin alors qu'il était devenu « parti de gouvernement ». Chantal Buhour et Christiane Cordero, professeurs de sciences économiques et sociales, tentent d'expliquer ce déclin dans un dossier rassemblé sur la base de la documentation du *Monde* et présenté par Patrick Jarreau.

★ Le numéro : 5,50 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : Une sélection des meilleurs disques compacts

Si ce n'est pas une révolution, cela y ressemble. L'histoire de la musique enregistrée est en train de connaître une mutation comparable au passage du 78 tours au microsillon. Plus performant techniquement, d'un maniement plus commode, d'un encombrement très inférieur à celui du disque traditionnel, le compact-disc n'est nullement le support de luxe qu'on avait cru d'abord : il s'apprête à concurrencer, outre l'album de prestige classique, le super 45 tours de variétés, et son prix est à la baisse. Dans les 1 500 titres classiques déjà disponibles sur le marché français, *le Monde de la musique* a sélectionné les 150 meilleurs, réellement proches de la perfection sonore et musicale.

Un dossier est consacré, dans ce même numéro, à la reconstitution musicologique des symphonies inachevées de Schubert et une enquête sur l'enseignement du jazz aux Etats-Unis.

★ Le numéro : 20 F.

• LE MONDE DES PHILATÉLISTES : La « poste » clandestine de Solidarité

En Pologne, le syndicat Solidarité émet des timbres. Des vignettes, disent certains. L'Union postale universelle (UPU) ne reconnaît pas de telles productions. Cependant, le courrier affranchi avec ces vignettes circule et symbolise la résistance au régime du général Jaruzelski. C'est dans les camps d'internés, en décembre 1981, qu'est née cette poste clandestine. A la prison de Zaleve, le linoléum épais de la salle commune a été victime des premières réalisations qui seront des portraits, malhabiles, du leader de Solidarité, Lech Walesa. Les clandestins fabriquent aussi des surcharges apposées sur les timbres-poste officiels et des cachets. *Le Monde des philatélistes* fait l'inventaire, dans un dossier abondamment illustré, de ces réalisations philatéliques qui se sont développées en 1983. Ces vignettes naïves témoignent de façon éloquente des limites d'une « normalisation » qui suscite une profonde résistance populaire.

★ Le numéro : 11 F.